Digitized by Google

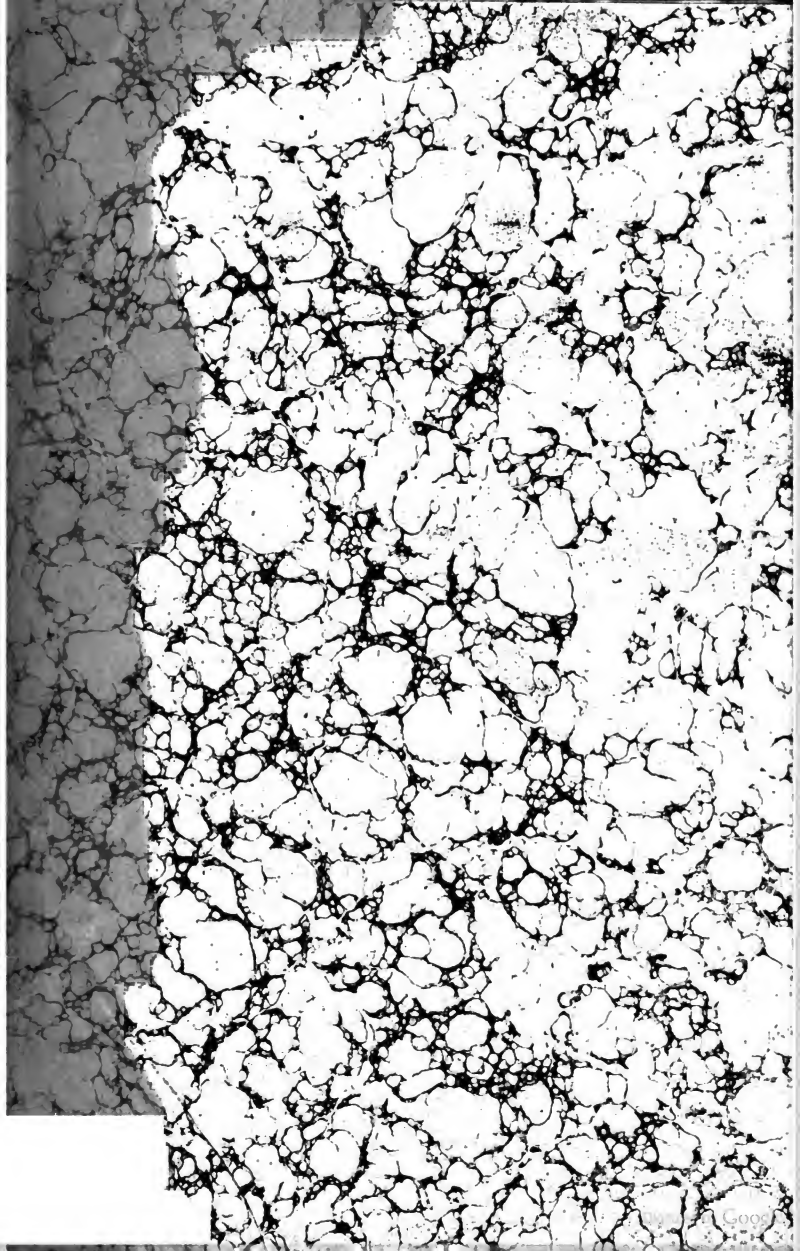

Digitized by Google

V - 1

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

R.-672

M° 6445

HISTOIRE

DE

LA PRESSE

EN FRANCE

Digitized by Google

Typ. de Poulet Malassis et De Broise

Digitized by Google

FA
070(44)
HAT

HISTOIRE

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE

LA PRESSE

EN FRANCE

AVEC UNE INTRODUCTION HISTORIQUE SUR LES

ORIGINES DU JOURNAL

ET LA

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE DES JOURNAUX

DEPUIS LEUR ORIGINE

PAR

EUGÈNE HATIN

UNIVERSIDAD COMPLUTENSE
BIBLIOTECA UCM
5305188636
FACU
DE L
REGISTRO DE LIBROS
BIBLIOTECA GENERAL
17535

TOME SECOND

PARIS
POULET-MALASSIS ET DE BROISE
IMPRIMEURS-LIBRAIRES-ÉDITEURS
9, rue des Beaux-Arts

1859

Traduction et reproduction réservées

Digitized by Google

X-53-153422-6

Digitized by Google

LA PRESSE
AVANT LA RÉVOLUTION

—

LA PETITE PRESSE (*Suite*)

Digitized by Google

Digitized by Google

JOURNAL DE PARIS

PREMIER JOURNAL FRANÇAIS QUOTIDIEN

—

Journal de la ville de Paris. — Histoire journalière de Paris.

Le succès du *Mercure* était bien fait pour exciter des convoitises; aussi rencontrons-nous plusieurs tentatives de concurrence, mais qu'il fut assez fort pour étouffer dans leur germe, jusqu'à ce qu'enfin le *Journal de Paris* réussit à s'implanter en face de lui. Avant de parler de ce premier de nos journaux quotidiens, nous dirons quelques mots de deux essais qui ont avec lui, au moins par le titre, quelque analogie.

A la fin de juin 1676, François Colletet, ce pauvre poète immortalisé par Boileau, lequel,

> *Crotté jusqu'à l'échine,*
> Allait *chercher son pain de cuisine en cuisine,*

entreprit la publication d'un *Journal de la ville de Paris, contenant ce qui se passe de plus mémorable*

Digitized by Google

pour la curiosité et avantage du public. Le titre de départ porte : *Nouveau Journal de la ville de Paris*. En doit-on inférer qu'il n'était pas le premier ?

« Le règne de Louis XIV, y est-il dit en guise de préambule, est si digne de vivre dans la mémoire des hommes que depuis que ce grand prince a pris lui-même le soin et la connaissance des affaires, non-seulement les années, mais même les semaines, les jours et les moments en sont précieux et remarquables. C'est ce qui nous a convié d'écrire l'histoire de chaque jour sous le titre de Journal, afin d'apprendre aux siècles à venir tous les glorieux succès de ce temps, par lesquels on connaîtra la félicité du gouvernement, la tranquillité des peuples, les mœurs, la grandeur et la magnificence du royaume, notamment de Paris, qui en est la capitale; la clémence et la justice du roi, qui procure le repos et le bonheur du public. »

Puis viennent les nouvelles, classées par jour, en un paquet d'un seul tenant; ainsi :

Dimanche 28 *juin*. Dans l'église de Saint-Martin-des-Champs, l'abbé Thévenin fit le panégyrique de ce saint, à cause de la fête de la translation de ses reliques, qui se fait tous les ans le 4 de juillet. On publia au prône des paroisses un monitoire, à la requête d'Antoinette Nicolas, femme de Gabriel Moussinot, avocat et notaire apostolique, à l'encontre de certain étalier boucher du marché Neuf, dont elle a été battue et excédée. Le chevalier de Lorraine arriva de l'armée du roi, indisposé. La chaleur fut grande, une infinité de carrosses s'assemblèrent vers la porte de

Digitized by Google

Saint-Bernard, et l'on voyait, depuis Charenton jusques à Auteuil, la Seine remplie de bateaux et de monde qui se baignait. Ce jour-là l'on trouva plus de vingt personnes noyées.

Cette chaleur extraordinaire fait une grande partie des frais de ce premier numéro. Le 29, « le monde continua de se baigner, à cause de la chaleur excessive, et l'on trouva douze corps noyés, à l'entrée de la nuit. » Le 30, « la chaleur fut plus grande qu'elle n'avait jamais été, et l'on s'en aperçut bien à la représentation d'*Atys*, qui tarit tellement les bourses qu'il ne s'y trouva que pour dix louis de spectateurs. Les bains furent fréquentés; diverses personnes se trouvèrent encore noyées, et quelques femmes et filles, s'étant trop penchées sur le côté d'un bateau, le renversèrent et périrent. » Le 1er juillet, « l'on vit passer plusieurs cadavres noyés, que l'on portait, et l'on dit que depuis quinze jours que la chaleur dure, plus de 400 personnes sont péries dans l'eau, et une partie de ce fâcheux accident arriva par la malice ou par l'imprudence de quelques-uns qui lâchèrent ou coupèrent le chable où l'on se tient d'ordinaire. » Le 3 juillet, sur le soir, « il y eut une ondée de pluie, qui néanmoins ne troubla pas le bain; après laquelle on vit paraître sur la Seine, au delà de la porte Saint-Bernard, trois différents bateaux chargés de violons, deux desquels étaient inconnus, et dans l'autre étaient ceux de l'Opéra, que M. Her-

Digitized by Google

val, intendant des finances, donna à mesdames la présidente de Mesmes, de Gouvernay, mademoiselle La Bazinière, et autres de la famille, qui furent ensuite régalées par M. de Rambouillet à Rambouillet même. » Enfin, le vendredi 3 juillet, « par la pluie de la veille, le temps se trouva tout-à-fait rafraîchi. L'on fit afficher l'*Histoire chronologique de la grande Chancellerie de France, et son origine*, qui se débite chez Pierre Le Petit, rue Saint-Jacques, à la Croix-d'Or. M. le chevalier de Lorraine a trouvé l'air de Paris meilleur pour sa santé que celui de Flandre. »

On voit par ces quelques extraits le genre d'intérêt qu'aurait pu présenter un pareil journal, s'il eût vécu. Mais il ne semble pas avoir eu une longue durée. Il paraîtrait qu'on l'entrava dès ses premiers pas, et que son auteur réclama en vain auprès du ministère. C'est ce qui résulterait de la lettre suivante du marquis de Seignelay à La Reynie, datée de Saint-Germain-en-Laye, le 27 novembre 1676, et reproduite dans la *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV* :

« J'ai rendu compte au roi du Mémoire que vous avez donné à mon père au sujet du Journal des affaires de Paris, que le nommé Colletet s'est ingéré de faire imprimer. Sa Majesté m'a ordonné de vous dire qu'elle veut que vous en défendiez le débit et l'impression. »

Digitized by Google

Il est donc supposable que le journal de Colletet n'alla pas au delà du premier numéro ; du moins, c'est tout ce qu'en possède la Bibliothèque impériale, et nous n'en avons pas trouvé trace dans les autres dépôts publics. Ce numéro unique offre une particularité que nous devons relever. Les deux dernières pages sont occupées par des annonces rangées sous une rubrique spéciale : « AVIS ET AFFAIRES DE LA SEMAINE, *apportés au Bureau pour en instruire le public*, » et imprimées en caractères différents de ceux du corps du journal. C'est, à notre connaissance, la première fois que cette disposition se rencontre. Voici quelques-uns de ces avis :

Si quelqu'un désire mettre des enfants en pension, on sait un honnête homme pour cet emploi.

On donnera connaissance d'un autre homme pour écrire et déchiffrer toute sorte d'affaires, tant du Palais que du Châtelet, de quelque nature qu'elles puissent être.

Un autre se présente encore pour être concierge ou économe d'une maison, soit aux champs ou à la ville ; très-capable de cet emploi.

Une personne a perdu un sac de toile cousu, dans lequel il y avait huit cents livres en louis et écus d'or : si quelqu'un en donne avis, on lui fera donner la récompense promise.

Un honnête homme a trouvé une méthode nouvelle pour apprendre à lire en fort peu de temps à la jeunesse : quiconque en aura besoin pourra s'adresser au bureau, et on l'indiquera.

Un autre, consommé dans la langue grecque, en fait des répétitions et des leçons particulières chez lui, en l'île du Palais, sur le quai de l'Horloge, à la Croix-d'or, en faveur de ceux qui aspirent à la médecine et qui en veulent parfaitement apprendre les termes.

Digitized by Google

On vend chez Hélie Josset, rue Saint-Jacques, à la Fleur de lys d'or, l'Histoire de Tertullien et d'Origènes, qui contient d'excellentes apologies de la foi contre les payens et les hérétiques, par M. de la Motte.

La bibliothèque de M. le Roy se vend aussi dans la grande salle des Augustins du grand convent.

Enfin, la feuille (in-4°) se termine par cet avertissement :

Le public sera averti que le sieur Colletet, seul commis pour la direction des Journaux de Paris, et de ses dépendances, a établi son bureau en sa maison, rue du Mûrier, proche Saint-Nicolas-du-Chardonnet, vis-à-vis la petite porte du séminaire, et qu'il s'y trouvera exactement tous les lundis, mercredis et vendredis, depuis une heure après midi jusqu'à six heures précises du soir pendant les grands jours, et jusqu'à quatre heures et demie en hiver, pour recevoir tous les avis, mémoires, placards, affiches, monitoires, billets de pertes, de maisons, d'offices à vendre, etc., afin qu'il en soit fait mention dans le journal de chacune semaine.

On apprendra pareillement audit bureau le jour que sera imprimé l'avis circulaire qui contiendra, pour la satisfaction des curieux, tous les sujets que cette histoire journalière doit traiter.

Il y avait véritablement dans Colletet l'étoffe d'un gazetier. Longtemps avant qu'il entreprît cette feuille, notamment en 1661, à l'occasion du mariage de Louis XIV, il avait préludé par de nombreuses relations particulières, qui étaient comme des pages détachées d'une Gazette. Ayant échoué dans le projet dont nous venons de parler, il entreprit dès l'année suivante la publication d'un *Bureau*

Digitized by Google

académique des honnêtes divertissements de l'esprit, ouvrage périodique, dont il devait paraître une feuille par semaine, mais qui, souvent interrompu, ne fournit que 11 numéros, dans lesquels on trouve une *Bibliographie française* et une *Bibliographie de Paris*, ou annonces des livres nouveaux, pouvant faire suite aux Bibliographies du P. Jacob de Saint-Charles (1).

Quarante ans après, parut une *Histoire journalière de Paris*, dont le privilége est donné au sieur D. B. D. S. G. (Du Bois de Saint-Gelais). Dans cette feuille, qui, dit l'approbation — donnée en la Bibliothèque du Roi, le 21 de mai 1717, par Boivin — peut être regardée comme un supplément agréable et curieux des autres journaux historiques, pour ce qui concerne la ville de Paris, » l'auteur se proposait de ramasser après les autres journaux et gazettes les glanes qui lui paraîtraient utiles et curieuses pour l'histoire de la capitale.

Il n'est presque point douteux, lit-on dans la préface, que Paris ne soit la plus grande ville de l'Europe; au moins est-il sûr que l'on n'en connaît aucune où les conditions et les professions soient si variées, où les sciences et les arts soient plus cultivés,

(1) *Bibliographia parisina*, catalogue des livres imprimés à Paris de 1643 à 1653, qui fut suivie de la *Bibliotheca gallica universalis*, dans laquelle sont enregistrés — par ordre de matière comme dans la précédente — tous les livres publiés pendant la même période dans le reste de la France.

Digitized by Google

où les amusements soient plus nombreux, où les modes s'établissent plus despotiquement et passent plus vite, enfin où paraisse davantage le caractère d'une nation que toutes les autres veulent imiter. Une ville faite de cette sorte mérite une place considérable dans l'histoire; il ne s'y passe rien d'indifférent, parce que les traits les plus simples peuvent servir à faire connaître la nation... Une nation telle que la française a plus besoin qu'aucune autre d'une histoire journalière. Ses usages sont peu constants, ses goûts ne sont pas longtemps les mêmes, ses modes changent souvent; elle est méconnaissable à elle-même au bout de quelques années: les habits de nos pères nous paraissent des déguisements; les mœurs des comédies de Molière ne sont déjà plus les nôtres; les œuvres d'un grand poète mort depuis peu viennent de paraître avec un commentaire pour expliquer les choses de son temps. Voilà ce qui a fait concevoir le dessein de donner tous les trois mois une espèce de relation de Paris où l'on recueillera, autant qu'il sera possible, tout ce qui ne se trouve point dans les ouvrages périodiques qui font mention de ce qui s'y fait...

Saint-Gelais, « pour donner des choses une connaissance plus étendue, se proposait d'en parler moins en journaliste qu'en historien. » Il procède, en effet, d'une façon encore aujourd'hui fort usitée dans certains journaux. Ainsi, à propos de la rentrée des Académies, il raconte l'origine de ces sociétés et l'établissement de chacune des nôtres; à propos de la visite du Czar aux Gobelins, il retrace l'histoire de cet établissement, et, « comme la différence qu'il y a entre la tapisserie de haute-lisse et celle de basse-lisse est assez ignorée, ainsi que la manière dont l'une et l'autre se travaillent, il

Digitized by Google

croit faire plaisir aux amateurs des arts de donner une idée de leur fabrique; » à l'occasion d'un incendie, « on remarquera qu'étant d'une sage police de tenir des secours tout prêts pour les divers accidents, la ville a, pour les incendies, un grand nombre de seaux d'osier doublés de cuir (ils sont faits de cette sorte afin d'être jetés de haut sans s'endommager, comme il arrivait aux seaux anciens, qui étaient de bois cerclé de fer). Ces seaux sont gardés chez les échevins et chez les bourgeois qui l'ont été, et ne servent que dans les embrasements. Depuis 1705, il y a aussi des pompes semblables à celles de Hollande, composées de plusieurs tuyaux de cuir qui entrent l'un dans l'autre, pour empêcher le progrès du feu en élevant l'eau et en la jetant à la hauteur que l'on veut et où l'on veut. Elles sont entretenues aux dépens du roi. »

On ne peut nier que cette méthode, dont on a depuis quelque peu abusé, n'eût du bon à l'époque où écrivait Saint-Gelais; aujourd'hui même que nous avons tant de champs où l'on peut moissonner à pleines mains, on trouverait encore à glaner dans son journal, qui n'avait pas d'autre prétention, plus d'une particularité intéressante. Citons-en quelques-unes.

Les bals publics étaient alors « un spectacle nouveau, qui commença pour la première fois le jeudi 2 janvier 1716 sur le théâtre de l'Opéra. On jouit

Digitized by Google

de ce divertissement trois fois la semaine, et les trois derniers jours du carnaval... Le bal commençait à 11 heures du soir, et durait toute la nuit jusqu'à 6 heures du matin. On prenait l'écu courant par personne, et l'on n'y pouvait rentrer sans payer de nouveau comme la première fois. » — Les bals de l'Opéra recommencèrent le 26 de décembre, et les Comédiens, ayant obtenu la même permission, en donnèrent le lendemain de semblables pour la première fois. Leur salle était plus décorée que celle de l'Opéra, mais de la même façon. Le parterre, élevé au niveau du théâtre et de l'amphithéâtre, les joignait de même par le moyen de deux abattants; mais la machine était plus aisée, quoique du même inventeur, le frère Nicolas Augustin, connu par d'autres inventions. (Suit la description du mécanisme.) Il y avait, comme à l'Opéra, une double symphonie... La salle était éclairée dans sa longueur de 18 lustres et de 64 bras, dont la moitié était à branches. Il y avait grand feu dans les foyers, agrément qu'on n'avait point à l'Opéra; aussi pourrait-ce bien être ce qui a contribué davantage à y attirer plus de monde... »

Il y eut cette année une prolongation de la foire de Saint-Germain jusqu'au jeudi de la semaine de la Passion. Autrefois elle ne finissait que le samedi de la même semaine. et les marchands déménageaient le lundi et le mardi saints, mais depuis environ vingt ans elle se ferme quinze jours avant Pâques, ainsi

Digitized by Google

que les théâtres, qui ne se rouvrent que le lendemain de la Quasimodo. Cependant l'Opéra, non plus que les comédiens français et italiens, n'ayant point voulu profiter de cette prolongation, finirent à l'ordinaire, la veille du dimanche de la Passion. On sait que la pièce que représentent les comédiens français ce dernier jour est *Polyeucte,* tragédie sainte de Corneille. Elle fait ordinairement tout son effet à cette représentation, et par les beautés qui lui sont propres, et par la perfection du jeu, les acteurs se surpassant, à cause de l'émulation que leur donne l'affluence du monde. Les loges sont retenues plus de deux mois auparavant, et tout est plein à trois heures. Cet empressement vient encore de la curiosité d'entendre le remerciement que les comédiens font ce jour-là, le dernier de l'année théâtrale. Anciennement, c'était toujours le même comédien qui le faisait et qui annonçait : on l'appelait, dans la troupe, l'orateur. Cela n'est plus, ils font l'un et l'autre tour à tour. Ce compliment contient en substance des expressions de reconnaissance, de la part des comédiens, de l'honneur que le public leur a fait pendant le cours de l'année, de très-humbles excuses de ne l'avoir pas contenté autant qu'ils l'auraient souhaité, et des protestations de faire de nouveaux efforts à l'avenir pour mériter la continuation de son assiduité.

—

Quelque simple que soit un fait, sa nouveauté le rend remarquable. Il arriva vers la fin de janvier (1717) un vaisseau marchand portant pavillon et flammes, et monté de huit pièces de canon. Il venait du Havre et était chargé de morue. C'était un *heu,* sorte de bâtiment hollandais, qui tire peu d'eau, ce qui lui avait donné la facilité de venir jusqu'à Paris. Il salua de tout son canon le pavillon des Tuileries, et vint mouiller au port Saint-Nicolas, devant le Louvre. Tant qu'il y a resté, le peuple n'a cessé de s'y arrêter, et l'on assure que l'équipage a gagné plus de cent écus à le laisser voir en dedans, quoiqu'il prît seulement un sou par personne. Il est venu deux mois après un pareil bâtiment ; on ne l'a pas regardé.

Digitized by Google

L'*Histoire journalière de Paris* n'eut que deux volumes ou numéros : le premier, consacré à l'année 1716 et aux trois premiers mois de 1717 ; le second, aux trois mois suivants. Défense fut faite à l'auteur d'aller plus loin ; et, comme nous n'avons rien aperçu dans ce recueil qui pût exciter les susceptibilités de l'administration, nous sommes tenté de croire que Saint-Gelais, comme aussi Colletet probablement, fut victime de la jalousie des entreprises rivales privilégiées, la *Gazette* et le *Mercure*.

—

Paris donna encore, en 1777, son nom à un journal, mais qui était appelé, celui-là, à de plus longues et plus brillantes destinées : nous voulons parler du *Journal de Paris, ou Poste du Soir,* le premier de nos journaux quotidiens (1), dont les fondateurs auraient, dit-on, emprunté l'idée à une gazette de Londres intitulée *London Evening Post.* Le prospectus de cette nouvelle feuille fut lancé dans Paris au commencement de novembre 1776, et il y produisit une immense sensation. Un journal quotidien ! quelle bonne fortune pour la curiosité,

(1) Il y avait déjà soixante-quinze ans que ce progrès avait été réalisé en Angleterre. Le premier journal quotidien parut à Londres le 11 mars 1702, sous le titre de *Daily courant.* Ses fondateurs avaient adopté un format de moitié plus petit que le format usité, « afin d'épargner au public au moins la moitié des impertinences que contenaient les journaux ordinaires. »

Digitized by Google

et aussi pour l'industrie ! « Aux vingt-huit journaux qui paraissaient déjà dans cette capitale, dit La Harpe, on vient d'en ajouter encore deux nouveaux. L'un s'appelle *Poste de Paris,* et paraît tous les jours. Il rend compte de la pluie et du beau temps, des nouveautés du jour, de l'historiette qui a couru la veille, etc. Il est de nature à être assez en vogue : on aime fort dans Paris à parcourir tous les matins une nouvelle feuille, et dans les provinces on est bien aise d'être au courant (quoiqu'un peu tard) de toutes les nouvelles de Paris (1). » Mais, d'un autre côté, quelle menace pour les journaux qui tenaient le haut du pavé, et même pour la multitude des petites feuilles qui pullulaient dans la capitale ! Le nom de l'individu qui s'annonçait comme étant à la tête de l'entreprise n'était pourtant pas fait pour en donner une grande idée : c'était un clerc de notaire, nommé de La Place ; mais on était persuadé qu'il avait derrière lui des hommes puissants, et le luxe avec lequel on monta les bureaux, dans un hôtel loué au milieu d'un des quartiers de Paris les plus chers, témoignait de la confiance que les fondateurs avaient dans le nouvel établissement. Cette confiance était d'ailleurs partagée par le public, qui voyait dans cette affaire un vrai Pérou, si elle pouvait aboutir. Mais en

(1) *Correspondance littéraire,* lettre 61. L'autre journal était le *Journal français* de Palissot et Clément.

Digitized by Google

viendrait-on jamais à l'exécution? Voilà ce dont on doutait, tant le nouveau journal blessait d'intérêts, tant on prévoyait d'obstacles. La presse, pensait-on, était trop gênée dans Paris pour que les rédacteurs pussent tenir impunément tout ce qu'ils promettaient. La grande difficulté surtout, c'est que cette feuille en devait faire tomber une foule d'autres, ou plutôt qu'avec celle-là, remplie suivant le programme, il semblait qu'on ne dût plus en avoir besoin d'aucune autre pour tout ce qui concernait la capitale. On pouvait le supposer, d'après ce qu'elle promettait devoir contenir, à savoir :

L'annonce des livres le jour même où ils auraient paru, ainsi que des cartes géographiques, des estampes, de la musique, avec le prix, l'adresse du libraire, l'interprétation du titre; les journalistes se réservant, en outre, de donner des notices plus longues et plus détaillées lorsque ces nouveautés le mériteraient;

Ces légères productions de l'esprit, ces madrigaux, toutes ces pièces de poésie, fruit du bon goût et de la gaîté décente; ces bons mots, ces anecdotes, auxquels la nouveauté semble ajouter du prix;

La description des fêtes particulières, le répertoire des spectacles de Paris, les modes, la construction des édifices publics et articuliers, le nom des artistes qui y seraient employés;

Le récit des actions vertueuses dans tous les genres,

La valeur des comestibles et fourrages;

L'arrivée des grands; celle des savants et des artistes étrangers, avec des notions sur le genre de sciences qu'ils cultivent et d'arts qu'ils professent, leur demeure, leur départ;

Le bulletin de la maladie des personnes dont la santé intéresse le p blic, soit par le rang qu'elles occupent ou les dignités

Digitized by Google

dont elles sont revêtues, soit par la réputation dont elles jouissent ;

L'objet des édits et déclarations, des arrêts des cours souveraines, des jugements et ordonnances des tribunaux ; les jugements rendus la veille dans les causes intéressantes ; les vacations des tribunaux ; les mutations dans les offices de judicature, de finance et autres ; le changement des officiers publics, les bénéfices vacants dans les églises de Paris, les cérémonies religieuses et le nom des prédicateurs ;

Des détails sur les paiements de l'Hôtel-de-Ville, comme la lettre, le nom des payeurs, etc. ; le cours des effets publics et du change de Paris, les numéros sortis de la roue de fortune ;

Les observations astronomiques du jour, les observations météorologiques de la veille, les aurores boréales et autres phénomènes du ciel, etc., etc.

Si l'on se reporte au temps où parut ce programme, on comprendra ce qu'il devait avoir de séduisant pour le public, et de peu rassurant pour les journaux existants, journaux renfermés tous dans une spécialité plus ou moins étroite, et, en tout cas, ne paraissant, au plus, que tous les huit jours. Ceux-ci, d'ailleurs, étaient d'autant plus fondés à se plaindre qu'ils payaient pour la plupart une forte redevance au département des affaires étrangères ; aussi s'étaient-ils empressés de protester contre le privilége accordé au nouveau venu. Mais, je le répète, on était convaincu que ce phénix ne paraîtrait point, ou qu'il paraîtrait avec les ailes tellement rognées, qu'il ne pourrait aller

Digitized by Google

haut ni loin. On le croyait si bien que mille souscripteurs à peine s'étaient fait inscrire à l'avance.

Cependant, malgré toutes les clameurs et les oppositions, le *Journal de Paris* parut au jour fixé par le prospectus, le 1er janvier 1777 ; mais ce premier numéro ne répondait que bien imparfaitement aux espérances qu'avaient fait naître les belles promesses de ses fondateurs. Un bulletin astronomique et météorologique, un article sur l'*Almanach des Muses*, une annonce de librairie, trois ou quatre faits administratifs et judiciaires, deux événements, un bon mot et l'annonce des spectacles, font les frais de ce numéro, avec l'extrait suivant d'une lettre de Voltaire, datée de Ferney, le 22 décembre 1776 :

Le plan de votre journal, écrivait le patriarche aux rédacteurs de la nouvelle feuille, me paraît aussi sage que curieux et intéressant. Mon grand âge et les maladies dont je suis accablé ne me laissent pas l'espérance de pouvoir produire quelque ouvrage qui mérite d'être annoncé par vous. Si j'avais une prière à vous faire, ce serait de détromper le public sur tous les petits écrits qu'on m'impute continuellement. Il est parvenu dans ma retraite des volumes entiers imprimés sous mon nom dans lesquels il n'y a pas une ligne que je voulusse avoir composée. Je vous supplierais aussi de vouloir bien, par un mot d'avertissement, me délivrer de la foule de lettres anonymes qu'on m'adresse : je suis obligé de renvoyer toutes les lettres dont les cachets me sont inconnus... Je ne doute pas que votre journal n'ait beaucoup de succès ; je me compte déjà au nombre de vos souscripteurs (1).

(1) On lit, au sujet de cette lettre, dans la *Correspondance secrète* : « Les ré-

Digitized by Google

Le numéro se termine par cet avis :

Nous avons annoncé, dans le prospectus de ce journal, que la feuille, paraissant tous les jours, ne serait que de quatre pages in-8°. Si nous ne consultions que les difficultés inséparables d'une entreprise de cette nature, si nous n'étions pas convaincus que le temps lui donnera le degré de perfection dont elle est susceptible..., nous aurions prescrit à notre tâche ces bornes étroites; mais nous nous assujettissons dès ce jour au format in-4° : s'il double nos frais, il nous assure les moyens de remplir plus strictement nos engagements avec le public...

Or, l'in-4° de cette époque n'était guère plus grand que l'in-8° actuel, et un numéro du *Journal de Paris* serait fort à l'aise dans une colonne d'un de nos grands journaux. L'abonnement n'en coûtait pas moins 24 livres pour Paris, et 31 livres 4 sous pour la province. Aussi la spéculation fut-elle heureuse, et procura, dit-on, jusqu'à 100,000 francs de bénéfice par an.

Du reste, le premier numéro n'apprenait rien sur les entours du journal, sur ses rédacteurs ni sur ses soutiens. On sut pourtant que parmi les intéressés se trouvaient Corancez, un commis aux fermes, Dussieux, déjà connu par divers ouvrages, et un apothicaire du nom de Cadet. La profession de ce dernier ne pouvait manquer, dans ce temps

dacteurs du *Journal de Paris* n'ont pas manqué de suivre la leçon que donne M. le chevalier de Rutlidge dans sa comédie du *Bureau d'esprit* : ils ont orné leur première feuille d'une lettre du *papa grand homme*. Cette lettre, comme vous le devez bien penser, renferme des éloges. M. de Voltaire s'y plaint de la liberté qu'on prend de mettre sous son nom beaucoup d'ouvrages qu'il n'a pas composés ; c'est une pierre d'attente pour tous les désaveux qu'il se propose de faire. »

Digitized by Google

si fertile en épigrammes, de fournir matière à quelque facétie ; on répandit la suivante :

On lisait au sacré vallon
Un nouveau journal littéraire :
« Quelle drogue ! dit Apollon.
— Rien d'étonnant, répond Fréron,
Il sort de chez l'apothicaire !
— Quoi ! dit Linguet sur son haut ton,
Un ministre de la canule
Voudrait devenir notre émule !
— Oui, dit La Harpe; que veux-tu ?
Cet homme, ayant toujours vécu
Pour le service du derrière,
Doit compléter son ministère
En nous donnant un torche-cu.

Quoi qu'il en soit, et bien que le *Journal de Paris* ne tînt pas à beaucoup près tout ce qu'il avait promis, il avait sur les autres journaux un avantage inappréciable pour des Français, et des Parisiens surtout : c'était de paraître tous les jours ; avec cet avantage, s'il le conservait, il devait à la longue survivre à tous les autres et s'enrichir de leurs dépouilles.

Aussi n'y eut-il sorte de tracasseries que ne lui suscitassent ses confrères pour le faire échouer ; c'était à qui lui arracherait une plume, sous prétexte qu'il allait sur ses brisées et blessait son privilége. Ils firent si bien qu'un beau matin la petite poste, chargée de le distribuer, s'y refusa,

Digitized by Google

exigeant un abonnement plus considérable. Enfin, la jalousie en vint à ses fins avant qu'un mois se fût écoulé. Le 23 janvier, le *Journal de Paris* ne parut pas ; le bruit se répandit bien vite qu'il était suspendu, et cette nouvelle causa un grand mouvement dans la capitale, car, si peu intéressante que fût la nouvelle feuille, elle comptait déjà un grand nombre de souscripteurs ; les gens les plus distingués de la cour voulaient l'avoir : la reine, la famille royale, les princes, la lisaient, même madame Elisabeth. Malgré cette curiosité générale et ces hautes sympathies, on en était à craindre qu'elle ne pût reparaître, tant il y avait de gens ameutés contre elle. Ce n'étaient plus seulement les journaux rivaux ; c'était encore l'avocat général Séguier, qui ne voulait pas qu'on y parlât de lui, et conséquemment des affaires du Palais ; c'était le clergé, qui se récriait contre une histoire d'abbé qu'on y avait insérée ; c'était un officier aux gardes, un M. de la Roirie, qui jetait feu et flamme pour une anecdote rapportée sur son compte. Enfin, c'était une rumeur générale. Le journal, cependant, fut assez heureux pour triompher de toutes ces clameurs, et reparut après quelques jours.

Mais quels avaient été les motifs de cette suspension ? Les rédacteurs, en reprenant la parole, se bornèrent à dire — cela se comprend — « qu'ils ne pouvaient que les respecter, ces motifs, et leur rendre tout l'hommage qu'ils méritaient. »

Digitized by Google

Probablement il faut voir la cause, ou plutôt le prétexte de cette rigueur, dans cette bluette, qui commençait le numéro du 22 :

LE BONZE ET SON PÉNITENT

CONTE

Aux pieds d'un bonze à face de bonneau
Un pénitent hâtait sa kyrielle,
Et lui disait : « Mon père, amour nouveau
Me tient au cœur. — Mon fils, est-elle belle
Celle qu'aimez ? — Comme un ange, et fidèle.
— Ah ! quel plaisir ! Habitez-vous loin d'elle ?
— Même logis. — Quelle commodité !
Mais parlez-moi, mon fils, sans vanité :
De vous souvent reçoit-elle accolade ?
— Tous les deux jours. — Vous êtes donc malade ! »

La Harpe, dans sa *Correspondance littéraire* (lettre 62), indique une seconde raison, qu'il croit la véritable : « C'est, dit-il, une petite historiette dont les acteurs connus sont le grand aumônier et un abbé de la C***, célèbre, il y a vingt ans, par le talent de chanter, dans le temps qu'on chantait mal. Cet abbé s'avisa de demander un bénéfice, et le prélat dépositaire de la feuille lui répondit en chantant ces deux vers du *Devin du village :*

Quand on sait aimer et plaire,
A-t-on besoin d'autre bien ?

Cette anecdote imprimée, quoique sans nommer les acteurs, a paru un peu leste. »

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, le *Journal de Paris* reparut dès le 29, n'ayant perdu dans cette bagarre que son directeur, dont on pensa que le gouvernement avait exigé le sacrifice; un *nota* annonça, en effet, que le sieur de La Place avait cessé ses fonctions; mais il ne dit pas qui le remplaçait. Somme toute, cette petite persécution ne nuisit probablement pas au succès de la nouvelle feuille. Ce succès fut tel qu'il trouva ses propriétaires au dépourvu. Ne pouvant prévoir, en commençant leur entreprise, ni toute l'étendue de la carrière où ils allaient entrer, ni le degré d'encouragement qu'ils pouvaient attendre, ils avaient proportionné leur tirage au nombre des souscripteurs que l'empressement du public leur faisait raisonnablement espérer; mais cet empressement ayant été au delà de leurs espérances, ils s'étaient bientôt trouvés dans l'impossibilité de satisfaire aux demandes nombreuses de ceux qui désiraient acquérir la collection entière ou compléter celle qu'ils avaient déjà. Une réimpression du journal en entier n'aurait offert qu'une collection trop volumineuse, où les objets qui pouvaient mériter d'être conservés auraient été noyés dans une foule d'autres, qui, séparés des circonstances qui les avaient fait admettre à l'époque, étaient devenus sans intérêt. Ils se décidèrent donc à publier un *Abrégé* dans lequel ils rassemblèrent, par ordre de matières, tout ce que les cinq premières

Digitized by Google

années du journal, 1777-1781, contenaient d'intéressant, d'utile et d'agréable (1).

Cet abrégé, où l'on a suivi, pour la distribution des matières, l'ordre observé dans le journal, est divisé en douze chapitres dont le sommaire nous initie à la composition de ce premier essai de journal quotidien.

Le premier chapitre, — *Météorologie,* — présente un tableau par colonnes où l'on voit d'un coup d'œil, année par année et mois par mois, les variations de la température et de l'atmosphère, de la hauteur de la Seine, et de la quantité des pluies. A ce bulletin, le journal ajoutait pour chaque jour l'heure à laquelle les réverbères seraient allumés et éteints (2), — quand on les allumait, car alors à Paris, comme cela a encore lieu dans la plupart des villes de province, on reconnaissait à la pleine lune, qu'elle fût absente ou présente, un privilége qu'on respectait scrupuleusement, et les bons Parisiens étaient prévenus, dans ce cas, que les réverbères ne seraient pas allumés, *à cause de la lune.*

Le 2e chapitre — *Poésies fugitives* — contient un

(1) Ce premier abrégé, en 4 vol. in-4°, devait être suivi d'un second qui aurait embrassé les cinq années suivantes. Nous ne sachions pas que les promesses des éditeurs à cet égard aient été réalisées.

(2) Nous apprenons ainsi que le 1er janvier 1777 les réverbères furent allumés à quatre heures et demie et éteints le lendemain matin à une heure. « Que de vols et de meurtres, s'écrie P. Manuel (*La Police de Paris dévoilée*), n'a pas coûté l'avarice de cette police, lorsqu'elle n'allumait pas ces sales réverbères, qui eux-mêmes ne sont que des ténèbres visibles !... »

Digitized by Google

choix des pièces de ce genre qui peuvent se relire avec plaisir. A ce sujet, les auteurs font une observation que de Visé avait déjà opposée à ses détracteurs : « Les personnes d'un goût sévère, disent-ils, trouveront qu'on ne l'a pas été assez dans ce choix ; mais cette sévérité n'a pas paru convenir à un ouvrage du genre de celui-ci, destiné à recueillir, non des modèles de poésie, mais tout ce qui peut amuser le loisir ou satisfaire la curiosité d'un grand nombre de lecteurs. »

Dans le 3e chapitre, sous le titre d'*Extraits et Notices de livres,* on trouve l'annonce et une courte analyse de tous les ouvrages pouvant offrir quelque intérêt. — Le 4e est consacré aux *Découvertes et Observations sur les Sciences et les Arts ;* — le 5e, aux *Beaux-Arts ;* — le 6e, aux *Evénements et Cérémonies publiques* dignes d'être conservés. — Le 7e offre un choix d'*Anecdotes, de bons mots et de traits intéressants.* — Le 8e, qui a pour titre *Administration*, renferme, en entier ou par extraits, les édits, arrêts, ordonnances, règlements, etc., relatifs au gouvernement, à l'administration, à la police, etc. — Le 9e, sous le titre de *Variétés,* contient un grand nombre de lettres et d'observations sur toutes sortes d'objets de littérature, de morale et de critique. « Plusieurs de ces morceaux, disent les éditeurs, offrent des plaisanteries ingénieuses et gaies, des censures piquantes, des vues originales ou

Digitized by Google

utiles sur nos mœurs, nos usages, nos établissements publics. Nous faisons sans scrupule, ajoutent-ils, l'éloge de cette partie de l'*Abrégé du Journal de Paris*, parce qu'elle est moins l'ouvrage des rédacteurs du journal que du public même. On sait que beaucoup de gens de lettres célèbres, et de gens du monde distingués par leur esprit et leur goût, ont concouru par ces fruits de leur loisir à répandre de la variété et de l'intérêt sur un ouvrage périodique qui comporte tous les tons et embrasse tous les objets. »

L'éloge historique des morts célèbres dans les différentes classes de la société forme le 10e chapitre, sous le titre de *Nécrologie*.

Le 11e chapitre, consacré aux *Spectacles*, contient le précis des pièces nouvelles données sur les trois grands théâtres de la capitale, des jugements impartiaux sur leur mérite et leur succès, ainsi que sur les débuts des différents sujets qui y ont été reçus, les anecdotes et les règlements relatifs à ces spectacles. — Enfin, le 12e et dernier chapitre, en donnant l'annonce du *Concert spirituel* (1), fait connaître les morceaux de musique les plus intéressants qui y ont été exécutés, les musiciens, les cantatrices et les virtuoses qui y ont fait connaître leurs talents.

(1) Concert établi en 1725 au château des Tuileries, par privilége accordé à François Philidor, à la condition qu'il dépendrait toujours de l'Opéra et lui paierait 6,000 livres par an.

Digitized by Google

Ajoutons que le *Journal de Paris* avait encore un article *Tribunaux*, un article *Modes*, des *Mercuriales*, qu'il enregistrait les appositions de scellés, qu'il donnait tous les jours le cours du change et des effets publics.

Il y avait là, assurément, à si petite dose que tout cela fût servi, de quoi « amuser le loisir ou satisfaire la curiosité d'un grand nombre de lecteurs. »

Pour ce qui est de l'Abrégé, nous n'avons pas besoin d'en faire ressortir l'importance; disons encore qu'il est terminé par une table générale qui en rend l'usage plus facile.

Ce programme du *Journal de Paris*, notamment l'article *des foins*, donna lieu à d'interminables plaisanteries. En voici une des meilleures; elle est de Clément :

Fournissez-vous à la boutique
Des journalistes de Paris :
Tout s'y trouve, vers et physique,
Calembours, morale, critique,
Et de l'encens à juste prix;
Monstres de la foire et musique,
Voltaire et l'Ambigu comique,
Course aux jockeis et les paris,
Danseurs de corde et politique,
Finances et vol domestique,
Liste des morts et des écrits,
Si la lune est pleine ou nouvelle,
S'il pleut, s'il vente, ou bien s'il gèle,

Digitized by Google

Et si les foins sont renchéris,
Il en rend un compte fidèle.
Les journalistes de Paris
Ont la science universelle.
Ce n'est pas tout, car leur pamphlet
Est d'un usage nécessaire
Pour compléter le ministère
De l'apothicaire Cadet.

Il aurait manqué quelque chose à la gloire des nouveaux journalistes s'ils n'eussent été chansonnés; aussi le furent-ils sur tous les tons. Les couplets suivants datent de 1782.

AIR des Triolets.

Cadet, d'Ussieux et Corancez
Sont trois lettrés de conséquence.
Par qui seront-ils effacés,
Cadet, d'Ussieux et Corancez ?
Prenez leur journal et lisez,
Vous direz en toute assurance :
Cadet, d'Ussieux et Corancez
Sont trois lettrés de conséquence.

Cadet, d'Ussieux et Corancez
Sont tout remplis d'intelligence.
Peuples savants, applaudissez
Cadet, d'Ussieux et Corancez.
Sont-ils par la crainte poussés,
Ils critiquent avec prudence :
Cadet, d'Ussieux et Corancez
Sont tout remplis d'intelligence.

Cadet, d'Ussieux et Corancez,
Montrent quelquefois du courage.

Digitized by Google

Voulez-vous les voir élancés,
Cadet, d'Ussieux et Corançez?
Contre les auteurs délaissés
Qui ne font ni bruit ni tapage,
Cadet, d'Ussieux et Corancez
Montrent quelquefois du courage.

Cadet, d'Ussieux et Corancez,
C'est un plaisir de vous connaître.
Dites-le, vous qui connaissez
Cadet, d'Ussieux et Corancez.
De l'esprit ils en ont assez
Pour ne pas le faire paraître.
Cadet, d'Ussieux et Corancez,
C'est un plaisir de vous connaître.

Cadet, d'Ussieux et Corancez!
Ah! les jolis noms pour l'histoire!
Un jour ils y seront placés,
Cadet, d'Ussieux et Corancez;
Par eux les Gacons, les Visés,
Verront s'éclipser leur mémoire.
Cadet, d'Ussieux et Corancez!
Ah! les jolis noms pour l'histoire!

Le *Journal de Paris* eut même l'honneur d'être traduit sur la scène de la Comédie-Française, dans une de ces pièces à tiroir comme on en faisait déjà, et qui ressemblaient assez pour le fond à ces Revues de l'année dans lesquelles nos petits théâtres font, chaque hiver, assaut d'esprit, — d'autres, moins polis, diraient assaut de bêtise. La pièce en question avait pour titre: *Molière à la nouvelle salle,*

Digitized by Google

ou les Audiences de Thalie. Thalie et Melpomène reçoivent Molière dans le nouveau temple qu'on vient de leur élever. Elles l'instruisent des révolutions que les lettres, le goût, l'art dramatique, ont éprouvées depuis qu'il a quitté la terre. De là une diatribe à laquelle Melpomène n'aurait pris aucune part si elle se fût un peu plus respectée, diatribe quelquefois gaie, mais plus souvent violente, contre les spectacles forains, les tragédies et les comédies modernes, les dictionnaires, les almanachs, les journaux, et nommément le *Journal de Paris*.

Les « très-circonspects et très-patients » rédacteurs dédaignèrent de répondre à une pareille attaque; cette prudence leur valut ce camouflet :

O d'Ussieux, Cadet, Corancez,
Comme on vous a bernés ! comme on vous a tancés !
Mais Corancez, d'Ussieux, Cadet,
Ont toutes les vertus, le sang-froid du baudet;
Et Cadet, Corancez, d'Ussieux,
N'en écrivent pas moins, n'en écrivent pas mieux.

Mais l'heureux triumvirat prenait très-bien son parti de plaisanteries qui étaient, en quelque sorte, la consécration de son succès; il avait, d'ailleurs, de bien autres soucis.

La lutte, en effet, se poursuivit longtemps entre le nouveau journal et les anciens, mais plus particulièrement avec la *Gazette de France*, et sur le ter-

Digitized by Google

rain des annonces. On sait quelle était l'étendue du privilége de Renaudot; la *Gazette* en inférait à son profit le monopole, ou, tout du moins, la priorité des annonces. Elle ne leur avait ouvert que bien tardivement ses colonnes, nous l'avons vu, et ne leur accordait qu'une place bien restreinte; mais elle en avait fait l'objet d'une publication spéciale, les *Petites Affiches*, qui jouèrent dans la littérature un rôle qu'on ne soupçonnerait pas généralement, et dont nous parlerons bientôt. L'abbé Aubert, qui en avait alors la direction, se montrait le défenseur ardent de ce qu'il regardait comme son droit, et il poursuivit le *Journal de Paris* avec un rare acharnement.

L'abbé Aubert, dit Manuel (*Police de Paris dévoilée*), a toujours nourri le désir et l'espoir de faire mourir la feuille de Paris : il l'avait toujours sous la dent. Tantôt il se plaignait au ministre de ce qu'elle annonçait, le 21 décembre 1784, la nomination de l'abbé Maury à une place de l'Académie dont il ne serait question que dans la *Gazette* du 22; tantôt, pour remuer les puissances, il faisait souffler à M. d'Angiviller que tous les articles sur le Salon devaient lui être soumis, et à M. de Crosne, qu'il avait le droit de connaître les juges anonymes des peintres. Il allait plus loin encore : il s'efforçait de convaincre le ministère que le *Journal de Paris* reproduisait sous une autre forme le scandale

Digitized by Google

et la licence des bulletins à la main. « C'est là, s'écriait-il dans un mémoire judiciaire où il revendiquait les droits de la *Gazette* contre son redoutable concurrent, c'est là qu'on a lu, entre une infinité d'autres faits hasardés, que Madame, belle-sœur du roi, était grosse, et qu'elle avait senti son enfant remuer; c'est là que toutes les extravagances du magnétisme ont été consignées et prônées; c'est là qu'on a ouvert une souscription pour un être imaginaire qui devait traverser à sec la rivière de Seine avec des sabots élastiques; c'est là que la loterie pour l'édition prohibée des œuvres de Voltaire a été imprimée à différentes reprises; c'est là qu'a été exaltée la prétendue découverte d'un charlatan qui promettait de neutraliser les fosses d'aisances avec une pinte de vinaigre, et qui s'est enfui après avoir été la cause de la mort de deux hommes. Ce journal, à qui l'administration est sans cesse obligée de faire faire des rétractations, des désaveux, est devenu le répertoire de toutes les nouvelles controuvées, de tous les faits apocryphes, de toutes les inventions ou imaginaires, ou nuisibles, de toutes les querelles entre les gens de lettres, les artistes et les particuliers. C'est par la facilité qu'on trouve à y faire insérer des écrits même satyriques qu'a été publiée cette lettre scandaleuse qui a porté le roi à un acte éclatant de sévérité envers un écrivain peu maître de son imagination

Digitized by Google

et de ses premiers mouvements, qui n'aurait peut-être pas essuyé cette disgrâce, s'il n'avait pas trouvé cette voie ouverte aux écarts de sa plume. » Puis, mêlant de la logique à l'éloquence : « Quoi ! mes *Affiches*, dont le privilége, qui fait partie de celui de la *Gazette*, remonte à 1612, seraient subordonnées à celui du *Journal des Savants*, qui, étant de 1665, leur est postérieur de 53 ans ; à celui du *Journal de Paris*, qui, n'étant que de 1776, leur est postérieur de 164 ans ! Et la faculté accordée à ces deux journaux par un simple privilége du sceau d'annoncer toutes les nouveautés avant la *Gazette* et le *Journal général de France* (*Petites Affiches*), anéantirait les dispositions des lettres-patentes d'octobre 1612, mars 1628, février 1630, octobre 1631, avril 1751, juillet 1756 et août 1761, toutes lettres enregistrées, soit aux requêtes de l'Hôtel, soit au Parlement ! »

Nous reviendrons tout à l'heure, en traitant des *Petites Affiches*, sur ces titres de la Gazette ; mais, pour l'intelligence du procès qui s'agitait, il est bon d'avoir sous les yeux le privilége dont arguait l'abbé Aubert ; le voici dans sa dernière teneur :

« Faisons défense à toutes personnes, de quelque qualité qu'elles soient, de s'immiscer dans la composition, vente et débit d'aucunes gazettes de France, ni d'aucuns imprimés de relations et de nouvelles,

Digitized by Google

tant ordinaires qu'extraordinaires, lettres, copies ou extraits d'icelles, et autres papiers généralement quelconques contenant la relation des choses qui se passeront tant en dedans qu'en dehors de notre royaume; ni de faire aucune des choses qui ont été ou dû être dépendantes du privilége de la *Gazette*, sans la permission expresse et par écrit du ministre et secrétaire d'Etat ayant le département des affaires étrangères; à peine contre les contrevenants de confiscation des imprimés et exemplaires, ainsi que des caractères et des presses, de six mille livres d'amende, et de tous dépens, dommages et intérêts, même de punition corporelle. »

Aubert demandait à grands cris qu'on appliquât cette loi à l'imprimeur du *Journal de Paris;* mais il eut beau s'agiter, un arrêt du conseil, pour assurer la fourniture des neuf exemplaires à la chambre syndicale, fit défenses à tous auteurs et éditeurs, directeurs et rédacteurs de gazettes, journaux, affiches, etc., tant à Paris que dans les provinces, même ceux étrangers dont la distribution est permise dans le royaume, d'annoncer aucun ouvrage imprimé ou gravé, national ou étranger, si ce n'est après qu'il aura été annoncé par le *Journal des Savants*, ou subsidiairement par celui de Paris, à peine d'être tenus, en leur propre et privé nom, d'acquitter ladite fourniture, et, en outre, de

Digitized by Google

cent livres d'amende pour la première contravention, de trois cents livres pour la seconde, et d'amende arbitraire, ainsi que de déchéance de leurs priviléges ou permissions pour la troisième, même de telle autre peine qu'il appartiendra s'il s'agissait d'ouvrages prohibés.

C'est là ce qui explique la philippique que nous venons de citer. Il était pourtant réservé à l'abbé Aubert une première consolation. Le baron de Breteuil donna dans ses bureaux des ordres très-sévères, — c'est là du moins ce qu'écrivait l'abbé à M. Durival, le 19 mai 1785, — pour qu'à l'avenir les objets qui intéressaient son département fussent annoncés par la *Gazette,* et non par le *Journal de Paris.*

Les directeurs de la *Gazette,* d'ailleurs, ne se tinrent pas pour battus; ils continuèrent à s'opposer de toutes leurs forces aux empiétements faits sur elle, et ils finirent par obtenir un arrêt du Conseil, en date du 23 décembre 1785, qui confirmait son privilége, et réglait, entre elle et les autres feuilles publiques, la police à observer pour l'annonce des livres nouveaux. Par cet arrêt, le roi substituait la *Gazette de France* et le *Journal de la Librairie* (1) au *Journal des Savants* et au *Journal de Paris* pour l'annonce des ouvrages, imprimés ou gravés, re-

(1) Voir pour ce dernier journal notre chapitre des journaux littéraires.

Digitized by Google

mis à la Chambre syndicale de Paris (1). Ce changement était motivé sur ce que, le premier étant destiné plus spécialement à l'analyse des ouvrages scientifiques, et l'autre à faire connaître ceux d'agrément, ils n'avaient qu'imparfaitement rempli jusqu'à ce jour le but que Sa Majesté s'était proposé. La *Gazette de France*, étant la plus répandue, se trouvait, par cette raison, plus propre à remplir cet objet, son débit s'étendant dans toutes les provinces du royaume, et même chez l'étranger. Quant au *Journal de la Librairie*, il réunissait à la modicité de l'abonnement des indications claires, précises et telles qu'il convenait. Ainsi l'avantage du commerce des nouveautés en tout genre devait résulter infailliblement de cette destination plus réfléchie. — Du reste, Sa Majesté couvrait de sa protection la *Gazette de France*, dont le privilége méritait, par son ancienneté, des considérations : il ne serait point limité à dix ans, comme celui des almanachs, journaux, gazettes et autres feuilles périodiques;

(1) Il semble résulter de là qu'aucun livre ne pouvait être annoncé qu'il n'eût été préalablement déposé. L'obligation du dépôt remonte au commencement du XVIIe siècle. Un édit de Louis XIII, du mois d'août 1617, avait prescrit de déposer gratuitement à la Bibliothèque royale deux exemplaires de tout ouvrage imprimé; un arrêt du conseil, du 21 octobre 1638, enjoignit d'en mettre aussi deux exemplaires dans la bibliothèque du chancelier. En 1704, un nouvel arrêt du conseil, du 15 octobre, porta à neuf le nombre d'exemplaires à déposer de chacun des livres, feuilles et estampes que l'on imprimait ou réimprimait; ils devaient être remis gratuitement et sans frais aux syndic et adjoints, chargés de les distribuer dans l'ordre suivant : deux au garde de la bibliothèque du roi, deux au garde du cabinet du château du Louvre, un à la bibliothèque du chancelier, un pour l'examinateur de l'ouvrage, et trois pour la communauté des libraires et imprimeurs. Maintenant le dépôt est fixé à deux exemplaires; il était de cinq sous l'Empire et quelques années après.

Digitized by Google

elle continuerait à être régie conformément aux lettres-patentes du mois d'août 1761. — Les Petites Affiches ou Journal général de France, et les Affiches de province, étant des feuilles périodiques censées faire partie de la *Gazette de France*, devaient jouir des mêmes avantages, et ne seraient point sujettes plus qu'elle au renouvellement du privilége.

On voit par là à quelles restrictions la presse était encore assujettie quelques années avant la Révolution.

Panckoucke, qui avait alors le privilége du *Mercure*, intervint dans la querelle ; mais il y apporta beaucoup plus de modération, soit tempérament, soit confiance dans la force de son journal, « le premier de tous les journaux, le plus utile de tous aux gens de lettres, au gouvernement, et qui rendait annuellement aux différents départements, à la grande et à la petite poste, dix fois plus que tous les autres papiers de France et étrangers réunis. » Il conseillait tout simplement au gouvernement d'ordonner à la Chambre syndicale de remettre à chaque propriétaire des journaux une copie de tous les livres, estampes et musique qu'on pouvait annoncer, en payant les frais de cette copie ; et quant aux neuf exemplaires qui devaient être remis à la Chambre syndicale, il fallait en rendre les im-

Digitized by Google

primeurs responsables, en les autorisant à les retenir.

C'est sur un autre terrain que l'éditeur du *Mercure* avait engagé la lutte, et il la voulait soutenir par d'autres moyens, que les *Petites Affiches*, du reste, comme nous le verrons tout à l'heure, n'avaient pas non plus négligés. Il annonçait, l'année suivante, que le *Mercure* publierait sans augmentation de prix un supplément contenant les prospectus et avis particuliers de la librairie. Les propriétaires du *Journal de Paris*, non moins désireux d'accroître leurs bénéfices, réclamèrent cette insertion comme l'apanage naturel de leur feuille, qui, se publiant tous les jours, pouvait remplir plus promptement et plus utilement pour les auteurs l'objet de leurs annonces. L'affaire fut portée devant le garde des sceaux. Panckoucke avait pour lui l'antériorité; mais, en homme qui connaît son monde, il crut devoir, par surérogation, appuyer son bon droit de la distribution d'un millier de louis, qu'il répandit dans les bureaux des affaires étrangères, du ministre de Paris et de la police. Une lettre officieuse lui permit d'aller en avant, avec promesse de l'indemniser, si plus tard on se prononçait pour le *Journal de Paris*. Nouveau prospectus, par lequel il fait ressortir les avantages de sa proposition : un prospectus de deux pages ne coûtera ainsi que 42 livres, etc. Riposte du *Journal*

Digitized by Google

de Paris, qui offre pour 21 livres une feuille de supplément composée de huit colonnes ou quatre pages. Nous ne savons comment se termina cette lutte; mais dans tous les cas, et c'est l'important, le public y dut trouver son avantage.

La même année où le *Journal de Paris* eut à soutenir contre la *Gazette* le procès dont nous venons de parler, il s'attira, par une indiscrétion au fond bien innocente, une affaire beaucoup plus désagréable, qui lui coûta plus cher, et qui, même, faillit le faire supprimer. Voici comment Garat (1) raconte cette mésaventure :

Il n'y avait, en 1777, de querelles que dans la littérature et dans les sciences, et de révolutions que dans les faveurs de la cour, dans les engouements et dans les modes de la ville. Mais un journal de tous les matins était tellement approprié au goût des Français et à la vie de Paris, qu'on ne faisait plus de déjeuner où celui-là ne fût à côté du chocolat ou du café à la crème. On s'étonnait qu'on eût pu vivre si longtemps sans journal, et les auteurs du *Journal de Paris*, pénétrés de la nécessité et de la difficulté de soutenir et d'étendre un succès si brillant dès les premiers jours, cherchaient toutes les nouvelles et toutes les nouveautés, et préféraient quelquefois celles qui pouvaient être dangereuses à recueillir.

Un envoyé de la Cour de France (2) à une petite cour d'Allemagne, plus décoré par son nom et par son esprit que par le

(1) *Mémoires sur M. Suard et sur le* XVIII*e siècle*, t. II, p. 298.

(2) Ce n'était pas la cour de France, mais celle de Lunéville, qui avait député Boufflers vers cette princesse allemande, qui se montra aussi ridiculement susceptible qu'elle était, à ce qu'il paraît, grosse et grasse. Il s'agissait d'une négociation de mariage pour le roi de Pologne.

Digitized by Google

titre et l'importance de sa mission, fut reçu de très-mauvaise grâce par la princesse auprès de laquelle il se rendit en grande hâte ; il se présentait, en effet, avec une joue enflée par une fluxion. Un diplomate vieilli dans le métier aurait pu prendre plus d'une vengeance sérieuse ; le chevalier de Boufflers, d'abord abbé et puis hussard, aima mieux tourner de jolis vers que de jouer de mauvais tours, et rima gaîment sa mésaventure.

J'avais une joue enflée.
La princesse boursouffflée,
Au lieu d'une en avait deux ;
Et Son Altesse sauvage
Parut trouver très-mauvais
Que j'eusse sur mon visage
La moitié de ses attraits.

On avait partout appris ces vers aussitôt qu'ils circulèrent en manuscrit ou en l'air ; et s'il n'était bon à rien qu'ils fussent insérés dans le *Journal de Paris,* cela était aussi au moins indifférent pour son altesse allemande.

Cependant sa colère fut grande, et il fallut bien que la cour de France la partageât. On ne dit rien au poète, qui ne pouvait pas être anonyme, quoiqu'il ne se nommât point, et on voulut punir les propriétaires et les éditeurs du *Journal de Paris.* On eut un instant l'idée de l'ôter à ses fondateurs et à ses propriétaires pour le donner à M. Suard, à qui il aurait valu vingt ou vingt-cinq mille francs. Le gouvernement ne respectait si peu ce genre de propriété que parce que tout le monde alors ignorait en France qu'un papier public, fondé sur un privilége du roi, pût être une propriété particulière. M. Suard apprit à tous qu'elle est la plus légitime, la plus sacrée de toutes, puisqu'elle est composée des facultés de l'esprit et de l'âme de ses auteurs. Il prit la défense de ceux dont on lui offrait la fortune ; il ne la leur conserva pas seulement, le premier de tous il la fit reconnaître pour une propriété aussi inviolable au moins que la propriété des terres. Il fit de ce principe, dont la lumière s'étend si loin, la règle d'un

Digitized by Google

gouvernement absolu, la loi d'une nation qui avait beaucoup de franchises et qui n'avait encore aucune liberté, la maxime anticipée et fondamentale de l'existence légale de tant de journaux que la liberté devait bientôt faire éclore.

Touchés d'un si noble procédé, les journalistes firent accepter, par reconnaissance, à M. Suard, une part dans ce journal qu'il venait de refuser entier. Il en devint à la fois le censeur, le copropriétaire, et l'un des rédacteurs dont les articles multipliaient le plus les abonnements.

Garat ne citant que quelques vers estropiés du charmant badinage qui donna lieu à cette grosse affaire, nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur mettant sous les yeux la pièce de conviction dans toute sa scélératesse.

AIR : *De la fanfare de Saint-Cloud.*

Enivré du brillant poste
Que j'occupe récemment,
Dans une chaise de poste
Je m'embarque fièrement,
Et je vais en ambassade,
Au nom de mon souverain,
Dire que je suis malade
Et que lui se porte bien.

Avec une joue enflée
Je débarque tout honteux.
La princesse boursoufflée
Au lieu d'une en avait deux;
Et Son Altesse sauvage
Sans doute a trouvé mauvais
Que j'eusse sur mon visage
La moitié de ses attraits.

Digitized by Google

« Princesse, le roi mon maître
Pour ambassadeur m'a pris.
Je viens vous faire connaître
L'amour dont il est épris.
Quand vous seriez sous le chaume,
Il troquerait, m'a-t-il dit,
La moitié de son royaume
Pour celle de votre lit.

Par l'union de vos personnes,
L'Europe avec plaisir verrait
Sur une tête deux couronnes,
Et deux têtes dans un bonnet. »

La princesse à son pupitre
Compose un remerciement,
Et me remet une épître
Que j'emporte lestement.
Et je descends dans la rue,
Fort satisfait d'ajouter
A l'honneur de l'avoir vue
Le plaisir de la quitter.

AIR : *Ne v'là-t-il pas que j'aime !*

Dans ces beaux lieux en revenant,
*Je quitte l'*Excellence,
Et reçois pour mon traitement
Cent vingt livres de France.

Le *Journal de Paris* avait eu cependant la circonspection de supprimer ce dernier couplet, qui se termine par un mauvais calembour dont l'explication ne sera peut-être pas inutile : Boufflers avait

Digitized by Google

reçu, à l'occasion de son ambassade, la croix de Saint-Louis (*cinq louis*, cent vingt livres).

Cette affaire occupa tout un mois Paris, la France et l'Europe. Grimm ne pouvait manquer d'en entretenir son illustre correspondant; mais on ne s'étonnera point qu'il n'ait pas vu précisément les choses du même œil que le complaisant biographe de Suard. Il rapporte une *complainte de Corancez*, qu'il fait précéder des réflexions suivantes :

Le *Journal de Paris* a été suspendu depuis trois semaines, à cause d'une vieille chanson du chevalier de Boufflers sur son ambassade auprès de la princesse Christine de Saxe, que le rédacteur s'était avisé d'y insérer en rendant compte d'un recueil de vers et de prose, intitulé *Les quatre Saisons littéraires*, où se trouve cette malheureuse chanson, faite il y a plus de vingt ans, et que tout le monde sait par cœur. On ne peut nier que ce ne soit une grande sottise d'imprimer dans une feuille qu'on envoie à toute la famille royale des vers où l'on s'est permis de tourner en ridicule la tante de Sa Majesté ; mais il n'est pas moins certain que ce n'est que par pure ignorance qu'on a commis une pareille faute, que la chanson est assez ancienne pour qu'on ait pu en oublier le véritable sujet, et qu'après tout le rédacteur de l'article n'a fait que citer des couplets qu'on avait imprimés impunément avant lui dans un livre publié et vendu depuis deux mois avec privilége et approbation. Quoi qu'il en soit, si messieurs les rédacteurs méritaient une petite leçon pour n'être pas mieux instruits de ce que dans la bonne compagnie personne n'ignore, il y a eu des gens d'esprit qui ont fort bien jugé que cette leçon pourrait avoir plus d'un côté utile; en conséquence, on a fort exagéré les torts de leur étourderie. Le privilége du journal leur a été retiré par ordre exprès du roi. On a répandu adroitement le bruit qu'il pourrait bien être supprimé tout à fait,

Digitized by Google

que Sa Majesté ne voulait plus en entendre parler, qu'elle avait décidé, du moins, que cette feuille ne serait plus rédigée par les mêmes personnes, et qu'il se présentait des compagnies qui en sollicitaient le privilége en offrant des sommes considérables, etc. Des avis si alarmants pour les propriétaires d'une entreprise qui rend aujourd'hui plus de cent mille francs de produit net les ont déterminés enfin à s'adresser à M. Suard, à le supplier très-humblement de vouloir bien sauver leur propriété en la mettant sous l'abri de son nom, et de recevoir pour prix de sa complaisance un quart ou du moins un cinquième des bénéfices. La délicatesse de notre académicien n'a pas cru devoir accepter une pareille proposition; mais après beaucoup d'instances, et de la part des malheureux propriétaires, et de la part de M. le garde des sceaux, qui les protége, il s'est enfin laissé persuader à recevoir, avec le titre de rédacteur du journal, un traitement fixé par le roi, avec un petit intérêt particulier dans l'affaire, qui puisse la lui rendre encore plus personnelle. On estime que les deux objets réunis ne passeront guère quinze à vingt mille francs; c'est ce que son désir d'obliger a pu obtenir de sa délicatesse. Grâce à cet arrangement et à quelques autres sacrifices moins connus, le privilége vient d'être rendu aux anciens propriétaires, MM. Corancez, Romilly, Cadet et d'Ussieux; mais M. Suard sera seul responsable de l'usage qu'ils en pourront faire à l'avenir. Ce risque là, sans doute, vaut bien la peine qu'on le paie généreusement.

Voici maintenant la complainte de l'infortuné Corancez :

Enivré du brillant poste
Qui me rendait important,
Je menais d'un train de poste
Le public et son argent.
Au fait de mon ambassade
Du reste n'entendant rien,
Je pouvais être malade
Quand Sautreau se portait bien.

Digitized by Google

L'œil rouge et la mine enflée,
Je promenais gravement
Ma vanité boursouflée
Et mon air de président,
Quand tout à coup un orage
Dérangea tout mon calcul,
Et sa bourrasque sauvage
Faillit à me rendre nul.

D'un membre d'Académie,
Fort avide du bonheur,
La finesse et le génie
Combinèrent mon malheur.
Ma Feuille était fort courue,
Mais il fallut ajouter
Au plaisir de l'avoir eue
Le chagrin de la quitter.

De huit mille écus de rente
Perdant jusqu'au dernier quart,
D'une plume pénitente
J'écris à Monsieur Suard :
« Je conviens que d'une tante
Le prix par moi méconnu
Méritait que de ma rente
On m'ôtât le revenu. »

Touché de ma repentance,
Epris d'argent et d'amour,
Mon patron rompt une lance
Dans le cercle de la cour :
On me rendit mon pupitre,
Et le bon Monsieur Suard
Chez moi ne voulut qu'un titre,
Avec sa prébende à part.

Digitized by Google

Nous citerons encore le récit de la *Correspondance secrète*, parce que ce rapprochement nous a semblé présenter quelque intérêt :

Depuis samedi dernier le *Journal de Paris* est supprimé, pour une cause si légère, et en même temps si extraordinaire, que le public en a cherché une autre, mais vainement. Une chanson du chevalier de Boufflers, faite il y a douze ou quinze ans, sur son ambassade auprès de la princesse Christine, abbesse de Remiremont, chanson imprimée dans vingt recueils avec approbation et privilége du roi, a été la véritable cause de cette suppression, parce que le *Journal de Paris* l'a citée d'après un ouvrage intitulé *Les Saisons littéraires*, imprimé au mois de mars dernier. On a représenté au roi que, la princesse Christine étant sa tante, cette chanson était licencieuse, quoique la princesse ne fût point nommée, et par ce tapage on a donné à la chanson une célébrité qu'elle n'avait point encore eue. Le public, privé du journal, a jeté les hauts cris. M. le garde des sceaux, en conséquence d'un ordre exprès du roi, avait révoqué le privilége ; mais ce magistrat a représenté ensuite à S. M. que ce qu'on lui avait montré comme un manque de respect punissable n'était qu'une inconsidération innocente, et le roi a reçu cette représentation avec bonté, de sorte qu'on espère que le journal reprendra son cours avant la fin de cette semaine.

Si c'étaient des courtisans gens de lettres, et trop instruits ou trop puissants pour n'être pas disposés à l'indulgence, qui eussent provoqué cette suppression, il serait à désirer que ces messieurs ne suivissent pas la carrière des lettres, où leurs jalousies sont si dangereuses. Dans le beau siècle de Louis XIV, les Montauzier, les La Rochefoucauld, cultivaient les lettres et protégeaient les lettrés, et c'est tout ce que les courtisans doivent se permettre : car, si une fois ils y introduisent leur esprit de rivalité, les écueils de la carrière deviendront assez terribles pour en écarter tous ceux qui pensent, et qui ont besoin de repos pour rendre leurs pensées utiles à leur siècle et à la postérité.

Digitized by Google

Le moyen d'arriver à cette crise déplorable, c'est, pour eux, d'épouser les haines des gens de lettres de profession, qui invoqueraient jusqu'au secours du tonnerre contre des rivaux qui n'ont pas pour eux la considération à laquelle ils prétendent. Boileau l'a dit,

Qui n'aime point Cotin n'estime point son roi,
Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.

Suspendu le 4 juin, à la demande du comte de Lusace, frère de la princesse Christine, le *Journal de Paris* reparut le 27, mais, disent de leur côté les *Mémoires secrets*, « grevé d'une forte pension en faveur de Suard, intrigant qui, sans rien faire, se fourre partout, et s'est fait donner le titre de réviseur général de cette feuille, pour prévenir le retour d'une indiscrétion pareille à celle qui a motivé la suspension. »

La *Correspondance secrète* mentionne à ce propos une particularité qui mérite que nous la rapportions. Elle confirme d'abord, à son point de vue, le récit des autres chroniqueurs : « On dit que le *Journal de Paris* est laissé aux mêmes entrepreneurs, auxquels on a imposé des lois sévères dont ils ne pourront point s'écarter, et, afin que le goût préside à leur rédaction, on leur a nommé un réviseur homme de lettres, M. Suard, de l'Académie française, qui sera juge compétent et impartial de tout ce que les circonstances permettront d'admettre ou ordonneront de rejeter. » Puis elle ajoute :

Digitized by Google

« On avait prétendu que, suivant le nouveau régime, le journal ne rapporterait que des lettres signées de leurs auteurs, et cette précaution, un peu tardive, aurait évité ci-devant quelques inconvénients, attendu que tel homme qui se croit gai sous le masque ne se hasarde pas avec tant de facilité à se montrer à visage découvert. Mais ce bruit est démenti par le fait, et les plaisants pourront continuer à jouir de l'incognito, sauf à se voir punis, s'ils blessent quelqu'un, puisque leurs noms seront toujours indispensablement exigés au bas de leurs manuscrits. »

Et de fait, le *Journal de Paris* continua d'être, comme on dirait aujourd'hui, une tribune accessible à tous, ouverte à toutes les plaintes, à toutes les réclamations, à tous les débats. C'est là surtout ce qui fait l'intérêt de cette feuille, où venaient se répercuter tous les jours le bruit et les préoccupations, et, en quelque sorte, la physionomie de la grande ville.

Dans l'intervalle de ces deux mésaventures qui faillirent lui être fatales, le *Journal de Paris* en avait éprouvé une autre, que nous devons rappeler, quoiqu'elle n'ait pas eu de suites sérieuses, parce qu'elle fournit une nouvelle preuve de la circonspection à laquelle étaient tenues les feuilles publiques. Le fait est ainsi raconté dans la *Correspondance se-*

Digitized by Google

crète : « Le *Journal de Paris* a été suspendu pour avoir un peu critiqué l'oraison funèbre de l'impératrice-reine prononcée à l'église Notre-Dame par l'évêque de Blois. Ce discours, qui est très-médiocre, y a cependant été traité avec beaucoup de ménagement. Il paraît que les évêques sont encore plus délicats que les poètes; le malheur, c'est qu'ils sont plus puissants.

Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots ! »

Métra reproduit ensuite et analyse l'article des « pauvres journalistes de tous les jours », et il en montre la parfaite innocuité. Les journalistes avaient omis à dessein des particularités qui auraient pu faire grand tort au susceptible orateur; mais il fallait encore louer M. l'évêque : c'est ce qu'ils n'avaient pu faire, et ils avaient été sur le point d'être victimes de leur véracité. « Ici le public est compté pour rien. Les auteurs des papiers publics sont souvent contraints de lui mentir impudemment, dès qu'il s'agit de l'intérêt du moindre petit seigneur. L'affaire devient bien plus grave encore quand il est question d'un comédien qui croit qu'on a voulu offenser sa personne sacrée. » On donne pour exemple la querelle de Fréron le fils avec Desessarts, dont nous parlerons en son lieu.

Tout le monde, dans cette circonstance, prit

Digitized by Google

parti pour le journal, et la suspension fut immédiatement levée. « Les entrepreneurs du *Journal de Paris*, ayant été se jeter aux pieds de M. le comte de Maurepas, ont obtenu grâce, et leur feuille a repris son cours. Ils se sont bien promis, sans doute, de ne plus s'égayer aux dépens des évêques; mais on n'a point apparemment exigé d'eux une semblable réserve à l'égard des simples abbés. Ils ont épluché avec une rigueur extrême l'oraison funèbre que l'abbé de Boismont a prononcée dans la chapelle du Louvre, en présence de l'Académie française. »

Suivant les *Mémoires secrets*, ce serait cette dernière critique qui aurait motivé la suspension du journal, et cette rigueur aurait été provoquée par l'Académie, qui, nous le savons déjà, ne souffrait pas volontiers qu'on touchât à l'un de ses membres. Quoi qu'il en soit, le fait n'en subsiste pas moins, avec son enseignement.

Une autre fois, et c'était quelques mois après qu'il avait été placé sous la férule de Suard, le *Journal de Paris* ayant rendu un compte un peu léger de la mort philosophique du poète Barthe, l'auteur des *Fausses infidélités*, les rédacteurs furent vertement tancés, et contraints à expier cette imprudence par une aumône de 600 livres, au profit des pauvres de la paroisse de Saint-Roch; et ce fut, dit-on, le réviseur de la feuille qui dut payer cette

Digitized by Google

amende de ses deniers, ce qui prouverait que sa position n'était pas tout-à-fait une sinécure.

Le *Journal de Paris* alla sans autre encombre jusqu'au début de la Révolution, où il se métamorphosa, comme toutes les feuilles qui existaient alors, et nous le retrouverons au nombre des journaux politiques les plus importants de cette époque.

—

Digitized by Google

LES PETITES AFFICHES

—

Recherches sur les origines de la publicité commerciale. — Nouveaux détails sur les commencements de Renaudot et de son Bureau d'adresse. — Histoire des Petites Affiches. *— Alliance de la littérature et de l'industrie.*

Voilà un sujet qui pourra paraître, au premier aspect, quelque peu étranger à notre cadre ; cependant il touche par plus d'un point, comme on va le voir, à la littérature, et même à la politique. Il entre d'ailleurs dans notre plan de faire connaître le journal sous toutes les formes qu'il a revêtues, et l'application de ce puissant véhicule aux besoins du commerce et de l'industrie mérite bien que nous y prêtions quelque attention ; nous sommes d'autant plus porté à nous y arrêter que le peu de données qui ont cours sur cette matière, et qui vont se répétant de livre en livre, sont loin d'être exactes. Il faut dire qu'elle est environnée d'une telle obscurité dans ses commencements, et qu'il y règne ensuite une telle confusion, que l'on ne

Digitized by Google

peut s'y reconnaître qu'à force de patience et de recherches.

On attribua longtemps l'invention des *Petites Affiches* à un imprimeur du nom de Boudet, qui, en effet, obtint en 1746 un privilége pour la publication d'une feuille de cette nature. Barbier releva, soi-disant le premier, la fausseté de cette attribution, dans son *Dictionnaire des anonymes* (v° *Affiches*) et dans son *Examen critique des dictionnaires historiques* (v° *Boudet*), en s'appuyant sur un passage du *Journal des Savants,* où il est dit, à la date du mois d'août 1716, que « le sieur Thiboust, libraire-imprimeur, vend chaque semaine une brochure in-12 qui contient les affiches de Paris, des provinces et des pays étrangers », lequel recueil avait pour auteur, d'après le P. Baizé (Catal. manuscr. de la doct. chrét., t. XIX, fol. 211) Jean Du Gone ou Du Gono, de Gannat en Auvergne, « homme de mérite, mais abondant en desseins singuliers. » Il y avait plus de cinquante ans que l'abbé Claustre, en mentionnant l'essai de Du Gone dans la table du *Journal des Savants,* avait protesté contre les prétentions de Boudet et de ceux qui lui succédèrent.

Ce n'est, d'ailleurs, pas plus à Du Gone qu'à Boudet qu'est due l'invention des feuilles d'avis qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de *Petites Affiches,* et, pour être dans le vrai et en trouver

Digitized by Google

l'origine, c'est encore près de cent ans plus haut qu'aurait dû remonter le savant bibliographe.

La publicité commerciale date, en effet, comme la publicité politique, du commencement du XVIIe siècle; elles sont toutes les deux sorties du même berceau, elles ont toutes les deux le même père : Théophraste Renaudot.

Nous avons déjà parlé des premiers essais de publicité de cet esprit inventif, notamment de son *Bureau d'adresse;* quelques détails sur ce curieux établissement ne seront ni hors de propos ni sans intérêt.

Il commença à fonctionner une année avant la naissance de la Gazette; son fondateur nous l'a déjà appris : « Il avint l'an 1630, fondé sur l'autorité d'Aristote et du sieur de Montagne. » Mais Renaudot en avait conçu et présenté le plan dès son arrivée à Paris, en 1612; il n'avait pas fallu moins de dix-huit ans pour le mettre sur pied.

Une chose digne de remarque, c'est le soin qu'eut Renaudot, dès l'origine, d'abriter ses inventions sous le couvert de la charité. Il va, du reste, nous donner lui-même, sur ses premiers projets, des détails très-circonstanciés et très-curieux; ils ont été consignés par lui dans une brochure aujourd'hui rarissime, dont l'existence m'avait été révélée par le catalogue Leber, et que M. A. Pottier, le savant conservateur de la bibliothèque de Rouen, a mise

Digitized by Google

à ma disposition avec une bienveillance dont je ne saurais trop le remercier, car elle est venue éclairer des incertitudes dont je cherchais en vain depuis longtemps la solution. Elle est intitulée : *Inventaire des addresses du Bureau de rencontre, où chacun peut donner et recevoir avis de toutes les nécessitez et comoditez de la vie et société humaine. — Par permission du Roy, contenue en ses Brevet, Arrests de son Conseil d'Estat, Déclaration, Privilége, Confirmation, Arrest de sa Cour de Parlement, Sentences et Jugement donnez en conséquence. — Dédié à Monseigneur le Commandeur* DE LA PORTE, *par T. Renaudot, médecin du Roy. — A Paris, à l'enseigne du Coq, rue de la Calandre, sortant au Marché-Neuf, où l'un desdits Bureaux d'adresse est estably.* 1630. (Gr. in-4° de 34 pages, orné de vignettes et fleurons.)

C'est, à n'en pas douter, la première pièce émanée de cette officine, d'où devaient sortir la *Gazette,* les *Petites Affiches,* et tant d'autres écrits politiques ou relatifs au commerce.

Elle est dédiée à « Haut et puissant seigneur Monseigneur Amador de La Porte, chevallier de l'ordre de S. Jean de Hierusalem, conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat et privé, bailly de la Morée, commandeur de la Bracque, ambassadeur ordinaire dudit ordre près Sa Majesté, gouverneur de la ville et chasteau d'Angers, etc. »

Elle débute par un quatrain à ce même Amador de La Porte :

Digitized by Google

Cette entrée, AME D'OR, DE LA PORTE *d'honneur*
Que la naissance, l'heur et la valeur vous donne,
Fait voir que la vertu soy-mesme se guerdonne,
Et ne tient que du ciel sa naissance et son heur.

ISAAC RENAUDOT,
Etudiant en droit (1).

Vient ensuite la dédicace. Renaudot commence, comme de raison, par faire un pompeux éloge du Commandeur, puis il continue ainsi :

De sorte, Monseigneur, que, mon inclination mesme cessant, qui est en possession de rapporter toute son estude à l'honneur de vostre maison, je n'eusse peu choisir une protection plus favorable que la vostre à l'établissement d'un dessein qui regarde si notoirement l'utilité publique. Tel est le règlement des pauvres,

(1) Il paraît que les prétentions à la poésie étaient héréditaires dans la famille. La première production imprimée de Renaudot que j'aie rencontrée est une pièce de vers, de 1627, conservée à la Bibliothèque impériale. Ce sont des *Stances pour la santé du Roy ;* en voici la première, une des moins mauvaises :

Il est vray que ce siècle pervers
N'a rien qui ne soit à l'envers :
Un roy miracle de notre âge
Pour les maux qu'il n'a pas commis
Ha la fièvre que son courage
Donnait à tous ses ennemis.

La pièce est dédiée à *Monseigneur le Cardinal de Richelieu*, et très-probablement en l'écrivant Renaudot pensait plus au puissant ministre qu'au monarque malade :

Digne prélat qui sais calmer
Les orages de notre mer,
Tire-nous des maux où nous sommes,
Impètre du ciel notre bien :
Il t'aime encor plus que les hommes ,
Et ne te refuse de rien.

Par tes prières sa bonté
Au Roy donnera la santé,
Et cette fièvre, pour bon signe,
Poussera dehors son venin :
Comment serait-elle maligne,
En un naturel si benin?

Digitized by Google

tant désiré de vous et de tous les gens de bien, pour lequel ayant eu l'honneur d'estre mandé et employé par Sa Majesté, et luy ayant fait voir que l'une des plus grandes incommoditez de ses sujets et qui en réduisoit mesme plusieurs à mendicité, estoit la faute d'adresse des lieux et choses nécessaires à l'entretien de leur vie, lesquelles, au contraire, enseignées, accomoderont toute sorte de personnes, cette proposition a esté tellement approuvée de ceux ausquels il luy a pleu d'en commettre l'examen, qu'en suitte de son brevet du 14e jour d'octobre 1612, qui me donne pouvoir, exclusivement à tous autres, d'establir les Bureaux de ces addresses en tous les lieux de son obéissance, durant cette longue suitte d'années requise à la solide perfection d'un ouvrage de durée, j'ai obtenu plusieurs arrests de son Conseil d'Estat, ses lettres patentes de déclaration, privilége et confirmation du don d'iceux, autre arrest de sa cour de Parlement, sentences et jugements de Messieurs le Lieutenant civil, Bailly du Palais et autres juges des lieux où mes Bureaux sont establis; si bien qu'il ne reste aujourd'huy qu'à informer le public de la commodité qu'il recevra de cet establissement, nostre désir ne se portant jamais aux choses incognües.

Je sçay bien que cette introduction ne sera pas, seule entre toutes les autres, exempte de difficulté. Il s'en trouvera qui blasmeront mon courage de s'estre porté à une si haute entreprise, sans que la despense qu'il me faut continuer pour la perfection de cet œuvre m'en ayt destourné. A ceux-là je respon que, me recognoissant né au bien public, auquel j'ay sacrifié le plus beau de mon aage, sans autre recompense que celle dont la vertu se paye par ses mains, il seroit desormais trop tard d'espargner, comme on dit, le fond du tonneau, après avoir esté prodigue du reste. Et qui sçayt si, dans toute l'estenduë de ce grand Estat (que la valeur de nostre invincible Monarque va faire encore plus grand et l'accroistre jusques où sa justice le voudra permettre), voire qui sçayt si dans le seul enclos de cette populeuse ville de Paris, où la devotion est ingenieuse à produire toute sorte de bonnes œuvres, il ne se trouvera point, sinon autant que Dieu,

Digitized by Google

appaisant son juste courroux, en demandoit au Père des croyants pour sauver une ville, au moins une seule personne qui, goustant les utilitez qui naistront à milliers de l'establissement de ces Bureaux, inventez au bien et soulagement du peuple, vueille éterniser sa mémoire en les dotant de quelque revenu suffisant pour luy faire continuer, avec plus d'ornement et de splendeur, le soustien de ses grandes charges ? Dont ceste-ci ne sera pas la moindre, qu'à toute heure les pauvres y trouveront gratuitement avis des commoditez et occasions qu'il y aura de gagner leur vie, la plus charitable aumosne qu'on leur puisse départir.

Et comme les jugements sont divers, d'autres abbaisseront si fort cet employ au-dessous de ma charge, qu'ils tascheront à me rendre par là méprisable. Pauvres gents qui ne considèrent pas que ce n'est point tant le sujet comme la façon de le traitter et les personnes qui s'en meslent d'où les occupations s'appellent basses et relevées. Agis estoit toujours Agis, mesme au bas bout ; Caton toujours luy dans sa charge de nettoyer les ruës ; et le miracle de nos jours, ce Grand Cardinal, dont les sublimes actions rendent tous vos tiltres inférieurs à celuy que vous portez si dignement d'estre son oncle, le justifie, meslant comme il fait dans ses plus haults desseins, le soin des pauvres, qui l'appelloyent leur père, avant que ce beau nom eust fait place à celuy de Restaurateur de la France, sous les heureux auspices du plus grand Roy du monde. Ouy, le Grand Cardinal ayant donné souvent ses suffrages à ce mien projet, il n'a rien désormais en soy que de grand et de magnifique.

Je me persuade aussi qu'un nombre de petits avortons d'esprits, à peine capables d'une seule chose, jugeant des autres par eux-mêmes, blasmeront la diversité de mes emplois, voyant que mes veilles et l'habitude que j'ay prise dès mon enfance à l'assiduité du travail me donnent assez de temps pour exercer ma profession de la médecine avec honneur, et au contentement, comme je croy, de ceux qui m'employent ; assez pour servir de Paranymphe aux héroïques actions que toute la France admire dans mes Eloges, moins riches, à la vérité, de mon ouvrage que

Digitized by Google

de leur matière, mais tels qu'ils se font lire et taire la colomnie ; assez pour m'égayer et ne m'estranger point les plus délicattes oreilles par mes poëmes ; assez pour n'abandonner pas le soin qu'il a pleu au Roi me commettre du reiglement des pauvres, quelque difficulté qui s'y trouve, dont j'appelle à tesmoing tous les Ministres de l'Estat et les principaux Officiers des cours souveraines, et assez encor pour obliger le public, en cet establissement de mes Bureaux de rencontre, de toutes ses nécessitez. Ils diront sans doute bien plus hardiment qu'ils le faisoyent, que je devroye employer cette vigueur toute entière à l'exercice de ma profession. C'est aussi ce que je fay : je ne partage point mon esprit en mesme temps à deux diverses choses. Ceux qui ont quelque nom en la médecine, avec lesquels j'ay souvent l'honneur d'en conférer, doivent ce tesmoignage à la vérité.

Mais suis-je à blasmer si j'imite quelquefois le compas, dont l'autre pied descrivant une figure, n'empesche pas la maistresse branche de se tenir à son point. Non, ces petits Aristarques me permettront de leur dire qu'ils ne sçavent pas la longueur d'un jour naturel, ménagé d'un bon ordre, dont les jeux et les divertissements sont les choses qu'ils censurent. Comme s'ils blasmoyent un architecte de ce qu'il n'a pas toujours l'esprit bandé à la proportion de ses voûtes et de ses colomnes, mais de ce qu'il égaye quelquefois sa main à desseigner la posture d'un marmot, ou la grimace d'une teste de satyre. La médecine est le centre de mon repos, c'est la masse de mon édifice ; sont-ils fachez si mes passe-temps ont quelque chose de plus que des figures ? L'Hypocrate et le Galien n'estoyent pas de cet avis, quand ils nous désiroyent la cognoissance de toutes les disciplines ; et jusques aux pauvres malades reconnoissent la différence qu'il y a entre l'ennuieuse pesanteur de celuy qui ne les tire jamais du triste penser de leur maladie, et la gayeté d'un esprit universel qui sçayt divertir le leur, quand il en est temps, par la plaisante variété de son discours, lequel, bien souvent, ne sert pas moins de médecine à l'âme que les remèdes matériels au corps, et qui, pour leur grande connexité, n'est guères moins

Digitized by Google

nécessaire. Mais c'est ainsi que jadis, pour la même variété d'estude, Celse, Fracastor, Cardan, Scaliger, et tant d'autres grands médecins, ont receu mesme blasme : qu'ainsi je puisse leur ressembler en la louange qu'ils ont finalement remportée! Joygnez à cela que ce mien dessein, une fois estably comme il est, n'a plus que faire de mon industrie, et me laisse assez content d'en avoir esté le premier mobile : car de trouver mauvais en moy seul ce que l'usage approuve en tant d'autres, qui font exercer leurs greffes et offices par des commis, ce serait le fait d'une injustice trop ouvertement passionnée.

Or, comme il sembloit nécessaire de respondre à ces objections pour me garantir de blasme, ainsi, Monseigneur, je n'en serois pas désormais exempt si j'estendoye plus avant les bornes d'une lettre desjà trop longue, veu que c'est assez de précaution contre la médisance de tous mes censeurs, qu'un Commandeur de La Porte prenne, comme il fait, en sa protection ceste belle entreprise, qui fera redoubler les vœux du public pour sa prospérité, et renouveller tous les jours ceux que fait à ceste mesme fin, Monseigneur, votre très-humble et très-obeissant serviteur.

Suit une longue préface, que Renaudot a reproduite dans le tome XXII du *Mercure françois,* sous le titre de *Discours sur l'utilité des Bureaux d'adresse,* où nous lui avons déjà fait quelques emprunts.

Chacun sent, y dit-il, la peine qu'il y a de rencontrer à point nommé ses nécessités, qui plus, qui moins, selon ses facultés et connaissances, petites ou grandes. Il semble manquer à la perfection de notre société quelque lieu public qui soit comme la lunette d'approche, l'abrégé et le ralliement de tant de pièces détachées. C'est à quoi il prétend remédier par l'établissement d'un Bureau d'addresse et de rencontre de toutes les commodités de la vie ; lequel encore que plusieurs grands politiques des siècles passés aient touché comme nécessaire au bâtiment de leurs républiques, si est-ce qu'il n'y a point d'Etat où il soit plus

Digitized by Google

requis qu'en France, puisqu'il n'y en a point de plus affluent en peuple. De l'absence d'un pareil établissement, du désordre qui en résulte, se sentent presque toutes les sortes de conditions, même les gens de lettres, comme il le prouve par l'autorité de Montaigne.

Pour autre exemple, un apothicaire, curieux de l'honneur de sa profession, a dispensé fidèlement quelque remède rare, mais excellent, et recommandé par les meilleurs autheurs de la médecine. Il se présente une maladie fascheuse, où, après avoir inutilement employé les remèdes vulgaires, l'advis des médecins fameux se porte à l'usage de cettuy-cy; mais, pour ce qu'on ne le tient pas d'ordinaire dans les boutiques, et qu'on n'est point adverti du lieu où il se trouve, on est contraint de s'en passer, avec l'incommodité du malade, et le desplaisir de ceux qui le traittent; tandis que la composition se gaste, et paye d'une perte ingrate le soing, la despense et la fidélité de son maistre. Aussi, messieurs les gouverneurs de l'Hostel-Dieu, ayant entendu cette ouverture, et, selon leur grande charité et expérience en telles affaires, considéré le bien qui en revient au public, l'approuvèrent unanimement par résultat de leur Bureau du 28 janvier 1628, comme elle l'avoit esté auparavant pour messieurs de l'Hostel-de-Ville. Et, à la vérité, ce n'est pas moins le devoir du bon magistrat d'ouvrir la porte au bien que de la fermer au mal, ce qui ne se peut mieux faire qu'en facilitant les choses licites, dont le défaut et les obstacles qui s'y rencontrent portent ordinairement et presque nécessairement aux illicites les hommes qui ne peuvent demeurer sans rien faire. De sorte qu'il n'y aura d'ores en avant que les plus signalez en meschanceté, qui venants en ce lieu, ne se dégoustent du vice, y voyants d'un costé mille belles ouvertures pour s'employer en choses permises, et d'ailleurs ne s'y présentant aucune occasion de faire mal, auquel un Bureau public, éclairé de tout le monde, ne sçauroit laisser le moindre soupçon, et, s'il y venoit, seroit estouffé dès sa naissance...

Je viens au trafic, qui en sera notoirement facilité : car, tout

Digitized by Google

ainsi que l'ignorance oste le désir, estant impossible de souhaitter ce qu'on ne cognoist pas, de mesme la cognoissance des choses nous en amène l'envie ; de sorte que, tout estant, par manière de dire, exposé aux yeux de ceux qui le voudront voir, il ne faut point douter que pour un marché il ne s'en passe trois : ce qui augmentera visiblement le commerce, et aura encore plus d'effet en cette populeuse ville de Paris qu'en autre lieu de ce royaume, en laquelle souvent on cherche au loing ce qui est près de soy, dont néantmoins on est contraint de se passer, avec incommodité.

Je finis par les pauvres, l'objet de mes labeurs, et la plus agréable fin que je me sois jamais proposée. Entre toutes les causes de la pauvreté, dont la déduction seroit ennuyeuse, nous pouvons dire asseurément que l'une des plus manifestes, et qui réduit les personnes de moindre condition au misérable estat de mendicité, ou à soutenir leur vie par moyens illicites, et finalement à l'Hostel-Dieu, si pis ne leur arrive, c'est qu'ils accourent à trouppes en cette ville, qui semble estre le centre et le païs commun de tout le monde, sous l'espérance de quelque avancement, qui se trouve ordinairement vaine et trompeuse : car, ayants despencé ce peu qu'ils avoient au payement des bienvenuës et autres frais inutiles ausquels les induisent ceux qui promettent de leur faire trouver employ, et aux desbauches qui s'y présentent d'elles mesmes auxquelles leur oysiveté donne un facile accez, ils se trouvent accueillis de la nécessité avant qu'avoir trouvé maistre : d'où ils sont portés à la mendicité, aux vols, meurtres, et autres crimes énormes, et par les maladies que leur apporte en bref la disette infectent la pureté de notre air, et surchargent tellement, par leur multitude, l'Hostel-Dieu et les autres hospitaux, que, nonobstant tout le soing qu'on y apporte, ils peuvent véritablement dire que le nombre les rend misérables. Au lieu qu'ils pourront désormais, une heure après leur arrivée en cette ville, venir apprendre au Bureau s'il y a quelque employ ou condition présents, et y entrer beaucoup plus aisément qu'ils ne feroient après avoir vendu leurs hardes ; ou,

Digitized by Google

n'y en ayant point, se pourvoir ailleurs. Ce qui fera discerner plus facilement les fainéants et gens sans adveu, pour en faire la punition qu'il appartiendra.

Renaudot va ensuite au devant des objections que son projet ne saurait manquer de rencontrer, quelque évidente qu'en soit l'utilité, et les réfute péremptoirement. Après tout, continue-t-il,

Ce qui doit fermer la bouche à cette opposition et à toutes les autres, c'est qu'estant permis à un chacun de s'en servir si bon luy semble, ou ne s'en servir point, on n'y sauroit trouver de grief ou sujet de plainte, autrement il faudroit démentir la maxime *Qu'à celui qui le veut, on ne fait point de tort.*

Mais pour ce que ce n'est pas assez de faire le bien, il le faut faire dans l'ordre, j'ay creu (mon lecteur) vous devoir la déduction des moyens desquels Dieu s'est servi pour cet establissement, d'autant plus innocents qu'au lieu de m'estre ingéré, j'ay receu l'honneur d'estre mandé exprès par Sa Majesté du lieu de ma demeure, éloigné de cent lieuës, dès son heureux advènement à la couronne, pour contribuer ce peu que j'avoye d'industrie au règlement des pauvres de son royaume (1). Se faut-il esbahir si le succez respond tellement aux desseins de nostre invincible

(1) C'est en 1612 que Renaudot fut mandé à Paris par le Roi, ou mieux, par Richelieu; il y avait six ans, à cette époque, qu'il avait « reçu le bonnet à la fameuse Université de Montpellier. » A Guy Patin, « ce faquin venu d'un misérable paysan du village de Hodan, près de Beauvais », qui lui reprochait d'avoir été « élevé de la fange et de la poussière » par le Cardinal, il répondait, dans un factum que nous avons déjà cité (*Response à l'Examen*, etc. V. tome I, page 468), que ses ennemis, en le tirant si souvent de la fange, lui faisaient plus d'honneur qu'à un Patin, qui y était toujours. « Mais leur ignorance, ajoute-t-il, m'oblige à leur repartir qu'ils sont aussi mal informés des commodités dudit sieur Renaudot comme de tout le reste. De quoi le greffe de la Cour peut faire foi, par l'arrêt qu'il obtint l'an 1618 contre ses curateurs, qui portait condamnation contre eux de plus de vingt mille livres pour ses meubles paternels et maternels, sans y comprendre ses héritages, qui ne se montaient à guères moins. Voilà cette fange et cette poussière qu'il laissa dans Loudun, sa ville natale, lorsqu'il fut appelé en celle-ci, où il en est venu plusieurs, à présent beaucoup mieux accommodés que lui, qui n'avaient pas, en y arrivant, tant de biens de leur patrimoine. »

Digitized by Google

prince, que mainte fois avant que venir et voir l'ennemy sa réputation le fait vaincre ? Qui est-ce qui peut résister en terre à la puissance d'un règne dont le premier exploit fut la conqueste du Ciel, par ce moyen devenu partisan de ses armes ? Arrivé que je fus dans cette ville, suivant l'advis de Messieurs les commissaires establis sur le fait des pauvres, je communiquay mes moyens de les secourir à Monseigneur le Président Le Jay, qui n'y exerçoit pas lors moins dignement la charge de lieutenant civil qu'il fait à présent la sienne. L'un de mes principaux articles estoyent les offres que je faisoye d'establir ces Bureaux d'addresse de toutes les commodités. Ils furent *leus en la chambre du Conseil et trouvez raisonnables pour le soulagement de la chose publique, ouy sur ce le Procureur du Roy, et de son consentement*, par sentence renduë au Chastelet le 28 d'aoust 1612. Mais comme telle rivière est navigable tandis qu'elle demeure dans les bornes de son lit, et tel ruisseau capable de faire tourner une rouë cependant qu'il est contraint dans sa chaussée, qui venants à rompre leurs digues et s'espandre par plusieurs endroits ne le sçauroyent plus faire, ainsi Sa Majesté, voyant que cette invention peut aucunement supporter les frais de son entretien tandis qu'un seul en recueillera la commodité, comme seul il en aura la peine, qui, divisée entre plusieurs, leur seroit ruïneuse, il luy pleut m'accorder le Brevet suivant :

Aujourd'huy 14e jour d'octobre 1612, le Roy estant à Paris, désirant gratifier et favorablement traitter Théophraste Renaudot, l'un de ses médecins ordinaires, lequel Sa Majesté, sur l'advis qu'elle a eu de sa capacité, a fait venir expres en cette ville pour s'employer au règlement général des pauvres de son royaume, Sa dite Majesté, pour les bons et agréables services qu'il luy a rendus, et pour les frais de ses voyages, luy a fait don de la somme de six cents livres, dont il sera payé contant par le trésorier de son épargne, auquel est mandé ce faire en vertu du présent Brevet. Par lequel, en outre, Sa Majesté a accordé audit Renaudot et aux siens ou qui auront droit de luy la permission et privilége, exclusive-

Digitized by Google

ment à tous autres de faire tenir Bureaux et Registres d'addresses de toutes les commoditez réciproques de ses sujets, en tous les lieux de son royaume et terres de son obéissance qu'il verra bon estre. Ensemble, de mettre en pratique et establir toutes les autres inventions et moyens par luy recouverts pour l'employ des pauvres valides et traittement des invalides et malades, et généralement tout ce qui sera utile et convenable au règlement desdits pauvres, avec défences à tous autres qu'à ceux qui auront pouvoir exprez dudit Renaudot d'imiter, altérer ou contre-faire sesdittes inventions, en tout ou en partie, ny mesmement lesdits Bureaux, Registres et tables d'addresse et de rencontre, à peine de six mille livres d'amande, applicables, un tiers à Saditte Majesté, un autre au dénonciateur, et l'autre tiers audit Renaudot, auquel Sa Majesté veut toutes lettres nécessaires en estre expédiées en conséquence du présent Brevet, qu'elle a pour ce signé de sa main et fait contre-signer par moy, son conseiller secrétaire d'Estat de ses commandements et finances. Signé : LOUIS. — Par le Roy, la Reyne régente sa mère présente : DE LOMÉNIE.

Mais, dit ensuite Renaudot, comme on ne saurait trop peser tout ce qui regarde le public, il se présenta de rechef au Conseil de Sa Majesté pour faire examiner le contenu en ce brevet, et notamment cette ouverture de Bureaux dont il s'agit. Le Conseil en fit le renvoi à ses commissaires, lesquels, après une longue délibération, donnèrent leur avis le 30 octobre 1617, portant *qu'il était du service de Sa Majesté, bien et soulagement de ses sujets, que ladite proposition fût reçue;* conformément auquel avis Sa Majesté ordonna qu'il en jouirait par arrêt de son Conseil d'Etat du 3 février 1618, et autres donnés en conséquence les 28 février et

Digitized by Google

22 mars 1624, déclaration du 31 mars 1628 et privilége du 8 juin 1629. Ensuite desquels, et sur des appellations interjetées de la sentence du prévôt de Paris, et opposition à l'exécution desdits Brevet, Arrêt du Conseil, Déclarations et Privilége, la Cour de Parlement, l'audience tenant, par l'avis de Messieurs les gens du roi, confirma, par arrêt du 9 août 1629, son privilége, défendant à quiconque de s'immiscer, sans son consentement, de faire les impressions et *addresses* y mentionnées.

S'ensuit la teneur dudit Privilége.

LOUIS, etc. Notre bien-aimé Théophraste Renaudot, docteur en médecine et l'un de nos conseillers et médecins ordinaires, nous a très-humblement fait remontrer que, pour l'effet et exécution du Brevet que nous lui avons concédé, contenant la permission et privilége, exclusivement à tous autres, de faire tenir Bureaux et Registres d'addresses ou tables de rencontre de toutes les commoditez de nos sujets, en tous lieux de nostre obéissance qu'il verroit bon estre, il seroit nécessaire, pour mieux faire comprendre et gouster au public l'utilité qui s'en peut tirer, de mettre au jour un livre par lui composé sur ce sujet, intitulé : L'INVENTAIRE DES ADDRESSES DU BUREAU DE RENCONTRE, qu'il désirerait faire imprimer; mais il craint que, l'ayant fait, et exposé qu'il sera en vente, d'autres libraires et imprimeurs que ceux qu'il aura choisis ne le fassent imprimer, et, par ce moyen, qu'il fût frustré du fruict et effet de son œuvre et labeur, ce qui ne seroit raisonnable. A CES CAUSES, etc. (Du 8 juin 1629.)

DÉCLARATION DU ROY *pour l'establissement des Bureaux d'adresses et tables de rencontre en tous les lieux de son obéissance.* Sur laquelle est intervenu l'arrest de la Cour de Parlement, et sentence

Digitized by Google

du Prevost de Paris contenant l'entherinement d'icelles. — (Du 31 mars 1628.)

LOUIS, etc. Nous n'avons jamais rien eu en plus grande recommandation que le soulagement, bien et utilité de nos sujets, ce qui nous auroit fait rechercher, dès nostre advenement à la couronne, les moyens d'y pourvoir, et mander les personnes qui nous pourroient donner avis en cette occurence, et, entre autres, l'un de nos amez et feaux conseillers et médecins ordinaires, maistre Théophraste Renaudot, lequel nous ayant fait voir que l'une des plus notables incommoditez de nosdits sujets, et qui en réduisoit mesme plusieurs à la mendicité, procedoit de ce qu'ils ne pouvoient aisément rencontrer les addresses de leurs nécessitez, faute d'y avoir quelque lieu destiné à cet effet, où nosdits sujets pussent avoir recours toutefois et quantes que bon leur sembleroit, nous lui aurions, entre autres choses, accordé la permission et privilége de faire tenir Bureaux et Registres d'addresses... par nostre Brevet du 14 octobre 1612... à quoy il auroit continuellement vacqué et fait travailler depuis ledit temps..... A CES CAUSES, desirant que le public reçoive le profit et utilité du susdit établissement, Nous AVONS dit et déclaré, disons, déclarons, voulons et nous plait que ledit Renaudot et ceux qui auront droit de luy puissent, conformément à nostredit Brevet, establir des Bureaux et tables de rencontres en tous les lieux de nostre obéissance qu'ils verront bon estre; ausquels Bureaux il pourra mettre des commis, dont il demeurera civilement responsable, qui tiendront livres et registres dans lesquels il sera permis à un chacun de faire inscrire et enregistrer, par chapitres distincts et separez, tout ce dont il pourra donner addresse sur lesdites nécessitez, et semblablement d'y venir apprendre et recevoir lesdites addresses par extraits desdits registres. Sans qu'il soit *payé plus de trois sous pour chacun enregistrement ou extrait* desdits registres, et gratuitement pour les pauvres; et sans qu'aucun soit contraint se servir desdits Bureaux, tables et registres, si bon ne luy semble. A la charge que ceux qui se seront fait enregistrer seront tenus venir faire

Digitized by Google

descharger le registre dans vingt-quatre heures après qu'ils auront rencontré la chose pour laquelle ils s'estoient fait inscrire, et à l'instant mesme qu'ils auront changé d'avis, en cas qu'ils en vinssent à changer, sous les peines ausquelles ils se soumettront lors dudit enregistrement; et ce pour obvier à l'incommodité qui adviendroit en addressant des personnes aux lieux où ils ne trouveroient plus ceux qui se seroient inscrits : ce qui priveroit lesdits Bureaux de l'utilité que le public en attend; et pour laquelle descharge il ne sera rien payé.... *Signé :* LOUIS. — *Par le Roy*, DE LOMÉNIE; *et scellé sur simple queue du grand sceau de cire jaune.*

Viennent ensuite des *Lettres de confirmation du don desdits Bureaux d'adresse fait par Sa Majesté à l'autheur et aux siens.*

Et enfin après ces longs liminaires, qui occupent les deux tiers de la brochure, nous arrivons à ce qui en fait l'objet principal, au corps du livre, à l'Inventaire des Adresses du Bureau de rencontre. Bien que cette pièce qui n'est, à proprement parler, que le prospectus de l'établissement, soit un peu longue, et que le fond du *livre premier* ne rentre pas précisément dans notre cadre, elle nous a paru assez intéressante, sous des rapports divers, pour que nous n'ayons pas hésité à la donner en entier.

Sommaire des chapitres de l'inventaire des addresses du Bureau ou table de Rencontre, où sont contenuës les matières desquelles on y peut donner et recevoir avis.

LIVRE PREMIER

CHAPITRE I. Ce Bureau d'addresse est ainsi appelé de son effet, pareil à celui des enseignes ou addresses des carrefours,

Digitized by Google

et des tables qu'on met au commencement ou à la fin des livres pour y trouver plustost ce qu'on y cherche.

II. Encor qu'il soit difficile de réduire à un nombre certain la matière dont l'addresse se trouvera dans nostre Bureau, pour ce qu'elle s'estend aussi loing comme la nécessité des hommes, qui est presque infinie, néantmoins, d'autant que les propositions universelles s'insinuent mieux par les exemples particuliers qui tombent seuls sous l'imagination du vulgaire, auquel on n'a pas moins affaire qu'aux doctes, c'est ce qui nous fait parler de nostre sujet en détail.

III. D'autant que le soulagement des pauvres a donné le premier motif à cet establissement, l'impatience de ceux qui se porteront, si bon leur semble, à la seule lecture des matières, n'empeschera pas que nous ne touchions à l'excellence de la charité envers eux.

IV. Combien la charité vers les pauvres et leur soulagement est conforme aux lois de la nature en général, et en particulier par l'exemple des corps célestes qui esclairent et conservent les éléments et leurs composez dont ils n'ont que faire, par l'exemple des mesmes éléments qui compatissent et se transmuent les uns aux autres et se portent violemment pour suppléer au vuide et au deffaut de leurs voisins, d'où leurs plus admirables effets tirent leurs causes.

V. Le mesme prouvé par l'exemple de l'épithyme, du lierre et autres plantes dont la foiblesse est supportée par les autres plus fortes; de l'abeille et de la fourmy; du soin que prennent les autres oyseaux, selon Suidas, à bastir un nid à l'oyseau nommé cincle, à cause de sa maigreur qui luy en oste la force.

VI. Que cette vertu estoit tellement honorée des Payens, qu'ils donnoyent au plus grand de leurs dieux le titre d'hospitalier. Que toute l'antiquité la recommande jusques à luy attribuer le nom d'humanité, pour instruire un chacun à la retenir aussi long-temps que le nom d'homme. Aussi voyons-nous toutes les religions si différentes convenir toutefois en ce point, d'avoir oin des pauvres.

Digitized by Google

VII. Combien cette charité est agréable à Dieu, par l'authorité de saint Jacques, qui en deffinit la pureté de la religion ; par celle de saint Paul, qui soustient le martyre estre inutile sans elle, et surtout de nostre Seigneur, qui l'employe pour unique raison dans son arrest de vie et de mort éternelle.

VIII. Comme la conservation de la santé est plus estimée et première en ordre que la cure des maladies, ainsi vaut-il mieux empescher la pauvreté et mendicité d'arriver que de la chasser estant venuë. Qu'il est impossible de chasser et extirper cette mendicité, si on ne luy ferme l'entrée d'un costé à mesure qu'on luy donnerra la chasse de l'autre. Ce que vouloit dire Esope quand il pàrloit d'empescher les rivières d'entrer dans la mer avant que la boire.

IX. Que le plus asseuré moyen et précaution pour empescher la pauvreté et mendicité d'advenir est de fournir promptement à tous ceux qui en sont menacez les occasions de s'ayder de leur industrie et des autres moyens qu'ils ont en main, qui autrement leur demeureroyent inutiles, d'autant que nul n'est contraint de recourir à ce misérable et dernier refuge de mendier sa vie, sinon à faute de sçavoir bien s'ayder de tous les autres moyens.

X. Le plus grand bien que l'on puisse faire à quelqu'un est de luy donner un bon avis selon saint Bernard, non seulement aux pauvres, mais aussi à toute personne, combien que les pauvres en soyent plus soulagez, comme en ayants le plus de besoin.

XI. C'est pourquoy nous commencerons par la prière qui est faite à un chacun de vouloir conferer au bien et utilité des pauvres tout ce qu'il estimera pouvoir servir, soit à leur règlement général ou particulier, soit au soulagement de chacun d'iceux, pour faciliter leur logement, vestement, nourriture, traittement en maladie, et donner principalement de l'employ aux valides, la plus nécessaire aumosne qu'on leur puisse départir.

XII. Les conditions sous lesquelles nostre Bureau s'entremet de ces charitez sont, qu'il laissera l'honneur entier et tous les avantages que les autheurs se voudront promettre de leurs ouvertures et inventions concernants le règlement, police et admi-

Digitized by Google

nistration desdits pauvres, et fera fidélement enregistrer sous le nom des autheurs d'icelles toutes les propositions qui seront faites à cette fin, ou autre commodité publique : leur en donnant certificats authentiques, pour leur servir en temps et lieu.

XIII. La seconde condition, que ledit Bureau ne s'entend charger d'aucuns deniers, ni de chose quelconque dont l'on voudroit faire aumosne ausdits Pauvres ou l'employer en autres œuvres pies. Ains seulement donnera l'addresse et indiquera aux personnes pieuses qui voudront aumosner quelque chose les pauvres honteux et autres necessiteux qui se seront venus faire inscrire audit Bureau ; et pareillement addressera lesdits pauvres honteux à ceux qui voudront leur faire du bien, lequel ils recevront de la propre main de leurs bien-faicteurs ou de ceux à qui ils en donneront charge, hors ledit Bureau.

XIV. Plusieurs personnes de tous sexes et aages estants las du monde, ou n'en ayants point encor gousté les misères, s'en voudroyent bien retirer s'ils avoyent cognoissance des occasions et commoditez qui s'en présentent, desquelles ce Bureau tiendra un registre particulier, où seront inscrites les religions et conditions ausquelles on y pourra entrer.

XV. Les pauvres religieux qui n'ont assez de revenu ny d'employ au service divin pour en pouvoir vivre auront icy pareillement leur chapitre, affin qu'on leur puisse subvenir, soit en conférant quelque benefice à ceux dont la doctrine éminente et la vie exemplaire y pourra inciter quelque pieux prélat, soit en leur donnant quelque charge d'aumosnier d'un grand, ou autre employ sortable à leur condition.

XVI. Les pauvres artizants et autres menües gens malades, qui, faute d'une saignée ou de quelqu'autre leger remède, encourent souvent de longues et perilleuses maladies, qui reduisent leur famille à l'Hostel-Dieu, trouveront icy l'addresse de médecins, chirurgiens et apoticaires, qui sans doute ne voudront pas céder à d'autres l'honneur de consulter, saigner et preparer gratuitement quelque remède à ces pauvres gens qu'on leur addressera. Mais au contraire se trouvera une aussi grande ému-

Digitized by Google

lation entre eux à exercer cette charité qu'en leurs autres actions, qui leur fera envoyer leurs noms au Bureau pour estre employez à ce bon œuvre, comme ils en sont icy priez.

XVII. Toutes les expériences qu'on aura et qu'on voudra donner au public des effets admirables des simples et autres remèdes seront icy fidèlement enregistrez, et ceux qui les y voudront venir donner et recevoir non moins favorablement receuz que les pélerins de cet ancien temple où chacun alloit appendre et apprendre les moyens de sa guérison. Sauf à s'appliquer l'advis qu'on y prendra par celuy de son médecin ordinaire, lequel ne devant désirer que le soulagement de son malade, d'autant plus qu'il aura de capacité, sera d'autant plus aise qu'on réveille sa mémoire par quelque proposition, dont son jugement fera la conclusion.

XVIII. Pour ce qu'il se trouve des maladies secrettes, lesquelles on ne veut descouvrir à ceux de sa connoissance, ou des malades esloignez qui n'ont moyen de faire aller chez eux les médecins et chirurgiens fameux ausquels seuls ils se confient, ils pourront faire un factum bien circonstancié de leurs maladies, selon le modelle qu'on leur en fournira au Bureau, s'ils le désirent, dans lequel ils n'employront point leurs noms, comme inutiles à leur cure, et le Bureau se chargera de leur faire donner promptement avis et consultation ample, au pied dudit factum, de ceux dont ils le voudront avoir.

XIX. Comme aussi ceux qui auront des affaires et procez intentez ou à intenter, qui voudront promptement avoir l'avis des consultants sur des faits qu'ils ne voudroyent déclarer de bouche, ou qui voudroyent sçavoir si l'avis d'autres advocats, non intéressez en la conduitte de leurs affaires, se rencontreroit pareil à celuy que leur conseil leur a donné, en envoyants au Bureau le mémoire pour consulter, sans exprimer les noms si bon ne leur semble, y recevront promptement la responce signée des advocats fameux ou autres qu'ils désireront.

XX. Ceux qui ne pourront d'eux-mesmes dresser lesdits mémoires et factums trouveront addresse au Bureau des personnes

Digitized by Google

qui les dresseront, avec le secret et fidélité requise. Les jeunes advocats et autres praticiens qui voudront servir de solliciteurs ès grandes maisons, soit pour le Parlement ou ailleurs, se pourront icy addresser, afin que ceux qui cherchent des personnes propres à la conduite de leurs affaires les y puissent rencontrer.

XXI. Et s'il se trouve quelque partie qui, pour sa pauvreté ou autre empeschement, ne puisse poursuivre ses droits, elle pourra trouver, par l'addresse dudit Bureau, personnes qui luy ayderont à en faire les poursuites en justice, ou bien à tirer ce qu'elle pourra, par accord et composition amiable, de ce qui luy seroit autrement inutile.

LIVRE SECOND

I. Notre Bureau fournit d'addresse pour achepter et vendre les estudes et pratiques des procureurs et notaires, les bibliotecques, droicts et permissions de tenir boutiques, soit sous des veufves de maistres, comme chirurgiens, apoticaires, orfèvres et autres, soit par l'obtention de lettres de franchises, de maistrises de tous arts et mestiers, dont l'on trouvera les noms audit Bureau, et la facilité d'y parvenir. Ce qui retiendra dans l'exercice des arts et professions susdites plusieurs anciens compagnons et autre jeunesse qui se desbauche faute de rencontrer pareilles occasions.

II. A cette mesme fin on y tiendra roolle des maistres d'apprentissage qui chercheront des apprentifs, et des conditions ausquelles ils les voudront prendre. Et pareillement des apprentifs qui chercheront maistres pour estre instruiz en toutes sortes d'arts et mestiers, contenant la somme qu'ils voudront payer pour apprendre leur mestier, où seront employez séparément ceux qui voudront s'obliger ou qu'on s'oblige à eux pour longues années avec peu ou point de pension. Comme aussi sera tenu registre à part des compagnons et ouvriers de toute sorte qui desirent entrer en boutique, et des maistres ou bourgeois qui en ont affaire.

III. L'un des principaux buts de cette institution estant de

Digitized by Google

donner à toutes personnes un employ sortable à leur qualité, ce lieu sera distingué en autant d'articles qu'il y a de conditions différentes de personnes qui demandent cet employ, ou qui ont affaire, soit de chappelains et aumosniers dont il a été cy-dessus parlé; escuyers et gentilshommes suivants; secrétaires, maistres d'hostel; gouverneurs et prœcepteurs d'enfans, pour la maison, l'academie ou le collége; solliciteurs susdits; valets de chambre; clercs ou copistes.

IV. Soit de 1 de cuisiniers, 2 fruitiers et confituriers, 3 sommeliers, 4 blanchisseurs, 5 carrossiers, 6 postillons, 7 palefreniers et valets d'estable, 8 vadepied et laquais, 9 et autres serviteurs quelconques.

V. La corruption du siècle, le soupçon et la médisance excuseront le Bureau envers les dames et damoiselles vertueuses, de ce qu'il en permet l'entrée aux hommes seulement, et la dévotion et charité familière à leur sexe leur fera supporter en gré la peine qu'on leur donnera de se pourvoir hors ledit Bureau de demoiselles suivantes, filles de chambre, femmes de charge, nourrices et autres servantes.

VI. Et neantmoins, pour ce que la pudeur et la retenuë des filles et femmes d'honneur leur permet beaucoup moins qu'aux hommes de rechercher en personne les employs pour servir et gaigner honestement leur vie, et par ainsi qu'elles ont d'autant plus besoin que les rencontres de conditions sortables à leur qualité leur soyent facilitées, il n'a pas semblé juste qu'elles et les maistresses qui en auront besoin demeurassent privées de cette commodité, qui doit estre publique. C'est pourquoy (suivant le pouvoir qu'il a pleu à Sa Majesté nous en donner), nous mettrons ordre d'addresser ceux qui viendront au Bureau de leur part chez les plus anciennes et preudes femmes, et de vie et mœurs les plus exemplaires d'entre celles qui feront ledit exercice, pour leur faire rencontrer lesdites conditions.

VII. Retournant à nostre Bureau, on y trouvera pareillement addresse des lieux où se tiennent les meilleures academies pour les exercices de la noblesse, colléges et petites escolles, tant

Digitized by Google

d'escriture que des langues latine, grecque ou autres. Leçons, répétitions, disputes, conférences, dissections, dispensations et compositions de remèdes tant publiques que particulières. Maisons où l'on prend pensionnaires et demy-pensionnaires, et à quelles conditions. Priviléges d'escolier juré et autres. Degrez à conférer de maistre ès arts, baccalauréat, licence, et doctorat en toutes facultez, à ceux qui en seront dignes.

VIII. Bénéfices 1 à conférer, 2 permuter, 3 résigner simplement ou à réserve de la pension, 4 avis de dévolus, 5 et vacances par mort du titulaire, 6 noms et demeures des officiers de la justice ecclésiastique, 7 banquiers et agents en cour de Rome, 8 notaires apostoliques.

IX. Noms et demeures de toutes les personnes de considération, et ausquelles on a souvent affaire, comme 1 des princes et officiers de la couronne, 3 des cours souveraines et subalternes, 4 de la maison du Roy estants en quartier ou n'y estant point, 5 des théologiens, 6 médecins, et 7 advocats fameux, 8 de toutes autres personnes de réputation, et qui excelleront en leur art et profession.

X. Offices 1 à vendre et acheter des pourveus, 2 ou à lever aux parties casuelles, 3 ou dont on peut traiter avec autres, et les conditions, 4 commissions à exercer, 5 greffes à affermer, 6 receptes à faire sous bonnes cautions, 7 gents à envoyer promptement pour affaires à pied ou à cheval.

XI. Addresse des chemins ez païs éloignez. Charger les huissiers et sergents d'autres commissions à executer ez lieux où ils vont aux champs et addresser lesdits sergents aux parties qui en ont affaire. Associations pour negoces et trafic par mer et par terre. Les commoditez de faire tenir et recevoir promptement nouvelles des lieux où on aura affaire, et y donner correspondance pour affaires sans y aller. Scavoir le prix courant des marchandises ez lieux de trafic. Peuplades d'isles et terres nouvellement découvertes.

XII. Donner addresse de ceux qui ont 1 argent à prester et emprunter, 2 ou bien à employer en achapt d'héritages, 3 rentes

Digitized by Google

seigneuriales, 4 foncières, 5 et constituées sur le Roy, 6 la maison de ville, 7 corps et communautez, 8 et particuliers. Donnant moyen, tant aux créanciers et acquéreurs qu'aux débiteurs et vendeurs, de choisir les meilleures et plus justes conditions qui s'offriront à eux.

XIII. Les baux à loyer des maisons et chambres vuides et garnies en la ville et fauxbourg, et les fermes des terres et seigneuries aux champs, par les memoires qu'on en laissera au Bureau, estant exposez aux yeux de ceux qui les voudront voir avec leurs conditions, donneront aux locataires et fermiers le choix des conditions plus advantageuses, et feront cesser les cabales desdits fermiers par l'enchère que d'autres y pourront mettre.

XIV. La mesme commodité s'y trouvera pour l'achapt et vente des meubles inutiles au vendeur, et des marchandises qui ne se peuvent aysement estaler en boutique. Comme sont les : 1 ameublements de maisons, 2 les carosses, 3 litières, 4 charrettes avec leur harnois, chevaux, mulets, ou autres bestes de train et de service, 5 navires, batteaux, et moulins sur l'eau, 6 bois sur pied et abattu, 7 fruits pendants par les racines, 8 provisions de maisons de toute sorte dont on se voudra deffaire, ou se fournir en gros, 9 boutique ou magazin assortis, d'un marchand qui s'en voudra pareillement deffaire, 10 ou mesme céder les années restantes de son bail.

XV. Comme aussi pour ceux qui voudront avoir un prompt débit de leur marchandise, la vendant à meilleur marché et à condition plus avantageuse que les autres, lesquels en donnants l'avis au Bureau en seront incontinent liberez.

XVI. Pour voir, vendre et achepter à bon prix toutes choses exquises, comme 1 tableaux, 2 figures, 3 médailles et monnoyes antiques, 4 manuscrits et livres, 5 plantes, graines, fleurs et oignons rares de toutes sortes, 6 coquillages, 7 animaux estranges, et 8 tout ce qui s'apporte de païs loing-tain, 9 instruments de mathématiques, 10 alambics et autres outils de distillation, 11 et généralement tous meubles curieux que l'on n'a qu'avec grande despence, et dont on trouve malaisément à se deffaire quand on en est las.

Digitized by Google

XVII. Toutes disciplines, 1 arts, 2 sciences, 3 artifices, 4 secrets, inventions et curiositez licites, anciennes et nouvelles, que l'on voudra enseigner, ou y estre instruit selon la méthode commune ou autre : les vendre, achetter, ou eschanger pour autres secrets.

XVIII. 1 gardes experts à traitter malades, 2 divers lieux publics et particuliers, ausquels on traitte toute sorte de maladies, et les conditions, 3 où se trouve, à prix raisonnable, de bons médicaments, tant simples que composez, 4 eaux de Spa, Pougues, Forges, et autres minérales récentes, puizées fidellement et soigneusement conservées, 4 baignoires, demy-bains, estuves, archets, tonneaux, chaires de gouteux, 6 et autres instruments propres à traitter malades, où se trouvent à bonnes conditions tous les aliments propres ausdits malades : comme gelée de viande et corne de cerf, citrons et grenades en tout temps, eaux de veau et volaille, coulis, consommez et restaurants fidellement faits, ou les manière et façon de les bien préparer, 8 autres lieux en bel air pour laisser reprendre les forces à ceux qui relèvent de maladie, en ville, aux faux-bourgs et aux champs.

XIX. Ceux qui voudront faire sçavoir quelque chose à qui s'en informera, 1 qui son vœu, 2 son mariage fait ou à faire, 3 une naissance, une mort, 4 ou autre chose dont il luy importera de conserver la memoire, 5 l'un son arrivée, demeure en cette ville, ou départ d'icelle, 6 l'autre son changement de quartier, 7 un des papiers qu'il aura trouvé qui luy seront inutiles, et dont sera en peine quelqu'autre, qui n'osera les faire crier, crainte d'en advertir sa partie, 8 les inventaires et ventes publiques, 9 et tout ce qui s'affiche.

XX. Les commoditez, 1 de faire voyage en compagnie à ceux qui la désirent, 2 chevaux, mulets, litières, brancars, carosses, charettes et batteaux qui s'en iront ou retourneront à vuide, au contentement des uns et des autres, 3 les logis, jours et heures du partement des messageries, courriers et rouliers ordinaires. 4 Hors lesquels jours, si quelque estranger pressé de partir manque d'autre addresse, le Bureau luy fera seurement

Digitized by Google

addresser, chez les dessusdits, les lettres et paquets laissez à cette fin.

XXI. 1 les sales à loüer pour faire nopces, 2 les bastiments, atteliers et ouvrages publics ou des particuliers, 3 les festins, 4 deuils et pompes funèbres à bailler ou entreprendre, et ce qui est obmis ailleurs, cloront ce second livre.

LIVRE TROISIÈME

I. Comme ès différentes complexions un mesme vin produit de différents effets, ainsi la diversité des esprits rendra divers les jugements de cet establissement. Ceux qui pour ne l'entendre d'abord s'y croiront interessez cercheront des pretextes pour le blasmer; aucuns y jugeront plusieurs petites choses indignes d'une institution royalle, telle que cette-cy ; d'autres que j'abaisse trop mon stile, ne considérants pas qu'il se doit accommoder au peuple, que les plus relevez ont souvent besoin des moindres choses, et qu'on ne tire guères de nourriture des fleurs, point du tout des figures.

II. D'autres n'estimeront pas que ce qui estoit commis au hasard s'en fasse plus mal, estant desormais reduit en ordre, laissant la mesme liberté qui estoit auparavant et y en adjoustant une autre, de se servir de cette invention, ou non.

III. Et ne favoriseront pas moins ce qui gist en l'usage et pratique ordinaire, que les romans et histoires à passer le temps.

IV. Non pour refuser la censure de ce qui le méritera, sçachant que les nouvelles introductions ne se mettent guères d'abord à leur perfection : ains tous sont priez de contribuer ce qu'ils pourront à la melioration de cet œuvre, l'autheur voulant imiter cet excellent peintre, qui corrigeoit son tableau par l'avis des passants qui s'y entendoyent.

V. Que ce Bureau ne fera tort à personne, sera commode à chacun, mesme aux entremetteurs et proxenètes.

VI. Evitants par son moyen leurs circuits et longueurs ordinaires, pour n'avoir assez d'habitudes et d'addresses, qu'ils trou-

Digitized by Google

veront desormais audit Bureau, où elles aboutiront toutes comme les lignes et rayons d'un cercle à leur centre.

VII. Et donnera moyen de choisir les plus fidelles de ces entremetteurs, au lieu qu'on estoit contraint de fier des choses de conséquence à des femmelettes et gens sans adveu, qui trompent ordinairement les deux parties.

VIII. Ce que le Bureau ne pourra faire, donnant seulement l'addresse des choses, qui demeureront par devers leurs possesseurs, asseurances et tesmoignage de sa fidellité à conserver le droit d'un chacun.

IX. Projets des mémoires qu'il faudra donner au Bureau, pour ceux qui ne les sçauront pas dresser.

X. Les noms et lieux contenus esdits memoires demeurent secrets par devers l'un des commis, et ne paroissent point sur le registre, ains seulement la chose dont il s'agist : et ne sont, lesdits noms et lieux, communiquez, sinon lorsque l'affaire est preste à conclure.

XI. Et ceux mesmes qui ne voudroient estre cogneus dudit commis peuvent taire leur nom, et choisir un tiers lieu, où quelqu'un de leur part recevra la responce de leur memoire.

XII. Que ce Bureau public ne peut servir d'occasion au mal, lequel les commis, gents d'honneur et qui ont serment à justice, empescheront par raison de conscience, de leur honneur et profit qu'ils perdroyent en mesme temps.

XIII. Ce qu'il faut faire avant que venir au Bureau, dresser un memoire exact de ce dont on veut donner et recevoir avis, et à quelles conditions.

XIV. Y estant, donner ledit memoire avec le droit d'enregistrement pour ceux qui en auront moyen. Retirer l'extrait du lieu où vous recevrez satisfaction.

XV. Au retour, s'addresser aux personnes qui vous seront enseignées. Si vous tombez d'accord, ou changez de résolution, faut descharger le registre dans vingt-quatre heures, pour laquelle descharge il ne sera rien payé.

XVI. Raisons de cette descharge, 1 pour ne faire plus d'ad-

Digitized by Google

dresse d'une affaire faite, 2 et de peur que ceux qui sont d'accord ne fussent troublez par de nouveaux offres d'autres personnes que le Bureau leur envoyeroit.

XVII. Exemples des choses communes toutesfois incogneües aux estrangers.

XVIII. Cet establissement a lieu en plusieurs païs estranges.

XIX. L'expérience nous en apprendra tous les jours de nouvelles utilitez.

XX. Outre l'authorité et approbation de Sa Majesté, il a l'une des meilleures marques d'une bonne institution, assavoir l'applaudissement général des peuples.

XXI. Conclusion, que Dieu ayant fait naistre et authoriser ce dessein lorsque l'autheur travailloit pour les Pauvres, qui sont ses membres, vray-semblablement il le benira. Que c'est une pierre d'attente du soulagement que nostre pieux Monarque leur prepare, et à tout son peuple, aussi-tost qu'il pourra respirer de dessous le faix des guerres, où l'oblige sa justice et la dignité de cette couronne.

FIN

Lecteur, recoy par avance ces premieres feuilles, que l'impatience de plusieurs a tiré des mains de l'autheur plus tost qu'il ne pensoit.

Ce n'est là évidemment, en effet, qu'un projet, un plan, l'ébauche d'un travail plus considérable que méditait Renaudot. « Il semble, nous écrivait avec infiniment de raison M. André Pottier, il semble, en considérant la quantité de liminaires qui précèdent cet opuscule, que l'intention de l'auteur était de publier un volume sur ce sujet, pour y développer largement les idées comprises dans son programme. Cet ouvrage n'existe pas sans

Digitized by Google

doute, car il n'eût pas complètement disparu, comme le mince opuscule, qui, distribué en feuille volante, s'est facilement égaré ou anéanti en venant jusqu'à nous. »

A la suite de l'Inventaire se lit cet

Advertissement au lecteur.

Encore que le seul mot d'addresse, dont ce Bureau prend son nom, comme il donne l'effet, fût par avanture suffizant pour oster la créance qu'il doive entreprendre sur la charge et profession d'autruy, et que desja nous en ayons touché quelque chose, neantmoins pour ce qu'une si louable institution que ceste cy, pour estre profitable à tout le monde, ne doit pas mesme laisser la moindre occasion de soupçon qu'elle puisse nuire à aucun, tous sont de rechef advertis que le Bureau ne fournira d'aucune autre chose que d'addresses et mémoires pour faire rencontrer à chacun ses necessitez et commoditez, en leur donnant plus prompte et facile cognoissance des personnes et lieux où ils les trouveront : affin qu'on n'y vienne chercher autre chose, et qu'aucun ne prenne sujet de se plaindre, comme s'il fournissoit et administroit les choses pour l'exercice, manufacture et debit desquelles sont establies les diverses professions, arts et mestiers, dont la société humaine est composée.

Enfin le tout se termine par une sorte de placard, surmonté des armes royales, qui se voient également sur le titre de la brochure :

DE PAR LE ROY.

On fait assavoir à toutes personnes qui voudront vendre, acheter, louër, permuter, prester, emprunter, apprendre, enseigner; aux maistres qui veulent prendre des serviteurs, et à ceux qui cherchent condition pour servir, en quelque qualité que ce soit;

Digitized by Google

à ceux qui auront les lieux, commoditez et industrie propres pour estre employez à quelques-unes des choses mentionnées en ce présent livre, ou qui auront d'autres avis à donner ou recevoir pour toutes sortes d'affaires, négoces et commoditez quelconques, qu'ils y seront reçus indifféremment, sans qu'on y prefère ou favorize aucun autre que celuy qui fera la condition du public meilleure; et qu'ils se pourront addresser au Bureau estably à cet effet par Sa Majesté pour la commodité publique, qui est ouvert depuis huict heures du matin jusques à midy, et depuis deux jusques à six de relevée, ausquelles heures chacun sera receu à y venir, ou envoyer donner et rencontrer l'addresse qu'il desirera.

Ledit Bureau d'addresse se tient près le Palais, rue de la Calandre, et au Marché-Neuf, à l'enseigne du Coq.

Ces deux dernières pièces occupent chacune le recto d'un feuillet séparé et non paginé.

En m'étendant aussi longuement sur le Bureau d'adresse, je crains d'avoir cédé à ce sentiment, d'ailleurs bien naturel, qui fait s'exagérer, aux antiquaires et aux fouilleurs, l'importance de leurs trouvailles; cependant j'aime à penser que je n'ai pu me tromper que du plus au moins. Si tous ces détails, en effet, ne sont pas précisément littéraires, ils ont au point de vue politique et moral une importance incontestable; ils nous font connaître à fond une institution remarquable pour le temps, et dont on ne savait guère que le nom; ils jettent surtout une vive lumière sur les commencements de

Digitized by Google

Renaudot, sur son génie inventif, son habileté, son savoir-faire, sur la haute faveur dont il jouit longtemps, lui et ses *innocentes inventions,* que le Parlement, après les avoir sanctionnées, devait plus tard englober toutes dans la même condamnation.

Parmi ces inventions nous savons qu'il faut placer les Monts de Piété, dont il fut l'introducteur en France, sinon l'inventeur. Le roi, « désirant le gratifier et favorablement traiter, en conséquence de ses services, et pour donner moyen à lui et aux siens de continuer, leur fit don, exclusivement à tous autres, par Brevet du 1er avril 1637, de la direction et intendance générale des Monts de Piété, qu'il unit inséparablement et incorpora à celle des Bureaux d'adresse, pour en jouir par eux à perpétuité.

Dès auparavant, et en attendant le résultat des interminables enquêtes auxquelles son projet de Mont de Piété fut soumis, il avait ouvert des bureaux de *ventes à grâce* des meubles et autres biens quelconques.

La permission de faire ce « commerce, lequel était inconnu jusqu'alors, bien que la commodité en fût telle que chacun sait, et qu'il se reconnût par la fréquence du peuple qui y eut journellement recours », lui fut accordée par un arrêt du Conseil du 27 mars 1637, dont les considérants méritent d'être rapportés :

Digitized by Google

Sur ce qui a esté representé au Roy en son conseil, par Théophraste Renaudot, intendant général des Bureaux d'adresse de France, qu'il se presente journellement en sesdits Bureaux plusieurs gentilshommes et autres sujets de Sa Majesté qui auraient grand désir de la servir en ses armées, s'ils estoient promptement secourus et aidez d'argent en la nécessité présente pour se mettre en équipage, ayant des meubles et autres biens qu'ils exposeroient volontiers en vente, si la honte ne les retenoit et empeschoit de découvrir leur indigence, laquelle ne pourroit être tenue secrète s'ils se servoient du ministère des revendeurs, revenderesses et autres menues gens qui ont accoustumé de s'entremettre de tel négoce, joint le peu de sûreté qui se rencontre parmi eux; ce qui n'arriveroit si lesdites ventes se faisoient par le ministère des commis dudit Renaudot, qui en useroient plus directement et fidellement, comme ils font des autres choses à eux commises et confiées; mesmes que ceux qui ont à présent besoin d'argent pour l'acquittement de leurs dettes, payement de leurs tailles, emprunts ou contributions, se pourroient servir de la mesme commodité pour trouver les fonds qui leur seroient nécessaires, et par ce moyen éviter les emprisonnements de leurs personnes, saisies et ventes judiciaires de leurs biens à vil prix; offrant ledit Renaudot, pour la commodité publique et service de Sa Majesté, d'y contribuer ses soins, affection et industrie, pourveu qu'il plaise à Sa Majesté lui accorder un salaire raisonnable pour l'entretenement de ses commis, en attendant l'establissement des Monts de Piété, dont elle a témoigné qu'elle avoit agréable de luy accorder l'intendance pour la joindre à celle desdits bureaux : Sa Majesté, en attendant qu'elle ait examiné en son dit conseil les propositions ci-devant faistes pour l'établissement desdits Monts de Piété, a permis et permet audit Renaudot de prester son ministère à tous les sujets de Sa Majesté et regnicoles qui voudront vendre ou acheter, troquer ou eschanger des hardes, meubles, marchandises et autres biens généralement quelsconques, dont le commerce n'est prohibé par les ordonnances; sans que, pour raisons desdites ventes, troques ou

Digitized by Google

achats qui se feront par ledit Renaudot, ses commis ou autres par lui preposez en ses bureaux, soit purement et simplement ou à condition de rachat, il puisse prétendre autre plus grand droit que six deniers pour livre du prix de la chose vendue ou échangée, laquelle ne pourra estre réclamée ni vendiquée, sous quelque cause et occasion que ce puisse être, non plus que si elle avoit esté vendue par autorité de justice, si ce n'est en cas de larcin. Faisant sa dite Majesté défenses, etc.

Dans l'article du *Mercure français* que nous avons déjà cité, Renaudot explique ainsi l'*usage et commodités des ventes à grâce du Bureau d'adresse :*

Il reste à faire gouster au public, dans l'exécution, les commoditez qu'il en recevra, et que cette institution, comme elle est volontaire en toutes ses parties (nonobstant l'impression contraire qu'en pourront donner les larrons, uzuriers ou monopoleurs, qui seuls n'y trouveront pas leur compte), n'a pas moins d'innocence, mais apportera beaucoup plus d'utilité aux particuliers que toutes les autres de céans, dont aucune jusques à préprésent n'a donné juste sujet de plainte, puis qu'on y augmente et facilite le légitime commerce de tous, et qu'on n'interdit à aucun le sien ordinaire.

Aussi à vray dire, les ventes, troques et achats qui se font désormais céans en exécution de l'arrest du conseil cy-dessus, manquaient auparavant à la perfection de ce bureau : y ayant bien quelques personnes qui ont le loisir d'y venir ou envoyer querir le billet contenant l'adresse des choses dont ils se veulent accommoder, mais beaucoup plus grand nombre d'autres qui, tenant de l'impatience familière à nostre nation, perdent la volonté des choses si elles ne sont présentes. Joint que l'adresse se faisant quelquesfois à l'un des bouts de cette ville ou fauxbourgs de Paris, et possible vers un étranger qui en estoit délogé le jour d'auparavant pour s'en retourner en son païs, ou vers quelqu'autre qui avait disposé de son affaire sans en venir faire deschar-

Digitized by Google

ger le registre du bureau, comme il s'y estoit obligé, donnoit quelquesfois une peine inutile qui apportoit du dégoust. Au lieu qu'à présent les deux parties, si elles le désirent, se rencontreront dans le bureau, qui sera par ce moyen vrai bureau de rencontre comme porte son nom et institution, ou du moins la chose dont on se voudra accommoder s'y trouvera avec son juste prix : de laquelle on se pourra approprier sur le champ par l'intervention d'un des commis du bureau, qui aura pouvoir d'en traiter, et ainsi on n'y viendra plus à faux, car tous y trouveront, aux heures ci-après déclarées, certaine responce à leurs demandes, et notamment quiconque y voudra apporter des hardes, meubles, marchandises, et les mémoires d'autres biens généralement quelconques et choses licites à soy appartenants, sera asseuré de ne s'en retourner point sans quelque contentement. Pour ce que, ou il rencontrera la juste valeur desdites choses en eschange et troque ou en argent, et en ce cas il ne tiendra qu'à luy qu'il ne les eschange ou vende purement et simplement, ou s'il en trouve moins qu'il ne les estime, il les vendra à grâce et faculté de rachapt, en estant quite en l'un et l'autre des cas cy-dessus pour les six deniers pour livre du prix de la chose venduë ou eschangée. Pour exemple, celuy qui apportera une bague ou tapis de Turquie qu'il estimera cent écus, s'il en trouve autant, le vendra et en touchera tout l'argent, à la réserve de sept livres dix sols, à quoy se montent les six deniers pour livre du prix de la vente : et le bourgeois, orfèvre, frippier, ou autre qui l'aura acheté, l'emportera et en disposera comme du sien. Que si le vendeur ne trouve que deux cents livres et l'estime d'avantage, il luy sera permis de le vendre à grâce et faculté de le retirer dans le temps qu'il prendra, en payant seulement cent sols pour les dits six deniers pour livre. Au bout duquel temps le vendeur rapportant deux cents livres, la dite chose luy sera renduë. Autrement la chose sera venduë purement et simplement au premier jour de vente qui se fera audit bureau immédiatement après ledit temps expiré, en sa présence ou absence, sans aucune autre signification que celle qu'on luy en a fait de bouche en luy

Digitized by Google

baillant ladite somme lors de la vente à grâce, et le surplus (si aucun est) sera rendu au précédent propriétaire de la chose, ou autre ayant pouvoir de luy, s'ils la viennent requérir dans un an et demy pour tous délaiz : lequel temps passé, ils n'y seront plus reçus. A ce qu'aucun n'en ignore. Et sera pour cet effet le bureau ouvert depuis huict heures jusqu'à unze du matin, et depuis deux jusqu'à cinq de relevée. Tous sont aussi avertis de n'y apporter ou envoyer aucune chose dérobée ; l'exacte perquisition qu'on en fera estant un moyen infaillible d'attrapper tost ou tard les larrons et receleurs, et les faire punir, sans miséricorde, comme il est desja arrivé.

Suivent, sur « l'ordre qu'on y observe », des détails que nous nous abstiendrons de reproduire, mais qui étaient parfaitement entendus.

On peut juger, par tout ce qui précède, de l'importance du Bureau d'adresse. C'était, à la fois, un bureau de placement, un office de renseignements, un Mont de Piété; mais c'était avant tout, dans la pensée de son fondateur, une institution charitable.

« Chacun sait, lit-on dans un *Factum du procès d'entre Th. Renaudot et les médecins de l'Ecole de Paris*, combien de milliers de pauvres personnes se sont retirées de la mendicité, ou l'ont évitée, par les emplois qu'ils ont rencontrés et qui leur sont tous les jours donnés audit Bureau d'adresse. Mais, pour ce qu'il n'y a point de pauvreté plus à plaindre que celle des malades, ce Bureau s'est particulièrement

Digitized by Google

adonné à leur traitement, auquel les médecins de l'école de Paris ayant été invités, et quelques-uns d'eux étant venus au commencement, le blâme qu'ils en ont reçu de leur corps, par une pure envie, les en a fait retirer. Les docteurs en médecine de Montpellier et des autres universités fameuses qui se trouvent en cette ville, au nombre de plus de quatre-vingts ou cent, et qui ne cèdent point aux autres en doctrine et expérience, les ont surpassés en charité : ils viennent alternativement tous les jours donner leurs conseils gratuits à tous les pauvres malades qui s'y trouvent en foule pour y recevoir du soulagement en leurs maladies. Et Dieu ayant béni les mains et les conseils de ceux qui se sont ainsi charitablement voués à traiter ses membres, le succès a redoublé l'envie des défendeurs jusqu'au point d'avoir, en haine de cette charité, fait défendre par le prévôt de Paris à tous lesdits médecins de Montpellier et d'autres universités, et même audit Renaudot, de plus pratiquer leur art de médecine dans cette ville et faubourgs. »

Il en coûtait tous les ans à Renaudot « plus de 2000 livres du sien, outre son temps, son industrie et sa peine, pour faire fournir à ces pauvres malades tous les remèdes dont ils avaient besoin. De sorte que faire perdre le procès aux pauvres malades serait le faire gagner au demandeur, puisqu'il épargnerait par ce moyen une dépense de laquelle

Digitized by Google

pourront juger ceux qui considéreront ce que c'est que fournir gratuitement, à Paris, les remèdes à tous venants, et que les injures atroces et malédictions continuelles que ses ennemis vomissent contre sa personne et son honneur cesseraient vraisemblablement, n'étant inventées à autre fin que pour faire cesser cette charité (1). »

Et tout ce que Renaudot avait pu obtenir de la générosité de Louis XIII, « après les beaux règlements par lui proposés pour qu'il n'y eût plus de mendiants valides en France, fut la concession d'un emplacement pour y bâtir à ses dépens un hôtel dans lequel la grande foule des malades qui venaient recevoir gratuitement chez lui le conseil de quinze ou vingt médecins et les remèdes à leurs maladies, et qui encombraient tellement les avenues de son logis qu'ils le rendaient de difficile accès à toutes autres personnes, fût plus au large et plus commodément reçue (2). » Et encore la jalousie de l'école de Paris parvint-elle à paralyser les effets de cette largesse.

Rappelons enfin qu'il se tenait au Bureau d'adresse « une Académie ouverte à tous les bons esprits, qui y venaient conférer en public de toutes

(1) *Factum du procès d'entre Th. Renaudot et les médecins de l'Eschole de Paris.*

(2) *Requeste présentée à la Reine,* par Th. Renaudot, en faveur des pauvres malades de ce royaume.

Digitized by Google

les plus belles matières de physique, des morales, mathématiques et autres disciplines, et laquelle était une des plus belles et plus utiles institutions qu'eût faites Renaudot, au jugement même de plusieurs de ses ennemis (1). »

Le Bureau d'adresse et ses registres étaient ouverts à tous ceux qui se présentaient, moyennant une rétribution de trois sous, ainsi que nous l'avons vu, et comme nous l'apprend encore le Ballet auquel il servit de motif :

Pour nos trois sous nous y pouvons entrer,
Et trouver quelque chose ou blanque.

C'était là déjà une grande facilité, eu égard à l'époque; mais Renaudot était trop habile pour s'arrêter ainsi à moitié chemin; il comprit que, pour servir utilement les intérêts de ses clients, il devait porter directement à la connaissance du public, à domicile, leurs demandes ou leurs offres. Il publia donc, dès l'origine, une feuille, qui n'était en grande partie que la reproduction des registres de son Bureau d'adresse, auquel elle servait d'organe. Nous ne saurions dire si cette feuille avait une périodicité régulière, ni quel en était le prix; mais son existence, qui ressortait déjà implicitement des priviléges de Renaudot, ne peut plus faire doute en pré-

(1) *Response à l'Examen de la Requeste*, etc.

Digitized by Google

sence de la pièce dont nous allons parler, pièce conservée à la Bibliothèque impériale, et qui n'est autre chose qu'un numéro de la feuille commerciale de Renaudot.

Cette pièce, éminemment curieuse, que M. Ed. Fournier a publiée dans ses *Variétés historiques et littéraires*, est intitulée : *Quinzième Feuille du Bureau d'adresse. Du 1er septembre* 1633. Ce titre indique une certaine périodicité, et jusqu'à un certain point la régularité de cette périodicité. Quant au contenu, il n'est autre que celui des petites affiches ; en voici d'ailleurs les principales rubriques :

Terres seigneuriales à vendre. — Maisons et héritages aux champs en roture à vendre. — Maisons à Paris à vendre. — Maisons à Paris à donner à loyer (1). *— Maisons à Paris qu'on demande à prendre à loyer. — Rentes à vendre. — Bénéfice à permuter. — Offices à vendre.*

Nous transcrivons les deux dernières rubriques :

Meubles à vendre.

22. Un habit neuf de drap du sceau escarlate, qui n'est pas encore achevé, doublé de satin de mesme couleur avec un galon d'argent. Le prix de dix huict escus.

23. Un lit à pentes de serge à deux anvers, vert brun, avec

(1) Nous citerons un seul article, comme point de comparaison :

Une maison au quartier du Pont-Neuf, consistante en deux portes cochères, deux caves, cuisine, puits, grande salle, sept chambres avec leurs bouges et cabinets; du prix de douze cents livres.

Chaque article est terminé par l'indication du volume et du folio sur lequel il est inscrit au Bureau d'adresse.

Digitized by Google

des bandes de tapisserie et la couverture traînante. Le prix de soixante livres.

24. Une tanture de tapisserie de Flandres à personnages, de cinq pièces, du prix de cinq cens livres.

25. Deux pendans d'oreille, de deux perles en poires bien blanches et unies de quatre carras, pendantes à un croissant d'or, du prix de cent livres.

26. Un chapelet à six dizaines d'amethistes, avec des grains et une grosse croix d'or, du prix de soixante escus.

27. Une chesne de deux cens perles orientales rondes et blanches, du prix de vingt-cinq escus pièce.

Affaires meslées.

28. On donnera l'invention d'arrester le gibier et l'empescher de sortir du bois, et d'y rentrer, quand il en sera sorti, par d'autres lieux que ceux qu'on voudra.

29. Une autre donnera l'invention de nourrir quantité de volailles à peu de frais (1).

30. On demande un homme qui sçache mettre du corail en œuvre.

31. On demande, à constitution de rente, la somme de huict cens livres, sur bonnes assurances.

32. On veut vendre un atlas de Henricus Hondius. Le prix de quarante-huit livres.

33. On prestera, à constitution de rente, la somme de mil livres en une partie, mesme au denier vingt, pourveu que ce soit à quelque communauté.

34. On demande compagnie pour aller en Italie dans quinze jours.

35. On vendra un jeune dromadaire à prix raisonnable.

(1) Prudent Le Choyselat avoit publié dès 1572 son fameux traité : *Discours œconomique, non moins utile que recreatif, montrant comme de cinq cents livres pour une fois employées l'on peut tirer par an quatre mille cinq cents livres de proffict honneste.* Il s'agit, comme on sait, d'élever des poules.

Digitized by Google

La feuille se termine par cet avis relatif aux Conférences qui se tenaient au Bureau d'adresse, comme nous l'avons dit ailleurs :

Le premier des deux points desquels il se traitera céans, en la première heure de la conference du lundi cinquiesme du courant, à sçavoir : à deux heures après midi, sera des *causes;* en la seconde heure, on recherchera particulièrement *pourquoy chacun desire qu'on suive son avis, n'y eust-il aucun interest;* la troisiesme heure sera employée, à l'ordinaire, en la proposition, rapport et examen des secrets, curiositez et inventions des arts et sciences licites (1).

Une particularité remarquable de cette feuille, c'est qu'elle n'est pas isolée; elle fait corps avec une de ces relations que Renaudot publiait sous toutes les formes, en dehors de sa Gazette et de ses suppléments. Celle-ci a pour titre : « *Le Duel signalé d'un Portugais et d'un Espagnol.* Extrait d'une lettre écrite de Lisbonne au prince de Portugal. Du Bureau d'adresse, au Grand-Coq, rue de la Calandre, près le Palais, à Paris, le 31 août 1633. Avec privilége. » Est-ce là un fait isolé, ou Renaudot avait-il coutume d'en agir ainsi pour ajouter un attrait de plus à ses feuilles d'avis et en augmenter

(1) La séance eut lieu, en effet, comme il est dit dans ce programme sommaire. On le sait par le *Recueil général des questions traictées ès conférences du Bureau d'adresse, etc.* Paris, 1656, in-8. On voit, t. I, p. 36-45, qu'il y eut, à la troisième conférence, dissertation sur les *causes en général;* puis sur cette question : *Pourquoy chascun est jaloux de ses opinions, n'y eust-il aucun intérêt?* Dix personnes parlèrent sur le premier point; mais pour l'autre il n'y en eut guère que quatre ou cinq. Quant aux *curiosités* et *inventions,* celles dont on s'occupa furent un microscope qui faisoit paroître une puce aussi grosse qu'une souris, et la grande question du mouvement perpétuel.

Digitized by Google

le débit et l'efficacité ? Nous sommes là-dessus réduit aux conjectures. Nous croyons devoir rappeler que les annonces n'eurent point accès dans la Gazette du vivant de Renaudot, et nous le connaissons assez pour être assuré que, s'il laissa les deux spécialités séparées, c'est qu'il avait pour cela quelque bonne raison, même indépendamment des nécessités qui pouvaient résulter du caractère officiel et en quelque sorte gouvernemental de la Gazette. Ce ne fut même que longtemps après que cette feuille, comme nous l'avons dit ailleurs, ouvrit ses colonnes aux annonces, et elle ne leur donna jamais qu'une place fort restreinte. Il y avait à cela, d'ailleurs, un excellent motif, c'est que les *Petites Affiches* furent toujours considérées comme une annexe de la Gazette, et qu'elles demeurèrent jusqu'à la Révolution comprises dans son privilége; ce qui prouverait encore surabondamment qu'elles émanaient originairement du Bureau d'adresse.

Nous avons tout lieu de croire, sans pouvoir l'affirmer toutefois, que le Bureau d'adresse continua à fonctionner tant que vécut Renaudot (1); mais il est supposable que ses successeurs en déta-

(1) J'ai trouvé à la Bibliothèque impériale, au nom de Renaudot, l'indication d'une brochure intitulée : *Renouvellement des Bureaux d'adresse en* 1647; mais, quelque bonne volonté qu'on y ait mis, il ne m'a pas été possible de joindre la pièce elle-même. Je l'ai regretté, parce que j'espérais y trouver des renseignements utiles sur cet établissement, peut-être même sur la Gazette. Quoi qu'il en soit, on pourrait inférer du titre seul de cette pièce que les Bureaux d'adresse avaient éprouvé une interruption, qu'on allait faire cesser.

Digitized by Google

chèrent le privilége de celui de la Gazette, ou, tout du moins, le laissèrent périmer. Ce qui est certain, c'est que nous n'en trouvons aucune trace dans la dernière moitié du XVIIe siècle, et, en fait d'annonces, nous n'avons à mentionner durant toute cette période que la tentative de Colletet dont nous avons parlé. Suivant le Dictionnaire de Trévoux, le Bureau d'adresse fut longtemps interrompu, à cause de son peu de succès, qui avait découragé ceux qui s'en étaient mêlés. « On vient de le rétablir en 1702, ajoute-t-il, et la manière dont on y a établi le bon ordre pour la commodité du public fait espérer qu'il réussira. »

En 1703, en effet, nous retrouvons le Bureau d'adresse, ou peut-être serait-il mieux de dire, nous trouvons un nouveau Bureau d'adresse en pleine activité « au bout du Pont-Neuf, au coin du carrefour de l'Ecole, vis-à-vis la Samaritaine. Cet office publiait dès lors une *Liste des avis envoyés au Bureau d'adresse et de rencontre,* qui contenait, comme toutes les feuilles du même genre, des annonces de propriétés, de maisons, de choses diverses à vendre ou à louer, de livres nouveaux, etc., ainsi que des demandes et avis divers. Cette feuille, petit in-8°, se vendait au numéro, deux sous six deniers, et chaque numéro était terminé par une liste des dépôts où l'on pouvait se la procurer, à Paris, à Versailles et à Rouen. Elle paraît avoir eu

Digitized by Google

une assez longue durée, car nous avons tenu un numéro de 1707, et nous y avons lu l'extrait d'un privilége donné, à la date du 11 janvier 1705, au sieur Amilien, directeur du Bureau d'adresse, pour l'impression de ces Listes d'avis.

—

Nous voici arrivés en 1716, à l'essai de Dugone, l'inventeur prétendu des petites affiches. On vient de voir quel chemin elles avaient déjà fait. Dugone inventa cependant quelque chose, c'est le titre sous lequel l'usage s'est établi de désigner ces sortes de feuilles; il intitula son recueil : *Affiches de Paris, des provinces et des pays étrangers*. Et ici le mot *Affiches* est employé dans son sens propre. L'idée de Dugone, en effet, était quelque peu différente de celle de ses prédécesseurs; elle avait un caractère moins prononcé de spéculation, ou, si l'on veut, c'était une spéculation d'un autre genre. Ce qu'il se proposait, c'était bien réellement la reproduction, la distribution en feuilles volantes, la rédaction en volumes, des affiches apposées dans les rues : « Par là, dit-il, on pourra lire commodément dans son cabinet des placards dont on ne saurait voir que partie dans les rues, ou qu'on n'affiche que dans les provinces et dans les pays étrangers, et la postérité trouvera

Digitized by Google

peut-être dans ce recueil beaucoup de choses dont elle sera bien aise d'être instruite. » Il va d'ailleurs nous exposer lui-même son projet :

Projet pour donner au public les affiches de Paris, des provinces et des pays étrangers.

Le nombre des affiches qu'on voit à Paris est surprenant. La diversité de leurs sujets ne l'est pas moins. Il y en a pour l'intérêt du public, aussi bien que pour l'intérêt des particuliers. Combien n'affiche-t-on pas d'édits, d'ordonnances, de déclarations du roi, d'arrêts du conseil, du parlement et des autres cours supérieures ?

Combien d'ordonnances de police, de sentences des requêtes de l'Hôtel et du Palais, du Châtelet, de la Chambre du domaine ou de la Prévôté de l'hôtel, pareillement affichées ?

Combien de monitoires et de réagraves? combien de livres et de thèses ? combien de programmes des professeurs publics ou particuliers ? combien d'assemblées de dévotion ou d'érudition ? combien de ventes publiques de meubles, de bibliothèques, de cabinets, de tableaux, d'estampes, de joyaux et d'autres curiosités ? combien de découvertes et d'inventions de mécanique, ou de raretés dignes de la curiosité des honnêtes gens, qu'on propose de la même manière à la connaissance du public et des particuliers ?

Nous avons vu plus d'un ambassadeur en France qui, après avoir pris le soin de se faire chercher un exemplaire de tout ce qu'on posait d'affiches à Paris, s'avisaient de les emporter chez eux, comme le monument le plus sensible de la grandeur de cette capitale du royaume.

Quoi qu'il en soit, la vue de ceux qui font poser ces affiches est qu'on les lise. Et c'est pourtant ce que ne font pas bien des gens. La bienséance ne permet pas à toutes sortes de personnes de s'amuser au coin des rues, pour y voir tout ce que leur présentent ces sortes de placards. Les personnes qui vont en car-

Digitized by Google

rosse ne sauraient guère s'y arrêter. Un magistrat ou d'autres personnes en robe, des ecclésiastiques d'un certain rang et bien d'autres d'un certain étage, ne seraient pas bien aises qu'on les vît grossir la foule de ces gens qu'une nouvelle affiche assemble ordinairement.

Cependant combien de personnes, de toutes sortes d'états, ont intérêt de savoir ce que portent la plupart des affiches? Et combien de personnes de qualité sont obligées d'envoyer leur laquais pour en être instruites ?

Ainsi, trouver le moyen de faciliter cette lecture ne ferait pas seulement plaisir à ceux qui font la dépense de ces sortes d'affiches, mais encore à ceux qui ont quelque raison de vouloir être avertis de ce qu'elles contiennent.

Et ce moyen n'est pas bien difficile: il n'y aurait qu'à donner par semaine, par quinzaine ou par mois, comme une espèce de gazette ou recueil où l'on mettrait tout ce qu'il y aurait eu d'affiches posées les jours précédents.

Cette sorte de recueil intéresserait plus de gens que la Gazette et que le Journal des Savants, et ne serait peut-être pas plus mal reçu que le mémoire qu'on voyait du Bureau d'adresse, au commencement du dernier règne, et que l'état qu'on y donne encore aujourd'hui des saisies réelles, ou plutôt des certifications des criées.

Il y a des monitoires et des réagraves qu'on ne s'arrête guère à lire et qu'il n'est pas toujours inutile de savoir.

Ce qui paraît de livres serait plus tôt su par ce recueil que par le Journal des Savants. Les auteurs mêmes de ce journal trouveraient leur compte à lire ce recueil. Il leur fournirait de quoi choisir, par le titre qu'ils y verraient de ces livres, ceux dont ils trouveraient à propos de faire l'extrait, et il leur donnerait occasion de prévenir la négligence des libraires ou des auteurs, qui ne leur envoyent pas toujours à temps les livres qui paraissent de nouveau.

Enfin on serait averti, sans sortir de chez soi, de tout ce que des étrangers ou des particuliers français font débiter à Paris.

Digitized by Google

On saurait par là les assemblées de dévotion et les inventaires considérables.

En un mot, il y aurait peu de gens à qui ce recueil fût indifférent. Il procurerait l'avantage de pouvoir lire commodément, dans son cabinet, des choses dont on ne saurait jamais lire dans les rues qu'une très-petite partie.

Ce ne serait pourtant pas seulement une bonne chose pour les gens qui sont à Paris ; ce ne serait pas non plus une chose inutile aux provinces, ni peut-être aux pays étrangers : il y en a peu où l'on n'ait quelque curiosité de savoir ce qui se passe dans cette grande ville.

Enfin, si ces recueils passaient à la postérité, comme il y a lieu de le croire, ils conserveraient la mémoire de bien des choses dont elle serait bien aise d'être instruite. Elle y verrait le nom des professeurs, qu'elle ne trouvera pas toujours ailleurs. Elle saurait par les affiches des livres quels sujets auraient plus exercé les esprits dans un temps que dans un autre ; et par les affiches de la comédie quelles pièces de théâtre auraient été le plus fréquemment représentées, quelles de ces pièces auraient été plus longtemps du goût du public ; au lieu que nous avons eu bien de la peine à trouver jusqu'à quel temps les pièces d'Euripide et de Sophocle, de Plaute et de Térence, occupèrent le théâtre d'Athènes et de l'ancienne Rome.

Combien de choses de l'antiquité n'avons-nous pas tirées, depuis le renouvellement des lettres, de tant d'inscriptions, de tant de monuments et d'écrits bien moins considérables que le recueil qu'on propose ici.

L'on peut donc se flatter, comme on a déjà dit, que Paris, les provinces, les pays étrangers et la postérité même pourraient profiter de ce projet.

Dugone exprime ensuite l'espoir qu'il arrivera dans les pays étrangers à l'égard des Affiches ce qui y est arrivé à l'égard du Journal des Savants, dont l'idée a été si bien reçue par les étran-

Digitized by Google

gers qu'il n'y avait point d'état considérable chez nos voisins où l'on ne fît, et souvent dans plus d'une de leurs villes, quelque pareil ouvrage. Dans cet espoir, il propose de réduire les Affiches à certains chefs, et indique l'ordre que l'on pourrait suivre dans leur classement, afin qu'il y eût une espèce d'uniformité entre les différents recueils. Ainsi le 1er article serait consacré à ce qui concerne la société chrétienne, le 2e à ce qui fait loi en France, le 3e à ce qui vient de la justice séculière ou ecclésiastique, le 4e aux sciences et aux lettres, le 5e aux ventes d'offices, de terres, de maisons, de meubles, etc.; le 6e aux spectacles, le 7e aux choses perdues, le 8e à tout ce qu'on propose de nouveau en fait de remèdes ou d'inventions de mécanique, le 9e aux finances, c'est-à-dire aux affiches concernant les fermes générales, les sous-fermes, etc.; enfin dans un 10e et dernier article viendraient se ranger les affiches des choses qu'on ne peut pas prévoir, ou les affiches qu'on ne peut pas réduire à certains chefs généraux, ni par conséquent classer dans les articles précédents.

Après tout, dit-il en terminant, une table générale réduite à ces dix articles, et donnée à la fin du dernier recueil de chaque année, aurait son agrément, et peut-être son utilité. Bien des gens seraient bien aises de trouver ainsi le catalogue de tout ce qu'on aurait cru devoir afficher le long de l'année. Et la conférence de ce qu'il y en aurait de plus ou de moins en chaque genre une année que l'autre ferait peut-être mieux connaître que

Digitized by Google

des choses plus importantes la continuation ou le changement de goûts et de mœurs, et donnerait lieu à des réflexions qui, pour n'être pas aussi utiles que les réflexions qu'on fait de temps en temps en Angleterre sur les listes qu'on publie à Londres, toutes les semaines, du nombre des gens qui meurent et des enfants qui naissent, ne laisseraient pas d'avoir leur bon.

On voit que le projet de Dugone différait sensiblement de ce qui avait été fait jusque-là et de ce qui fut fait depuis, et nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance qu'aurait eue un pareil recueil, s'il avait pu être continué jusqu'à nos jours. Quelles pages curieuses, en effet, quelles pages éloquentes, que les murs de Paris seulement (1) ! Malheureusement Dugone n'alla pas au-delà de neuf numéros; du moins est-ce tout ce que contient le petit volume rarissime que j'ai eu entre les mains, et dont je devais la communication à mon ami Ch. Leblanc, le curieux auteur du *Manuel de l'amateur d'estampes*. Le 1er nº avait été publié le 20 février, in-4º, en trois feuilles, à peu près comme la Gazette; « mais nombre de gens de lettres et bien d'autres personnes intelligentes en fait de livres et d'imprimerie ont cru que le public s'accommoderait mieux d'avoir ces cahiers en forme de petits livres ou de brochures. Leur raison est que ce volume est

(1) Nous avons eu en 1848 les *Murs de Paris*, les *Affiches républicaines* et les *Murailles révolutionnaires;* mais ces recueils n'enregistraient que les affiches politiques.

Digitized by Google

plus portatif et plus propre à être conservé, parce qu'on le donnera couvert d'un papier, sans le rogner pourtant, afin que ceux qui voudront l'avoir l'aient en état d'en faire relier plusieurs ensemble, ou de trois mois en trois mois, ou de six en six, ou peut-être à la fin de l'année. Le libraire s'est laissé aller à l'avis de gens qu'il croit plus sages que lui, et il redonne dans ce volume ce qu'il avait déjà donné in-4°. » — Le n° 9 est du 7 juillet.

Pour qu'on ait une idée de l'intérêt de ce recueil vraiment curieux, nous en analyserons quelques articles. Ainsi nous avons remarqué :

Une ordonnance du roi du 5 février 1716, par laquelle il est accordé à l'Hôtel-Dieu de Paris, « pour le bâtiment des nouvelles salles et pour la subsistance des malades, un neuvième par augmentation des sommes que l'on recevait jusque-là et que l'on recevrait à l'avenir pour les places et entrées aux Opéra, Comédies et autres spectacles publics qui se jouaient à Paris par la permission de Sa Majesté, sans aucun retranchement ni diminution sous prétexte de frais ou autrement. Et l'on commença en effet le 10 février à prendre à la Comédie 20 sols aux places où l'on en prenait 18, 40 à celles où l'on en prenait 36, et 4 liv. où l'on prenait 3 liv. 12 sols; ainsi à proportion tant à la Comédie qu'aux autres spectacles publics. »

Digitized by Google

Une autre concernant la prohibition des port, usage et commerce des toiles peintes, étoffes des Indes et autres marchandises de contrebande.

Un autre, du 25 avril, portant établissement d'un bureau pour recevoir les avis qu'on voudra donner pour le bien de l'Etat.

Un arrêt du Conseil, du 23 décembre 1715, par lequel « il est défendu aux troupes de danseurs de corde et sauteurs des foires de Saint-Germain et de Saint-Laurent de Paris de joindre à leurs divertissements aucunes représentations de scènes comiques, ou autres, en quelque manière et sous quelque prétexte que ce puisse être, à peine de mille livres d'amende pour chaque contravention, applicables à l'Hôpital général de Paris. »

Une ordonnance du lieutenant-général de police, « signifiée à la communauté des maîtresses bouquetières, à ce que les jurées de la communauté veillent de leur part à son exécution, à peine d'en répondre en leur propre et privé nom », laquelle ordonnance défend aux dites bouquetières de vendre des *barbeaux,* « sur ce que depuis quelques années elles se sont fait un usage de vendre des fleurs appelées barbeaux, qui croissent dans les blés, et dont elles font des bouquets, et que cet usage a donné lieu à plusieurs particuliers, tant hommes que femmes et enfants, des faubourgs et des environs de la ville de Paris, de cueillir ces fleurs, et

Digitized by Google

d'aller pour cela dans les blés circonvoisins, où ils causent un dommage considérable... »

Une ordonnance du prévôt des marchands pour la police des bains sur la rivière, « sur ce qu'il a été remontré par le procureur du roi et de la ville que, dans le temps de l'été, plusieurs personnes de l'un et de l'autre sexe étant obligées de prendre le bain dans la rivière, faute par ceux qui fournissent les bateaux pour ces bains d'éloigner ceux des hommes d'une distance suffisante des bains des femmes pour empêcher qu'il n'y ait aucune communication des uns avec les autres, il a eu avis que des hommes sans pudeur ni respect, par un esprit de déréglement, entrent nus dans les bains des femmes, et les contraignent ainsi d'abandonner le bain et de se retirer en confusion; et qu'un grand nombre de fainéants, vagabonds et gens sans aveu, et autres, passent la plus grande partie des jours sur le sable au bas du Pont-Neuf et sur les autres graviers de la rivière, même sur les bords, où ils jouent et se promènent nus, et se présentent en cet état aux femmes qui vont pour entrer dans les bains, et aux blanchisseuses qui travaillent dans les bateaux à laver lessives, leur tiennent des discours dissolus et contre l'honnêteté, ce qui ôte aux unes la liberté d'approcher des bains et empêche les autres de travailler, cause un très-grand scandale et est contraire aux ordonnances et règlements... »

Digitized by Google

Les affiches des cours publics y figurent avec tout leur ancien apparat :

PROGRAMME POUR LE COLLÉGE ROYAL.

Deo volente, Regium Collegium, quod, conquisitis undique viris doctrinæ laude florentibus, velut amplum omnis sapientiæ promptuarium, Franciscus I, litterarum parens, instituit, cæteri deinceps reges nunquam intermissâ liberalitate foverunt, post ferias pascales solita munia repetet hoc ordine.

Suit le programme des leçons des dix-neuf *Lectores et Professores regii ;* les titres de ces honorables savants sont énumérés tout au long, mais nous nous bornerons aux noms et aux qualifications les plus saillantes :

Sacrarum hebraicarumque litterarum, J. B. Sarasin et Jacobus Pinssonat.

Græcarum litterarum, Joannes Boivin, custos Bibliothecæ regiæ, et Guillelmus Massieu.

Scientiarum mathematicarum, Philippus de La Hire, professorum regiorum decanus, et Josephus Sauveur, Philippo V, Hispaniarum regi, et serenissimis Franciæ principibus ad mathematicas disciplinas instituendis, et iis qui ad muniendas urbes aspirant examinandis, præpositus.

Græcæ et latinæ philosophiæ, Petrus Varignon et Michaël Morus.

Latinæ eloquentiæ, Joannes Baptista Couture, lectorum regiorum ἐπίσκοπος, *et Carolus Rollin, antiquus Academiæ parisiensis rector.*

Medicinæ, chirurgiæ, pharmaciæ et botanices, Germanus Preaux, Nicolaus Andry, Stephanus Franciscus Geoffroy, et Petrus Joannes Burette, Regis consiliarius et medicus, doctor et regens in saluberrimâ Facultate Parisiensi.

Digitized by Google

Linguæ arabicæ, J. B. Defiennes, linguarum orientalium interpres regius, quam auditores postulavere regis Boucqtoumour Essaadi historiam perget interpretari; et Stephanus Fourmont.

Juris canonici, Petrus Le Merre, et Claudius Carolus Capon, in senatu parisiensi patronus.

Linguæ syriacæ, Nicolaus Henrion, consultissimæ Jurium Facultati parisiensi doctor aggregatus.

DÉMONSTRATIONS ANATOMIQUES AU JARDIN ROYAL.

Imperante Ludovico XV, rege christianissimo, sub auspiciis domini Guidonis Crescentii Fagon, regi defuncto a sanctioribus consiliis, medici primarii et Horti regii parisiensis supremi moderatoris. Josephus du Verney, regiæ scientiarum Academiæ socius, consiliarius et medicus regis ordinarius, necnon in Horto regio anatomes et chirurgiæ professor, quidquid à se de corporis humani fabricâ functionibusque, tum accuratis crebrisque dissectionibus, tum assiduis variisque observationibus exploratum, quâ maximâ poterit sedulitate, in cadavere muliebri publice demonstrabit. Utetur manu et industriâ Rol. Pauli Arnaud, chirurgi parisiensis peritissimi, qui singulas corporis partes oculis subjiciet...

De par le roi. Défenses d'entrer dans le jardin et dans l'amphithéâtre avec épées et bâtons.

On y trouve aussi des annonces de cours particuliers : ainsi nous voyons que près le Palais, rue S.-Louis, à la Croix-d'Or, au 3e étage, on apprenait le latin, le grec, l'allemand, la philosophie et le droit, chacun en huit mois; la géographie, chronologie, histoire, blason, géométrie, fortifications, arpentage, cadrans solaires, l'orthographe, chacun dans un mois.

Dans les annonces de livres, je remarque un

Digitized by Google

Nouveau livre de rébus ou logogryphes, dédié à S. A. Madame la duchesse de Berry; et *la Promenade de Gentilly, la Fable du rossignol et de la linotte, et son application; avec une imitation comique sur le Carnaval de quelques endroits de la tragédie du Cid...*

Les annonces des *Remèdes* sont très-fréquentes et non moins pompeuses que celles des charlatans du XIXe siècle; nous remarquons, entre autres, un « esprit de simples pour fortifier les vaisseaux et rétablir la virilité offensée, et propre pour la génération. »

Parmi les *Inventions de Méchanique*, nous nous bornerons à signaler l'orgue du sieur de Lépine, ingénieur et machiniste de Sa Majesté, lequel orgue jouait seul les quatre parties de plusieurs pièces des opéras de Lully, changeait, quand on le souhaitait, d'orgue en flûte, et de flûte en orgue, reprenait dans tous les entr'actes de l'opéra, etc., etc.

Entre autres avis divers, nous apprenons qu'on faisait partir réglément tous les jours, à 5 heures 1/2 du matin, de la rue Contrescarpe, au bout de la rue Dauphine, des carrosses pour aller à Orléans en deux jours et revenir à Paris de même, lesquels conduisaient toutes sortes de personnes, hardes et bagages, or et argent.

—

Digitized by Google

Boudet n'inventa donc rien quand il entreprit, en 1745, la publication de ses *Affiches de Paris, avis divers,* etc. ; seulement, aux matières qui faisaient l'objet des feuilles précédentes il ajouta quelques nouvelles rubriques : ventes ou inventaires, billets d'enterrement, cours des changes et effets commerçables. Mais ce qui fit surtout remarquer la nouvelle feuille, ce fut son format étrange : c'est un in-8° oblong, qui présente absolument la forme d'une colonne d'un de nos grands journaux; les rubriques sont placées en manchettes. Elle paraissait deux fois par semaine, le lundi et le jeudi, et coûtait 24 livres.

Suivant Barbier, les Affiches de Boudet auraient duré du lundi 22 février 1745 au lundi 3 mai 1751, et formeraient 7 vol.; l'exemplaire que nous avons eu entre les mains ne commençait qu'au 3 janvier 1746. Quoi qu'il en soit, il paraît que la spéculation était bonne, car elle excita de hautes convoitises. Lebas de Courmont, fermier général, étant devenu, avec un chevalier de Meslé ou Meslay, propriétaire de la Gazette de France, qu'il avait achetée de l'abbé Aunillon, revendiqua les Affiches comme une émanation de son privilége, et Boudet, qui ne les publiait qu'en vertu d'une permission tacite, fut contraint de les céder.

Cela du moins résulte, pour le fond sinon pour les détails, d'une note manuscrite que nous avons

Digitized by Google

trouvée annexée à un des volumes de la Bibliothèque impériale, et qui nous a paru assez intéressante pour que nous la reproduisions.

Dès 1702, et peut-être avant, on voit que le plan des Petites Affiches était en activité, et qu'il avait été abandonné depuis.

Vers 1747 à 1750 deux particuliers se sont donnés comme auteurs de ces annonces.

Le sieur Antoine Boudet, libraire imprimeur de Paris, les avait reproduites dans le public sous un format nouveau, et elles prenaient faveur en raison de leur utilité.

Le chevalier de Meslé prétendait en avoir conçu le projet, et l'avoir présenté au ministre de Paris, dans les bureaux duquel l'affaire avait langui pendant quelques années. Le chevalier de Meslé avait servi et fait les campagnes de Bohême sous le maréchal de Belle-Isle. Ce militaire, homme d'esprit, parlant bien, noble et généreux dans ses procédés, bon officier, prétendait à des récompenses et à des dédommagements du sacrifice de sa fortune. Le privilége qu'il demandait était un moyen de le satisfaire sans qu'il en coûtât à l'Etat, et il fondait avec raison les espérances de son bien-être et de celui de sa famille sur l'exécution de son projet.

Les Affiches entre les mains du sieur Boudet réveillèrent ses sollicitations auprès des ministres ; il démontra qu'il n'aurait pas dû être prévenu, et obtint enfin un privilége général aussi étendu que celui accordé dans le siècle dernier à Renaudot. L'Affiche de Paris, celle projetée pour la province, et la *Gazette de France,* étaient comprises dans ce privilége.

M. de Meslé donna la rédaction de la Gazette à M. de Querlon, puis aussi les Affiches de province, qui seront toujours recherchées par les amateurs de la bonne et saine littérature. M. l'abbé Aubert, bien connu par ses talents, fut chargé de l'Affiche de Paris, imprimée, dès l'époque de sa publicité, de format in-8°, et il était difficile de faire un meilleur choix.

Après plusieurs années de succès de ces papiers périodiques,

Digitized by Google

très-utiles pour le propriétaire, il vendit son privilége à M. Le Bas de Courmont, fermier-général, et appuyé de la faveur de la maison de Noailles (1).

Les rédacteurs furent continués dans leurs travaux, M. de Querlon jusqu'à sa retraite chez M. de Baujon, M. l'abbé Aubert jusqu'après la mort de M. de Courmont et de M. le duc de la Vrillière.

Les changements étant alors fréquents dans le ministère, la famille de Courmont, dénuée d'ailleurs de son protecteur, M. de la Vrillière, et lasse de bien des difficultés qu'on suscitait dans les bureaux, ayant joui paisiblement pendant bien des années d'un gros revenu, transigea avec une compagnie qui se présentait et qui était portée en raison des sacrifices qu'elle consentait à faire. Enfin on envisageait les priviléges comme contrats qui devaient avoir force mutations et devenir utiles à plusieurs. Les opinions se montaient grandement aux innovations ; l'amour de l'argent devenait l'idole du jour : les Affiches furent mises sous la dépendance du ministre des affaires étrangères, M. de Vergennes, qui, établissant une forte redevance sur tous les papiers périodiques, voulait s'en faire un fonds de pensions à distribuer aux gens de lettres, etc.

A l'égard d'Antoine Boudet, qui avait succombé dans sa courte possession sous le crédit des amis du chevalier de Meslé, il s'en consola, ayant un fonds de philosophie et de courage, et s'occupa d'autres entreprises. Il avait de la littérature ; mais il était singulier dans sa mise, dans sa manière de vivre, dans ses goûts, et bizarre très-souvent par l'austérité de ses mœurs. Ce n'est pas tout : il était dévot à la manière des Espagnols, chez lesquels il avait fait quelques voyages, et homme de parti. Sans avoir eu de démêlés avec les Jésuites, il était devenu l'ennemi de ce savant corps, et, dès les approches de leur destruction, il fut le correspondant le plus zélé de ceux qui les attaquèrent en France, en

(1) Malgré ce qu'il avait recueilli pendant sa propriété, et une somme de trois à quatre cent mille livres à lui donnée par M. de Courmont, le chevalier de Meslé est mort sans aisance.

Digitized by Google

Espagne et en Portugal ; il publia tous les libelles contre eux, quoique son commerce ne dût pas l'assujettir à un tel ordre de petits ouvrages. Il est parvenu à un âge avancé, après s'être marié, à plus de 60 ans, avec une jeune personne fort aimable : dernière singularité, qui frappa sa famille et tous ceux dont il était connu, sans les surprendre.

Nous avons peu de chose à ajouter à cette note. Nous croyons cependant devoir insister sur cette division des Affiches en deux feuilles distinctes, parce qu'elle est de nature à jeter de l'incertitude et de la confusion dans les recherches.

Les dépossesseurs de Boudet se contentèrent d'abord de continuer purement sa publication, en en changeant le format, néanmoins, et en en transportant le siége au Bureau d'adresse et de rencontre, rue Baillette, vis-à-vis l'hôtel de la Monnaie. Mais dès l'année suivante, 1750, ils la scindèrent, et publièrent une feuille pour la province et une pour Paris. Dans l'usage, on désigna la première sous le nom de l'Affiche de province, et l'autre sous celui de l'Affiche de Paris ou les Petites Affiches. Du reste, et c'est là ce qui pourrait induire en erreur, rien dans le titre n'indique cette division ; il est le même pour les deux feuilles : *Annonces, affiches et avis divers ;* mais le format est différent : l'Affiche de Paris, celle rédigée par l'abbé Aubert, est un in-8° plein ; l'Affiche de province, rédigée par Querlon, est in-4° à 2 colonnes. Celle-ci était hebdomadaire, et l'autre

Digitized by Google

paraissait deux fois par semaine. Elles coûtaient, la première 24 et 30 liv., la deuxième 7 liv. 10 sols. En 1778, l'Affiche de Paris ajouta à son titre : *ou Journal général de France*. L'Affiche de province adopta également ce sous-titre en 1784, en même temps qu'elle triplait sa périodicité; mais dès 1761, son titre était devenu, par interversion : *Affiches, annonces et avis divers*. En 1785, l'abbé de Fontenai, qui avait succédé à Meusnier de Querlon depuis 1779, lui donna le nom de *Journal général de France*, et en fit au moment de la Révolution un journal politique quotidien. Interrompu depuis le 10 août 1792, le *Journal général de France* fut repris le 1er vendémiaire an V, et publia comme annexe des *Petites affiches, annonces et avis divers*.

Mais les véritables Petites Affiches, c'était la feuille de l'abbé Aubert, qui persista jusqu'en 1811 dans sa forme et sa spécialité, mais en prenant des accroissements successifs qui en avaient de beaucoup augmenté l'importance. Composée seulement de 8 pages dans l'origine, elle avait été d'abord augmentée de 4, puis de 8, au moyen de suppléments. A partir de janvier 1777, chaque numéro fut composé régulièrement de 16 pages. C'était un premier effet de la concurrence : le *Journal de Paris* venait d'être créé, et menaçait les Petites Affiches d'une rivalité dangereuse. Pour lui tenir tête, les propriétaires de cette dernière feuille imaginèrent

Digitized by Google

d'y annexer une feuille littéraire, paraissant, comme les Petites Affiches, deux fois par semaine, mais à des jours différents, en un cahier de 16 pages également, et coûtant le même prix. Cette annexe, sous le nom d'*Avis divers*, commence avec l'année 1777 ; elle contenait « toute sorte d'avis instructifs concernant l'agriculture, le commerce, les sciences et les arts. » On pouvait s'y abonner séparément.

Le 22 décembre 1778, les deux feuilles furent réunies en une seule, et à partir de ce jour les Petites Affiches parurent tous les jours, en un cahier de 8 pages. Le prix en fut porté à 30 livres pour Paris, et 37 liv. 10 sous pour la province.

L'Affiche de province, en bonne sœur, annonça ainsi cette transformation de l'Affiche de Paris, qui fut d'ailleurs l'objet d'un prospectus pompeux, où l'on remontait à l'origine des affiches, « dont on avait puisé l'idée dans un passage des *Essais* de Montaigne, si bien qu'aucun ouvrage périodique, quel qu'il fût, ne pouvait faire preuve d'une ancienneté aussi respectable » (1).

(1) Nous voyons les rédacteurs de la Gazette et des Petites Affiches, réclamant les annonces comme une émanation de leur privilége, essayer à plusieurs reprises de faire remonter leur droit jusqu'à Renaudot, lequel, « par succession de temps, aurait divisé ses feuilles en deux classes : l'une consacrée aux grands objets de la politique, au récit des événements que font naître les intérêts respectifs des puissances; l'autre affectée aux relations d'une moindre importance, aux annonces et avis qui ont pour but l'avantage réciproque des particuliers. C'était, disait-on dans le cas qui nous occupe, ce second ouvrage, remis en activité il y a près de trente ans, dont on avait déjà grossi considérablement le volume, par nécessité, vers 1761 et encore en 1777, qu'on intitulait *Journal général de France,* et qui allait dorénavant paraître chaque jour. » Meusnier de Querlon va jusqu'à dire que Renaudot désignait ses feuilles d'annonces sous ce dernier titre, ce qui n'a

Digitized by Google

La célérité avec laquelle le public désire aujourd'hui d'être servi pour être instruit des différents objets indiqués dans la feuille des *Annonces, affiches et avis divers* pour Paris, la nécessité même de publier ces objets le plus tôt qu'il est possible, ont excité le zèle d'une nouvelle compagnie, propriétaire du privilége de cette feuille, pour la faire paraître tous les jours, en huit pages in-8°. On a ajouté à son titre celui de *Journal général de France,* qu'elle a eu dans l'origine, et qui renferme tous les articles compris, selon les lettres patentes expédiées à ce sujet il y a près de trente ans, sous la dénomination d'*Avis instructifs concernant le commerce, l'agriculture, les sciences, les arts, et donnant la connaissance des découvertes relatives à ces divers objets.* Cette feuille, rédigée selon le nouveau plan adopté par le ministère, doit renfermer les observations météorologiques les plus importantes; les prix arrêtés par la police pour certaines denrées; toutes les représentations, jour par jour, des spectacles, même de ceux des boulevards; le tirage des loteries, aussi par jour; les paiements à l'Hôtel de ville, ainsi que le cours des effets commerçables et des changes de la veille. « Il est aisé de sentir, est-il dit dans le prospectus, de quel avantage inestimable sera la célérité d'un tel service, pour les particuliers qui voudront acheter, comme pour ceux qui voudront vendre; pour les personnes qui auront de l'argent à placer, comme pour celles qui auront un emprunt à faire; pour quiconque aura une place d'intendant, de secrétaire, de précepteur ou de valet de chambre à donner, comme pour tout sujet qui se trouvera dans le cas d'en chercher une; en un mot, pour les différentes classes de citoyens, tant grands que petits... On y fera mention de l'arrivée et du départ des vaisseaux français et étrangers, des armements, des prises, des accidents de mer, etc. Tout ce qui arrivera d'intéressant et de curieux, tant dans la capitale que dans les principales villes du royaume, y sera consigné régulièrement. Ces objets deviendront aussi plus

pas besoin d'être réfuté. En général, le vague de leurs réclamations laisserait à penser qu'ils n'étaient pas parfaitement sûrs de leur fait. — Les propriétaires des Petites Affiches actuelles, dédaignant ces ambages, ont bravement inscrit en tête de leur feuille : L'ORIGINE DE CE JOURNAL REMONTE A 1612!

Digitized by Google

piquants étant présentés tous les jours, parce qu'ils seront tous de fraîche date, et que le public en aura par cette voie les prémices. On croit pouvoir espérer à cet égard de puissants secours, même pour les objets sur lesquels l'administration jugera utile de satisfaire promptement la curiosité des citoyens. La publication des annonces, avis, instructions, notices, pièces détachées, et autres bulletins quelconques qu'on voudra y faire insérer, suivra d'aussi près qu'il sera possible leur enregistrement au bureau des Affiches, où l'on continuera à les recevoir *gratuitement*, pourvu qu'ils soient signés d'une personne connue.

On ajoutait enfin que chaque feuille, loin d'offrir beaucoup de remplissage, comme le *Journal de Paris*, présenterait de quoi satisfaire l'intérêt, la curiosité et le goût des lecteurs.

Telles étaient les promesses de la nouvelle compagnie qui avait traité du privilége des *Petites Affiches*, et ces promesses furent assez bien tenues, grâce à l'habile critique qui était chargé de leur rédaction. L'abbé Aubert, par ses articles pleins de malice, de goût et d'érudition, fit pendant vingt ans la fortune de cette feuille, dont la destinée semblait si étrangère aux lettres. Aujourd'hui ces brillants feuilletons qui valurent à leur auteur tant de célébrité et d'injures sont tombés dans un injuste oubli; ils mériteraient autant d'être recueillis que ceux de Geoffroy, de Dussault, etc., et seraient fort utiles pour l'histoire littéraire du règne de Louis XVI.

Cependant la littérature n'occupait dans les *Petites Affiches* qu'une place assez étroite et mal définie;

Digitized by Google

l'Affiche de province était, et cela depuis son origine, plus foncièrement littéraire; les annonces n'y formaient qu'un accessoire presque insignifiant. A la fin de 1783, ses propriétaires, pour mieux soutenir encore la lutte contre le *Journal de Paris*, décidèrent qu'elle paraîtrait trois fois par semaine, et que, comme elle n'était pas astreinte aux mêmes détails minutieux et journaliers que l'Affiche de Paris, elle embrasserait avec plus d'étendue les matières de goût, de littérature et des sciences; qu'elle comprendrait en outre les matières traitées jusque-là dans la *Gazette* et le *Journal d'agriculture, commerce, arts et finances*, qui lui avaient été réunis.

Le journal de Querlon est assurément le recueil le plus intéressant pour la bibliographie et l'histoire littéraire de la dernière moitié du XVIIIe siècle. Tous les livres nouveaux, non seulement y étaient annoncés, mais étaient l'objet de notices exactes, et d'une telle précision dans leur brièveté qu'elles font parfaitement connaître le fond, la substance, et même la forme de chaque ouvrage. Une rare qualité encore de ces analyses, c'est leur impartialité; c'est là surtout ce qui distinguait cette petite feuille, « dont tout le mérite peut-être, dit Querlon lui-même, — et les contemporains ont généralement confirmé son témoignage, — est d'être vraie, autant qu'il était en l'auteur d'être instruit; d'où la passion du moins est bannie, puisqu'il est aisé de voir,

Digitized by Google

commé l'abbé d'Olivet disait l'avoir remarqué, que l'auteur n'a ni amis ni ennemis ; sans partialité surtout; où, par conséquent, aucune secte, aucune cabale, aucun parti, nulle espèce de liaison d'habitude ou de société, pas même quelque conformité dans la manière de penser, n'influent de quelque façon que ce soit; ce qu'il est aisé de prouver par la retraite dans laquelle l'auteur a vécu de tout temps. »

Le premier numéro de chaque année commence par un avertissement ou discours préliminaire, où Querlon tantôt trace le tableau du mouvement intellectuel de l'année précédente, tantôt traite quelque question littéraire, et quelquefois donne des explications sur son recueil; voici celui de 1759 :

Novita, Varieta, Prestezza : voilà depuis cinq années les caractères de notre feuille, et c'est par conséquent la devise que nous sommes en droit d'adopter. Si le public est accablé de tant d'écrits périodiques qui se multiplient tous les jours, le nôtre a du moins l'avantage de ne fatiguer ni l'attention, ni la bourse. C'est le moins cher de tous, le plus court, le plus tôt lu, le plus tôt oublié peut-être, et peut-être encore un de ceux qui demandent le plus de soin : car, pour entretenir un instant le public toutes les semaines, il faut s'y être préparé quelquefois pendant plusieurs jours, et l'on n'obtient pas sans travail cette précision rigoureuse, cette manière concise et serrée qu'exige la nature de notre feuille. Aucun de nos lecteurs n'ignore comment cette feuille est devenue peu à peu presque entièrement littéraire ; il est question de savoir si elle y a gagné ou perdu. Si nous nous réglons sur les témoignages qui nous viennent de temps en temps de la part de nos abonnés, tout nous autorise à penser qu'elle est actuellement sous la forme la plus propre à remplir notre but, qui est d'ins-

Digitized by Google

truire et d'amuser. En effet, de tous les objets différents qu'elle embrasse aujourd'hui, comme autrefois, et dont l'uniformité seule est bannie, il paraît que la connaissance des livres n'est pas celui qui plaît le moins. Cependant, nous le répétons encore, nous ne prétendons point élever cette feuille au rang des journaux : elle n'en est que l'*avant-coureur*. Ce nom la définit très-bien, et lui conviendrait uniquement si elle n'était mêlée d'autres matières. Mais elle est faite de façon qu'elle peut tenir lieu des journaux à ceux qui ne les liraient point quand elle ne subsisterait pas, tandis qu'elle peut en exciter d'autres à les consulter pour avoir des mêmes ouvrages dont nous donnons une idée légère des notions plus étendues, plus profondes et mieux digérées. Ainsi, à ne considérer notre feuille que par la partie littéraire, voilà un point d'utilité très-sensible. Et quel spectacle elle offre encore aux yeux d'un lecteur un peu philosophique! L'Affiche peint en raccourci toutes les vicissitudes humaines. Le tableau de ces mutations perpétuelles que subissent et les biens et les charges dont nous annonçons la vente, en nous retraçant notre condition naturelle, cadre, à ce qu'il nous semble, assez bien avec celui des écrits modernes, qui se succèdent rapidement, qui se poussent comme les flots et les vagues, qui s'effacent et s'engloutissent de même. Qu'il est curieux de contempler cette fermentation de tous les esprits empressés à nous faire part de leurs conceptions, et cette espèce de contagion qui a gagné tous les états, tous les ordres! On voit les livres, plus nombreux d'année en année, éclore abondamment en toute saison, comme l'herbe des prés croît au printemps, et avoir à peu près la même durée. Telle est toute la nature des choses : leur vie consiste à se reproduire; sans reproduction point de mouvement; sans mouvement, une inertie générale enchaînerait toute la matière. Mais, outre la vie productive, qui est commune à tous les esprits et plus ou moins active chez nous, il est une autre sorte de vie qui s'imprime à nos productions, et qui dépend purement d'autrui. C'est en les lisant qu'on vivifie nos ouvrages, il faut qu'ils soient lus pour être vivaces; et que cette vie est courte encore! Les livres, dont le poids sur-

Digitized by Google

charge la terre, sont dans les bibliothèques comme dans un tombeau ; ils y attendent que le besoin, ou simplement la curiosité, leur rende un souffle, un instant de vie, qui s'éteint dès qu'ils sont satisfaits. Changeons de point de vue : nous verrons dans la succession des livres la véritable métempsycose. Souvent l'âme et l'esprit d'un seul a passé dans une infinité d'autres, et sous mille formes différentes. Ici Platon se trouve en délire parmi les rêveries d'un sophiste qui l'a voulu distiller dans ses écrits ; là tout le bon sens de Montagne est dénaturé dans le verbiage d'un maussade et ennuyeux moraliste, etc., etc.

Truditur inde liber libro novitate placendus.

On ne se douterait pas que ce vers heureux est du vieux chancelier Gerson.

Querlon revient encore en 1771 sur ce côté philosophique des Affiches, tout en donnant le programme de l'Affiche de Paris.

Le père Castel, qui avait la tête si philosophique, trouvait de la physique partout, et jusque dans les comédies de Molière. Pour nous, qui, loin de nous élever jusqu'au vol de la philosophie, ne la suivons que terre à terre, en adorant la trace de ses pas, nous cherchons uniquement le moral, et nous le trouvons presque partout inséparable du physique. On a fait la philosophie, et même la physique de l'histoire ; pourquoi ne ferions-nous pas aussi la *philosophie des Affiches ?* j'entends de celle de Paris, car l'Affiche de province, dont je suis chargé, quoiqu'un peu plus littéraire que l'autre, n'est pas, à beaucoup près, si philosophique. Analysons seulement la première.

Qu'y voit-on d'abord ? Les biens seigneuriaux, les biens en roture, les maisons et les terrains à vendre ou à louer ; les charges, les offices et les rentes à vendre, etc. Voilà des mutations sans nombre, et, pour peu qu'on ait de philosophie, on doit se représenter aussitôt le tourbillon moral du monde où l'on vit, dans un mouvement presque aussi rapide que tous ceux de Des-

Digitized by Google

cartes. Les terres, les châteaux, les biens-fonds, les charges, sortent d'une famille pour entrer dans une autre. Et quel spectacle pour un philosophe que celui de ces possessions si mobiles, de cette succession continuelle qui substitue de nouveaux maîtres aux anciens, et sans cesse subroge de fait environ la moitié des hommes à l'autre ! On serait tenté de croire qu'il n'y a point de possessions réelles, et que tous les hommes, sans exception, sont tout au plus de simples usufruitiers : car, dans moins d'une génération, la plupart des biens ont changé de maîtres et sont souvent dénaturés. Les grandes terres et les grandes charges, qui font les titres de ces familles distinguées par le nom de *maisons* (que nous tenons des Romains), ne sont pas à l'abri de ces révolutions, par les mariages, les alliances, les morts, les échanges et les changements de fortune.

Viennent ensuite les ventes de meubles et d'effets, de garde-robes, d'équipages, etc., soit par décès, soit à l'amiable : sujet des mêmes réflexions. On voit encore ici combien sont courtes les jouissances humaines ; combien les dépouilles de l'opulence et du luxe passent promptement en d'autres mains, qui, dans quelques moments — que nous appelons des années, — en seront dépouillées à leur tour.

Il est curieux de considérer tous ces rapides passages, et l'on est forcé de penser comme ce derviche qui prenait le palais d'un sophi de Perse pour un caravansérail. Quiconque, à dater du renouvellement des Affiches de Paris, en 1751, ferait le dépouillement des terres, des maisons et des charges vendues, ou suivrait toutes leurs mutations, en trouverait qui depuis vingt ans ont changé au moins cinq ou six fois de possesseurs ou de titulaires.

L'article des ventes, si nécessaire et toujours intéressant pour tous les besoins ou les goûts qui se trouvent à satisfaire, est encore assez piquant pour un curieux, un philosophe, qui veut se procurer le spectacle de ces précieuses bagatelles, de ces inutilités somptueuses consacrées par le luxe et la vanité, surtout si, sans éprouver secrètement aucune sorte d'humiliation, il peut se dire de bonne foi : « Que de choses dont je puis me passer, dont

Digitized by Google

la nature ni la fortune, ou mes seuls désirs, ne m'ont pas fait de tristes besoins! »

Les annonces et avis divers, qui suivent les ventes, indiquent différents objets de commerce : ce qu'on a perdu, ce qu'on a trouvé, toutes les demandes particulières qui peuvent rapprocher les membres de la société par le lien de l'intérêt. Cet article est une heureuse idée de Montagne, que sa philosophie n'empêchait point, comme on voit, de s'occuper du bien public, mais utilement.

Suivent les enterrements, et ce petit nécrologe, indépendamment de son utilité dans l'ordre civil, avertit la société de ses pertes dans toutes les classes des citoyens; et le philosophe qui calcule la durée de la vie humaine a sous les yeux, deux fois par semaine, l'inventaire de notre mortalité.

Quant au thermomètre des changes et des effets commerçables qui termine chaque feuille, c'est un autre objet de calculs et de spéculations, qui ne rassure pas toujours sur la solidité des biens que procure ce genre de commerce, et qui fait souvent bien des philosophes malgré eux.

Citons encore deux passages qui ont plus particulièrement trait à notre sujet.

Et cœnæ fercula nostræ
Malim convivis quam placuisse cocis.
(MARTIAL.)

Pline l'historien avait observé, dès son temps, que la plupart des hommes se faisaient plus valoir par l'esprit des autres que par leur propre esprit : *Ingenio plerique alieno magis commendantur quam suo.* (*Hist. nat.*, liv. 34, chap. 10.) Cette observation, qui, depuis les Romains, s'est vérifiée de plus en plus chez toutes les nations instruites, n'indique maintenant qu'un usage fort simple établi généralement partout : car ce ne sont pas seulement les compilateurs et les rapsodistes, si multipliés parmi nous, qui tirent toute leur existence des pensées d'autrui ;

Digitized by Google

les traducteurs, les éditeurs, les commentateurs, les critiques même, les littérateurs, les bibliographes, enfin la nombreuse classe des hommes illustrés par l'esprit d'autrui, de ceux à qui leur propre esprit n'aurait jamais fait aucun nom, et dont la réputation tient à ce lustre d'emprunt, sont dans le cas de l'observation. Mais ce sont les *journalistes* et les écrivains qui remplissent le même objet, à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit, que Pline semble ici désigner plus expressément, et comme s'il les avait devinés.

Ainsi la véritable devise de tous les écrivains de ce genre, de ceux qui écrivent sur ce qu'on écrit, qui font des livres sur les livres (suivant l'expression d'un Anglais, comme madame de Maintenon disait de l'Académie française qu'on y parlait sur la parole), c'est le mot de Pline. Il peut même aujourd'hui s'appliquer à plus des trois quarts et demi de ceux qui prétendent à la réputation d'esprit, en quelque sens qu'on le prenne ; et en attendant que les journalistes l'adoptent uniquement pour leur cri de guerre, nous nous en emparons pour cette feuille. Il est sans doute assez fâcheux que la réflexion de Pline diminue un peu l'importance qu'on s'efforce d'attacher aux journaux ; mais la petitesse de notre feuille la dérobe à cette humiliation.

Quand Photius, pour se rendre compte à lui-même, ainsi qu'à Taraise, son frère, des livres en tout genre qu'il avait lus, faisait les notices et les extraits qui composent sa *Bibliothèque*, il n'imaginait sûrement pas que ce travail dût jamais lui faire presque autant de réputation que son fameux schisme, et produire un jour cette foule de journaux dont il est le père. Il ne pensait à rien moins qu'à poser le modèle, puisqu'il dit simplement de chaque ouvrage : *Je l'ai lu*. Cependant, par tous ses extraits, on voit que personne ne lisait pour lui, qu'il lisait, en effet, lui-même, et qu'il est toujours plein du livre qui l'occupe ; en sorte qu'aucun journaliste ne pourrait aujourd'hui mieux faire. Or, comme alors les livres étaient rares ou d'une acquisition difficile, il fait souvent de très-longs extraits, suivant la nature de l'ouvrage.

On sait que c'est la *Bibliothèque* de Photius qui fit naître à

Digitized by Google

l'auteur des premiers journaux publiés en France, M. de Sallo, l'idée de ce genre d'ouvrage qui met à contribution tous les autres. Mais notre premier journaliste, voyant la facilité qu'on avait de se procurer des livres depuis que l'imprimerie était inventée, n'avait garde de modeler ses extraits sur ceux de Photius. Son but n'était que d'indiquer les ouvrages, et de courtes notices où il s'attachait seulement à les caractériser suffisaient aux gens de lettres. L'abbé Gallois, successeur de Sallo, crut mieux remplir toute l'idée du *Journal des Savants* en allongeant considérablement ses extraits; et le président Cousin, qui vint après lui, plus prolixe encore, y donna la majestueuse étendue qu'ils ont conservée dans ce journal et dans tous ceux qui l'ont suivi.

Le motif qui fait allonger ces extraits serait-il donc encore de tenir lieu des livres mêmes à ceux qui ne peuvent se les procurer aisément, ou de nous dispenser de les lire? On voit, en tout cas, qu'ils produisent l'un ou l'autre effet pour beaucoup de personnes; mais il y a deux inconvénients : 1° Ces extraits, quelque bien faits qu'ils puissent être, ne représentent pas toujours fort exactement certains ouvrages, dont il faut avoir vu l'ensemble, et souvent ce qui peut le moins être extrait, pour bien les connaître. On n'est donc pas toujours instruit autant qu'il faudrait l'être, même en lisant tous les journaux, qui diffèrent peu, si ce n'est par la forme, pour bien juger d'un ouvrage. 2° Ces journaux sont devenus eux-mêmes et deviennent de jour en jour si volumineux, qu'ils formeraient seuls une nombreuse bibliothèque, où l'on aurait toujours à désirer les ouvrages qu'il est intéressant d'avoir en nature. Si le but de ces longs extraits est de former le jugement des lecteurs, n'est-il pas à craindre pour nous que le journaliste, en voulant nous apprendre, en homme pratique, *la manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit* et autres, ne nous donne que sa manière de penser, de voir, de juger? Et qui nous garantira que c'est la meilleure?

Je n'ai garde de m'élever contre la multitude des journaux. Plus il y a de concurrence et de choix dans le débit d'une denrée,

Digitized by Google

plus on trouve à s'accommoder dans la foule. Le seul inconvénient qu'il y aurait dans leur trop grande multiplication ne regarde absolument que ceux qui, n'envisageant que le produit, en seraient volontiers les monopoleurs, puisque personne n'est contraint à les prendre. Qu'ils se nuisent réciproquement, qu'un journal s'élève à Paris sur les ruines d'un autre journal, qu'importe au public ? Que lui fait l'intérêt de quelques particuliers ?

Si l'art de se faire valoir par l'esprit des autres est déjà très-ancien, puisqu'il existait longtemps avant Pline, il faut convenir que les journalistes, les faiseurs de feuilles, etc., ont si bien affermi leur possession, qu'on ne s'avise plus de la contester, et qu'ils moissonnent partout. Nous n'examinerons point quels sont les grands fruits que les lettres tirent des journaux, ni si, depuis leur invention, il s'est formé par leur secours ou se forme encore de plus habiles gens. Il paraît que les connaissances sont au moins par là plus répandues. Si l'on objecte que plus les journaux semblent en faciliter l'accès, plus aussi le goût du travail a sensiblement diminué, comme on s'en aperçoit de reste au ton superficiel ou frivole de la littérature moderne, eh ! n'est-il pas bien commode et bien agréable de savoir tout, sans rien apprendre ; de pouvoir, avec peu de fond et beaucoup de montre ou de surface, figurer parmi les gens instruits ? Voilà le mérite particulier de notre âge ; on ne peut trop l'en féliciter. Tant que nous aurons des *journaux* et des *dictionnaires portatifs,* il n'y aura, dans aucun ordre, d'ignorance absolue ; tout le monde aura l'air d'être instruit, les *gens de lettres* fourmilleront, etc., etc.

—

Sur la Critique et sur les Critiques

Méchant métier que la critique et tout exercice d'esprit, où, renonçant à flatter les hommes, on cherche seulement à les éclairer sur la faiblesse ou sur les défauts de leurs productions, et à répandre quelques lumières sur les objets dont ils s'occupent ! Le plus grand malheur de la critique, c'est qu'elle est rarement

Digitized by Google

utile aux écrivains qu'elle intéresse; ce sont toujours ceux qui en profitent le moins, et la raison en est claire. L'amour-propre qu'elle a blessé ne sent que la piqûre de ses traits, et, tout occupé de ce qu'il croit son injure, il ne voit plus ni les fautes qu'on lui montre, ni le vrai qu'on lui fait apercevoir. Aussi toute critique, même la plus pure de passion, de personnalité, d'intérêt, change-t-elle à présent de nom, et sous le nom de satire est-elle devenue odieuse.

Cependant on se garde bien de s'élever directement contre l'utilité de la critique, qui ne pourrait plus faire une question que chez les Cosaques ou les Tartares, s'ils s'avisaient jamais d'écrire : on affecte, au contraire, d'en sentir la nécessité plus que personne; on feint même de l'aimer pour le bien des lettres, pourvu qu'elle soit adoucie ou compensée par les louanges qu'on croit encore plus mériter. Mais, comme on aimerait beaucoup mieux qu'il n'existât point de critique, sous prétexte de prêcher la politesse aux littérateurs, on cherche à leur insinuer l'esprit de dissimulation, de flatterie et de fausseté, dont on a pris le caractère, comme si tous ces faux ménagements pour la sensibilité d'un homme que personne n'a forcé d'écrire pouvaient intéresser le public, à qui l'on doit la vérité.

Les gens de la *haute littérature* (car il s'est introduit, depuis quelque temps, dans certains bureaux d'esprit qui prétendent représenter pour la capitale, une orgueilleuse distinction dont nous ferons part à nos lecteurs), les hauts lettrés donc ou leurs suppôts, emploient maintenant, pour décrier la critique, un moyen mis en usage avant eux, mais qui n'a jamais si bien réussi : c'est de diffamer ceux qui l'exercent, et par des inquisitions aussi fausses qu'odieuses, par les personnalités les plus outrageantes qu'on se permet exclusivement, en parlant toujours de politesse littéraire, de les noircir publiquement, de les déchirer en toute occasion. On leur prodigue les noms de *Zoïles;* on les compare aux Algériens qui vivent de destructions ou de rapts : comparaison que l'on prétend même avoir été adoptée par l'abbé *Desfont*. Nous n'avons connu ce critique qu'environ deux ans

Digitized by Google

avant sa mort ; mais nous lui avons vu trop de bon sens pour croire cette absurde anecdote qu'un assez mince rapsodiste a répétée d'après les libelles. La comparaison, d'ailleurs, est très-fausse : car quels biens détruisent les critiques ? Quel est l'ouvrage exempt de défauts qu'ils aient attaqué pour le seul plaisir de le décréditer dans le public ? On serait fort embarrassé d'en citer un seul. Or, s'ils ne détruisent que le mal, c'est un bien pour la société. Ils vivent encore moins de rapt, puisque c'est uniquement le métier des compilateurs, des lexicographes, des compositeurs d'*Esprits*, d'*Anas*, de *Porte-feuilles*, d'*Anecdotes*, etc., qui tous sont de vrais Algériens.

Les critiques, gens isolés, et dès là, si ce n'est par caractère, au moins fort éloignés par état de toutes factions littéraires, sont encore accusés de cabale, et par qui ? Par les novateurs, par tous les chercheurs d'esprit, par ceux même qui, pour changer toute la face de la littérature, veulent nous donner pour des chefs-d'œuvre les écrits de quelques modernes, encore loin de la perfection des bons ouvrages du dernier siècle ; par les admirateurs des *Perrault* et les vrais Zoïles de l'auteur du *Lutrin*, de l'*Art poétique ;* enfin par une cabale réelle d'écrivains tous calqués les uns sur les autres, dont presque aucun n'a de caractère à soi, et parmi lesquels il en est qui, convaincus d'avoir semé des satires et des petits vers clandestins (même avant d'avoir su faire des vers), croient avoir fait tout oublier par l'excès de leurs flatteries.

Les critiques, si vilipendés dans leurs écrits récriminatoires, ne sont donc point, à beaucoup près, tels que ces messieurs les représentent. Ce sont, au contraire, de bons citoyens qui font, dans la république des lettres, une fonction utile à la société, puisqu'on peut les regarder comme les essayeurs de monnaies courantes : car, pour empêcher qu'il ne se glisse dans le commerce de méchant billon, des pièces fourrées, de faux or ou de l'argent à bas titre, ils font l'essai des espèces littéraires et les mettent au creuset du goût, des règles de la nature et de l'art. Est-ce leur faute si toutes ces espèces ne tiennent pas la coupelle ? Ces impitoyables critiques dont on réfute peu les cen-

Digitized by Google

sures, parce qu'il est plus aisé, plus court, de s'en tirer par une épigramme ou par des injures, sont, au demeurant, les meilleures gens du monde. Nous pouvons bien répondre au moins de ceux que nous sommes à portée de connaître : ne craignez point que ces gens-là aillent et viennent pour vous déchirer sourdement, ni qu'ils trament rien contre vous, soit pour vous fermer l'accès des grâces, soit pour vous noircir dans l'esprit de ceux qui vous pourraient être utiles; ils n'en veulent qu'aux mauvais écrivains. Ceux principalement qui ont le courage de se détacher des emplois ou des dignités littéraires, qu'on n'obtient si souvent qu'à force d'intrigue, de souplesse, de basses manœuvres, sont incapables du moindre manége; c'est l'affaire de ces hommes doux, froids, tranquilles et maîtres d'eux-mêmes, qui, toujours complaisants, flatteurs, amis de tout le monde, mais sans aimer personne, et faux par principes ou par complexion, s'emparent des sociétés, y dominent, et tournent à leur gré les esprits. Quelques-uns même de nos critiques sont de très-bon commerce, et l'on pourrait leur reprocher plusieurs excès d'indulgence. Si leur censure n'épargne point les coryphées de la littérature, c'est que toutes les fautes sont contagieuses, que tout tire à conséquence de leur part, et qu'enfin, s'il faut respecter Platon, la vérité doit être encore plus chère.

Ajoutons enfin que l'exemplaire de l'Affiche de Province appartenant à la Bibliothèque impériale contient de nombreux cartons, notes manuscrites et lettres autographes, qui offrent un intérêt facile à comprendre. On y trouve de curieuses révélations sur les susceptibilités, parfois bien étranges, de la censure, et aussi sur les démêlés que les rédacteurs avaient avec des imprimeurs timorés : celui de Querlon, notamment, poussait la prudence jusqu'à la peur et au ridicule.

Digitized by Google

Un exemple en fera juger.

Le n° 34, du 25 août, de l'année 1773, est, dans l'exemplaire de la Bibliothèque impériale, en double état. Le premier contient, sous le titre de *Une pensée à la Sénèque,* l'article que voici :

La nature et la société forment ensemble le plus grand spectacle qui puisse jamais remplir l'esprit. La nature produit tout, et les hommes qui composent la société usent et abusent de tout. Quelle richesse et quelle profusion dans cette bienfaisante nature ! Quel serait le bonheur des hommes, si l'avidité du plus petit nombre n'en privait la plus grande partie ! Il n'est plus possible de rechercher l'origine des possessions ; les plus légitimes ou les plus anciennes auraient peut-être bien de la peine à soutenir l'examen le moins rigoureux. Mais, sans tomber dans le cynisme, peut-on considérer de sang-froid l'inconcevable inégalité du partage qui s'est fait parmi les hommes dans l'état de société ? D'un côté toute la peine, tout le travail, toute la misère ; de l'autre toutes les aises de la vie, la mollesse, l'oisiveté, etc. Est-il donc deux espèces d'hommes ? La nature a-t-elle formé la portion la plus nombreuse pour les privations, et la plus petite pour les jouissances ? La nature ne donne rien pour rien ; la terre la plus fertile exige à peu près la même culture et presque autant de travail que celle qu'on défriche. Or, c'est ici l'affaire des hommes ; il faut bien qu'ils en soient chargés. Mais par quelle étrange politique ceux qui sont devenus les maîtres n'ont-ils établi leur bien-être que sur la misère réelle du plus grand nombre de ceux qui leur sont soumis ? [Comment en est-on venu jusqu'à penser même que l'homme le plus utile doit être en même temps le plus malheureux ; que celui qui cultive la terre et qui l'arrose de ses sueurs doit manger le plus mauvais pain, ou s'en passer quand l'exigera l'intérêt des monopoleurs ; que le vigneron, pour prix de ses travaux, ne doit point boire de vin, ou boire la lie de ses cuves ? Car ce rare secret, le fisc l'a trouvé dans tous les pays

Digitized by Google

du monde, en s'attribuant tout le produit du travail de l'homme de campagne, en mettant tout le poids des impositions sur les subsistances de premier besoin, en les étendant jusqu'aux végétaux les plus vils. En vain la mer et les rivières nous offrent gratuitement une nourriture abondante qui ne coûte point de culture : pour qui sont-elles si libérales, si ce n'est encore pour un petit nombre d'hommes assez riches ou assez sensuels pour se procurer leurs productions au prix qu'il plaît au fisc d'y mettre ?] La mer a beau être féconde : une poignée d'hommes a réglé que vous ne mangerez jamais que le rebut du matelot, et vous le payerez relativement aussi cher que le riche paye l'esturgeon, parce que le résultat du luxe est d'être expié par le pauvre. Toutes les conditions bornées ignorent jusqu'à l'abondance physique, dont elles ne profitent jamais. Voilà donc le tableau que la nature et la société présentent à l'homme naturel : d'une part la nature très-féconde, jamais lasse de produire et jamais ingrate, si ce n'est quand elle y est forcée par l'inclémence des saisons ou par des accidents qu'on ne peut prévoir ; de l'autre une petite portion d'hommes qui jouissent seuls de ses bienfaits, et plus de dix mille malheureux pour un seul homme à son aise ou dans l'abondance.

Cet article est enfermé dans un crochet à l'encre, et quelques passages sont, en outre, marqués par des crochets particuliers. Au bas on lit cette annotation, qui s'adressait probablement au censeur, à qui l'épreuve était envoyée : « J'ai engagé M. de Q. à supprimer toute cette tirade. »

Au numéro sont joints deux billets manuscrits. Le premier, écrit au nom de l'imprimeur, est ainsi conçu :

M. Delatour présente ses très-humbles civilités à monsieur de Querlon, et lui observe qu'il serait nécessaire de supprimer ou

Digitized by Google

de changer la phrase qu'il a soulignée dans l'article : *Pensée à la Sénèque.* Il me charge aussi de lui demander *s'il ne craint pas la colère d'un procureur au Châtelet* (1).

J'ai l'honneur, etc.

Au dos est la réponse de Querlon :

Je me suis conformé à l'intention de M. Delatour. J'ai retranché les *monopoleurs*, dont l'idée seule pouvait offenser quelques sots parmi le grand nombre de ceux qui le sont si publiquement. Le reste peut se dire, est écrit partout, et en termes encore plus forts, dans beaucoup d'ouvrages munis de permissions et de priviléges. Lisez ce qu'a écrit Linguet. A l'égard du procureur au Châtelet, il m'est recommandé par ses confrères. Il n'entendra pas deux mots de son article, je le connais ; et d'ailleurs est-ce son métier que de faire des chansons et des drames qu'on le voit colporter luy-même au Châtelet, et pour lesquels il ne rougit pas de se faire donner six sols de ceux qu'il force d'en prendre.

L'autre billet est de la main de Delatour lui-même :

(1) Voici l'article auquel il est fait allusion dans cette phrase, article qui fut maintenu par Querlon, en dépit des scrupules de Delatour :

« Encore une pièce de cabinet : *Le Triomphe de la vertu, drame en un acte et en vers, par M. Fardeau.*

Soyez plutôt maçon, si c'est votre métier :

voilà ce que Despréaux adressait aux mauvais poètes de son temps, et ce qu'il dit à tous les rimeurs du nôtre ; mais comme on veut être à la fois poète et maçon, c'est-à-dire mauvais maçon et plus méchant poète, son précepte n'est point suivi. M. Fardeau, qui est procureur au Châtelet, comme l'indique assez son adresse, était déjà connu par quelques chansons dont nos troubadours ambulants ont régalé la ville et les faubourgs. Mais avant de s'élever au cothurne, il aurait dû se faire instruire des règles de la versification, qu'il ne paraît pas soupçonner. Nous pourrions bien lui dire encore qu'il faut penser avant d'écrire ; mais la seule lecture de sa pièce fera mieux apprécier son talent que tout ce que nous ajouterions. Ce serait mettre à la coupelle des scories de fer ou du plomb tout pur, que de discuter un pareil ouvrage ; ce serait battre un homme à terre que d'en citer l'écrivain même au tribunal de la censure la moins sévère ou la plus relâchée. Ses amis ne sauraient trop lui répéter, d'après notre texte, qu'il est cent fois plus ridicule d'être mauvais poète que médiocre maçon. »

Digitized by Google

M. l'abbé Brottier pense de même que moi, Monsieur, qu'il n'est pas possible que tout l'article enfermé *entre crochets* ici passe d'aucune manière. Réservez, si vous le voulez, toute cette suite pour le temps où M. l'abbé de Graves sera de retour. *Pour moi, je ne me risquerai pas de l'imprimer.* Faites-moi l'amitié de substituer un autre extrait, et croyez que j'ai autant d'égard, dans cette demande, pour votre tranquillité que pour la mienne.

Sur le même feuillet on lit cette nouvelle réplique de Querlon :

21 *aoust* 1773.

Je ne conçois point du tout encore comment M. Delatour et M. l'abbé Brottier ont vu cet article.

Je puis protester que je n'ay point eu en vue notre pitoyable administration. Le fisc est partout. Il y a plus d'impôts encore en Hollande et en Angleterre qu'en France ; je croyais m'être échappé seulement sur les monopoleurs, qui foisonnent et sont autorisés chez nous, parce que tout l'est devenu : j'ay rayé, sans hésiter cet article. Sur le reste, Linguet, dans sa réponse aux docteurs *économistes,* en dit vingt fois plus que moy, et dans les termes les moins ménagés. Je n'ai voulu donner qu'une vue générale des abus que la société fait de la nature au détriment du plus grand nombre, et cecy convient à tous les pays du monde. Je l'ai même dit expressément en parlant du fisc, qui partout a les mêmes procédés, et, n'ayant désigné aucun corps de finance, je croyais être à l'abri de toute répréhension.

Mais je défère également à l'autorité de M. Delatour et de M. l'abbé Brottier. Je n'ai que la chaleur du moment, et je sacrifierais trente feuilles à la tranquillité de tous ceux qui veulent la mienne. Je suis bien loin de tenir à de pareilles misères, etc., etc. Il est de toute vérité que je n'ay pas plus songé à notre gouvernemet qu'à celui du pape. C'est vous, Messieurs, qui en faites la satyre, et non moi.

Digitized by Google

L'article, en effet, fut anéanti, et il ne s'en trouve plus trace dans le numéro tel qu'il fut publié; il y est remplacé par deux alinéas, dont l'un, extrait d'une lettre de Provins, est relatif à des modifications à apporter à la flûte traversière pour en renforcer les sons, et l'autre vante les merveilleux effets d'une tisane éprouvée contre les rhumatismes et la paralysie.

En résumé les deux Affiches, rédigées parallèlement, ont, sous le rapport littéraire, nous le répétons, une véritable importance, que leur titre ne laisserait guère soupçonner, notamment celle de Querlon, à qui l'on ne rend pas aussi volontiers justice qu'à l'abbé Aubert. « Ce Querlon, dit La Harpe dans sa Correspondance russe, est un bavard, qui écrit, dans un style platement bourgeois ou ridiculement burlesque, des annonces de livres à acheter ou de maisons à vendre. » Querlon n'aurait-il pas assez admiré, assez chaudement prôné les œuvres de La Harpe ? ou faut-il chercher les motifs de ce jugement dans les circonstances où il a été porté ? C'est dans le compte-rendu d'une traduction de Perse, « auteur introduisible », par de Sélis, qu'on rencontre cet arrêt. « Les notes du nouveau traducteur, dit La Harpe, et la préface, sont pleines de raison et d'instruction; on est fâché d'y trouver que M. Querlon, auteur des Affiches de Province, est un

Digitized by Google

Aristarque célèbre. Ce M. Querlon.... Il est clair que M. Sélis a voulu être loué dans les Affiches, et que ne fait-on pas pour être loué dans les Affiches ! »

Les *Mémoires secrets* se montrent plus équitables : « M. Meusnier de Querlon, y lit-on à la date du 15 avril 1780, vient de succomber à ses infirmités. C'était un critique plein de goût, d'une logique adroite et sûre, un littérateur très-estimable, qui, entre autres ouvrages périodiques, a rédigé avec beaucoup de distinction pendant nombre d'années les Affiches de Province. On y remarque surtout communément cette impartialité si rare chez nos journalistes. Il n'était d'aucun parti; aussi n'a-t-il pas été prôné comme il l'aurait mérité. Tout ce qu'on peut lui reprocher, c'est de n'avoir pas assez senti la dignité de son être en acceptant la place de bibliothécaire de M. Beaujon et en se mettant aux gages de ce Plutus, chez lequel il n'aurait jamais dû être que comme son ami. » Le *Nécrologe* dit, de son côté : « Si l'on détachait des Petites Affiches les articles qui concernent les ouvrages nouveaux, on aurait peut-être le meilleur ouvrage qui ait paru en France. » C'est aller un peu trop loin sans doute, mais ce qui est bien certain c'est que la feuille de Querlon, comme celle de l'abbé Aubert, abonde en faits curieux pour notre histoire littéraire, et que ces deux recueils mériteraient d'être consultés plus souvent qu'ils ne le sont.

Digitized by Google

Nous en dirons autant des *Petites Affiches de Paris, ou Journal général d'annonces, d'indications et de correspondance, commercial, politique et littéraire,* fondé en l'an VIII, en concurrence aux journaux précédents, et qu'il continua avec succès jusqu'à la fin de septembre 1811 (141 vol. in-8°). On lit en tête des premiers numéros : « Le sieur Ducrai-Duminil, rédacteur de ce journal, a pris des moyens pour le rendre aussi utile qu'agréable. Une longue pratique de ce genre de rédaction l'a mis à même d'apprécier tout ce qui peut être agréable au public. C'est ce qui a déterminé à fixer l'insertion de toute espèce d'avis ou annonce au prix de 15 cent. par ligne, et à donner à chaque abonné une insertion gratuite. La partie littéraire y sera traitée avec soin. On y trouvera les actes du gouvernement, les nouvelles intéressantes, ainsi que tout ce qui a rapport aux sciences, aux arts, aux spectacles, et principalement au commerce. Le bureau est composé de citoyens honnêtes, intelligents, versés depuis nombre d'années dans cette partie, et qui sont chargés de se prêter à toutes les modifications que pourraient exiger les circonstances, lorsqu'ils auront à traiter avec ceux qui accorderont leur confiance à ce journal. »

Le prix de l'abonnement était de 7 fr. 50 pour 3 mois, 13 fr. pour 6 mois, et 24 fr. pour l'année. Les frais de timbre se payaient à part, à raison

Digitized by Google

de 1 fr. 50 par mois, ainsi que les frais de grande et de petite poste. On promettait « d'avoir égard, pour le prix de l'insertion, aux infortunés qui demanderaient des places. »

Un décret impérial du 18 août 1811, ordonnant la réunion des diverses feuilles du même genre, créa les *Petites Affiches* actuelles, qui furent désignées comme le seul journal où devaient être insérées les annonces judiciaires et toute espèce d'affiches et annonces. Elles commencèrent le 1er octobre, à l'hôtel des Fermes, où elles sont encore aujourd'hui; mais elles conservèrent pendant quelque temps encore le titre et le format in-4° des anciennes Affiches, Le numéro se composait alors de 12 pages, dont les quatre dernières, sous la rubrique de *Bulletin judiciaire,* contenaient les annonces légales. Le prix de l'abonnement était de 15, 29 et 56 fr., plus 60 c. par mois pour les frais de poste.

Il s'était établi successivement dans diverses provinces des feuilles d'avis à l'instar de celles de Paris; mais ces petites feuilles étaient placées dans la dépendance, ou tout au moins sous la suzeraineté des Petites Affiches. Ainsi nous voyons l'abbé Aubert, en 1785, chargé par le ministère, en sa qualité de rédacteur du *Journal général de France,* et, comme tel, de chef de toutes les Affiches particulières qui

Digitized by Google

s'imprimaient dans les diverses provinces, de notifier à ses confrères les défenses ministérielles qui proscrivaient l'ouvrage de Necker sur les finances.

C'était, comme on le voit, un personnage que le rédacteur des Affiches, et cette petite feuille avait de grands priviléges. « Le service du roi, mandait Aubert au lieutenant de police, le 22 septembre 1787, je ne sais à quel propos, m'a été expressément recommandé, parce que Sa Majesté a témoigné plusieurs fois l'envie d'avoir les *Affiches* de très-bonne heure, surtout le lendemain d'une pièce nouvelle. »

Ajoutons, pour terminer ce chapitre, qu'en même temps que les Petites Affiches, d'autres organes avaient été créés dans l'intérêt du commerce et de l'industrie; nous citerons :

Gazette du Commerce, de l'Agriculture et des Finances, 1763-1768, 21 vol. in-4°.—Cette gazette se proposait de mettre successivement sous les yeux du lecteur le tableau mobile de l'ancien et du nouveau monde. « Chaque négociant, en considérant les différentes parties de ce tableau, sera en état de faire ses combinaisons, d'apercevoir les nouvelles opérations auxquelles il lui sera permis de se livrer, de découvrir les nouvelles contrées où il pourra se créer utilement de nouveaux rapports, et il sentira sans cesse, par les exemples, la nécessité de s'appli-

Digitized by Google

quer à l'étude d'une science aussi utile qu'étendue. Le public, par la lecture de cette gazette, se familiarisera avec les idées, avec les combinaisons du commerce; l'esprit de la nation se fixera davantage sur cet objet important à mesure qu'il se rendra plus capable de connaître toutes ses ressources et d'en tirer le plus grand parti. » La *Gazette du commerce* promettait de donner des notices, des observations, des traits historiques relatifs au commerce, et elle aurait soin d'instruire le public sur les questions contentieuses qui s'élèvent dans le commerce, principalement sur les lettres de change, les assurances, le fret des vaisseaux, et sur les pertes, les naufrages, les échouements, la vente et les achats, etc.

Journal du Commerce, puis *Journal d'Agriculture, du Commerce et des Finances,* par Le Camus, l'abbé Roubaud, Dupont de Nemours, Mirabeau, etc. 1759-1783, 96 vol. in-12. Réuni au *Journal général de France.*

Mentionnons encore un *Journal du Roulage et du Commerce de l'Europe,* renfermant tous les renseignements qui pouvaient faciliter les opérations du commerce dans l'intérieur du royaume et dans toute l'Europe; un *Gazetin des Comestibles,* destiné à faciliter, en faveur des fournisseurs et des consommateurs, des communications et des relations de la capitale aux provinces, et de celles-ci entre elles, avec Paris et avec l'étranger.

Digitized by Google

Marseille avait dès le milieu du siècle dernier des feuilles dites *Manifestes*, contenant le détail des cargaisons de tous les bâtiments qui entraient dans son port, avec indication du lieu de départ, du nom du navire, de celui du capitaine et du propriétaire ou consignataire des marchandises. Les *Manifestes* paraissaient deux fois la semaine, et coûtaient 24 livres.

Nous aurons, du reste, occasion de revenir sur ces matières.

—

Aux Petites Affiches se rattache le souvenir d'un certain *Gazetin du Patriote*, qui parut en 1774, et qui mérite bien que nous lui consacrions un souvenir. Et d'abord je dois vous dire ce que c'était que ce Gazetin, car son titre, en vous reportant à quelques années plus tard, pourrait vous égarer bien loin : c'était une sorte de gazette de l'état civil, l'annonce des naissances, des mariages et des morts. Si l'on en croit le *littérateur propriétaire* de cette feuille, un traité serait intervenu entre M. de Courmont, propriétaire du privilége des Petites Affiches, et madame la baronne de Tott, pour l'établissement de ce gazetin; mais cette dame étant morte, et de Courmont ayant refusé d'exécuter le traité, le littérateur pour lequel avait agi madame de Tott obtint

Digitized by Google

en son propre et privé nom le privilége d'un papier public qui devait faire époque dans les fastes des papiers publics. Ce brave homme avait foi dans l'utilité de son œuvre; il comprenait cependant que sa spécialité n'avait en elle-même rien de bien attrayant : aussi promettait-il d'y joindre beaucoup d'accessoires qui en devaient faire le plus intéressant de tous les journaux. « Et il n'eût point hasardé cette assertion s'il n'eût été assuré de pouvoir tenir même plus qu'il ne promettait : il était trop pénétré du respect dû à cette partie du public juge souverain en fait de réputation. Qu'on le laisse faire, et les souscripteurs seront avant peu très-étonnés de ce qu'il aura imaginé pour mériter et leurs suffrages et ceux du public en général : le titre de *Patriote*, qu'il a adopté, est un engagement sacré dont il connaît toute l'étendue. » Mais il faut le temps. « Le public est trop équitable pour penser que dans un établissement de ce genre on puisse avoir acquis toute la perfection à laquelle on se propose d'atteindre..... Quand son travail aura prouvé au public combien ses vues méritaient d'être secondées, ceux mêmes qui auraient été plus difficiles à convaincre de son utilité seront les premiers à l'applaudir. La première beauté qui vit un rosier pendant l'hiver dut dédaigner cet arbrisseau informe; aux premiers jours du printemps, elle dut fuir une tige qui ne pouvait se couvrir de feuilles

Digitized by Google

sans s'armer d'épines; au mois de mai la reine des fleurs vint à éclore : hiver, épines, tout fut oublié. En talents, en ouvrages, en établissements, voilà l'histoire du génie et du zèle. »

Mais, hélas ! ce pauvre gazetin ne put sortir de l'hiver et des épines. Il remplissait tant bien que mal, et grâce au *Nécrologe* sans doute, sa liste des morts, donnant sur ceux de quelque importance une notice, « mais courte et le plus simple possible, pour ne pas nuire aux propriétaires du privilége du *Nécrologe* » ; il raccolait bien encore quelques mariages; mais les naissances, impossible d'en rien savoir. C'est en vain qu'il s'adresse au clergé, qui tenait alors les registres de l'état civil; c'est en vain qu'il fait appel aux « artistes qui président aux enfantements », en vain qu'il essaie de leur faire comprendre combien il serait intéressant qu'ils lui envoyassent les notions les plus curieuses qu'ils pourraient rassembler sur un objet aussi digne de fixer l'attention d'un siècle qui doit faire à jamais époque dans l'histoire de la physique » ; en vain qu'il leur représente que « le calcul des différents procédés de la nature, des phénomènes journaliers, des incidents particuliers, des observations enfin relatives à la génération, formerait, soit pour les politiques, soit pour les physiciens, un objet d'étude aussi nouveau que varié » : tout le monde fait la sourde oreille.

Digitized by Google

Il ne se décourage pourtant pas; l'histoire est là, avec ses enseignements, pour le réconforter et lui dire d'espérer. « Quand on se rappelle, dit-il, combien de règnes s'écoulèrent depuis celui où l'on proposa le premier devis du canal de Languedoc jusqu'au siècle où il fut exécuté, on est obligé de se dire à soi-même : Travaillons toujours à rendre service aux hommes; tôt ou tard ils sentiront le prix de notre zèle. On a répété, on a écrit mille fois que le public est ingrat. Fausse allégation! Non; c'est qu'il craint d'être dupe : il l'a été tant de fois! »

Il essaie, de toutes les forces de son éloquence, de faire partager sa confiance à ce public défiant; à chaque numéro il trouve de nouvelles raisons pour expliquer le retard qu'éprouve l'exécution de cette partie importante de son programme, pour faire espérer la prompte cessation de cet état de choses. Mais rien n'y fait, et une indifférence coupable laisse mourir une feuille qui « aurait pu être un véhicule pour l'honnêteté publique. »

Le Gazetin du Patriote, qui paraissait deux fois par semaine, en une feuille in-4° à 2 col., au prix de 12 livres, vécut du mois de janvier au mois de juin 1774, l'espace de 23 numéros. C'est du moins tout ce que contient l'exemplaire de l'Arsenal, le seul que nous connaissions.

Le nom du littérateur propriétaire de cette feuille

Digitized by Google

curieuse nous a été révélé depuis par les *Mémoires secrets;* c'était « le sieur du Rozoi, qui, après avoir fait de grands et de petits vers, des recueils, des poésies, des tragédies, des opéras, des romans, des histoires, des journaux, et avoir ainsi échafaudé l'édifice de sa gloire très-fragile, avait enfin songé au solide. »

Nous avons encore rencontré la mention du Gazetin du Patriote dans l'*Affiche de Province*, ou du moins dans une épreuve de cette feuille, et cette mention est accompagnée d'une circonstance qui nous engage à la reproduire.

Il faut lire l'éloquent prospectus de cette feuille, disait Querlon, pour concevoir toute l'importance d'un écrit qui paraît se borner à notifier les naissances, les mariages et les morts, mais qui rassemblera l'*utile et l'agréable,* et qui réunira tout ce que la *Gazette* et le *Mercure de France,* tout ce que les *Affiches de Paris* et le *Nécrologe,* nous apprennent déjà, pour nous en épargner la lecture... Cet écrit fait bien voir combien l'*art de trouver des titres* est précieux : ce sont des titres qu'il nous faut; donnez-moi des titres et je trouverai des choses; je ne chercherai point, j'en prendrai partout, etc., etc.

Au numéro (2 mars 1774) est joint, dans l'exemplaire de la Bibliothèque impériale, la lettre autographe suivante de M. de Courmont à M. Delatour, l'imprimeur des *Affiches :*

M. de Courmont prie M. Delatour de vouloir bien faire supprimer de l'*Affiche de Province* de mercredi prochain 2 mars

Digitized by Google

dans l'art. 2 : *Du Goût pour les Journaux,* celui où il est question du *Gazetin du Patriote,* ou Annonces des naissances, des mariages et des morts, dans tout ce qui y a rapport, attendu que M. de Courmont fait des démarches contre ce prospectus même, et que ce serait l'approuver en l'annonçant. Il lui en sera obligé, comme de vouloir bien faire prévenir M. de Querlon, qui ne pouvait être instruit des motifs de M. de Courmont à ce sujet.

Ce dimanche matin 27 février 1774.

Et plus bas on lit :

Je vais faire le changement que demande M. de Courmont. Q.

—

Digitized by Google

Digitized by Google

LA
PRESSE LITTÉRAIRE
AUX XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES

Digitized by Google

Digitized by Google

IV

LA PRESSE LITTÉRAIRE

—

Première période, 1665 - 1730

—

Journal des Savants

La presse s'était frayé depuis de longues années d'autres voies, où l'attendait un succès moins bruyant peut-être et moins populaire que celui de la petite presse, mais plus réel et de meilleur aloi. Le journal littéraire avait été créé, une trentaine d'années après le journal politique, et le journalisme avait trouvé là son véritable terrain, le seul où il pût alors marcher avec quelque liberté, avec quelque sécurité. Ce n'était pas, en effet, par la politique, mais par la littérature, que devait grandir le journal; avant d'être une puissance politique, il devait être une puissance littéraire. Et si dans cette phase de son existence il n'a pas brillé d'un éclat

Digitized by Google

aussi vif qu'il l'a fait depuis dans les mêlées politiques, si ses luttes sur ce terrain, luttes dans lesquelles se dépensait l'ardeur des esprits au XVIIIe siècle, n'ont pas retenti aussi profondément dans la nation, le journal littéraire a néanmoins exercé sur la marche de la société une influence qu'il est impossible de méconnaître. Assez longtemps faible et timide, il avait fini par conquérir une grande liberté, et c'est là, bien plutôt que dans la presse politique, alors étroitement muselée, qu'il faut chercher, pendant le dernier siècle, le mouvement et la vie.

C'est en 1665 que parut le premier journal littéraire, et l'honneur de cette création revient encore à la France : le *Journal des Savants* est, pour nous servir de l'expression de Voltaire (1), « le père de tous les ouvrages de ce genre dont l'Europe est aujourd'hui remplie, et dans lesquels trop d'abus se sont glissés, comme dans les choses les plus utiles. » Ce fut un conseiller au parlement de Paris, Denis de Sallo, qui le premier imagina de faire pour les événements de la république des lettres ce que faisaient les gazettes pour les événements publics, en un mot d'écrire les annales de la science. Une particularité digne de remarque, c'est que le premier journal littéraire, partageant la fortune du premier

(1) *Siècle de Louis XIV.*

Digitized by Google

de nos journaux politiques, s'est perpétué comme lui jusqu'à nos jours.

Le fondateur du Journal des Savants était un homme d'un rare mérite et d'un grand savoir ; aux qualités nécessaires dans l'exercice de sa charge, il joignait des connaissances profondes en tout genre ; il était très-versé dans les langues anciennes et étrangères, et on a pu le comparer à Bayle pour la variété et la fécondité d'esprit. Il faisait partie du petit conseil de savants que Colbert avait toujours auprès de lui pour l'éclairer dans les choses qui regardaient les lettres, et ce grand ministre aimait à consulter l'érudit magistrat, non-seulement sur des questions littéraires, mais encore, paraît-il, sur la marine, sur les lois, sur les droits de la couronne, etc.

Sallo avait un tel amour du travail, il apportait dans ses études une telle ardeur, qu'il en devint perclus longtemps avant le temps de la vieillesse. Il avait pour méthode de lire attentivement tous les livres qui lui tombaient entre les mains, et d'en extraire, à l'aide de plusieurs copistes, ce qu'il y avait trouvé de plus remarquable ; il réunissait ainsi une masse de matériaux qui lui permettaient de faire en peu de jours un excellent travail, sur quelque matière qu'on lui proposât. On comprend dès lors comment il fut conduit à l'idée de faire participer le public à ses recherches, de faire pour le

Digitized by Google

public ce qu'il n'avait d'abord fait que pour lui-même, en un mot à la conception d'un *journal*, c'est-à-dire, pour nous servir de la définition de Camusat (1), d'un ouvrage périodique qui, paraissant régulièrement au temps marqué, annonçât les livres nouveaux ou nouvellement réimprimés, donnât une idée de leur contenu, et servît à conserver les découvertes qui se font dans les sciences; bref un ouvrage où l'on recueillît tout ce qui arrive journellement dans la république des lettres : « Idée si neuve et si heureuse, dit Fontenelle, et qui subsiste encore aujourd'hui avec plus de vigueur que jamais, accompagnée d'une nombreuse postérité (2). »

L'entreprise de M. de Sallo, qui nous semble aujourd'hui si simple, eut dans son temps toute l'importance d'une découverte. Aussi fut-elle accueillie par les applaudissements unanimes ; on s'étonna même, tant l'idée était simple et féconde à la fois, qu'on eût été jusqu'au milieu du XVIIe siècle sans s'aviser d'un projet si propre à hâter les progrès de la science. Mais aussi, comme il arrive presque toujours en pareil cas, il ne manqua pas de se ren-

(1) Dans son *Histoire critique des Journaux*, qui n'est proprement, comme nous l'avons déjà dit, que l'histoire du Journal des Savants, et que nous aurons souvent occasion de citer dans cet article.

(2) Nous avons cité, dans notre introduction (p. 20, note), la définition que l'*Encyclopédie* donne du mot *journal;* le Dictionnaire de Trévoux dit, dans le même sens : « Les journaux des savants ont été inventés pour le soulagement de ceux qui sont ou trop occupés ou trop paresseux pour lire les livres entiers. C'est un moyen de satisfaire sa curiosité et de devenir savant à peu de frais. Ils gâtent par là bien des gens; néanmoins comme ce dessein a paru très-commode et très-utile, il a été continué sous des titres différents. »

Digitized by Google

contrer d'habiles gens qui contestèrent à M. de Sallo le mérite de l'invention. Quelques-uns voulurent en attribuer l'honneur au père Jacob, qui pendant dix ans publia une bibliographie parisienne, c'est-à-dire une liste des livres qui s'imprimaient à Paris. D'autres, remontant jusqu'au IXe siècle, prétendirent qu'il avait trouvé le modèle de son journal dans la *Bibliothèque* de Photius. Ces controverses occupèrent assez longtemps les savants, comme c'était le privilége alors de toutes les controverses de ce genre, mais elles ne pouvaient entamer la gloire qui revient à Sallo ; les prétentions de ses adversaires n'étaient pas plus soutenables l'une que l'autre. « Un simple catalogue, dit Camusat, ne peut guère mériter à un homme la glorieuse qualité d'inventeur des journaux. » Quant à l'ouvrage de Photius, il a intrinsèquement une valeur incontestable, mais il ne saurait davantage être assimilé à un journal. Le savant patriarche s'est borné à analyser quelques auteurs grecs qu'il avait lus dans son ambassade d'Assyrie et à en faire des extraits qu'il accompagna d'une courte critique, soit pour sa propre satisfaction, soit pour l'instruction d'un frère à qui il adresse sa *Bibliothèque*. « Ce n'est là ni le but ni la méthode des journalistes. Ils parlent des livres nouveaux à mesure qu'ils paraissent ; ils les annoncent d'avance ; ils indiquent en quel pays et en quelle forme ils ont été imprimés ; ils en développent le

Digitized by Google

sujet, ils en exposent le plan, et, ne se bornant point encore à cela, ils rassemblent avec soin tout ce qui peut contribuer à l'avancement des lettres ; nouvelles littéraires, découvertes heureuses, curiosités naturelles, rien n'échappe à leur attention. *Ce sont les annales savantes de leur siècle qu'ils écrivent*, suivant l'expression des journalistes de Trévoux. »

Il paraîtrait cependant que M. de Sallo faillit être devancé par Mézeray. Une pièce récemment découverte, pièce sans date, mais qui est évidemment antérieure à la fondation du Journal des Savants, et doit se rapporter aux premiers temps de l'influence de Colbert (1663), nous montre Mézeray en voie de fonder le premier journal *littéraire* et *scientifique* qui aurait paru en Europe. Cette pièce est rédigée sous forme de privilége ; nous la donnons en entier, à cause de la généralité du projet et du plan, qui fait honneur à Mézeray, bien qu'il fût sans doute trop paresseux à la fois et trop cassant pour l'exécuter et le mener à bonne fin.

LOUIS, etc.

Le sieur de Mézeray, notre historiographe, nous a très-humblement représenté que l'une des principales fonctions de l'Histoire, à laquelle il travaille depuis vingt-cinq ans, c'est de marquer les nouvelles découvertes et lumières qui se trouvent dans les sciences et dans les arts, dont la connaissance n'est pas moins utile aux hommes que celle des actions de guerre et de politique, mais que cette partie ne se pouvait pas insérer dans le gros de son ouvrage sans faire une confusion ennuyeuse et un mélange

Digitized by Google

embarrassé et désagréable, et qu'ainsi, sa principale intention étant, comme elle a toujours été, de servir et profiter au public, et lui fournir un entretien aussi fructueux et aussi honnête que divertissant et agréable, il aurait pensé de recueillir ces choses à part, et d'en donner une relation toutes les semaines, sous le titre de J. L. Gl. (*Journal littéraire général*), ce qu'il ne saurait faire s'il n'a sur ce nos lettres qui lui en permettent l'impression.

A ces causes, considérant que les sciences et les arts n'illustrent pas moins un grand Etat que les armes, et que la nation française excelle autant en esprit comme en courage et en valeur; d'ailleurs, désirant favoriser le suppliant et lui donner le moyen de soutenir les grandes dépenses qu'il est obligé de faire incessamment dans l'exécution d'un si louable dessein, tant pour payement de plusieurs personnes qu'il est obligé d'y employer que pour l'entretien des correspondances avec toutes les personnes de savoir et de mérite en divers et lointains pays, nous lui avons permis de recueillir et amasser, de toutes parts et endroits qu'il advisera bon être, les nouvelles lumières, connaissances et inventions qui paraîtront dans la physique, les mathématiques, l'astronomie, la médecine, anatomie et chirurgie, pharmacie et chimie; dans la peinture, l'architecture, la navigation, l'agriculture, la texture, la teinture, la fabrique de toutes choses nécessaires à la vie et à l'usage des hommes, et généralement dans toutes les sciences et dans tous les arts, tant libéraux que mécaniques; comme aussi de rechercher, indiquer et donner toutes les nouvelles pièces, monuments, titres, actes, sceaux, médailles, qu'il pourra découvrir servant à l'illustration de l'histoire, à l'avancement des sciences et à la connaissance de la vérité; toutes lesquelles choses, sous le titre susdit, nous lui permettons d'imprimer, faire imprimer, vendre et débiter, soit toutes les semaines, soit de quinze en quinze jours, soit tous les mois ou tous les ans, et de ce qui aura été imprimé par parcelles d'en faire des recueils, si bon lui semble, et les donner au public; comme aussi lui permettons de recueillir de la même

Digitized by Google

sorte les titres de tous les livres et écrits qui s'imprimeront dans toutes les parties de l'Europe, sans que, néanmoins, il ait la liberté de faire aucun jugement ni réflexion sur ce qui sera de la morale, de la religion ou de la politique, et qui concernera, en quelque sorte que ce puisse être, les intérêts de notre Etat ou des autres princes chrétiens. Défendons à tous autres, etc. (1).

Le Journal des Savants vint remplir, en partie du moins, le programme de Mézeray, qu'il faut peut-être appeler aussi le programme de Colbert, dit M. Sainte-Beuve, à qui nous devons la connaissance de ce fait.

Mais laissons l'auteur nous exposer lui-même son projet, et, pour en mieux comprendre le mérite, tâchons de faire abstraction du chemin fait depuis lors, et reportons-nous au moment où Sallo expliquait ainsi, dans un avertissement au lecteur, une entreprise qui était alors sans aucun précédent :

Le dessein de ce journal étant de faire savoir ce qui se passe de nouveau dans la république des lettres, il sera composé :

Premièrement, d'un catalogue exact des principaux livres qui s'imprimeront dans l'Europe ; et on ne se contentera pas de donner les simples titres, comme ont fait jusqu'à présent la plupart des bibliographes, mais, de plus, on dira de quoi ils traitent et à quoi ils peuvent être utiles.

Secondement, quand il viendra à mourir quelque personne célèbre par sa doctrine et par ses ouvrages, on en fera l'éloge,

(1) Ce curieux projet de privilége se trouve aux manuscrits de la Bibliothèque impériale, dans les papiers de Mézeray, au milieu du volume intitulé : *Dictionnaire historique, géographique, étymologique, particulièrement pour l'Histoire de France et pour la Langue française.* C'est le même ouvrage que Camusat a publié sous le titre de *Mémoires historiques et critiques,* etc., par Mézeray. Camusat n'a probablement pas eu sous les yeux le manuscrit original ; il n'aurait pas omis cette pièce dans son *Histoire critique des Journaux.*

Digitized by Google

et on donnera un catalogue de ce qu'il aura mis au jour, avec les principales circonstances de sa vie.

En troisième lieu, on fera savoir les expériences de physique et de chimie qui peuvent servir à expliquer les effets de la nature; les nouvelles découvertes qui se font dans les arts et dans les sciences, comme les machines et les inventions utiles ou curieuses que peuvent fournir les mathématiques; les observations du ciel, celles des météores, et ce que l'anatomie pourra trouver de nouveau dans les animaux.

En quatrième lieu, les principales décisions des tribunaux séculiers et ecclésiastiques, les censures de Sorbonne et des autres universités, tant de ce royaume que des pays étrangers.

Enfin on tâchera de faire en sorte qu'il ne se passe rien dans l'Europe, digne de la curiosité des gens de lettres, qu'on ne puisse apprendre par ce journal.

Le seul dénombrement des choses qui le composeront pourrait suffire pour en faire connaître l'utilité; mais j'ajouterai qu'il sera très-avantageux à ceux qui entreprendront quelque ouvrage considérable, puisqu'ils pourront s'en servir pour publier leur dessein, et inviter tout le monde à leur communiquer les manuscrits et les pièces fugitives qui pourront contribuer à la perfection des choses qu'ils auront entreprises.

Davantage, ceux qui n'aimeront pas la qualité d'auteurs, et qui cependant auront fait quelques observations qui mériteront d'être communiquées au public, le pourront faire en m'en envoyant un mémoire, que je ne manquerai pas d'insérer au journal.

Je crois qu'il y a peu de personnes qui ne voient que ce journal sera utile à ceux qui achètent des livres, puisqu'ils n'en achèteront point qu'ils ne connaissent auparavant; et qu'il ne sera pas inutile à ceux qui n'ont pas le moyen d'en acheter, puisque, sans les acheter, ils ne laisseront pas d'en avoir une connaissance générale....

« Voilà de magnifiques promesses, dit Camusat. Les journalistes nouveaux en sont ordinairement

Digitized by Google

prodigues, mais il est bien rare qu'ils y satisfassent. M. de Sallo ne leur en a pas donné l'exemple, lui qui a scrupuleusement tenu celles qu'il avait faites : car, quelque vaste que fût le plan qu'il s'était formé, quelque difficile qu'ait dû en être l'exécution, on peut dire qu'il n'est pas resté au-dessous. Que pourrait-on souhaiter de plus ? Il a su choisir avec un discernement merveilleux les livres dont il voulait parler ; il en a développé avec art les plus belles réflexions ; il s'est attaché avec un goût exquis aux particularités les plus curieuses et les moins connues ; enfin on voit briller dans la plus grande partie de ses extraits (1) une critique fine et sûre, une délicatesse et une précision charmantes, une noble et louable sincérité : talents dont chacun en particulier ne se trouve pas communément, et qu'il est bien rare de voir réunis dans une même personne. »

Cet éloge de M. de Sallo est répété par tous ceux qui ont eu à parler de lui ; les journaux qu'il a donnés sont encore aujourd'hui comptés parmi les meilleurs de la collection, et « l'on ne saurait assez s'étonner qu'un projet d'une exécution si difficile ait été porté tout à coup, et dès sa naissance, à un si haut degré de perfection. Il est vrai que M. de Sallo, sentant tout le poids d'un si pesant fardeau,

(1) Par ce mot, on entendait alors, et longtemps encore après, les articles qu'on écrivait sur les livres, ce que nous désignons aujourd'hui par les termes d'*analyse*, de *critique*.

Digitized by Google

crut devoir s'associer dans ce pénible travail quelques savants de ses amis, gens de goût et de mérite, dont il sut faire choix. Guy Patin met de ce nombre l'abbé Bourzeis, Gomberville, Chapelain, dont l'érudition valait mieux que les vers, et qui est très-loué dans un des premiers journaux (25 février 1665), et quelques autres qu'il ne nomme pas. Fontenelle y ajoute l'abbé Gallois, qui logeait avec Sallo, et qui, « par la grande variété de son érudition, semblait né pour ce travail, qui de plus, ce qui n'est pas commun chez ceux qui savent tout, savait le français et l'écrivait bien. » Nous ignorons quelle part de collaboration ces savants apportèrent au journal ; mais ce qui est certain, c'est que Sallo conserva toujours la suprême direction de sa feuille et peut en être regardé comme l'unique rédacteur. Il s'en explique ainsi lui-même dans sa préface : « Comme plusieurs personnes contribuent à ce journal, il est très-difficile, voire même impossible, que le style en soit uniforme. Mais parce que cette inégalité, qui vient tant des choses que des génies qui les traitent, pourrait être désagréable, on a prié le sieur de Hédouville (Sallo) de prendre le soin d'ajuster les matériaux qui viennent de différentes mains, en telle sorte qu'ils puissent avoir quelque proportion et quelque régularité. Ainsi, sans rien changer au jugement d'un chacun, il se donnera seulement la liberté de changer quelquefois

Digitized by Google

l'expression. Et il n'épousera aucun parti. Sans doute que cette indifférence sera jugée nécessaire dans un ouvrage qui ne doit pas être moins libre de toute sorte de préjugés qu'exempt de passion. »

Une remarque à faire, c'est que le titre de Journal des Savants donné par Sallo à sa feuille détourna d'abord beaucoup de gens de la lire. On s'imagina que c'était un ouvrage d'érudits, uniquement à la portée des savants. On fut assez longtemps à revenir de cette prévention, jusque-là que, pour obvier au préjudice qui en résultait, l'abbé de La Roque, qui prit la rédaction du journal en 1675, crut devoir, quelques années après, en expliquer le titre par cette addition : « Recueil succinct et abrégé de tout ce qui arrive de plus surprenant dans la nature, et de ce qui se fait ou se découvre de plus curieux dans les arts et dans les sciences. » Pour donner le temps aux premières impressions de s'effacer, le journal parut pendant plusieurs années avec le titre ainsi commenté, et un avertissement prévenait en outre que, quoique le frontispice du livre semblât ne demander pour lecteurs que des savants de profession, des *érudits* (on sait que ce terme était pris alors en assez mauvaise part), on pouvait néanmoins assurer les ignorants qu'ils y trouveraient toujours de quoi s'amuser, et que la plupart des choses dont on y parlait n'avaient rien qui fût au-dessus de la plus médiocre intelligence.

Digitized by Google

La périodicité à donner à son recueil dut, comme on le pense bien, préoccuper le fondateur du premier journal. « J'ai été longtemps, nous dit-il lui-même, en peine si je devais donner ce journal tous les ans, tous les mois ou toutes les semaines; mais enfin j'ai cru qu'il le fallait donner toutes les semaines, parce que les choses vieilliraient trop si on différait d'en parler pendant l'espace d'un an; outre que plusieurs personnes de qualité m'ont témoigné que le journal venant de temps en temps leur serait agréable et leur servirait de divertissement, et qu'au contraire elles seraient fatiguées de la lecture d'un volume entier de ces sortes de choses, qui auraient perdu la grâce de la nouveauté. » Il publia le premier numéro le lundi 5 janvier 1665, et en donna régulièrement un tous les lundis jusqu'au 30 mars, c'est-à-dire jusqu'à ce que son privilége lui eût été retiré. Chaque numéro se composait d'une feuille et demie (12 pages) in-4°.

Le journal continua à paraître ainsi, avec plus ou moins de régularité, le lundi de chaque semaine, jusqu'en 1724, donnant de temps à autre un supplément. Dès 1666, il est *illustré* de gravures dans le texte et de planches tirées à part; il y en a une, entre autres, cette année-là, qui représente un poux vu au microscope, et qui ne mesure pas moins de 50 centimètres.

Digitized by Google

L'entreprise de Sallo était délicate et jusqu'à un certain point périlleuse. Soit par cette considération, soit qu'il pensât qu'en gardant l'incognito il serait plus à même de juger de l'impression que produirait son ouvrage et de profiter des observations qu'il susciterait, il se cacha sous un pseudonyme : le Journal des Savants fit son apparition sous le faux nom du sieur d'Hédouville. C'était, selon les uns, le nom de son valet de chambre; selon d'autres, celui d'une terre qu'il possédait en Normandie. Le stratagème lui réussit tout d'abord, si l'on en juge par une phrase de Guy Patin : « Pour le sieur d'Hédouville, c'est un nom en l'air, lequel cache un cadet de Normandie, qui par conséquent n'a guère d'argent. » Mais la position de Sallo était trop en vue, et, d'un autre côté, trop d'amours-propres froissés avaient intérêt à découvrir la main qui les frappait pour qu'il pût longtemps demeurer inconnu.

Quelles que fussent, en effet, la réserve et la gravité de Sallo, il n'avait pu se garder d'un peu de satire, car, ainsi que l'a dit La Fontaine,

Tout faiseur de journal doit tribut au malin.

Cependant il ne s'écarta jamais, dans ses critiques, des règles de la politesse et de la modération; il se bornait pour l'ordinaire à donner une analyse nette et exacte des ouvrages nouveaux, avec un jugement

Digitized by Google

succinct, assez libre, mais sans amertume et sans fadeur. Tout le monde, d'ailleurs, à l'exception de Guy Patin, peut-être, qui, pour des motifs que nous verrons tout à l'heure, détestait aussi cordialement le Journal des Savants que la *Gazette* (1), tout le monde s'accorde à reconnaître que Sallo, dans ses appréciations, n'obéissait à d'autres mobiles que l'amour des lettres et l'intérêt de la vérité. Mais c'eût été un miracle qu'une hardiesse si nouvelle ne soulevât pas des tempêtes parmi le *genus irritabile vatum*. La république des lettres, qui n'était pas accoutumée alors à cette suprématie du journalisme, se révolta contre ce censeur d'un nouveau genre, qui venait, de son autorité privée, se poser en arbitre suprême des sciences, de la littérature et des arts. Jusque-là les auteurs sifflés avaient trouvé dans leurs petites coteries des applaudissements qui les dédommageaient de la prétendue jalousie de leurs rivaux; mais un journal qui citait impérieusement à sa barre les écrivains grands et petits, qui venait donner une voix publique aux critiques sourdes et cachées et les révéler à l'Europe, un pareil journal portait une atteinte impardonnable à l'inviolabilité que s'étaient décernée les auteurs. Ménage, dont l'érudition avait été critiquée; Charles Patin, dont on avait attaqué

(1) A entendre l'irascible docteur, « le fait de Sallo n'était que finesse pour faire valoir ses amis et nuire à ceux qui ne l'étaient pas. »

Digitized by Google

l'*Introduction à l'histoire par les médailles,* et plusieurs autres, blessés dans leur amour-propre, se coalisèrent pour étouffer la feuille coupable de lèse-vanité littéraire.

L'animosité de Ménage contre Sallo naquit à l'occasion de ses *Amœnitates juris civilis,* dont le Journal des Savants se permit de faire une critique assez peu révérentieuse, il est vrai. « Peut-être, dit Camusat, la prudence eût-elle exigé que le journaliste ne se brouillât pas avec un homme dont la réputation était faite, et capable, par le nombre de ses amis, de faire tomber un nouvel établissement, qui n'avait pas encore jeté de racines assez profondes pour se croire au-dessus des événements ; mais une sincérité naïve l'emporta sur une prudence utile, et prévint peut-être les réflexions (1). »

Voici l'article qui blessa si profondément Ménage :

Ce livre (les *Amœnitates*) est divisé en quarante chapitres ; mais on se contente de remarquer de quoi il est question dans les premiers et derniers, parce qu'on pourra par là juger facilement du reste. .

(1) C'était l'avis de La Monnoye, qui, quelques années plus tard, refusait de s'associer à la rancune d'un autre rédacteur du *Journal des Savants,* le président Cousin, contre l'écrivain satirique :

Laissons en paix monsieur Ménage :
C'était un trop bon personnage
Pour n'être pas de ses amis.
Souffrez qu'à son tour il repose,
Lui dont les vers et dont la prose
Nous ont si souvent endormis.

Digitized by Google

Il s'agit donc, dans le premier, de savoir si par le mot de *dialecticiens* employé dans la loi 88, *ad legem Falcidiam*, on doit entendre les Stoïciens ou les Mégariens; et dans le second, si *responsitare de jure* est la même chose que *respondere de jure*. Dans un des trois derniers chapitres, il est disputé à fond si le mot *gracculus* signifie un geai ou une corneille, et cet auteur prétend qu'après les preuves qu'il en rapporte, ce mot doit s'entendre d'une corneille : les jurisconsultes cesseront de disputer sur une difficulté qui jusqu'à présent était demeurée indécise. Dans le pénultième, il a ramassé toutes les étymologies qui se trouvent éparses dans les volumes des jurisconsultes. Enfin il examine, dans le dernier, si les eunuques peuvent aller à la guerre.

La matière des autres chapitres est semblable à celle qui est traitée dans ceux dont nous avons parlé; d'où il est facile de juger qu'il n'appartient pas à tout le monde d'en faire ses délices, puisque c'est de la plus fine critique, dont la lecture ne peut donner du plaisir qu'aux personnes d'un rare savoir.

Ceux qui savent jusqu'à quel point Ménage s'abandonnait à l'impétuosité de son tempérament, et combien sa vanité lui permettait peu de recevoir de bonne grâce la plus légère raillerie, concevront sans peine qu'il ne dut pas être insensible à une pareille censure. Son dépit s'exhala en injures, ressource ordinaire de ces écrivains orgueilleux que la plus légère critique met hors d'eux-mêmes, tandis qu'ils se donnent la liberté d'insulter brutalement tout le monde. Ménage conserva pourtant encore assez de sang-froid pour ne pas faire un livre exprès contre Sallo; il se contenta de parsemer la préface de ses Observations sur Malherbe des traits

Digitized by Google

qu'il crut les plus propres à mortifier le journaliste.

Je m'attends bien, dit-il, si le Journal des Savants recommence, comme on dit qu'il va recommencer, que son auteur fera des railleries de ces Observations, puisqu'il en fait de quelques chapitres de grammaire de mes *Aménités du droit,* qui sont beaucoup plus considérables en toutes façons. J'aurais pu le railler par d'autres railleries, et plus fines et plus ingénieuses ; j'aurais pu faire voir au public que les gazettes de ce nouvel Aristarque, qui vient censurer ici les plus fameux écrivains de notre siècle, lui qui n'a rien écrit, et dont le nom n'a été imprimé que dans la liste de la quatrième des enquêtes, ne sont, pour me servir des termes de M. Sarasin, que des billevesées hebdomadaires, et sa dignité, quelque respect que j'aie pour elle, ne m'en aurait pas empêché : *maledici senatoribus non oportet, remaledici civile fasque est.* Mais je tire trop de gloire de ceux qui écrivent contre moi pour écrire contre eux.

C'est la même pensée qu'exprimait, avec plus de dédain encore, un autre adversaire du Journal des Savants, Tanneguy Le Fèvre, en disant que « pour bien juger de ses livres il fallait avoir l'âme capable de plusieurs formes, et sentir à demi-mot le beau et le fin de ses expressions. »

Une analyse trop sincère que Sallo fit de l'*Introduction à l'histoire par les médailles,* petit livre de Charles Patin, lui mit sur les bras un adversaire encore plus vif et plus redoutable que Ménage. A dire vrai, ce ressentiment de Patin était assez naturel : à quel auteur la patience n'échapperait-elle pas en lisant « que son ouvrage est assez joli, quoique le titre convienne mal à la matière qui y est trai-

Digitized by Google

tée ; que ce n'est presque qu'une redite de ce qu'on trouve dans les autres, et qu'on n'aurait pas dû avancer que les écrivains qu'on avait eu soin de consulter étaient latins, pendant qu'un Français avait fourni ce qu'on avait dit de plus raisonnable et de plus curieux. » Ch. Patin se défendit dans une brochure de huit pages in-4°, intitulée : *Lettre d'un ami de M. Patin sur le journal du 23 février 1665*, mais qui, malgré le titre, était évidemment de lui, ainsi qu'en convient Patin le père, qui, nous avons à peine besoin de le dire, épousa vivement la querelle de son fils. Le Journal des Savants répliqua dans des termes pleins de convenance et de raison, mais peu propres par cela même à cicatriser la blessure de son adversaire.

De l'humeur dont étaient les Patin, il y a grande apparence que cette querelle aurait fait couler des flots d'encre, si des motifs de diverse nature ne les eussent contraints au silence. Guy Patin nous les apprend lui-même dans une lettre à son ami Falconet :

Je vous envoie, lui mande-t-il, la réponse de mon Carolus, laquelle est sage et modeste. Ce nouveau gazetier y a répliqué, et parle en ignorant et en extravagant, en quoi il n'eût pas manqué de réponses aigres et fortes, avec de bonnes raisons, si on n'eût prié Carolus de surseoir sa réponse, et menacé d'une lettre de cachet. La vérité est que M. Colbert prend en sa protection les auteurs de ce journal; de sorte que Carolus est conseillé de surseoir sa réplique, et même par l'avis de M. le premier prési-

Digitized by Google

dent. On en dit une raison particulière, savoir qu'il n'est pas bien avec M. Colbert depuis le procès de M. Fouquet. Nous verrons ci-après si les prétendus censeurs *sine suffragio Quiritium* auront le crédit et l'autorité de critiquer ainsi tous ceux qui n'écriront pas à leur goût... Sommes-nous au temps de Juvenal, qui dit :

Dat veniam corvis, vexat censura columbas !

Une chose néanmoins nous console, c'est que nous n'avons point tort, et que les savants et intelligents sont de notre avis. Mais ces messieurs abusent de leur crédit. La république des lettres est pour nous, mais M. Colbert est pour eux, et si mon fils se défend, on dit qu'on l'enverra à la Bastille. Il vaut mieux ne point écrire.

Nous mentionnerons encore, en raison d'une particularité qui mérite d'être relevée, une querelle qu'eut M. Sallo avec Grégoire Huret, graveur en taille douce. Celui-ci, ayant publié un cahier sur une question d'architecture, en fit lui-même une analyse, où il ne s'écorchait pas, comme bien on le pense, et en sollicita l'insertion dans le Journal des Savants. Le rédacteur refusa, et parce qu'il ne trouva pas l'article digne de figurer dans son recueil, et parce qu'il ne partageait pas toutes les doctrines qu'y émettait l'auteur. *Inde iræ*, de là deux brochures de Huret contre le Journal *dit* des Savants.

D'autres encore s'ameutèrent contre le journaliste trop véridique ; mais tous les cris de l'amour-propre blessé n'auraient fait vraisemblablement que consolider le succès du Journal des Savants, s'il ne

Digitized by Google

s'y était joint en même temps des plaintes, bien plus injustes encore, mais d'un poids plus redoutable. L'inquisition avait rendu un décret qui condamnait le fameux ouvrage de Marca *De concordantia sacerdotii et imperii,* et un traité de de Launay qui défendait les droits des ordinaires contre les prétendus priviléges des ordres religieux. Sallo, qui avait fort à cœur les libertés de l'église gallicane, aurait cru trahir son ministère et les intérêts de la nation, s'il ne se fût élevé contre les entreprises qu'il jugeait pouvoir y donner quelque atteinte. En rapportant ce décret, il en parla avec la noble liberté qui convient à tout citoyen, et mieux encore à un magistrat; il dit, entre autres choses, que « la censure des inquisiteurs ne pourrait faire qu'on eût moins d'estime pour l'ouvrage de Marca, puisqu'il ne contenait que des maximes constantes et qui pouvaient passer pour les lois fondamentales de la monarchie. » Il défendait avec la même indépendance le traité de de Launay.

Les jésuites, qui n'avaient pu voir sans déplaisir s'élever un tribunal littéraire et philosophique qui ne relevait pas d'eux, qui détestaient d'ailleurs Sallo et ses amis, en leur qualité de parlementaires et de gallicans suspects de jansénisme, firent agir le nonce du pape, et celui-ci, après des démarches réitérées, obtint qu'il serait fait défense à Sallo de continuer sa publication. Ainsi le Journal des Sa-

Digitized by Google

vants était frappé pour avoir défendu nos libertés; on l'eût peut-être blâmé s'il ne l'eût pas fait. « Tel fut, dit Camusat, le résultat des démêlés politiques où l'amour de M. de Sallo pour nos maximes l'engagea insensiblement, et plus loin qu'il n'aurait été à souhaiter pour le journal. Il est certain que, si, au lieu d'employer les voies de fait, on eût seulement permis à ses antagonistes de le réfuter, il serait demeuré maître du champ de bataille; mais ce n'était pas ce qu'on prétendait, et ce fut plus tôt fait de lui imposer silence : on n'a point encore trouvé de réponse à cet argument. » Colbert lui-même, qui aimait et protégeait le journal et son auteur, n'osa pas s'opposer à cet acte d'autorité.

Sallo, comme il est facile de le penser, fut très-affecté du coup qui le frappait si injustement; il avait porté toute son affection sur son journal; toutes ses pensées, tous ses efforts, tendaient à le perfectionner, quand il fut arrêté ainsi presqu'à son début : l'interdit dont on le frappait, si honorable qu'en fût la cause, ne pouvait donc que lui être très-sensible. Il fit quelques tentatives pour obtenir un nouveau privilége, et il y serait probablement parvenu s'il eût voulu se soumettre à de certaines conditions; mais son amour pour la vérité, et une grandeur d'âme qui ne lui permettait pas de plier la tête sous le joug des inquisiteurs, auxquels on voulait le renvoyer, l'empêchèrent de se soumettre

Digitized by Google

aux conditions qu'on voulait lui imposer, et, après avoir fait les démarches convenables, il renonça pour toujours aux droits que la paternité lui donnait sur le journal qu'il avait créé.

Chapelain, auquel Balzac reprochait son humeur *circonspectissime*, et qui devait se montrer d'autant plus réservé envers les puissances qu'il était, comme on sait, le mieux renté de tous les beaux esprits, écrit à ce sujet, dans une lettre du 23 avril 1665 :

Les plaintes de Rome sur la liberté de notre Journal des Savants en ont fait suspendre la continuation, et il est à craindre qu'une aussi utile institution que celle-là n'échoue entièrement, depuis que M. de Sallo, qui en était l'âme, en a plutôt voulu abandonner le soin que de se soumettre au syndicat auquel les puissances voulaient qu'il s'assujettît. On croit néanmoins que quelqu'un relèvera cette entreprise, qui ne laissera pas d'être profitable, encore qu'elle ne soit pas menée avec la noblesse et le style du passé. Les Anglais, à notre imitation, en ont commencé un en leur langue. Ils sont doctes, curieux et libres, et l'on n'en doit guères rien attendre que de bon. Outre que, n'ayant pas l'obligation de garder les mêmes mesures que nous, il y a sujet d'espérer qu'il sera plus durable et non moins hardi que le nôtre.

Cependant Colbert comprenait trop ce qu'un ouvrage de la nature du Journal des Savants répandait d'émulation, et combien il pouvait être utile au progrès des lettres, pour souffrir que le projet en fût à jamais abandonné. Mais il s'agissait — et la chose n'était pas aisée — de trouver un homme qui, moins

Digitized by Google

intraitable que Sallo, ne lui fût pas inférieur en talents. Son choix se fixa sur l'abbé Gallois, qui, comme nous l'avons dit, avait été un des collaborateurs de Sallo, et qui consentit à se soumettre aux conditions que ce dernier avait repoussées.

« M. de Sallo, du reste, ne pouvait pas être mieux remplacé. La fonction de journaliste demande une étendue de connaissances qui se trouve rarement dans une même personne. Outre les langues savantes et la sienne propre, qu'il lui est nécessaire de posséder parfaitement, outre une légère teinture qu'il doit avoir des langues vivantes, s'il veut rendre compte des ouvrages qui s'impriment dans toute l'Europe, il a besoin d'être au fait des différentes matières dont il parle, et, selon les occasions, il faut qu'il se montre mathématicien, astronome, physicien, jurisconsulte, théologien; qu'il n'ignore rien de ce qui s'est passé dans l'antiquité la plus reculée, qu'il sache ce qui est arrivé dans les siècles postérieurs et moins éloignés. Ce n'est encore là qu'une petite partie des qualités requises pour former un journaliste parfait ; elles tournent même au préjudice du public, dont elles peuvent surprendre la confiance, si celui qui en est revêtu ne joint à une science si vaste des talents plus rares encore qu'une prodigieuse érudition, je veux dire : de la justesse dans l'esprit, de la clarté dans les idées, un style pur et correct, tout au moins vif,

Digitized by Google

aisé, propre à attacher les lecteurs les plus indolents et à persuader les plus indociles. J'ajoute que, si un journaliste ne veut pas tomber à chaque instant dans des bévues ridicules, ou dans des inconvénients encore plus à craindre, il doit être consommé dans l'histoire littéraire, et surtout dans l'histoire littéraire de son siècle, science, dit Fontenelle, presque séparée des autres, quoiqu'elle en résulte, et produite par une curiosité vive, qui ne néglige aucune partie de son objet. Mais c'est peu que toutes ces qualités de l'esprit se rencontrent dans un même homme, si elles n'y sont accompagnées de celles du cœur, c'est-à-dire d'une probité exacte, qui ne lui permette pas d'en imposer, et qui lui fasse rendre justice à ses ennemis particuliers, s'il a le malheur d'en avoir, et à ceux que de petites préventions de parti pourraient lui faire regarder sur ce pied-là. On sent bien qu'un pareil homme est plus difficile à trouver qu'à peindre. J'ai pourtant fait, sans y penser, le portrait de M. l'abbé Gallois, au moins à très-peu de choses près : car, quelque parfait que l'on soit, on tient toujours par quelque bout à l'humanité. »

Ce portrait du journaliste, qui date de cent cinquante ans, presque de l'origine du journal, m'a semblé mériter d'être conservé ; il montre quelle haute opinion l'on se faisait alors du métier de critique, qui semble aujourd'hui si facile.

Digitized by Google

La publication du Journal des Savants fut reprise par l'abbé Gallois le 4 janvier 1666. Il mit l'ouvrage sous la protection de Louis XIV par une épître dédicatoire dont il fit précéder le premier numéro. Cette épître est suivie d'un petit avertissement des plus pacifiques, où le nouveau rédacteur promet d'exercer son emploi avec une modération dont chacun aura lieu d'être satisfait. « Il y a quelques personnes, dit-il, qui se sont plaintes de la trop grande liberté qu'on se donnait dans le journal de juger de toutes sortes de livres. Et certainement il faut avouer que *c'était entreprendre sur la liberté publique et exercer une espèce de tyrannie dans l'empire des lettres que de s'attribuer le droit de juger des ouvrages de tout le monde.* Aussi est-on résolu de s'en abstenir à l'avenir, et, au lieu d'exercer sa critique, de s'attacher à bien lire les livres, pour en pouvoir rendre un compte plus exact qu'on n'a fait jusqu'à ce jour. » On voit combien la critique a marché depuis 1666.

On remarqua en effet dans les journaux de l'abbé Gallois plus de discussion et moins de critique que dans ceux de son prédécesseur. Cependant on voit que l'engagement qu'il avait pris de s'abstenir de juger les livres dont il ferait mention ne laissait pas souvent que de lui peser, et il ne le tint pas toujours; si réservé qu'il fût, il lui échappa quelquefois de s'expliquer avec assez de liberté sur le mérite de

Digitized by Google

certains ouvrages, et il se fit plusieurs querelles, notamment avec Tanneguy Le Fèvre, célèbre humaniste, qui publia contre lui deux satyres : *Journal du journal, ou censure de la censure,* et *Seconde journaline*, plus remplies d'injures que de bonnes raisons (1).

L'abbé Gallois apporta d'abord dans l'exercice de ses fonctions beaucoup d'ardeur et d'application, et l'on ne fut pas moins étonné de la variété prodigieuse qu'il répandit dans son journal que des savantes et judicieuses remarques dont il enrichit ses extraits. Ce fut lui aussi qui ouvrit le Journal des Savants aux controverses des auteurs qui avaient entre eux des discussions critiques de nature à intéresser le public et le bien des lettres. Mais cette belle ardeur ne se soutint pas longtemps. Soit défaut de loisir, soit dégoût d'un travail régulier et trop assujettissant, il s'en occupa de moins en moins, et le nombre des journaux de chaque année alla toujours en diminuant pendant les neuf années qu'il en fut chargé.

Le vide de cette période est rempli jusqu'à un certain point par un recueil de *Mémoires et Confé-*

(1) J'ai trouvé cette dernière pièce reliée dans l'exemplaire du *Journal des Savants* de la bibliothèque Sainte-Geneviève, à la suite du numéro du 12 juillet 1666, où l'abbé Gallois répondait au *Journal du journal.* Elle porte cette épigraphe, prise de Quintilien : *Felices artes essent si de illis soli artifices judicarent.* Elle est imprimée à Saumur, et se compose de 30 pages petit in-4°. Les journaux de l'abbé Gallois portaient sur le titre : Par le sieur G. P. (Gallois, prêtre). Le Fèvre en prend prétexte pour appeler son contradicteur *Gépé.* « Ah ! que vous avez la peau dure, M. Gépé ! »

Digitized by Google

rences sur les Arts et les Sciences, dû à J.-B. Denys, conseiller et médecin ordinaire du roi, recueil que l'on joint ordinairement à la collection du journal.

Physicien et médecin, J.-B. Denys, dit l'abbé Claustre, s'appliqua surtout à faire de bons extraits des livres qui traitent de la physique et de la médecine, et à indiquer les nouvelles découvertes qui ont contribué à la perfection de ces sciences. La légèreté et la vivacité de son style n'attachent pas moins le lecteur que l'utilité et l'importance des matières qu'il traite. Rien n'est plus intéressant que les mémoires qu'il a recueillis sur l'invention et les usages des *Trompettes à parler de loin* (1), sur le télescope de Newton, sur la question fameuse : *Si l'homme tire son origine d'un œuf,* qui fut fort agitée dans ce temps-là, etc., etc. (2).

En 1675, le Journal des Savants passa dans les mains de l'abbé de La Roque. Le privilége, ou un nouveau privilége qui lui fut donné à la date du

(1) Ce qu'on nomme aujourd'hui *porte-voix.*

(2) Ajoutons que J.-B. Denys fit sur la transfusion du sang, dont il était défenseur, plusieurs expériences, publiées dans le *Journal des Savants* de 1666 ; il écrivit même sur cette matière trois lettres imprimées en 1667 et 1668. Parmi ses publications, nous remarquons encore une *Relation curieuse d'une fontaine découverte en Pologne, laquelle, entre autres propriétés, a celle de suivre le mouvement de la lune, de s'enflammer comme fait l'esprit de vin, de guérir diverses maladies, et de prolonger la vie jusqu'à 150 ans, avec l'explication des propriétés de l'eau de cette fontaine.* Denys se donnait volontiers pour un homme qui possédait plusieurs secrets, avec lesquels il faisait tous les jours des cures étonnantes; il n'en fallait pas davantage pour jeter sur sa réputation un vernis de charlatanisme. Mais c'était, en somme, un homme d'un vrai mérite. Sa réputation était allée jusqu'à Charles II, qui le manda en Angleterre en 1673, et lui fit les offres les plus brillantes pour l'y retenir. Le docteur Payen a consacré une intéressante notice à ce savant, comme lui médecin et littérateur.

Digitized by Google

26 avril 1679, énumère *in extenso* les matières qui peuvent entrer dans la composition du Journal des Savants.

Il est permis au sieur abbé de La Roque de faire et composer ou faire faire et composer par telles personnes qu'il voudra, et imprimer, vendre et distribuer par tel libraire qu'il lui plaira, le Journal des Savants, et faire dessiner et graver toutes les planches qui y seront nécessaires; dans lequel journal il pourra mettre l'abrégé, extrait ou jugement de toutes sortes de livres qui seront imprimés dans toute l'Europe sur toutes sortes de sciences, et, comme ses prédécesseurs, comprendre dans ledit journal les diverses expériences, machines, inventions, médailles, devises, inscriptions, obélisques, nouvelles découvertes, tant dans les arts que dans les sciences, comme mathématique, physique, mécanique, architecture, médecine, chimie, anatomie, navigation, relations de voyage, histoire naturelle, aventures véritables, monstres, prodiges, apparitions célestes, tremble-terres et autres choses curieuses; arrêts des parlements, sentences des autres siéges, cours et juridictions ecclésiastiques, ordonnances des évêques, décisions des universités, résolutions des habiles gens sur toutes sortes de questions scientifiques, *mémoires ecclésiastiques*, discours académiques et historiques, éloges des hommes illustres et savants, nouvelles sur les sciences qui seront données dans les journaux des pays étrangers, et généralement tout ce qui regarde les arts et les sciences, et qui peut être digne de la curiosité des gens de lettres...

L'exécution d'un pareil programme était une lourde tâche pour un écrivain, si bien doué qu'il fût, et, malheureusement pour le journal, l'abbé de La Roque resta tout à fait au-dessous. Il faut dire à sa louange qu'il y apportait au moins beaucoup

Digitized by Google

de zèle et de bonne volonté. Un avis de l'imprimeur au lecteur, placé en tête de l'année 1682, contient à cet égard une particularité qui mérite d'être signalée. Après avoir dit qu'il n'est plus nécessaire de parler de l'utilité du journal, qui est telle que l'on voit tous les jours paraître de nouveaux ouvrages où chacun tâche de l'imiter en quelque chose, et vanté l'émulation qu'il excite et qu'il entretient dans les esprits, tant dedans que dehors le royaume, émulation qui produit sans cesse de nouveaux effets, l'éditeur ajoute :

On le voit augmenter toutes les années, et on a sujet d'en espérer plus que jamais par les correspondances que l'auteur du journal a à présent dans toute l'Europe, et par l'exactitude avec laquelle il va entretenir ses commerces. Au reste, comme, pour la commodité du public, il se donnait deux après-dînées la semaine pour recevoir tout ce qu'on avait à lui apporter pour le journal, il continuera toujours de le même manière tous les lundis et tous les jeudis; et afin que ceux qui veulent faire connaître leurs ouvrages aient plus d'un témoin de leur mérite, il y aura toujours chez lui, pendant ces deux jours, des personnes de savoir et fort éclairées, qui, dans des conversations libres et familières, discourront sur les plus belles matières qui regardent les arts et les sciences, qui est l'objet du Journal des Savants. On y lira même des dissertations entières et toute autre sorte de pièces, lorsqu'elles en vaudront la peine ; et parce qu'une seule matière qui occupe tout un journal n'est pas du goût de tout le monde, quelque belle et quelque agréable qu'elle soit, on se contentera désormais, dans les pièces de cette nature, d'en donner un détail, selon la coutume, dans les journaux, et quand on aura ramassé assez de pièces pour composer un juste volume, on en fera part au public, afin qu'il puisse voir au long ce dont

Digitized by Google

il aura eu un avant-goût dans le journal. De cette manière il n'échappera rien de tout ce qui se fera de curieux dans tout le royaume et dans les pays étrangers.

La Roque garda le journal pendant douze ans, et il apporta dans sa publication une régularité exemplaire. Malheureusement cette exactitude et sa bonne volonté sont presque les seules choses qu'on puisse louer en lui; il n'avait ni le discernement nécessaire pour bien choisir ce qui méritait l'attention de ses lecteurs, ni l'érudition suffisante pour relever des bagatelles par des observations instructives, et, ce qui est plus fâcheux, il tombait, faute de connaissances, dans de fréquentes et grossières erreurs. Bref il engagea le journal dans une voie où il n'aurait pas tardé à périr, s'il n'eût été établi sur des bases aussi solides.

Signalons pourtant une amélioration introduite par La Roque, qui eût mérité d'être conservée. Il donnait à la fin de chaque année une liste complète des ouvrages imprimés dans le courant de l'année, marquant d'un astérisque ceux dont il avait parlé. Ses successeurs se sont contentés de donner la table des ouvrages dont ils avaient rendu compte.

M. Boucherat, qui s'intéressait personnellement et en sa qualité de chancelier à la conservation du journal, s'en déclara le protecteur, et, après une interruption de près d'une année, il reparut, sous la direction du président Cousin.

Digitized by Google

Le nouveau directeur était déjà connu par plusieurs traductions estimées, et possédait à un degré éminent la plupart des qualités nécessaires à un journaliste. Un petit avertissement, fort sensé, placé à la tête de son premier journal, indiquait la règle de conduite qu'il s'était tracée. Il promet que son premier soin sera de choisir les livres capables, par l'importance de leur sujet, d'attirer toute l'attention du public. « Les journalistes, dit-il, auront plus d'égard à ce qu'ils doivent faire pour la satisfaction solide de leurs lecteurs qu'à ce que pourrait souhaiter un auteur qui ne suivrait qu'une vaine ombre de réputation, ou un libraire qui ne chercherait que son intérêt. » Quant à la forme des extraits, il s'engageait à en donner de fort exacts quand les livres vaudraient la peine que l'on en suivît les auteurs pas à pas, et qu'on marquât en abrégé ce qu'ils auraient traité plus au long; sans quoi il se proposait seulement d'indiquer d'une façon générale le plan de l'ouvrage et d'en transcrire quelques passages remarquables, s'abstenant également de louange et de critique, et ne relevant que les fautes contre lesquelles l'auteur lui-même serait fâché qu'on ne prémunît pas ses lecteurs.

M. Cousin tint tout ce qu'on était en droit d'attendre de ses connaissances solides et variées et des qualités de son esprit; mais il brilla tout particulièrement dans les éloges qu'il consacra aux hommes

Digitized by Google

illustres enlevés à la république des lettres, éloges qui, dit Vigneul-Marville, peuvent être regardés comme ses chefs-d'œuvre (1).

En 1704 commença pour le Journal des Savants une ère nouvelle. Jusque là il avait été sous la direction d'un seul écrivain ; si quelques personnes avaient prêté leur collaboration aux premiers journalistes, ç'avait été à titre purement officieux, et sans aucun engagement de leur part. Mais on en était

(1) Parmi ces éloges se trouve celui de Ménage, dans lequel se rencontrent plusieurs traits satiriques, « de quoi, dit Bayle, tous les honnêtes gens de Paris ont été choqués. On ajoute qu'en cherchant la raison pourquoi le président a ainsi traité M. Ménage, on a déterré qu'il n'a jamais pu lui pardonner un petit mot qu'il lui avait ouï dire en montant l'escalier pour se rendre à sa *Mercuriale* (c'est ainsi qu'on nommait les réunions qui se tenaient tous les mercredis chez Ménage)... On prétend que M. Cousin, accusé d'impuissance par sa femme, et renvoyé au congrès, selon la jurisprudence de ce temps-là, perdit sa cause. On s'entretenait de cet accident chez M. Ménage pendant que M. Cousin montait les degrés, et l'on dit qu'il ouït M. Ménage disant : « Eh ! pourquoi se marier si l'on ne s'y sent pas propre ! » et qu'il rebroussa chemin, résolu de ne pardonner jamais ce trait-là. »

La cause de la brouille de ces doctes personnages est racontée différemment dans le *Ménagiana ;* il y est dit simplement que l'épigramme suivante, composée par Ménage sur l'aventure dont parle Bayle dans la lettre que nous venons de citer, les rendit ennemis irréconciliables.

Le grand traducteur de Procope
Faillit à tomber en syncope
Au moment qu'il fut ajourné
Pour consommer son mariage.
« Ah ! dit-il, le pénible ouvrage,
Et que je suis infortuné !
Moi qui fais de belles harangues,
Moi qui traduis en toutes langues,
A quoi sert mon vaste savoir,
Puisque partout on me diffame
Pour n'avoir pas eu le pouvoir
De traduire une fille en femme. »

M. Cousin ne pardonna jamais cette épigramme à Ménage, et s'en vengea sur sa mémoire quand il eut à faire dans son journal l'éloge du littérateur bel esprit.

Digitized by Google

venu, après un essai de près de quarante ans, à trouver que c'était un fardeau trop lourd pour un seul homme.

De quelque côté qu'on envisage les fonctions d'un journaliste, dit à ce sujet la notice qui suit la table du journal, par l'abbé de Claustre, elles paraissent environnées de tant de difficultés, qu'il est presque impossible qu'une seule personne les remplisse dans toute leur étendue et avec un applaudissement général. Sans parler des qualités qu'elles exigent du côté du sujet, esprit juste et exempt de préjugés, jugement solide, connaissances en tout genre, travail assidu, impartialité, etc., que ne faut-il pas, outre cela, pour satisfaire le goût de tout le monde ? Je ne parle pas seulement des difficultés qui naissent de la diversité des goûts, qui fait que les uns ne voudraient voir dans un journal que des matières de théologie, d'autres n'y trouver que de la physique et des mathématiques, de la médecine ou de l'anatomie ; quelques-uns n'y lire que des choses qui concernent les belles-lettres, ou des recherches sur l'antiquité, tandis que ceux-ci n'y cherchent que l'histoire, et ceux-là que la jurisprudence. Ces difficultés, qui regardent la matière d'un journal, ne sont rien au prix de celles qui concernent la manière dont il doit être écrit. Les savants et les gens de cabinet se soucient ordinairement fort peu de la délicatesse du tour, et, pourvu qu'on leur présente beaucoup de choses, ils sont contents : l'assaisonnement n'est pas ce qui les touche. Les gens du monde, au contraire, se soucient peu du fond des choses, pourvu que la manière de les dire soit agréable : ils aiment les tours ingénieux, une critique fine et délicate, la clarté surtout est ce qui les charme ; mais ils ne sauraient souffrir le moindre embarras dans les matières, même les plus abstraites et les plus difficiles. Comment trouver un juste tempérament qui satisfasse les uns et les autres ? Est-il une situation plus délicate et plus incommode que celle d'un journaliste ? Placé entre deux écueils également redoutables, d'un côté la sensibilité des auteurs et de l'autre la malignité des lec-

Digitized by Google

teurs, il est également en butte aux traits des uns et des autres. Les auteurs voudraient des éloges, et les lecteurs demanderaient des critiques. Prétend-il concilier ces différents intérêts en répandant des fleurs d'une main et en lançant de l'autre des traits, l'auteur sent la piqûre des traits et cherche à se venger, tandis que le lecteur, dégoûté de la profusion des fleurs, conçoit du mépris pour le journaliste. Qui pourrait être assez heureux pour réunir en sa personne, avec tous les talents qu'exige cette pénible fonction, assez de force et d'habileté pour surmonter tant d'obstacles, assez de prudence et d'adresse pour éviter tant d'écueils ?

Camusat avait déjà dit, à la même occasion :

Quelque application qu'un homme seul puisse apporter à la composition d'un journal, il paraît difficile qu'il ne succombe pas à la fin sous le poids d'un travail si accablant. L'étendue du projet, l'immense variété des lectures, le plaisir de se voir en quelque façon l'arbitre de la réputation des savants, voilà des choses qui animent un journaliste dans les commencements de sa carrière, et qui le soutiennent pendant quelque temps; mais ces mêmes choses renferment souvent aussi le motif qui le décourage et le dégoûte à la longue. Bientôt cette occupation qui le charmait n'a plus rien qui le frappe; la multitude des livres dont il est obligé de rendre compte l'embarrasse plutôt qu'elle ne l'amuse; les querelles que sa sincérité fait naître lui deviennent à charge, tant d'ennemis sur les bras l'inquiètent. Peu à peu il se néglige, et ses extraits portent enfin des marques visibles de cet engourdissement. Il arrive aussi que la curiosité du public diminue et que ses applaudissements cessent. Le journal tombe alors dans un décri dont il ne se relève jamais. Je ne connais guère que M. Bayle qui ait persévéré dans ce travail sans rien relâcher de son exactitude accoutumée; encore n'a-t-il pas fourni trois années entières sans contracter une maladie dangereuse qui le mit hors d'état de le continuer davantage.

On a très-bien remarqué qu'il n'y avait qu'une compagnie de gens de lettres choisis, et exercés en tout genre de littérature,

Digitized by Google

qui pût donner au public et soutenir heureusement un journal qui lui fût également utile, agréable et amusant dans ses différentes parties. Comme chaque membre ne doit parler que de la science qu'il possède parfaitement, que des livres de sa compétence et sur lesquels il est capable de prononcer en dernier ressort, il ne faut pas craindre que le défaut de lumières fasse porter au hasard un jugement précipité et peu juste. Il semble aussi que l'on doit moins appréhender que la partialité se glisse dans un ouvrage auquel diverses personnes mettent la main, pourvu qu'elles jugent sans acception de nation, de religion et de parti...

Ces citations, mieux que tout ce que nous pourrions dire, montrent quelle opinion l'on se faisait, au XVIIIe siècle, des fonctions de journaliste. De nombreux abus n'avaient pourtant pas tardé à se glisser dans la nouvelle institution, comme dans les choses les plus utiles, ainsi que le disait Voltaire, et que nous le verrons bientôt; mais le Journal des Savants s'était maintenu à la hauteur où l'avait tout d'abord placé son fondateur; il ne s'était pas, dans les diverses phases qu'il avait traversées, départi un instant de la dignité qui convenait à un journal né pour ainsi dire dans le cabinet de Colbert, et constamment honoré, par les successeurs de ce grand ministre, d'une protection toute particulière.

Cependant, comme nous l'avons dit tout à l'heure, on comprit bientôt que, pour rendre tous les services qu'on était en droit d'en attendre, ce recueil ne devait pas rester abandonné à ses seules ressources

Digitized by Google

et aux forces d'un seul écrivain. A la fin de 1701 M. de Pontchartrain en fit l'acquisition pour l'Etat, et nomma pour sa rédaction une compagnie de savants versés dans les différents genres de littérature. Les matières dont il devait s'occuper furent soigneusement classées, et un rédacteur particulier, avec un traitement fixe, fut assigné à chacune d'elles.

Le premier comité de rédaction fut ainsi composé : pour la théologie, M. Dupin, docteur de Sorbonne, auteur, entre autres ouvrages, d'une *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques* fort estimée ; pour la jurisprudence, M. Rassicod, avocat distingué du Parlement de Paris ; pour la médecine et la physique, M. Andry, docteur de la Faculté de Paris, connu par un traité *de la génération des vers dans le corps de l'homme,* et praticien renommé ; pour les mathématiques et les matières d'érudition, Fontenelle ; pour l'histoire, Vertot ; enfin pour les langues et la littérature, Julien Pouchard, professeur royal en langue grecque, et membre de l'Académie des Inscriptions. Ce dernier, que les *Nouvelles de la République des Lettres* appellent le *secrétaire de l'académie du journal,* en avait la haute direction, et c'est à lui que s'attaquèrent plus particulièrement les auteurs qui se croyaient maltraités ; mais il s'en émouvait fort peu : « Ils sont fâchés, disait-il, de ce que je fais connaître leurs fautes, et moi je le suis de ce qu'ils font de mauvais livres. »

Digitized by Google

Le journal renouvelé parut le 2 janvier 1702, avec un avertissement où sont résumés les motifs que nous venons de rapporter en faveur du nouveau système, auxquels on ajouta encore le peu de soin qu'avaient les libraires de faire venir les livres qui s'impriment dans les pays étrangers. Dans son programme, le comité se montre d'une sobriété, d'un laconisme on ne peut plus rares. « La compagnie s'est fait quelques règles dont il n'est pas nécessaire de donner le détail au public. Si elles sont bonnes, on les suivra autant qu'il sera possible ; si elles ne le sont pas, on les abandonnera sans aucune répugnance. Ce sera aux lecteurs habiles et désintéressés qui verront ce journal à en juger ; ils feront plaisir à la compagnie de lui communiquer les réflexions qu'ils auront faites et les vues qui pourront servir à mettre cet ouvrage dans une plus grande perfection... »

Quant à la forme du journal, elle demeure la même, sauf pourtant une légère augmentation de format. « Mais, au lieu qu'on ne donnait chaque semaine qu'une feuille et demie (douze pages in-4°), on tâchera d'en donner deux feuilles entières. On fera aussi en sorte de ne point couper les articles, c'est-à-dire qu'on ne mettra point une partie d'un extrait dans un journal et une autre partie dans l'autre. Quand il se trouvera des extraits trop longs pour entrer dans les journaux ordinaires, on en fera

Digitized by Google

des extraordinaires, qu'on donnera les jeudis, et on aura soin d'en avertir le public à la fin du journal du lundi précédent.

L'œuvre des nouveaux journalistes fut parfaitement accueillie du public éclairé auquel elle s'adressait. « Ils possèdent, dit Bayle, un secret semblable en quelque façon à celui de la fameuse Médée, puisqu'ils ont rajeuni du premier coup ce journal, qui tombait dans les langueurs de l'âge caduc, et qu'ils lui ont redonné d'abord toute la force, toute la vivacité qu'il avait eue dans son état le plus florissant, qui fut celui de ses deux ou trois premières années. » Bayle attribue l'honneur de ce changement à l'abbé Bignon, « sous les yeux et par les conseils duquel cet ouvrage se forme et se perfectionne »; en quoi il ne fait que répéter ce qui est dit dans la préface du nouveau journal.

C'est, en effet, l'abbé Bignon, qui fut le promoteur de la transformation du Journal des Savants, dont il s'était fait le chaleureux avocat auprès du chancelier, son oncle. Il ne se contenta pas d'avoir organisé la nouvelle rédaction ; il voulut encore que le comité tînt ses assemblées chez lui, une fois par semaine ; il lia, dans l'intérêt de l'œuvre, un commerce de lettres avec les hommes les plus savants de ce temps; enfin il n'épargna aucune dépense pour faire venir tous les livres qui s'imprimaient dans les différentes parties de l'Europe. Le savant

Digitized by Google

abbé présida au journal jusqu'en 1714; après lui la présidence appartint successivement à M. de La Rochepot, à M. d'Argenson fils, à l'abbé Daguesseau.

En 1723, le journal éprouva une nouvelle interruption de sept mois; il reparut le 1er janvier 1724, l'abbé Bignon, que personne ne pouvait remplacer pour le zèle et la diversité des connaissances, ayant consenti à reprendre sa charge de président, qu'il garda jusqu'en 1739. Depuis lors la présidence du Journal des Savants est demeurée dans les attributions des chanceliers. Dans des temps plus rapprochés de nous, les ministres de l'instruction publique ont, à diverses reprises, revendiqué ce recueil comme un apanage naturel de leur département, et le ministre actuel a fini par triompher des résistances de la chancellerie.

L'abbé Desfontaines, qui devait être appelé quelques années plus tard à diriger le Journal des Savants, s'expliquait ainsi, dans le *Nouvelliste du Parnasse* (t. I, p. 212), sur la nouvelle organisation et sur le recueil lui-même :

« La forme de ce journal n'a pas toujours été la même. Dans le commencement, on se contentait d'indiquer l'usage des livres modernes, et d'en porter des jugements sans aucuns extraits; mais peu à peu le journal est devenu analytique. Il serait superflu de nommer les différentes personnes qui y ont travaillé; presque tous ont été des gens d'esprit

Digitized by Google

et de savoir. Il est aujourd'hui entre les mains de personnes estimables par leur érudition et par leur politesse; les extraits sont lus, avant que d'être imprimés, dans une assemblée à laquelle préside un de ces hommes rares que le ciel fait naître de temps en temps pour encourager les lettres. Le but qu'on se propose est de faire connaître le mérite des livres, sans pourtant mêler une critique directe. L'analyse est longue ou courte, selon que l'importance de la matière le demande; mais elle est tournée de manière que le lecteur attentif et clairvoyant est à portée de décider si le livre est bon ou mauvais; et, comme la capacité des journalistes les met en état de démêler ce qu'on trouve de singulier dans les ouvrages, ils ont soin de l'indiquer et de le citer. Quand un auteur s'est trompé, on le reprend honnêtement, et lorsqu'il y a du ridicule dans un livre, on le tire avec tant de circonspection que l'écrivain peut seulement se le reprocher à lui-même. Il faut, en vérité, des talents bien singuliers, pour exécuter avec succès un semblable projet. Au reste, le style du journal est pur, noble, élégant et proportionné aux diverses matières qu'on y traite. »

Cependant le journal n'avait pas tardé à baisser après la mort de l'abbé Bignon. La médecine, par le fait de M. Andry, y occupait déjà une place beaucoup trop large, au gré des lecteurs, quand deux autres médecins furent introduits dans la ré-

Digitized by Google

daction, « de sorte que ce n'était plus qu'un triste répertoire de maladies, qu'un tableau sinistre de toutes les misères qui affligent l'humanité; et la contagion de Marseille qui arriva en 1720 ayant ouvert un champ encore plus vaste aux analyses d'une foule d'ouvrages qui parurent à cette occasion, il n'y eut plus moyen de soutenir la lecture du journal. Les libraires ne voulurent plus l'imprimer faute de débit, et il tomba entièrement au commencement de l'année 1723. Les railleurs dirent à ce sujet que le Journal des Savants, étant en proie aux médecins, ne pouvait pas vivre longtemps, et qu'il était enfin mort de la peste (1). »

C'est alors que l'abbé Desfontaines fut appelé à lui rendre la vie, et ses efforts furent couronnés d'un plein succès. Nous reviendrons, à l'article que nous consacrerons bientôt à ce célèbre critique, sur son passage à la rédaction du savant recueil.

Un des premiers actes de la nouvelle direction fut de changer la périodicité du journal; d'hebdomadaire qu'il avait été jusque là, il devint mensuel en 1724, et voici comment les rédacteurs expliquèrent ce changement :

Nous avons reconnu qu'un journal hebdomadaire ne prévenait point assez en sa faveur; que cette façon de paraître lui donnait un certain air de précipitation dont le public a toujours lieu de se défier, et le faisait aussi trop ressembler à ces recueils de

(1) Préface de l'*Esprit de l'abbé Desfontaines.*

Digitized by Google

nouvelles vulgaires qui naissent toutes les semaines, et qui n'ont rien de commun avec ce que les savants estiment le plus. La variété, qui fait l'agrément de ces sortes d'ouvrages, pouvait difficilement se trouver dans le nôtre lorsqu'il paraissait tous les lundis, ou bien il fallait couper les matières en trop de parties. Pour éviter cette fâcheuse décomposition, nous ne parlions quelquefois que de deux ou trois livres dans chaque journal, et souvent plusieurs journaux ne suffisaient pas pour rendre compte d'un seul ouvrage. Le Journal des Savants, ne paraissant plus que tous les mois, nous donne le temps de le travailler davantage, et nous fournit une étendue suffisante pour y placer sans contrainte un nombre considérable de différents articles. Nous ne gagnons rien du côté de la peine, puisqu'au lieu de deux feuilles qui paraissaient toutes les semaines, il en paraîtra régulièrement huit ou neuf les premiers jours de chaque mois. Ajoutez à cela que nous renonçons désormais aux vacances des mois de septembre et octobre, et que nous donnerons toujours, sans interruption, douze journaux par an. Nous avons aussi fait attention que le journal, au bout de l'année, composait un *in-quarto* très-cher. Le changement que nous faisons, en augmentant le volume, diminuera le prix, et même il ne tiendra pas à nous qu'il ne devienne encore à meilleur marché dans la suite.

Les rédacteurs profitent de l'occasion pour faire une nouvelle déclaration de principes, dont nous extrairons quelques passages :

Pour remplir avec succès la fonction dont nous avons l'honneur d'être chargés, nous nous attacherons désormais, encore plus que nous n'avons fait jusqu'ici, aux règles que nous prescrit l'avantage du public.

1. Nous nous éloignerons également et de la basse flatterie et de la censure amère. Nous voudrions pouvoir toujours louer ; mais l'équité s'y oppose. Le bon goût et le progrès des lettres sont intéressés au discernement des ouvrages. Ainsi nous loue-

Digitized by Google

rons et nous censurerons aussi quelquefois ; mais, quand nous ne pourrons donner des éloges, on s'apercevra du moins que nous ne prétendons pas rendre des arrêts. A proprement parler, nous ne jugerons point ; nous ne voulons être que les échos des savants, et dresser tout au plus le dispositif des jugements qu'ils auront rendus avant nous. Nous supplions donc tous les auteurs, présents et à venir, de ne nous savoir point mauvais gré lorsque nos extraits ne leur paraîtront pas assez favorables, et d'être persuadés que ce sera toujours sans partialité que nous parlerons de leurs écrits. Lorsque nous en aurons fait remarquer les défauts, nous nous offrons d'insérer dans notre journal leur apologie, pourvu qu'elle soit assaisonnée de politesse et fondée en raison.

2. Les extraits que nous donnerons seront comme l'élixir de tous les livres. Nous éviterons ces discours obscurs et ce goût de déclamation si justement reprochés à certains journaux... Nous nous appliquerons surtout à extraire ce que nous trouverons de plus intéressant et de moins commun. Nous lirons les livres nouveaux avec attention, et nous nous efforcerons d'y choisir une partie de ce qu'un homme d'esprit et de goût voudrait en retenir après les avoir lus. On voit par là combien est utile la lecture des journaux. Elle épargne des études longues et pénibles et nous en laisse faire les frais ; on a l'avantage de ne se nourrir que d'un suc précieux. Il est vrai que pour cela il faut que l'on se fie un peu à notre goût et que l'on soit persuadé que nous savons choisir ; nous n'oublierons rien pour inspirer au public un si heureux préjugé.

A partir de la même époque, les éditeurs du Journal des Savants en publièrent, concurremment avec l'édition in-4°, une édition in-12, en vue principalement de la province et de l'étranger, et afin que ceux qui étaient « entêtés des petits volumes » n'eussent plus de prétexte pour recourir à la contrefaçon hollandaise.

Digitized by Google

Ajoutons tout de suite quelques détails pour ainsi dire techniques, qui pourront sembler futiles à certains lecteurs, mais qui pourtant ont leur importance bibliographique.

« Les successeurs de M. Sallo, dit Camusat, ont encore ajouté quelques enjolivements au plan que ce père de tous les journaux avait suivi, et par ces changements nécessaires ils les ont portés peu à peu au point de perfection où nous les voyons aujourd'hui. Par exemple, on ne mettait point dans les premiers journaux le nom des libraires chez lesquels les livres dont on parlait avaient été imprimés; ce qui n'eût pas laissé d'avoir sa commodité, puisque, le but d'un journal étant, en partie, d'indiquer quels ouvrages méritaient d'être achetés, il fallait en même temps marquer où ils se trouvaient. M. de Sallo le comprit bien, et avertit à la fin de son septième journal que cela se pratiquerait à l'avenir; mais il ne tint pas sa promesse, du moins à l'égard des imprimeurs étrangers. Il était réservé à M. Cousin, et à ceux qui lui ont été subrogés dans son emploi de journaliste, de suivre constamment cet usage. »

M. de Sallo avait également négligé de spécifier le format des ouvrages dont il rendait compte; c'est l'abbé Gallois qui en établit l'usage. « Mais, remarque Desmaizeaux à ce sujet, parce qu'il ne servait pas de beaucoup de savoir qu'un livre était

Digitized by Google

in-folio ou in-octavo pour en connaître la grosseur, on s'avisa dans la *Bibliothèque universelle* (1) de marquer aussi le nombre des pages. Cette exactitude a paru si nécessaire qu'elle a été généralement suivie; il n'y a eu que quelques journalistes qui, soit pour se distinguer, ou peut-être faute de bien sentir l'avantage de cette méthode, ne se sont pas souciés de la suivre; ou bien ils se sont contentés de marquer le nombre des feuilles, ce qui est beaucoup plus embarrassant et beaucoup plus difficile à comprendre. »

C'était déjà quelque chose; cette invention, comme dit Camusat, était excellente, mais elle ne suffisait pas. Il y a une différence singulière entre les formats d'une même espèce, les uns sont grands, les autres petits : de sorte qu'il y a des in-folio qui ne sont guère plus grands que des in-4°, et qu'il se trouve des in-8° plus petits que des in-12. D'ailleurs la diversité des caractères produit une différence si considérable, que, si l'on en ignore l'espèce, on ne sera guère plus avancé de savoir précisément le nombre des pages et de connaître la forme d'un livre. Les Hollandais réduisent communément de gros in-4° de Paris à des in-12; il arrive même quelquefois que l'in-12 contient moins de pages que l'in-4°. Comment ceux qui ne sont pas versés dans la librairie s'y reconnaîtront-ils ? Pourront-ils soup-

(1) Voir plus loin.

Digitized by Google

çonner, par exemple, que tel in-4° de 600 pages qu'on leur annonce ne contient pas plus de matière qu'un in-12 de 500 ? Desmaizeaux enseigne le véritable moyen de remédier à cet inconvénient. Le plus court serait de déterminer la grandeur du format et le genre des caractères; « mais, ajoute-t-il, tout le monde n'entendant pas ce que c'est que *gros* ou *petit-texte, œil-de-bœuf, saint-augustin, garamond, nompareille,* etc., il faudrait, pour instruire les plus ignorants, que le journaliste fît imprimer de temps en temps sur une page du journal les noms et la différence de tous les caractères dont il aurait occasion de parler. Tout le monde pourrait alors en faire usage; les libraires tireraient une grande utilité de cette exactitude, car, lorsqu'ils trouveraient qu'un livre serait bon pour eux, ils verraient d'abord à quoi ils pourraient le réduire. »

Je ne sais trop jusqu'à quel point l'expédient proposé par Desmaizeaux eût été praticable et profitable; ce qui est certain c'est que les journalistes se sont peu souciés des inconvénients auxquels il avait pour but de remédier. Aujourd'hui comme alors il est assez difficile pour le commun des lecteurs de se rendre compte d'après l'annonce d'un livre — ou son analyse, — de sa valeur spécifique; nous ne croyons pas même que les curieux soient beaucoup plus avancés quand les empiriques de la librairie, les vendeurs de littérature à la toise, pous-

Digitized by Google

sent la précaution jusqu'à annoncer combien de lettres ils donneront pour un sou.

Camusat reproche encore aux premiers rédacteurs du Journal des Savants de n'avoir pas été assez soigneux d'indiquer l'année dans laquelle les livres dont ils rendaient compte avaient été imprimés, et la raison de cette négligence était, dit-il, la crainte qu'ils avaient qu'on ne s'aperçût que le livre dont ils parlaient n'avait plus la grâce de la nouveauté. Il regrette aussi qu'ils soient restés inférieurs aux journaux étrangers sous le rapport des nouvelles littéraires, « un des plus beaux ornements d'un journal, fournissant à un journaliste l'occasion de glisser des particularités qui souvent auraient de la peine à trouver place ailleurs (1). » Mais il le félicite d'avoir compris que, pour donner à un journal toute la perfection qu'il peut recevoir, il ne suffisait pas de le publier régulièrement aux époques fixées, qu'il était nécessaire de donner de temps à autre des suppléments. M. de Sallo en avait conçu le dessein, et avait même promis de l'exécuter, en rendant compte du livre *de la Conception*, de Raymond Lulle. « Il y aurait, disait-il, beaucoup à dire sur ce

(1) « Je remarquerai en passant, ajoute Camusat dans une note, que les nouvelles littéraires de nos journaux modernes sont généralement peu sûres ; ce que j'attribue à la trop grande envie de se faire valoir par des nouvelles. Cette passion, qui ne convient qu'à un gazetier, est cause que les journalistes entassent d'ordinaire, sans trop de choix, les nouvelles qu'on leur envoie, croyant ensuite avoir beaucoup fait par cette espèce de réparation qu'ils font aux lecteurs : *Nous donnons les nouvelles telles qu'on nous les a fournies.*

Digitized by Google

sujet, mais la brièveté du journal ne me permet pas de le faire. Néanmoins, afin que le public ne soit pas privé des belles choses qui demeurent supprimées, on donnera de temps en temps quelques cahiers extraordinaires, dans lesquels on expliquera à fond les matières qu'on n'aura pu traiter amplement. Par exemple, on pourrait faire deux petits traités excellents à l'occasion de ce livre. Le premier traiterait l'histoire de tout ce qui s'est passé au sujet de la fête de la Conception; le second, un abrégé de la vie de Raymond Lulle, qui est connue de peu de personnes. Et je ne doute point que le monde ne fût bien aise d'apprendre en trois feuillets de papier ce qui demanderait, sans ce secours, des années entières. Mais on différera l'exécution de ce dessein jusqu'à ce que le journal soit entièrement établi, et qu'on ait trouvé des personnes capables de bien traiter, dans toutes les sciences, ces sortes de sujets, en quoi il est plus difficile de réussir que le commun ne se peut imaginer. »

Dépossédé peu de temps après, Sallo n'eut pas le loisir de mettre son dessein à exécution, et l'abbé Gallois, comme nous l'avons vu, avait assez à faire de publier le journal. Ce fut La Roque qui donna les premiers Extraordinaires; la société instituée par l'abbé Bignon entreprit en 1707 d'en publier un chaque mois, et ces suppléments étaient quelquefois plus volumineux que le journal.

Digitized by Google

Disons enfin que c'est seulement vers l'année 1778 que les articles commencent à être signés.

Jusqu'à la Révolution le Journal des Savants jouit d'une paix profonde, et son histoire n'offre plus rien de saillant à noter. En 1791, il prit une plus grande activité, et se reconstitua sur des bases en apparence plus solides et plus larges Il publia, cette année-là, un prospectus où l'on remarque un ton nouveau et des idées nouvelles ; en le lisant, on comprend que la philosophie a passé par là, et que déjà la France est sur la pente d'une révolution sociale. Les grands mots de vertus civiques et de philanthropie ne manquent pas dans les journaux de 1791 et de 1792 ; on y signale tous les abus, on y sourit à toutes les réformes; une science nouvelle, l'économie politique, s'y fait jour; les séances de la municipalité de Paris y tiennent presque autant de place que celles de l'Académie des Sciences ou de l'Académie des Inscriptions; enfin la littérature déclamatoire du temps s'y retrouve plus qu'il ne convenait à un tel recueil.

Ces concessions faites aux circonstances ne parvinrent point à triompher des préoccupations publiques, et le journal fut obligé de s'arrêter au mois de novembre 1792.

Le Directoire ayant rendu un peu de calme et de sécurité à la France, quelques membres de l'Insti-

Digitized by Google

tut, Camus, Lenglès, Baudin des Ardennes, Sylvestre de Sacy, Lalande, Mongez, Millin et Daunou, « tentèrent de revivifier ce beau journal qui pendant soixante ans avait conservé le feu sacré de Vesta, c'est-à-dire les sciences, une raison paisible et la saine littérature (1). » Le prospectus, publié le 5 janvier 1796, sous forme d'introduction, est fort sensé. L'auteur y signale les dangers des mauvais journaux et l'utilité des bons ; cependant il souhaite une liberté décente pour tous, afin que la vérité ressorte de la discussion ; il s'étonne que de bons esprits se laissent entraîner à croire qu'il faille mettre des entraves multipliées à la presse et qu'ils s'évertuent à en chercher, tandis qu'elles existent dans la concurrence même ; puis il ajoute :

S'il ne paraissait qu'un seul journal, ou s'il arrivait qu'en laissant aux journaux, en apparence, un libre cours, l'autorité voulût en établir un plus ou moins privilégié dont elle dicterait la rédaction en disant qu'elle la surveille, et dont elle ordonnerait la circulation sous prétexte de la seconder, alors sans doute on aurait tout à craindre : l'équilibre serait détruit, les moyens de contredire manqueraient aux opposants et aux offensés, et, au lieu d'un combat qui n'est loyal qu'autant que les armes sont les mêmes et que leur usage dépend uniquement de l'adresse et de la force avec laquelle on les manie, le champ de bataille serait d'avance assuré à celui en faveur duquel on aurait saisi tous les avantages du terrain.

Malgré la bonne opinion que l'auteur de cette in-

(1) Delisle de Sales, *Essai sur le journalisme.*

Digitized by Google

troduction avait de la *nation*, qui, loin de recevoir, comme autrefois, l'impulsion du souverain, « provoquait les premiers pouvoirs constitués à rouvrir les canaux fermés ou desséchés de l'instruction publique », le nouveau journal ne put se soutenir : « L'ange exterminateur de la révolution avait anéanti autour de lui jusqu'aux germes de toute instruction ; l'ouvrage ne trouva ni protecteurs, ni acheteurs, ni lecteurs, et il mourut de sa belle mort au bout de six mois ; les bibliographes même ont oublié de l'enterrer dans leurs nécrologes (1). »

On ne voit pas que, durant le Consulat et l'Empire, bien que les savants fussent tenus alors en plus grande estime que les littérateurs et les philosophes, personne ait songé à faire revivre le Journal des Savants. Il ne fut rétabli qu'en 1816, sur la proposition de MM. de Barbé-Marbois, garde des sceaux, et Dambray, chancelier, et sur un rapport motivé de M. Guizot, alors secrétaire-général du ministère de la justice. Dans ce rapport, après un bref historique du Journal des Savants, M. Guizot établissait la nécessité de maintenir à ce recueil le patronage du gouvernement, non pour en diriger ou en surveiller la rédaction, mais pour lui donner plus d'autorité, et pour y attirer les écrivains les plus considérables, qui seraient sûrs d'y échapper à tout esprit de mesquine rivalité. Le journal repa-

(1) Delisle de Sales.

Digitized by Google

rut le 1er septembre, et depuis ce moment il en est régulièrement publié un cahier chaque mois.

Le prospectus et le règlement de 1816, légèrement modifiés en 1829 et en 1840, résument ainsi le plan du journal :

Les articles dont il se compose peuvent se diviser en trois classes : 1° analyses critiques d'ouvrages français et étrangers dignes de l'attention publique ; 2° dissertations ou mémoires sur des questions littéraires ou sur des découvertes dans les sciences ; 3° nouvelles littéraires. — Ce sont toujours les articles du premier genre qui occupent le plus d'espace ; ceux du second sont rares, et ceux du troisième fort courts. — Même ce n'est qu'à titre d'exception, et après une délibération particulière, que des mémoires savants sur des questions historiques, scientifiques et littéraires, pourront être insérés dans le journal. La dernière feuille et au besoin la septième sont réservées aux annonces bibliographiques raisonnées, aux programmes des sociétés savantes, à des notices nécrologiques, à des extraits de correspondance ; on promet aussi des cahiers supplémentaires. — Le *Journal des Savants* embrasse toutes les connaissances humaines, toutes les littératures anciennes et modernes ; il ne s'interdit que les discussions politiques sur des objets ou des intérêts encore présents.

Ainsi, à plusieurs reprises et dans des occasions solennelles on a consacré le plan que le premier fondateur du journal avait tracé. On a toujours voulu et l'on veut encore maintenir le caractère essentiellement critique et bibliographique de cette publication. En 1840 comme en 1816, on le distingue nettement des *revues* et l'on se défend de vouloir empiéter sur les attributions des journaux spéciaux.

Digitized by Google

Suivre le mouvement de l'esprit humain tel qu'il se traduit dans les livres, rester sur les sommets les plus élevés de la science, de l'érudition et de la littérature, initier le public à tout ce qui se produit d'un peu important dans ces divers domaines, voilà le but que s'est toujours proposé le Journal des Savants, au moins dans les prospectus.

Nous ne saurions donner ici la liste complète des écrivains qui eurent part à la rédaction du Journal des Savants; on la trouvera dans les tables du journal, t. x, p. 646. Aux noms que nous avons déjà cités parmi les anciens rédacteurs, nous ajouterons seulement ceux de Dubos, l'abbé Trublet, d'Héricourt, Saurin, Clairault, Terrasson, de Guignes, Barthez, Senac, de Mairan et de Bèze. Au XVIIe siècle le Journal des Savants avait la faveur marquée, mais non pas la collaboration active des personnages les plus illustres dans la république des lettres. Cependant on voit Leibnitz, Malebranche, Bernouilly, Baluze, Arnault, le P. Ménestrier, y faire insérer des mémoires et y soutenir leurs controverses. Les écrivains, du reste, avaient compris tout d'abord de quelle utilité pouvait leur être l'invention de M. Sallo. Nous avons parlé de la querelle que lui fit le graveur Huret, parce qu'il avait refusé d'insérer dans son journal un article que ce dernier lui avait envoyé sur un de ses pro-

Digitized by Google

pres écrits. Un fait de même nature, qui se produisit quand le Journal des Savants comptait à peine deux mois d'existence, donna lieu à une petite comédie, très-plaisante, très-instructive, qui est ainsi racontée par M. Cousin (1) :

« Le livre des *Maximes,* tant travaillé, revu et corrigé d'avance, pour ainsi dire, parut enfin au commencement de l'année 1665. La Rochefoucauld s'était ménagé bien des appuis, de pieux et puissants protecteurs, d'illustres et gracieuses protectrices. Il fit plus : il écrivit un *Avis au lecteur,* pour le séduire aussi, et Segrais, dont la plume était à son service, composa un long *Discours,* qu'on mit en tête de l'ouvrage, et qui en est une apologie régulière en quatre points....

» Pour soutenir et achever la comédie, il demanda à madame de Sablé de lui faire un article dans le seul journal littéraire du temps, qui commençait à paraître cette année même, le *Journal des Savants,* et la complaisante amie écrivit un article qu'elle lui soumit. Elle y faisait en quelque sorte l'office de rapporteur; elle exposait les deux opinions qui partageaient sa société, et à côté de grands éloges elle avait mis quelques réserves. Cela ne plut guère à La Rochefoucauld, qui pria madame de Sablé de changer un peu ce qu'elle avait fait. Celle-ci, à ce qu'il paraît, n'y put réussir, et elle adressa de nou-

(1) *Madame de Sablé,* 2e édition, p. 176.

Digitized by Google

veau son projet d'article à La Rochefoucauld, lui avouant qu'elle a laissé ce qui lui avait été sensible, mais l'engageant à user de son article comme il lui plairait, à le brûler ou à le corriger à son gré. Ce billet d'envoi, dont on a donné quelques lignes, mérite bien d'être fidèlement reproduit, parce qu'il est joli et qu'il éclaire les ombrages et les petites manœuvres de l'amour-propre de La Rochefoucauld :

Ce 18 février 1665.

Je vous envoie ce que j'ai pu tirer de ma tête pour mettre dans le *Journal des Savants*. J'y ai mis cet endroit qui vous est le plus sensible, afin que cela vous fasse surmonter la mauvaise honte qui vous fit mettre la préface sans y rien retrancher ; et je n'ai pas craint de le mettre, parce que je suis assurée que vous ne le ferez pas imprimer, quand même le reste vous plairoit. Je vous assure aussi que je vous serai plus obligée si vous en usez comme d'une chose qui seroit à vous, pour le corriger ou pour le jeter au feu, que si vous lui faisiez un honneur qu'il ne mérite pas. Nous autres grands auteurs, nous sommes trop riches pour craindre de rien perdre de nos productions. Mandez-moi ce qu'il vous semble de ce dictum.

» La Rochefoucauld prit au mot madame de Sablé ; il usa très-librement de son article, il supprima les critiques, garda les éloges, et le fit insérer dans le Journal des Savants ainsi amendé et pur de toute prétention à l'impartialité.

» Nous mettons en regard le projet d'article et l'article imprimé, pour qu'on en saisisse mieux les différences :

Digitized by Google

PROJET D'ARTICLE.

C'est un traité des mouvements du cœur de l'homme qu'on peut dire lui avoir été comme inconnu jusques à cette heure. Un seigneur, aussi grand en esprit qu'en naissance, en est l'auteur ; mais ni sa grandeur ni son esprit n'ont pu empêcher qu'on en ait fait des jugements bien différents.

Les uns croyent que c'est outrager les hommes que d'en faire une si terrible peinture, et que l'auteur n'en a pu prendre l'original qu'en lui-même. Ils disent qu'il est dangereux de mettre de telles pensées au jour ; qu'ayant si bien montré qu'on ne fait jamais les bonnes actions que par de mauvais principes, on ne se mettra plus en peine de chercher la vertu, puisqu'il est impossible de l'avoir, si ce n'est en idée ; que c'est enfin renverser la morale de faire voir que toutes les vertus qu'elle nous enseigne ne sont que des chimères, puisqu'elles n'ont que de mauvaises fins.

Les autres, au contraire, trouvent ce traité fort utile, parce

ARTICLE IMPRIMÉ.

(*Journal des Savants*, 1665, page 116.)

Réflexions ou Sentences et Maximes morales, à Paris, chez C. Barbin, au Palais.

Une personne de grande qualité et de grand mérite passe pour être l'auteur de ces *Maximes ;* mais, quelque lumière et quelque discernement qu'il ait fait paroître dans cet ouvrage, il n'a pas empêché que l'on n'en ait fait des jugements bien différents.

L'on peut dire néanmoins ce traité est fort utile, parce

Digitized by Google

qu'il découvre aux hommes les idées qu'ils ont d'eux-mêmes, et leur fait voir que sans la religion ils sont incapables de faire aucun bien ; qu'il est bon de se connoître tel qu'on est, quand même il n'y auroit que cet avantage de n'être pas trompé dans la connoissance qu'on peut avoir de soi-même.

Quoi qu'il en soit, il y a tant d'esprit dans cet ouvrage et une si grande pénétration pour connoître le véritable état de l'homme, à ne regarder que la nature, que toutes les personnes de bon sens y trouveront une infinité de choses qu'elles auroient peut-être ignorées toute leur vie, si cet auteur ne les avoit tirées du chaos du cœur de l'homme pour les mettre dans un jour où quasi tout le monde peut les voir et comprendre sans peine.

découvre aux hommes les fausses idées qu'ils ont d'eux-mêmes, qu'il leur fait voir que sans le christianisme ils sont incapables de faire aucun bien qui ne soit mêlé d'imperfection, et que rien n'est plus avantageux que de se connoître tel qu'on est en effet, afin de n'être pas trompé par la fausse connoissance qu'on a toujours de soi-même.

Il y a tant d'esprit dans cet ouvrage et une si grande pénétration pour démêler la vérité des sentiments du cœur de l'homme, que toutes les personnes judicieuses y trouveront une infinité de choses fort utiles qu'elles auroient peut-être ignorées toute leur vie, si l'auteur des *Maximes* ne les avoit tirées du chaos pour les mettre dans un jour où quasi tout le monde les peut voir et les peut comprendre sans peine.

Au XVIIIe siècle il n'y a, pour ainsi dire, en France, aucun écrivain de quelque célébrité qui n'ait fait insérer au moins un article dans le Journal des Savants.

Voltaire, qui en toute occasion se plaît à marquer sa mauvaise humeur contre les journaux, fait une exception formelle en faveur du Journal des Savants, et même il se loue de Messieurs du journal, qui

Digitized by Google

« n'ont pas cru devoir refuser » deux Mémoires justificatifs de sa façon (juin et octobre 1638) sur les *Eléments de philosophie de Newton mis à la portée de tout le monde.*

Vers 1758, M. de Malesherbes fit proposer à Rousseau, avec toutes sortes de bonnes grâces, une place au Journal des Savants et un honoraire de huit cents francs; mais notre misanthrope de Montmorency, quoiqu'il se dît fort touché de cette démarche, résista obstinément aux avances qui lui étaient faites. Ses raisons assez maussades ne durent pas être fort du goût de Messieurs du journal : « Que m'auraient importé les sujets de la plupart des livres que j'aurais à extraire, et les livres mêmes? Mon indifférence pour la chose eût glacé ma plume et abruti mon esprit. On s'imaginait que je pouvais écrire *par métier,* comme tous les autres gens de lettres, au lieu que je ne sus jamais écrire que par passion. Ce n'était assurément pas là ce qu'il fallait au Journal des Savants! »

La grande science et la grande érudition entrèrent au Journal des Savants avec Dupuy, qui dirigea le journal à partir de 1758, pendant près de trente ans; avec de Guignes, Sainte-Croix, de Boze, Barthélemi, Tessier, de La Place et de Lalande. — Daunou, Lévesque, Bailly, de Bréquigny, d'Aubenton, La Porte du Theil, Larcher, le prince Galitzin, y commencent aussi leur réputation; les

Digitized by Google

travaux des Académies ou des Sociétés savantes de la France et de l'étranger y sont suivis avec une sollicitude toute particulière; les observations météorologiques y sont recueillies avec soin; une vaste correspondance met toute l'Europe savante en communication avec le savant recueil.

Les principaux rédacteurs depuis 1816 furent MM. Daunou, Raynouard, E. Burnouf, Abel Rémusat, Julien, Letronne, Raoul Rochette, Cousin, Sylvestre de Sacy, Quatremère.

Pendant plus de vingt ans, de 1816 à 1839, la direction du journal appartint à M. Daunou, et elle ne pouvait être en des mains plus habiles et plus dévouées.

« Sa manière d'y juger les ouvrages, dit un éminent critique, se rapportait en toute convenance à celle que ce journal a conservée, et que M. Daunou aurait seul retenue, quand tout le monde de nos jours l'eût abandonnée : elle consiste à se borner et presque à s'asservir à l'ouvrage qu'on examine, à l'*extraire,* à le suivre pas à pas, en y relevant incidemment les fautes ou les beautés, sans se permettre les excursions ou les coups d'œil plus ou moins étrangers. La critique moderne, même la meilleure (témoin la *Revue d'Edimbourg*), a bien dévié de cette voie prudente et de ce rôle où le juge se considère avant tout comme rapporteur. Le livre qu'on examine, et dont le titre figure en tête de l'ar-

Digitized by Google

ticle, n'est le plus souvent aujourd'hui que le prétexte pour parler en son propre nom et produire des vues personnelles. Ici rien de semblable ; on fait connaître, sans tarder et dès la première ligne, l'ouvrage dont on doit compte aux lecteurs ; le plan, les divisions, quelquefois le nombre de pages, y sont relatés ; peu s'en faut que la table des matières n'y passe. Voilà bien des lenteurs ; mais aussi on apprend nettement de quoi il s'agit, on est en garde contre les témérités, et une juste finesse y trouve pourtant son recours dans le détail. Ces discrets avantages ne se montrent nulle part avec autant de distinction que dans les articles de M. Daunou. Si l'on regrette au premier abord qu'il ne se permette aucune conjecture rapide, aucune considération soudaine, générale et trop élevée, on s'aperçoit bientôt que, dans son habitude et presque son affectation de *terre à terre,* il trouve moyen de laisser percer ce qu'il sent, de marquer ses réserves, d'insinuer ses malices couvertes, de faire parler même son silence : il atteint véritablement à la perfection en ce genre exact et très-tempéré. S'il n'a en rien reculé les anciennes limites, il a, mieux que personne, creusé le champ et mis en valeur, sur ce terrain étroit, les moindres parcelles.

» Les petites notes non signées, rejetées à la fin du journal, ont droit à une mention : elles contiennent, sous leur enveloppe purement bibliogra-

Digitized by Google

phique, bien de piquantes malices résultant du seul fait de citations bien prises. Le grave éditeur semble par instants s'y égayer; c'est comme son dessert (1). »

L'organisation actuelle du *Journal des Savants* ressemble fort à l'organisation d'une académie. Les membres se recrutent par élection, et leur nomination est soumise à l'approbation du ministre. Ils sont divisés en *assistants* et en *auteurs :* les *assistants* ne doivent au journal que l'éclat de leur nom; les auteurs sont tenus de fournir au moins trois articles chaque année. Tous les articles sont lus et discutés dans les conférences qui se tiennent régulièrement tous les quinze jours au ministère. Les auteurs reçoivent une indemnité fixe, mais fort modique; ils ont un droit d'assistance aux conférences, et les articles sont payés en proportion de leur étendue, dans la mesure des fonds disponibles. Les personnes étrangères à la compagnie du journal peuvent être chargées, après la recommandation de deux membres du bureau, de rédiger des articles sur des ouvrages choisis par le bureau lui-même.

Voici comment est composé aujourd'hui (1859) le bureau du Journal des Savants :

Président : Le ministre de l'instruction publique.

(1) Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, t. III, p. 52.

Digitized by Google

Assistants : MM. Lebrun, secrétaire du bureau; Naudet, Giraud, Mérimée.

Auteurs : MM. Biot, Cousin, Chevreul, Flourens, Villemain, Patin, Magnin, Mignet, Hase, Vitet, Barthélemy Saint-Hilaire et Littré.

La collection du Journal des Savants, de 1665 à 1792, se compose de 111 volumes in-4°. Il en existe, en outre, une excellente table, de l'origine à 1750, par l'abbé de Claustre, en 10 volumes du même format. Cette table est suivie d'un Mémoire historique sur le journal, et d'une notice des journaux créés à son imitation, qui m'ont été d'un grand secours. M. Cocheris, attaché à la Bibliothèque Mazarine, achève en ce moment une autre table qui comprendra toute la nouvelle série du journal, de 1816 à 1859.

Depuis 1816 le Journal des Savants, publié à raison d'un cahier par mois, forme un volume chaque année. Le prix de l'abonnement est de 36 et 40 francs.

Le Journal des Savants fut contrefait en Hollande dès son origine. Les libraires hollandais se bornèrent d'abord à le réimprimer, avec un petit nombre d'additions extraites pour la plupart des Mémoires de Trévoux. L'idée leur vint ensuite de réimprimer également ces Mémoires en entier. Cette *combinaison* du Journal des Savants avec le Journal de Trévoux

Digitized by Google

dura dix années, et fut très-goûtée. Depuis 1764 jusqu'en 1775 inclusivement les éditeurs hollandais ont ajouté au journal des articles tirés du *Mercure,* du *Journal de Verdun,* de l'*Année littéraire,* des *Ephémérides du Citoyen,* et de divers journaux écrits en anglais. En 1776, ils lui donnèrent le titre de *Journal des Savants combiné avec les meilleurs journaux anglais.* On trouve dans cette série beaucoup d'articles tirés de l'*Affiche de Province* de Querlon.

La collection de ce petit journal, depuis 1665 jusqu'en mai 1782, se compose de 380 volumes.

L'édition du Journal des Savants faite en Hollande, édition dont, par parenthèse, l'entrée en France était interdite, ce qui en rend les exemplaires très-rares à Paris, a une table particulière, rédigée par Robinet, en deux volumes in-12, et qui embrasse les années 1665-1753 inclus. Le tome LXXIX du journal combiné avec les Mémoires de Trévoux contient la table des années 1754 à 1763.

Il serait assurément inutile aujourd'hui de faire l'éloge du Journal des Savants. « Rien, écrivait il y a cinquante ans un homme qui n'aimait guère les journaux, Delisle de Sales, rien n'honore plus les lettres que la longue et honorable existence de ce journal, qui régnait sur l'opinion publique lorsqu'elle n'était pas dépravée, et comptait, dans son

Digitized by Google

bon temps, cent mille lecteurs éclairés, non pas entassés sur un seul point, mais disséminés dans toutes les Académies et les Universités de l'Europe. Ce journal n'a jamais été confié qu'à des hommes de lettres du premier ordre, qui avaient fait leurs preuves de lumières, d'érudition et de vertu. On y discutait sans disputer, on mettait les poids dans la balance, et une analyse sortie de cette espèce de bureau généalogique de Chérin était un titre de noblesse, qui ouvrait à un homme de lettres jusque alors inconnu la porte de tous les chapitres où il voulait s'affilier. C'était une institution mère avec laquelle toutes les sociétés littéraires de l'Europe tenaient à honneur de correspondre. »

« C'est la gloire et c'est aussi la force du Journal des Savants, dit M. Ch. Daremberg dans une excellente notice dont je me suis beaucoup aidé (1), d'avoir été le premier organe de la critique littéraire (le premier en date et le premier en considération) et d'en être resté le représentant le plus élevé et le plus sérieux; d'avoir su conserver une attitude libérale, une indépendance respectueuse, de ne s'être jamais attaché à d'autre parti qu'à celui de la science et des lettres (Voltaire lui-même lui a rendu ce beau témoignage), de s'être montré fidèle aux plus saines traditions littéraires, d'avoir toujours évité les éclats

(1) *Journal des Débats,* numéros des 20 et 22 avril 1859.

Digitized by Google

ou les scandales de la renommée, non par timidité, mais par un juste sentiment de son importance et de sa dignité....

» Ce calme et cette sérénité, qui procèdent, non de l'indifférence, mais de la réserve, constituent l'originalité du caractère du Journal des Savants à presque toutes les époques de son existence. Les grandeurs et les désastres du règne de Louis XIV n'y laissent aucune trace; à le lire pendant le XVIIIe siècle, on ne se douterait pas de tout le bruit qui se faisait autour de Voltaire, de Rousseau et des Encyclopédistes; s'il paraît céder un moment aux entraînements des idées révolutionnaires, c'est avec une naïveté qui trahit son inexpérience des affaires publiques; dans les cahiers de juillet 1830, de février ou de juin 1848, on ne pourrait saisir aucun écho, même affaibli, du tumulte sanglant de la rue; rien non plus n'y rappelle les discussions animées qui, de 1820 à 1830, ont jeté le trouble dans la république des lettres. Ce journal est un sanctuaire à la porte duquel viennent mourir le fracas des émeutes et se calmer les emportements des querelles littéraires.

» Tel est le secret de la longue durée du Journal des Savants; telle est en même temps, il faut bien le dire, l'explication de son succès restreint. Le gros du public veut qu'on l'amuse et surtout qu'on le flatte; mais le Journal des Savants, où l'agré-

Digitized by Google

ment de la belle littérature s'est trouvé constamment uni à l'austérité de la science et de l'érudition, n'a jamais eu d'autre prétention avouée que d'instruire les lecteurs d'élite. C'est ainsi qu'il tient depuis sa naissance sinon la plus grande place, du moins le premier rang dans cette portion de la presse périodique qui s'occupe des affaires de l'esprit, et non de celles des gouvernements. »

—

Nombreuse descendance du Journal des Savants. — *Philosophical Transactions.* — *Acta Eruditorum.* — Bayle : *Nouvelles de la République des Lettres.* — Leclerc : *Bibliothèque universelle*, etc. — Basnage : *Histoire des Ouvrages des Savants.* — *Journal de Trévoux.* — Etc., etc.

Le Journal des Savants, à peine né, fut traduit, imité, contrefait, dans les principales langues de l'Europe. Quelques semaines après son apparition, la Société royale de Londres publiait sur ce modèle ses *Transactions philosophiques*. Voici en quels termes Sallo annonçait lui-même, dans son numéro du 30 mars, l'apparition de ce recueil demeuré célèbre :

PHILOSOPHICAL TRANSACTIONS. *A Londres, chez Jean Martin et James Allistry, imprimeurs de la Société royale, et se trouve à Paris chez Jean Cusson* (éditeur du *Journal des Savants*), *rue Saint-Jacques, à l'image de Saint Jean-Baptiste.*

Le dessein de faire un journal pour apprendre aux savants ce

Digitized by Google

qui se passe de nouveau dans la république des lettres a été si universellement approuvé de toutes les nations, qu'il y a peu de pays où, à l'exemple de Paris, l'on n'en fasse. On l'a traduit en Italie ; on a fait la même chose en Allemagne. Mais on a fait plus en Angleterre : car, comme la belle philosophie y fleurit plus qu'en aucun autre lieu du monde, on a pris le soin d'y faire un journal en anglais, sous le titre de *Philosophical Transactions*, pour faire savoir à tout le monde ce qui se découvre de nouveau dans la philosophie. C'est de là qu'il faut attendre une infinité de belles choses, car il y a une société de physiciens qui s'applique incessamment à la recherche de la nature. Elle a l'honneur d'avoir le roi d'Angleterre pour fondateur, le duc d'Yorck et le prince Robert pour membres. Aussi cette société est-elle toute composée de grands seigneurs et de personnes recommandables par leur mérite et par une connaissance très-particulière de ce qu'il y a de plus secret dans la nature et de plus curieux dans les arts. Cette compagnie produit tous les jours une infinité de beaux ouvrages. Mais parce qu'ils sont la plupart écrits en langue anglaise, on n'a pu, jusqu'à présent, en rendre compte dans ce journal ; mais on a enfin trouvé un interprète anglais par le moyen duquel on pourra à l'avenir l'enrichir de tout ce qui se fera de beau en Angleterre.

Nous citerons encore parmi les imitations étrangères du Journal des Savants les *Acta Eruditorum*, fondés à Leipsig, en 1682, par Othon Mencke. Ce recueil, autrefois très-recherché, mais auquel les grands progrès faits depuis par la science ont beaucoup ôté de sa valeur, fut continué jusqu'en 1776, et se compose de 117 volumes, ornés de figures.

Revenant sur notre terrain, nous allons passer rapidement en revue, et dans l'ordre chronologique,

Digitized by Google

les publications françaises issues plus ou moins directement du Journal des Savants, et publiées tant en France qu'à l'étranger : l'histoire de ces premiers essais du journalisme littéraire nous a semblé aussi curieuse qu'instructive. Nous les laisserons autant que possible parler eux-mêmes, nous exposer leurs vues, les réformes, les améliorations qu'ils prétendent apporter à ce qui existe : car c'était là leur ambition à tous, de faire mieux et plus que leurs prédécesseurs. Nous assisterons ainsi aux phases journalières par lesquelles a passé le journal, et nous suivrons pas à pas la marche, d'abord bien peu assurée, de la critique littéraire.

Nous mettrons de côté, comme ne rentrant pas dans notre sujet, les mémoires des sociétés savantes, les recueils d'observations journalières sur la physique, la médecine, l'astronomie, aussi bien que les compilations de pièces fugitives, en vers ou en prose, toutes publications qui ne sont pas, à proprement parler, des journaux littéraires, et dont nous ne pourrions nous occuper sans grossir démesurément notre travail. Nous mentionnerons cependant, à titre de renseignement, les premiers-nés des journaux de jurisprudence et de médecine.

En 1672 commença la publication d'un *Journal du Palais ou Recueil des principales décisions de tous les Parlements et Cours souveraines de France*, etc. De Sallo, dans le plan qu'il avait donné de son journal,

Digitized by Google

avait promis d'y faire entrer les principales décisions des tribunaux séculiers et ecclésiastiques, ce qu'il fit en effet; mais ses successeurs ayant entièrement négligé cette partie du programme, MM. Blondeau et Guéret, avocats au parlement, formèrent le projet d'un journal particulier du Palais, où ils recueillirent les plus importantes questions de droit qui avaient été agitées et décidées dans toutes les cours souveraines du royaume, ainsi que les principaux arrêts intervenus depuis 1660. Ils s'aidèrent des mémoires de ceux qui avaient plaidé ou écrit, et quelquefois même des instructions des juges. Ce recueil, composé originairement de 12 volumes in-12, réduits en 1701 en 2 volumes in-folio, est éminemment remarquable, et d'une haute valeur. L'agréable y est mêlé à l'utile, et la doctrine la plus solide s'y trouve quelquefois relevée par l'éclat d'une véritable éloquence.

Le premier journal de médecine date de 1679. Il avait pour titre : *Nouvelles découvertes dans toutes les parties de la Médecine,* par Nicolas de Blégny, médecin, artiste ordinaire du roi. Ce Blégny, chirurgien de Paris, et auteur de plusieurs ouvrages peu estimés, était un homme à projets; disons le mot, c'était un charlatan, courant après la renommée par tous les moyens propres à répandre son nom, affichant, par exemple, des cours particuliers de médecine, de pharmacie, et jusqu'à un cours de

Digitized by Google

perruques pour les garçons perruquiers. L'autorité y fut quelque temps trompée, et à force d'intrigues il était parvenu à se faire nommer chirurgien ordinaire de la reine, puis du duc d'Orléans, et enfin médecin ordinaire du roi; mais bientôt des escroqueries dont il se rendit coupable le firent dépouiller de charges dont il était peu digne d'ailleurs par ses talents. Les *Nouvelles découvertes* paraissaient par cahiers mensuels, et Blégny en continua la publication pendant cinq années; mais la licence de sa plume souleva des plaintes nombreuses, et un arrêt du conseil supprima son journal. Alors il tourna les yeux du côté de la Hollande, cet asile de la liberté qui était aussi le *refugium peccatorum*, et dont les presses complaisantes étaient toujours prêtes à imprimer ce qui ne se pouvait imprimer ailleurs, bon ou mauvais. Blégny s'associa avec un nommé Gautier, médecin de Niort, qui s'était fixé à Amsterdam, et lui envoya ses élucubrations. De cette collaboration naquit un *Mercure savant*, qui n'eut que deux numéros, dont le premier parut en février 1684, et qui n'a d'autre mérite que d'avoir été en quelque sorte la cause déterminante qui fit entrer Bayle dans la carrière du journalisme.

Digitized by Google

BAYLE

Nouvelles de la République des Lettres.

La critique s'appliquant à tout, a dit un maître dans cet art difficile (1), il y en a de diverses sortes, selon les objets qu'elle embrasse et qu'elle poursuit : il y a la critique historique, la critique littéraire, la critique grammaticale et philologique, etc., etc. Mais, en la considérant moins dans la diversité des sujets que dans le procédé qu'elle y emploie, dans la disposition et l'allure qu'elle y apporte, on peut distinguer en gros deux espèces de critique. L'une, reposée, concentrée, plus spéciale et plus lente, éclaircit et quelquefois ranime le passé, en déterre et en discute les débris, distribue et classe toute une série d'auteurs ou de connaissances : les Casaubon, les Fabricius, les Mabillon, les Fréret, sont les maîtres en ce genre sévère et profond; nous y rangerons aussi ceux des critiques littéraires proprement dits qui, à tête reposée, s'exerçant sur des sujets déjà fixés et établis, recherchent les caractères et les beautés particulières aux anciens auteurs, et construisent des arts poétiques et des théories, à l'exemple d'Aristote et de Quintilien. Dans l'autre genre de critique, que le mot de *journaliste* exprime assez bien, je mets cette

(1) M. Sainte-Beuve.

Digitized by Google

faculté plus diverse, mobile, empressée, pratique, qui ne s'est guère développée que depuis trois siècles, qui, des correspondances des savants, où elle se trouvait à la gêne, a passé vite dans les journaux, les a multipliés sans relâche, et est devenue, grâce à l'imprimerie, dont elle est une conséquence, l'un des plus actifs instruments modernes. Il est arrivé qu'il y a eu pour les ouvrages de l'esprit une critique alerte, quotidienne, publique, toujours présente, à laquelle les plus puissants en littérature ne purent se soustraire. Le génie critique, dans tout ce qu'il a de mobile, de libre et de divers, y a grandi et s'est révélé ; il s'est mis en campagne pour son compte, comme un audacieux partisan; tous les hasards et les inégalités du métier lui ont souri, les bigarrures et les fatigues du chemin l'ont flatté ; toujours en haleine, aux écoutes, faisant de fausses pointes et revenant sur sa trace, sans système autre que son instinct et l'expérience, il a fait la guerre au jour le jour, selon le pays, *la guerre à l'œil,* ainsi que s'exprime l'auteur lui-même des Nouvelles de la République des Lettres.

Bayle est la personnification de ce génie critique; il le représente à un degré merveilleux dans sa pureté et son plein, dans son empressement discursif, dans sa curiosité affamée, dans sa sagacité pénétrante, dans sa versatilité perpétuelle et son appropriation à chaque chose.

Digitized by Google

Dès son enfance il s'était montré passionné pour la lecture; il lisait tout ce qui lui tombait sous la main, mais pourtant relisait Plutarque et Montaigne de préférence. A dix-neuf ans il fit une maladie causée par ses lectures excessives. Plus tard, quand il était professeur de philosophie, l'arrivée des livres de la foire de Francfort, si peu choisis qu'ils fussent, lui occasionnait toujours un grand ennui; on l'entendait alors se plaindre de ses fonctions, qui ne lui laissaient pas le loisir de cette pâture. Un des écueils de ce goût si vif pour les livres eût été l'engouement et une certaine idée exagérée de la supériorité des auteurs, quelque chose de ce que n'évitent pas des subalternes et caudataires en ce genre, comme Brossette. Bayle, sous quelques dehors de naïveté, n'a rien de cela; son bon sens le sauva tout jeune de la superstition littéraire pour les illustres, et c'était déjà là une admirable disposition pour exceller au génie critique, qui ne souffre pas qu'on soit fanatique, ou même trop convaincu, ou épris d'une autre passion quelconque. « J'ai assez de vanité, écrit-il à son frère cadet, pour souhaiter qu'on ne connaisse pas de moi ce que j'en connais, et pour être bien aise qu'à la faveur d'un livre qui fait souvent le plus beau côté d'un auteur, ou me croie un grand personnage.... Quand vous aurez connu personnellement plus de personnes célèbres par leurs écrits, vous verrez que ce n'est pas

Digitized by Google

si grand'chose que de composer un bon livre... » Il aime à causer de livres avec ce frère; mais il prend soin de l'avertir qu'il lui en parle sans aucun égard à la bonté et à l'utilité qu'on en peut tirer : « Ce qui me détermine à vous en faire mention est uniquement qu'ils sont nouveaux, ou que je les ai lus, ou que j'en ai ouï parler. » Il ne peut s'empêcher de faire ainsi; il s'en plaint, il s'en blâme, et retombe toujours : « Le dernier livre que je vois, écrit-il de Genève à son frère, est celui que je préfère à tous les autres. » Langues, philosophie, histoire, antiquités, géographie, livres galants, il se jette à tout, suivant que les diverses matières lui sont offertes : « D'où que cela procède, il est certain que jamais amant volage n'a plus souvent changé de maîtresse que moi de livres. »

On ne doit pas s'étonner qu'avec de pareilles dispositions, Bayle se soit pris d'admiration et d'émulation pour la belle invention des journaux par M. de Sallo, pour ceux que continuait de donner à Paris l'abbé de La Roque, pour les *Actes des Erudits* de Leipsick. Quand il se fut retiré en Hollande, il vit avec quelque étonnement que dans un pays qui comptait tant de gens instruits et tant de libraires, où, de plus, la liberté d'imprimer était si grande, on ne se fût encore pas avisé d'une semblable publication. Plus d'une fois la pensée lui était venue de remplir cette lacune; mais il avait toujours re-

Digitized by Google

culé devant les difficultés de l'entreprise, jusqu'à ce que parut le *Mercure savant* de Blégny : il se laissa alors déterminer par les instances des savants de Hollande, qui le pressèrent plus vivement de mettre son dessein à exécution, pour écraser cette indigne rapsodie, et il commença en mars 1684 la publication des Nouvelles de la République des Lettres. Voici comment il s'explique lui-même de son entreprise dans un avertissement placé en tête du premier numéro, et dont on remarquera le ton modeste :

On a trouvé si commode et si agréable le dessein de faire savoir au public, par une espèce de journal, ce qui se passe de curieux dans la république des lettres, qu'aussitôt que M. Sallo, conseiller au parlement de Paris, eut fait paraître les premiers essais de ce projet, au commencement de l'année 1665, plusieurs nations en témoignèrent leur joie, soit en traduisant le Journal des Savants, que ce bel esprit faisait imprimer tous les huit jours, soit en publiant quelque chose de semblable. Cette émulation s'est augmentée de plus en plus depuis ce temps-là ; de sorte qu'elle s'est étendue non seulement d'une nation à une autre, mais aussi d'une science à une autre science. Les physiciens et les chimistes ont publié leurs relations particulières ; la jurisprudence et la médecine ont eu leur journal ; la musique aussi a eu le sien ; les nouvelles galantes, diversifiées par celles de religion, de guerre et de politique, ont eu leur Mercure ; enfin on a vu le premier dessein de M. de Sallo exécuté presque partout en une infinité de manières.

Il est surprenant que la République de Hollande, qui s'est toujours signalée par la culture des beaux-arts, aussi bien que par ses victoires et par son commerce, n'ait point pris part jusques ici à l'émulation générale dont j'ai parlé... Elle a même un avantage qui ne se trouve en aucun autre pays : c'est qu'on y ac-

Digitized by Google

corde aux imprimeurs une liberté d'une assez grande étendue pour faire qu'on s'adresse à eux de tous les endroits de l'Europe quand on se voit rebuté par les difficultés d'obtenir un privilége...

Mais au reste l'on se croit obligé d'avertir de bonne heure le public, à cause de ce qui a été touché ci-dessus de la liberté dont jouissent nos libraires, qu'on ne prétend point établir un *Bureau d'adresse de médisance,* ni employer les mémoires qui n'auraient pour but que de flétrir la réputation des gens : c'est une licence indigne d'un honnête homme... On se tiendra dans un raisonnable milieu entre la servitude des flatteries et la hardiesse des censures. Si l'on juge quelquefois d'un ouvrage, ce sera sans prévention et sans aucune malignité, et de telle sorte que l'on espère que ceux qui sont intéressés à ce jugement ne s'en irriteront point : car nous déclarons premièrement que nous ne prétendons pas établir aucun préjugé pour ou contre les auteurs. Il faudrait avoir une vanité ridicule pour prétendre à une autorité si sublime. Si nous approuvons ou si nous réfutons quelque chose, ce sera sans conséquence ; nous n'aurons pour but que de fournir de nouvelles occasions aux savants de perfectionner l'instruction publique. Nous déclarons en second lieu que nous soumettons, ou plutôt que nous abandonnons nos sentiments à la censure de tout le monde... Les goûts sont si différents, même parmi les grands esprits, même parmi ceux qui passent pour les meilleurs connaisseurs, qu'on ne doit ni s'étonner, ni se fâcher de n'avoir pas l'approbation de tous les bons juges. Cela ne doit nullement troubler la satisfaction que les auteurs ont d'eux-mêmes et de leurs ouvrages.

Il nous reste un autre avis à donner, qui n'est pas moins important : c'est que, comme nous n'affecterons pas de parler des livres qui concernent notre religion, nous n'affecterons pas aussi de n'en point parler. Mais quand nous en parlerons, ce sera d'une manière qui ne témoignera pas une partialité déraisonnable ; nous ferons plutôt alors le métier de rapporteur que celui de juge, et nous ferons des extraits aussi fidèles des livres qui seront contre nous que de ceux qui seront pour nous...

Digitized by Google

Tout le monde a si fort goûté la coutume d'insérer dans le *Journal des Savants* l'éloge des grands personnages que la mort a enlevés depuis peu, qu'on ne manquera pas de suivre cette méthode. C'est pourquoi on supplie les amis de ces illustres défunts de nous communiquer les mémoires nécessaires. Nous n'examinerons point de quelle religion ils auront été :

Tros Rutulusve fuat, nullo discrimine habebo ;

il suffira qu'ils aient été célèbres par leur science. Les moines illustres, de ce côté-là, n'obtiendront pas moins de justice qu'un autre savant. Il ne s'agit point ici de religion, il s'agit de science. On doit donc mettre bas tous les termes qui divisent les hommes en différentes factions, et considérer seulement le point dans lequel ils se réunissent, qui est la qualité d'homme illustre dans la république des lettres. En ce sens-là, tous les savants se doivent regarder comme frères, ou comme d'aussi bonne maison les uns que les autres ; ils doivent dire :

Nous sommes tous égaux
Nous sommes tous parents } *comme enfants d'Apollon.*

Pour le reste, il ne s'expliquera pas davantage sur la manière qu'il a résolu de suivre, parce qu'elle est assez conforme au plan des journaux qui se font dans les autres parties du monde, et que tous les curieux connaissent déjà; mais il sera toujours disposé à accueillir les conseils que l'on voudra bien lui donner pour l'amélioration de son œuvre.

Bayle, en entrant dans le journalisme, se plaça tout d'abord au premier rang par sa critique savante, nourrie, modérée, pénétrante ; par ses analyses exactes, ingénieuses, et même par les petites notes qui, bien faites, ont du prix, et dont la tradition et

Digitized by Google

la manière seraient perdues depuis longtemps si on n'en retrouvait des traces encore à la fin du *Journal des Savants* actuel; petites notes où chaque mot est pesé dans la balance de l'ancienne et scrupuleuse critique, comme dans celle d'un honnête joaillier d'Amsterdam. Cette critique modeste de Bayle, qui est républicaine de Hollande, qui va à pied, qui s'excuse de ses défauts auprès du public sur ce qu'elle a peine à se procurer les livres, qui prie les auteurs de s'empresser un peu de faire venir les exemplaires, ou du moins les curieux *de les prêter pour quelques jours,* cette critique n'est-elle pas, en effet, si on la compare à la nôtre, et à son éclat, que je ne veux pas lui contester, comme ces millionnaires solides, rivaux et vainqueurs du grand roi, et si simples au port et dans leur comptoir? D'elle à nous, c'est toute la différence de l'ancien au nouveau notaire, si bien marquée par Balzac dans sa *Fleur des pois.*

Outre le mérite de l'esprit et de la clarté, ce qui distingue particulièrement Bayle comme critique, son côté vraiment original, c'est sa tolérance universelle à l'égard des livres et des auteurs. Au sein de l'activité multiple du grand siècle, où la discussion et l'enseignement se mêlent sans cesse, la littérature, comme la philosophie et la religion, a ses sectes, ses hérésies : Bayle, parmi ces écoles, ces cabales, conserve une imperturbable

Digitized by Google

neutralité. Journaliste, il reste tel qu'il s'est montré jusque là, avec sa froide modération, une sorte d'indifférence mêlée de bienveillance et d'incrédulité, tendant la main à tous et ne s'engageant avec personne. Jusque-là le scepticisme avait été un moyen commode de secouer toute autorité, de voyager plus à son aise, d'attaquer et de confondre les systèmes les plus opposés. En matière d'art, d'éloquence et de poésie, sa critique, tout en restant négative, prend un autre caractère. Nous ne trouvons plus là le contradicteur éternel, le questionneur fâcheux, qui mettait aux abois les docteurs de l'Eglise et de l'Ecole. Ce disputeur naguère si ingénieux à soulever les difficultés, à signaler les endroits faibles, lorsqu'il s'agissait d'ébranler un système philosophique ou de dépister une tradition suspecte, affecte une réserve, une discrétion, dont on s'étonne. Cela tient à la nature même de Bayle, et aux habitudes de son esprit. « Il faut de l'âme, dit Vauvenargues, pour avoir du goût. » L'âme chez le critique, comme chez l'artiste, n'est autre chose que la passion, ou du moins le sens du beau. Or c'est là précisément ce qui manque à Bayle. La passion, elle est morte dans son cœur depuis longtemps; le beau absolu n'existe guère plus pour lui dans l'art que le vrai en philosophie et en histoire. La perfection est, à ses yeux, relative, variable; chaque peuple, chaque siècle est libre de l'entendre à sa façon. « Les an-

Digitized by Google

ciens avaient, touchant le front, un goût de beauté qui nous paraît assez extraordinaire, car ils trouvaient que les plus petits fronts étaient les plus beaux... Cela doit nous montrer que *la beauté n'est qu'un jeu de notre imagination, qui change selon les pays et selon les siècles.* »

Le purisme en littérature n'est guère plus son fait que le stoïcisme en morale. Cette liberté de langage et de composition qu'il réclamait pour lui-même, il l'accorde volontiers aux autres. La forme, le style, le plan, tout ce qui est d'art pur le préoccupe peu; il pardonne aisément à l'écrivain ses incorrections, ses fautes de goût, ses invraisemblances ou ses longueurs, pourvu qu'il trouve dans son œuvre un quart-d'heure de régal et d'amusement. Amateur de curiosités, il préfère aux morceaux les plus pathétiques et les mieux écrits une anecdote amusante, un fait singulier et inconnu. L'annonce d'un phénomène merveilleux, d'une épingle trouvée dans l'urètre, ou d'une femme qui accouche d'un grand plat d'œufs, occupe autant de place que celle des oraisons funèbres de la reine-mère par Fléchier et de Condé par Bourdaloue. « Je suis, a-t-il écrit quelque part, un philosophe sans entêtement, et qui regarde Aristote, Epicure, Descartes, comme des inventeurs de conjectures que l'on suit ou que l'on quitte, selon que l'on veut chercher plutôt un tel qu'un tel *amusement d'esprit.* »

Digitized by Google

Ce mot lâché par Bayle est significatif et trahit une disposition chez lui instinctive, le fort, ou, si l'on veut, le faible de son génie. Ce mot lui revient souvent; le côté de l'amusement de l'esprit le frappe, le séduit en toute chose. Sa curiosité est insatiable, il se met à la fenêtre et regarde passer chaque chose. Les nouvelles même l'amusent; il est *nouvelliste à toute outrance*.

On peut encore reprocher à l'auteur des Nouvelles de la République des Lettres l'abus de la dialectique, qui dessèche et ôte à la sensibilité ce qu'elle donne à la pénétration. La dialectique, qu'il pratiqua d'abord à demi par goût, à demi par métier, étant professeur de philosophie, avait fini par le passionner et par empiéter un peu sur sa faculté littéraire. Vers les dernières années de sa vie, lui-même avoue qu'il est dégoûté de tout, excepté des matières de raisonnement. On comprend par là le froid accueil qu'il fait aux pièces d'éloquence, l'espèce d'incrédulité qu'il apporte en jugeant ces grands enchanteurs du cœur et de l'oreille, les poètes, qu'il appelle des *pousseurs de beaux sentiments*, et qu'il considère assez volontiers comme une espèce à part, sans en faire une classe supérieure. D'une autre part, ce désintéressement où il était, pour son compte, dans l'éloquence et dans la poésie, le rendait plus complet, plus fidèle, dans son office de rapporteur de la république des lettres.

Digitized by Google

Mais pour nous, dont la perspective a étendu ou modifié les jugements, qui, en introduisant l'art, comme on dit, dans la critique, en avons retranché tant d'autres qualités, non moins essentielles, il est piquant de voir passer, associés, confondus dans les mêmes éloges, des hommes et des livres de mérites bien différents, les uns oubliés le lendemain, les autres entourés aujourd'hui de tout le prestige de l'éloignement et d'une gloire incontestée; nous ne pouvons nous empêcher de sourire des mélanges et associations bizarres que fait Bayle, bizarres pour nous, à cause de la perspective, mais prompts et naïfs reflets de son impression contemporaine : le ballet de *Psyché* au niveau des *Femmes savantes;* l'*Hippolyte* de M. Racine et celui de M. Pradon, qui sont deux tragédies très-achevées; les *Sermons* du P. Allix accolés aux *Contes* de La Fontaine, que Bayle ne garantit pas, il est vrai, *comme un livre de dévotion, mais où les amateurs trouveront de fort beaux récits, et des gravures en taille-douce bien entendues et dans la bienséance nécessaire;* Bossuet côte à côte avec le *Comte de Gabalis; Circé,* opéra à machines, à côté d'*Iphigénie* et sa préface, qu'il aime presque autant que la pièce, parce que Racine y discute toutes les hypothèses sur le sacrifice d'Iphigénie, les opinions de Lucrèce, de Sophocle, d'Horace, de Pausanias, etc.; parce qu'il s'égaie d'une bévue commise par les adversaires d'Euripide dans la tra-

Digitized by Google

gédie d'*Alceste;* parce qu'en un mot cette préface eût été un excellent article du Dictionnaire. En rendant compte de la réception de Boileau à l'Académie, il trouve que « M. Boileau est d'un mérite si distingué qu'il eût été difficile à Messieurs de l'Académie de remplir aussi avantageusement qu'ils ont fait la place de M. Bezons. »

On le voit, Bayle est un véritable républicain en littérature. Cet idéal de tolérance universelle, d'anarchie paisible et en quelque sorte harmonieuse, dans un Etat divisé en cinq religions comme dans une cité partagée en diverses classes d'artisans, cette belle page de son *Commentaire philosophique,* il la réalise dans sa république des livres, et, quoiqu'il soit plus aisé de faire s'entre-supporter mutuellement les livres que les hommes, c'est une belle gloire pour lui, comme critique, d'en avoir su tant concilier et tant goûter.

« Je ne faisais point de critique, dit-il lui-même plus tard, et je m'étais mis sur un pied d'honnêteté; ainsi, je ne voyais dans les livres que ce qui pouvait les faire valoir; leurs défauts m'échappaient. » On lui reprocha même d'abord d'être trop prodigue de louanges; mais il s'en était bientôt corrigé, et d'ailleurs ses respects dans l'expression envers les auteurs ne lui dérobèrent jamais le fond ; ses éloges même ont un ton de modération qui laisse place à plus d'un trait narquois jeté en passant :

Digitized by Google

« Il est certain que M. de Meaux tourne les choses d'une manière fort délicate, qu'il évite *fort adroitement* les endroits scabreux, et que l'air honnête, la modestie et l'*art de paraître ingénu* qui règnent dans ses ouvrages, peuvent rendre beaucoup de services à la cause qu'il soutient. »

N'oublions pas que Bayle, en s'exprimant ainsi, parlait d'un de ses plus redoutables adversaires, et chaque fois que la théologie reparaît, on sent renaître en lui l'esprit curieux et contradicteur, sa critique redevient plus pénétrante et plus hardie. C'est que pour lui la question religieuse domine toutes les autres, et, quelque bonne volonté qu'il ait de demeurer impartial, il ne sait pourtant pas toujours se défendre des préventions de parti. « Bayle, remarque Arnauld (1), avait déclaré qu'il ne prendrait point de parti sur les livres de religion et qu'il se contenterait d'être historien; mais il a fait tout le contraire : il fait valoir les livres des hérétiques, dont la plupart ne seraient pas connus sans ce qu'il en dit; il a une adresse maligne pour ôter, autant qu'il peut, toute la force à ceux des catholiques; il donne souvent de grands éloges à des livres contraires aux bonnes mœurs : de sorte que c'est un grand défaut de police de *souffrir que cela se vende* dans des pays catholiques. » Si Bayle n'était pas toujours parfaitement impartial, ses ennemis, on

(1) Tome VI de ses Lettres.

Digitized by Google

le voit, ne péchaient pas précisément par la tolérance et la modération. Nicole ne le ménage pas davantage. « Il faut, dit-il dans une de ses lettres, se commettre le moins qu'on peut avec ce nouvelliste. Il a dans le fond l'esprit assez faux et nulle équité. Il divertit, d'une manière indigne, des choses les plus lascives, mais il est en possession de plaire, et de donner un air ridicule à ceux qu'il lui plaît. C'est une chose pernicieuse que ces petits censeurs qui s'érigent en tribunal, et qui disposent de toutes les têtes mal faites, qui sont toujours le plus grand nombre. »

Ces accusations injustes autant qu'acerbes eurent pourtant gain de cause, et défenses furent faites de laisser pénétrer en France le journal du philosophe protestant; mais toutes les précautions ne purent empêcher qu'il n'en entrât chaque mois un grand nombre d'exemplaires, et ces taquineries ne firent qu'en augmenter le succès.

En dehors de ces grandes questions de théologie, d'histoire, de philosophie, Bayle se contente volontiers d'être l'écho de ce qui se dit ou s'écrit autour de lui; son journal est un miroir où viennent se refléter en abrégé les traits principaux des ouvrages contemporains et les impressions du public. L'auteur parle rarement en son propre nom; il emploie de préférence les formules générales : *on dit,*

Digitized by Google

on pense, on estime. « Le discours de M. Boileau (lors de sa réception à l'Académie française) a été trouvé digne de son esprit et de sa réputation. La plupart de ceux qui en parlent le louent extrêmement, et ceux qui en disent le moins de bien font entendre seulement qu'il n'y avait rien d'extraordinaire. » Etait-ce prudence, politique, ménagement calculé pour ouvrir toutes les portes à son journal ? Peut-être dans une certaine mesure : car Bayle, par scrupule même de conscience, ne sépara jamais complétement sa cause de celle de ses libraires; et, disons-le à sa louange, il réussit à les enrichir en restant lui-même dans un état voisin de la pauvreté. Mais cette raison n'est pas la seule; ici encore il obéit à la pente naturelle de son esprit, à son goût décidé pour l'abstention.

Nous avons dit que Bayle se piquait peu de purisme littéraire; on a peine à s'imaginer, en le lisant, qu'il écrivait au moment de la culture la plus châtiée de la littérature de Louis XIV. Cela tient surtout à ce qu'il a presque toujours vécu loin de Paris, malgré le grand désir qu'il avait de venir *s'y ravictuailler en esprit et en connaissances.* Il y résida bien quelques mois à différentes fois; mais on peut dire qu'il ne connut pas le monde de Paris, la belle société de ces années brillantes. Son langage et ses habitudes s'en ressentent d'abord;

Digitized by Google

il paraît à la fois en avance et en retard sur son siècle : en avance par son dégagement d'esprit et son peu de préoccupation pour les formes régulières et les doctrines que le XVIIe siècle remit en honneur après la grande anarchie du XVIe; en retard d'au moins cinquante ans par son langage, sa façon de parler, sinon provinciale, du moins gauloise, par plus d'une phrase longue, interminable, à la latine, à la manière du XVIe siècle. Il écrit *à toute bride;* il a cette liberté de façon à la Montaigne qui est, il l'avoue ingénuement, *de savoir quelquefois ce qu'il dit, mais non jamais ce qu'il va dire.* Le séjour de Paris l'aurait poli sans doute, lui aurait fait perdre son tour, qu'il garda intact dans sa vie de province et de cabinet. Eût-ce été un bien? Y aurait-il gagné? Nous ne le croyons pas; pour notre compte, nous l'aimons mieux avec ses images franches, imprévues, pittoresques, malgré leur mélange. Il rappelle le vieux Pasquier avec un tour plus dégagé, ou Montaigne avec moins de soin à aiguiser l'expression. Chez lui, d'ailleurs, le mot vif, qui ne se fait jamais attendre, rachète cette *phrase longue* que Voltaire reprochait aux Jansénistes.

Bayle lui-même remarque, au sujet des longues périodes, que ceux qui s'inquiètent si fort des règles de grammaire, dont on admire l'observance chez l'abbé Fléchier ou le Père Bouhours, se dé-

Digitized by Google

pouillent de tant de grâces vives et animées, qu'ils perdent plus d'un côté qu'ils ne gagnent de l'autre. Il ne s'en inquiétait donc en aucune façon, il n'a pas d'*art*, de *style*, à lui, et c'est une des conditions du génie critique dans la plénitude où Bayle nous le représente. Quand on a un style à soi, comme Montaigne, par exemple, qui est certes un grand esprit critique, on est plus soucieux de la pensée qu'on exprime, et de la manière aiguisée dont on l'exprime, que de la pensée de l'auteur qu'on explique, qu'on développe, qu'on critique; on a une préoccupation bien légitime de sa propre œuvre, qui se fait à travers l'œuvre de l'autre, et quelquefois à ses dépens. Cette distraction limite le génie critique. Si Bayle l'avait eue, il aurait fait durant toute sa vie un ou deux ouvrages dans le goût des *Essais*, et n'eût pas écrit ses Nouvelles de la République des Lettres, et toute sa critique usuelle, pratique, incessante. De plus, quand on a un *art* à soi, une poésie, comme Voltaire, par exemple, qui certes est aussi un grand esprit critique, le plus grand à coup sûr depuis Bayle, on a un goût décidé, qui, quelque souple qu'il soit, atteint vite ses restrictions. On a son œuvre propre derrière soi à l'horizon; on ne perd jamais de vue ce clocher-là, on en fait involontairement le centre de ses mesures. Voltaire avait de plus son fanatisme philosophique, sa passion, qui faussait sa critique. Le bon Bayle

Digitized by Google

n'avait rien de semblable. De passion, aucune ; l'équilibre même, une parfaite idée de la profonde bizarrerie du cœur et de l'esprit humain, et que tout est possible, et que rien n'est sûr. De style, il en avait sans s'en douter, sans y viser, sans se tourmenter à la lutte comme Courier, La Bruyère, ou Montaigne lui-même ; il en avait suffisamment, malgré ses longueurs et ses parenthèses, grâce à ses expressions charmantes et de source. Enfin il n'avait pas d'*art*, de *poésie*, par devers lui. Il n'a, je crois, jamais fait un vers français dans sa jeunesse, de même qu'il n'a jamais rêvé aux champs, ce qui n'était guère de son temps encore, ou qu'il n'a jamais été amoureux, passionnément amoureux d'une femme, ce qui est davantage de tous les temps. Tout son art est critique, et consiste, pour les ouvrages où il se déguise, à disposer mille petites circonstances, à assortir mille petites adresses, afin de mieux divertir le lecteur et de lui colorer la fiction.

En résumé, Bayle est resté, dans l'opinion générale, comme un des plus illustres représentants de la critique littéraire ; avant Voltaire, c'est presque le seul nom qu'on se plaise à citer. Il dut surtout cette réputation à ses Nouvelles de la République des Lettres. Pendant trois ans il fut comme le rapporteur universel de l'Europe, entretenant chaque

Digitized by Google

mois le public de la plupart des ouvrages qui paraissaient dans l'Europe (1). Il s'acquitta de cette mission délicate avec une conscience et une habileté incontestables. A une époque où la critique naissait à peine, où les journaux savants, créés de la veille, étaient hérissés de longues et lourdes dissertations, faites pour effrayer les lecteurs les plus intrépides, on fut charmé de ces analyses sobres, rapides, claires, bienveillantes, de ce talent, que peu d'hommes ont possédé, même depuis, dans l'art d'exprimer et de résumer les idées d'autrui.

La modération, ou, si l'on veut, la timidité impartiale de ses jugements, acheva de lui concilier la faveur et la confiance de l'opinion. Son journal fut tout d'abord accueilli avec la plus grande faveur et lu avec une extrême avidité. « Tout est vif et animé dans les extraits de Bayle, dit un autre journaliste (2); il a l'art d'égayer ses matières et de renfermer en peu de mots l'idée d'un livre, sans fatiguer le lecteur par un mauvais choix ou par de froides ou ennuyeuses réflexions. Il était sage et retenu dans ses jugements, ne voulant ni choquer les auteurs, ni se commettre en prostituant les louanges. » — « Il était bien rare, ajoute Vigneul-

(1) Une remarque à faire, parce qu'elle a son importance, comme on le verra bientôt, c'est qu'il n'est guère question dans la feuille de Bayle que de livres latins et français, et d'un petit nombre d'anglais; il n'y est rendu compte d'aucun ouvrage allemand ou espagnol, et seulement de deux italiens, et encore n'en dit-il autre chose que ce qu'on lui en avait mandé.

(2) Basnage, dans la préface de l'*Histoire des Ouvrages des Savants*.

Digitized by Google

Marville, que les auteurs eux-mêmes ne trouvassent leur ouvrage embelli sous ses mains. »

« Oh! que cet homme-là devait être heureux en composant son Dictionnaire et ses Nouvelles de la République des Lettres! s'écrie un penseur du XVIIIe siècle (1). Il passait d'objets en objets, et jugeait de tous avec liberté, supériorité et aisance. Son journal est le meilleur qui ait été et sera peut-être jamais fait; tous les livres y sont extraits, jugés, approfondis, de main de maître. Si nous pouvons espérer d'avoir un pareil journal, ce doit être l'ouvrage d'une société bien composée, et dirigée par un protecteur éclairé. Qui l'établirait rendrait un grand service aux sciences et aux lettres. Il ramènerait tous les auteurs à la bonne voie, leur apprendrait comment il faut traiter des sujets que l'on manque la plupart du temps, et leur montrerait les défauts de leurs compositions aussi bien que de leur style. Je ne sais si nos académies seraient bonnes pour se charger de ce travail, chacune en leur genre. Une seule compagnie ne suffirait certainement pas. On trouvera peut-être quelque jour dans mes papiers un plan raisonné de cette réformation des journaux, et des réflexions sur l'utilité extrême dont ils pourraient être pour composer l'histoire des progrès de nos connaissances, la plus intéressante de toutes celles que l'on peut écrire. »

(1) Marquis d'Argenson, *Mémoires*, Bibliothèque Elzévirienne, t. V, p. 156.

Digitized by Google

Citons encore et surtout l'opinion de Voltaire sur Bayle, ce « génie facile, ce savant universel, ce dialecticien aussi profond qu'ingénieux (1) » ; il en a très-bien parlé en maint endroit, mais jamais mieux qu'à la fin d'une lettre au Père Tournemine (1735) : « M. Newton, dit-il, a été aussi vertueux qu'il a été grand philosophe. Tels sont pour la plupart ceux qui sont bien pénétrés de l'honneur des sciences, qui n'en font point un indigne métier, et qui ne les font point servir aux misérables fureurs de l'esprit de parti. Tel a été le docteur Clarke ; tel était le fameux archevêque Tillotson ; tel était le grand Galilée ; tel notre Descartes ; tel a été Bayle, cet esprit si étendu, si sage et si pénétrant, dont les livres, tout diffus qu'ils peuvent être, seront à jamais la bibliothèque des nations : ses mœurs n'étaient pas moins respectables que son génie ; le désintéressement et l'amour de la paix comme de la vérité étaient son caractère : *c'était une âme divine.* »

Voici enfin une opinion que l'on ne sera sans doute pas fâché de connaître ; c'est celle de La Fontaine ; elle est digne de lui et de Bayle. On la trouve à la fin d'une lettre à M. Simon, de Troyes, dans laquelle il décrit à cet ami un dîner et la conversation qu'on y tint (février 1686) :

(1) *Siècle de Louis XIV.*

Digitized by Google

Aux journaux de Hollande il nous fallut passer.
Je ne sais plus sur quoi, mais on fit leur critique.
Bayle est, dit-on, fort vif, et, s'il peut embrasser
L'occasion d'un trait piquant et satirique,
Il la saisit, Dieu sait, en homme adroit et fin ;
Il trancherait sur tout, comme enfant de Calvin,
S'il osait, car il a le goût avec l'étude.
Leclerc (1) *pour la satire a bien moins d'habitude,*
Il paraît circonspect ; mais attendons la fin :
Tout faiseur de journaux doit tribut au malin.
Leclerc prétend du sien tirer d'autres usages ;
Il est savant, exact, il voit clair aux ouvrages.
Bayle aussi. Je fais cas de l'une et l'autre main :
Tous deux ont un bon style et le langage sain.
Le jugement en gros sur ces deux personnages,
Et ce fut de moi qu'il partit,
C'est que l'un cherche à plaire aux sages,
L'autre veut plaire aux gens d'esprit ;
Il leur plaît. Vous aurez peut-être peine à croire
Qu'on ait dans un repas de tels discours tenus ;
On tint ces discours ; on fit plus :
On fut au sermon après boire...

Bayle, pendant qu'il publiait ses Nouvelles de la République des Lettres, ne laissait pas de poursuivre ses autres travaux ; ce fut le moment le plus actif et le plus fécond de cette vie si égale. L'excès de travail lui causa une maladie, qui le força de se dédoubler, en quelque sorte, dans ce rôle à la fois littéraire et philosophique; il dut, au grand regret de tous les amis des lettres, interrompre son journal en février 1687. Peu auparavant, il écrivait à l'un

(1) Nous allons tout à l'heure faire sa connaissance.

Digitized by Google

de ses amis, en réponse à certains bruits qui avaient couru, qu'il n'avait nul dessein de quitter sa fonction de *journaliste*, qu'il n'en était point las du tout, qu'il n'y avait point d'apparence qu'il le fût de longtemps, et que c'était l'occupation qui convenait le mieux à son humeur. Cependant il lui fallut céder à la fatigue. A en croire quelques écrivains, un démêlé qu'il eut avec la fameuse Christine de Suède n'aurait pas peu contribué à le dégoûter du métier. En insérant dans ses Nouvelles une lettre écrite de Rome où cette femme étrange condamnait les persécutions exercées en France contre les protestants, Bayle avait observé que c'était un *reste de protestantisme*. Deux lettres pleines de hauteur et de dureté lui furent écrites à ce sujet par un prétendu serviteur de la reine, et dans l'une de ces lettres se trouvait cette phrase, qui pouvait faire songer à la funeste aventure de Monaldeschi : « Vous pourriez vous vanter d'être le seul au monde qui l'eût offensée impunément, si vous n'aviez pris le parti de la justification. » Bayle l'avait pris, en effet, et ses excuses satisfirent tellement Christine, qu'elle voulut dès ce moment entretenir avec lui une correspondance pour tous les objets de littérature et de science.

Les Nouvelles de la République des Lettres furent continuées jusqu'en 1718, mais non sans interruption, par La Roque, Barrin, Jacques Bernard et

Digitized by Google

Jean Leclerc. La collection complète se compose de 56 volumes (1).

—

J. Leclerc : *Bibliothèque universelle et historique*, 1686-1693. — *Bibliothèque choisie*, 1703-1713. — *Bibliothèque ancienne et moderne*, 1714-1727.

J. Leclerc, que nous venons de nommer parmi les continuateurs des *Nouvelles de la République des Lettres*, fut un des plus éminents critiques et des auteurs les plus féconds du 17e siècle. Il se trouvait en Hollande lorsque Bayle y commença la publication de son journal. Voyant le succès qu'obtenait ce recueil, bien qu'il fût resserré, comme nous venons de le voir, dans des bornes assez étroites, il se flatta d'en obtenir un non moins grand en entrant dans une plus large voie, et ne craignit pas de fonder à Amsterdam, à côté des *Nouvelles* de Bayle, alors dans toute leur vogue, un recueil rival, auquel il donna le nom de *Bibliothèque universelle et historique*. Il annonça dans sa préface qu'il parlerait de toutes sortes d'ouvrages, *en quelque langue qu'ils fussent écrits ;* qu'il en donnerait

(1) Voir Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. I, Du génie critique et de Bayle; — Lenient, *Etudes sur Bayle;* — Sayous, *Histoire de la Littérature française à l'étranger*. — C'est à ces trois auteurs que j'ai emprunté la plupart des couleurs dont j'ai composé le portrait du grand critique, n'ayant fait, pour ainsi dire, que les juxtaposer et les fondre.

Digitized by Google

des extraits plus étendus et plus exacts, surtout des livres de quelque importance, que n'avaient fait les journalistes précédents; qu'il ne prendrait jamais parti dans les disputes des savants, mais qu'il rapporterait fidèlement les raisons de part et d'autre, sans rien dire qui pût prévenir les lecteurs; qu'il exposerait sans préjugé les sentiments de toutes les sociétés chrétiennes (Leclerc était ministre arminien), avec les raisons dont chacune les défend; qu'il ne parlerait point des écrits qui tendent à ébranler les fondements de la religion chrétienne, ou à corrompre les bonnes mœurs; qu'il n'insérerait ni des satyres personnelles, ni des libelles contre les puissances; enfin qu'il ne s'étendrait pas sur les louanges des auteurs, ni sur la critique des écrits, ne voulant ni louer ni blâmer personne. C'était là assurément le plan d'un bon journal; il en fut malheureusement du programme de Leclerc comme de tous les programmes. Il s'était associé pour ce travail le savant orientaliste Lacroze, et ils firent ensemble vingt volumes; mais la division s'étant mise entre eux, ils abandonnèrent leur publication, qui fut continuée jusqu'au vingt-cinquième volume par Jacques Bernard. On a ajouté un vingt-sixième volume, qui ne contient que la table des matières de la Bibliothèque universelle et historique.

En 1703, Leclerc, qu'on en avait, à l'en croire,

Digitized by Google

souvent sollicité, reprit ses idées de journal littéraire, et commença la publication d'une *Bibliothèque choisie*, dont il donna vingt-sept volumes, plus un volume de tables. Il avait quelque peu modifié son plan : il ne se bornait plus aux livres nouveaux, il s'était proposé de donner indifféremment des extraits des livres anciens et modernes, suivant qu'ils lui tomberaient sous la main ou que son goût l'y porterait, et il s'est plus particulièrement attaché aux livres anglais, ne s'occupant que rarement des ouvrages français, « que tout le monde, disait-il, pouvait lire et entendre aussi bien que lui. » Le dernier volume de la Bibliothèque choisie est de 1713.

L'année suivante, le laborieux critique en entreprit une troisième, sous le titre de *Bibliothèque ancienne et moderne*, pour servir de suite aux Bibliothèques universelle et choisie. Cette nouvelle Bibliothèque forme vingt-neuf volumes, y compris un volume de table. C'est donc un total de 80 volumes de journaux produits par cette infatigable plume, indépendamment d'une multitude d'ouvrages, quelques-uns très-considérables, dont les curieux trouveront la liste dans le P. Niceron (1).

La Bibliothèque universelle paraissait tous les mois en un petit cahier; la Bibliothèque choisie deux fois d'abord, puis trois fois par an; la Bi-

(1) *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres*, t. XL.

Digitized by Google

bliothèque ancienne et moderne, tous les trois mois. Ces trois recueils, malgré la diversité de leurs titres et de leurs dates, sont conçus et rédigés dans le même esprit, et, à peu de chose près, sur le même plan. C'est une suite bien nourrie d'extraits et de jugements des ouvrages qui paraissaient dans le monde littéraire et savant de l'Europe, coupée d'articles originaux, de dissertations, de biographies, à peu près comme dans nos revues modernes. Leclerc n'a ni la grâce, ni l'éloquence; en revanche, il a de la netteté et un bon jugement, qui peut sembler un peu commun aujourd'hui, mais fort oseur pour l'époque. Il est frondeur, plein d'une confiance un peu superbe en son savoir, et rarement content de celui des autres; il tranche à outrance contre les auteurs qui ne lui plaisent pas. Il exhorte volontiers les savants de son siècle à la modération, mais il ne prêche pas d'exemple : c'est bien le plus irritable des critiques.

« Le style de M. Leclerc, disent les journalistes de Trévoux (1), est plus coulant que pur, son érudition plus étendue qu'exacte, sa critique souvent judicieuse, toujours hardie. On remarque en lui un grand penchant à favoriser l'incrédulité, un grand soin de justifier tous les hérétiques, et fort peu d'égards pour les grands hommes que l'antiquité chrétienne a le plus respectés. » On est d'accord

(1) Juillet 1703, p. 1191.

Digitized by Google

pour reconnaître que le journal de Leclerc contient de nombreux articles intéressants, d'une clarté lumineuse, sur des livres peu communs, latins, anglais, allemands, des notices biographiques et littéraires qui sont de véritables ouvrages, et qu'aujourd'hui encore l'on consulte avec fruit. Mais trop souvent diffus et inexact, il fatigue le lecteur par des réflexions inutiles, mal placées, fausses souvent, et par de fastidieuses redites.

« Le plus grand mérite de Leclerc, dit Voltaire (*Siècle de Louis XIV*), est d'avoir approché de Bayle, qu'il a combattu souvent. Il a beaucoup plus écrit que ce grand homme ; mais il n'a pas connu comme lui l'art de plaire et d'instruire, qui est si au-dessus de la science. »

Quoi qu'il en soit, on ne saurait méconnaître les services qu'a rendus ce laborieux critique ; lorsqu'on a eu sous les yeux les innombrables articles des Bibliothèques sur tant de sujets d'érudition critique et historique, on demeure convaincu de l'influence qu'ils ont dû avoir sur l'éducation des esprits. En communauté d'efforts et de mérite sur ce point avec Bayle et Basnage, Leclerc, par ses analyses sur des sujets si variés, a mis les esprits en contact avec une grande quantité de faits, de choses et d'idées ; il les a aiguisés par la comparaison, de même que par son indépendance il a encouragé leur liberté, et porté coup à l'érudition pédantesque

Digitized by Google

en distinguant entre les mots et les choses, et mettant les premiers à leur place.

—

Histoire des Ouvrages des Savants, par H. Basnage de Beauval, docteur en droit, 1687-1709.

Lorsque Bayle se détermina à abandonner les *Nouvelles de la République des Lettres,* il jeta les yeux sur Basnage, avec lequel il s'était lié depuis son séjour en Hollande, comme sur l'homme le plus capable de continuer sa publication. Basnage voulut bien accepter les fonctions de journaliste qu'abandonnait son ami, mais non pas pourtant à titre de continuateur des *Nouvelles.* « On aurait toujours cherché, dit-il, dans la continuation des *Nouvelles,* l'illustre auteur qui leur a donné naissance, et le même titre mal soutenu n'aurait servi qu'à redoubler les regrets d'avoir perdu un homme inimitable. » Ces réserves faites, Basnage se mit immédiatement en possession de l'emploi laissé vacant par la retraite de Bayle, ou tout du moins regardé comme vacant, malgré la continuation des *Nouvelles* dont nous avons parlé, et dès le mois de septembre de la même année il publiait le premier volume de son *Histoire des Ouvrages des Savants,* précédé d'une préface où il annonçait le

Digitized by Google

plan de son journal. Il se proposait d'y insérer toutes les particularités concernant les savants qui viendraient à sa connaissance. Pour la religion, il se montrait à découvert tel qu'il était, c'est-à-dire un vrai protestant; mais il se défendait de toute partialité qui aurait pu choquer ou seulement chagriner les autres partis, promettant de rapporter leurs raisons sans les affaiblir, et de leur donner à chacun le nom qu'ils se donnaient, sans pourtant aucune attribution de droit. Le P. Niceron (t. 2, p. 208) ne fait pas difficulté de louer Basnage de son impartialité, et reconnaît qu'il examinait les raisons sans avoir égard à la qualité de celui qui les soutenait. Nous n'étonnerons personne en disant que Arnauld en jugeait tout différemment; il prétend notamment « que Bossuet s'était trouvé obligé d'ajouter une très-longue préface dans la deuxième édition de son *Histoire des Variations,* pour réfuter ce qui en avait été dit dans cette Histoire des Ouvrages des Savants. » Il faut pourtant convenir que Basnage a été un des plus modérés parmi les journalistes protestants; son journal est écrit avec beaucoup de politesse, et, si les éloges y sont rares et modérés, les auteurs n'avaient à se plaindre ni du ton ni de la forme des jugements portés sur leurs productions; Basnage respectait tous les partis et toutes les religions.

Digitized by Google

Dans les premiers numéros de son journal, il s'était étudié, par un sentiment exagéré, à mettre, pour ainsi dire, ses pas dans les traces du célèbre critique auquel il succédait; quelques-uns de ses articles d'alors ne sont que des pastiches intelligents, mais un peu outrés, de la manière de Bayle. Peu à peu, néanmoins, il se fit une manière à lui : elle se distingue par la clarté de ses analyses, par la sûreté avec laquelle il saisissait le plan et les grands traits des ouvrages soumis à son examen, par un grand bon sens et une rare modération, qui ne se dément jamais, même dans les sujets de controverse; du reste, à l'exemple de Bayle, il apprécie plus le sens et les endroits de nouveauté que les qualités de la forme.

On a reproché à Basnage de mêler trop souvent ses réflexions avec celles de l'ouvrage dont il parlait, de sorte qu'il est difficile de distinguer les sentiments de l'écrivain des pensées de celui qui faisait les extraits. Il en convient lui-même, mais il ne pouvait, dit-il, se résoudre à interrompre continuellement le discours en mettant partout des termes qui auraient séparé ce qu'il tirait de son propre fonds. N'est-ce pas d'ailleurs lui reprocher ce qui fait son originalité ? N'y a-t-il pas un art assez délicat et tout neuf, même après les *Nouvelles de la République des Lettres*, à faire ainsi cheminer le jugement avec l'analyse de l'œuvre? C'était la prétention

Digitized by Google

de Basnage et en partie son mérite; il voulait derouiller l'érudition et la critique savante, et les recouvrir d'un vernis qui les rendît attrayantes pour les gens du monde. Son style marque assez cette intention, qui était si bien dans l'esprit du siècle : il aime les ornements, et se pique, avec une grâce un peu étudiée, d'élégance et de politesse; toutefois cela ne va jamais jusqu'à la vaine rhétorique, à la pédanterie encore moins, et l'on ne saurait découvrir l'ombre de déclamation là même où le critique a fait le plus de frais (1).

Somme toute le journal de Basnage est assurément l'un des meilleurs qui aient été publiés à l'étranger, et le plus bel éloge qu'on en puisse faire c'est de dire qu'il n'est pas resté trop au-dessous des *Nouvelles* de Bayle, dont il est une sorte de continuation.

L'Histoire des Ouvrages des Savants se compose de 24 volumes, dont chacun contient quatre mois.

—

Nous retrouvons sur notre route, à la date de 1690, l'abbé de La Roque, avec lequel nous avons déjà fait connaissance à l'article du *Journal des Savants*. Cet abbé était ce qu'on appellerait aujour-

(1) V. M. Sayous, *ubi supra*.

Digitized by Google

d'hui un faiseur. Chargé seul, depuis 1675, de la rédaction du *Journal des Savants*, tâche déjà au-dessus de ses forces, et dont il s'acquitta, comme nous l'avons vu, avec assez peu de succès, il crut néanmoins avoir suffisamment de loisir encore pour entreprendre d'autres journaux. Dès 1680, il avait fait paraître le prospectus d'un *Journal ecclésiastique;* mais le chancelier Séguier en avait empêché la publication, parce que cette feuille rentrait en quelque façon dans le plan du *Journal des Savants*. La Roque alors se rejeta sur un autre genre : il publia en 1683 des *Journaux de Médecine, ou Observations des plus fameux Médecins, Chirurgiens et Anatomistes de l'Europe, tirées des journaux étrangers ou des mémoires particuliers* (Paris, 1683, in-12). On trouve dans ce recueil un assez grand nombre de faits curieux, des découvertes utiles et des remèdes nouveaux; mais on blâma La Roque d'une telle entreprise, qui convenait peu à son état; d'un autre côté, l'empirique Blégny, qui publiait alors le journal de médecine dont nous avons parlé plus haut, s'efforça de décrier son concurrent, et il parvint à faire tomber sa feuille. Cependant le goût qu'avait La Roque pour la médecine lui fit faire en 1686 une nouvelle tentative, qui ne lui réussit pas mieux. Il en revint alors à son projet d'un *Journal ecclésiastique ou Mémoires de l'Eglise,* dans lequel il se proposait de recueillir jour par jour tout

Digitized by Google

ce qui se passerait de plus considérable dans toute l'étendue de l'Eglise. Le plan était magnifique; mais l'exécution n'y répondit pas, et l'auteur fut encore obligé d'abandonner cet ouvrage, dont il n'a paru qu'un volume.

—

Dépêches du Parnasse, ou la Gazette des Savants, Genève, 1693, petit in-12. — Vincent Minutoli, professeur d'histoire et de belles-lettres à Genève et bibliothécaire de cette ville, annonça en 1693 un nouveau journal littéraire, qu'il promit de publier de quinze jours en quinze jours, sous le titre de *Dépêches du Parnasse,* contenant des nouvelles de littérature et des pièces fugitives. Chaque dépêche se composait de 48 pages; la première est du 1er sept. 1693. Elles eurent une assez grande vogue, parce qu'on y trouvait une bonne critique et des pièces intéressantes. Le nom de l'auteur y contribua aussi, car on le savait en relations particulières avec Bayle, et l'on espérait que l'ancien auteur des *Nouvelles de la République des Lettres* aurait une certaine influence dans les Dépêches. Cela engagea même les libraires de Lyon à les réimprimer à mesure qu'elles paraissaient à Genève, pour les répandre en France. Mais l'auteur, peu content de

Digitized by Google

cette contrefaçon, qui lui enlevait ses abonnés, discontinua son journal après la cinquième Dépêche. Le volume qui contient les cinq qui ont été publiées est très-recherché et très-rare. L'Arsenal possède les quatre dernières dans un petit volume factice qui m'a été très-obligeamment révélé par M. Edouard Thierry.

—

Nouveau Journal des Savants, dressé à Rotterdam par le sieur C. 1694, in-8°. — Sous cette initiale se cachait Etienne Chauvin, réfugié français d'un grand savoir, également lié avec Bayle, qu'il suppléa dans sa chaire de philosophie pendant une longue maladie. Il commença ce journal en 1694 à Rotterdam, où il en publia un volume, et le continua à Berlin, où il avait été appelé, pendant les années 1696, 1697 et 1698. On lit dans l'avertissement que « l'unique but des journaux doit être d'informer de bonne heure le public de ce qui se passe dans le monde savant, et de lui donner des extraits fidèles des livres nouveaux, afin que l'on en puisse juger sainement sur leur rapport. Une simple analyse, tout instructive qu'elle est, ne saurait guère plaire, non plus qu'un squelette n'est guère agréable à voir, quoiqu'il nous fasse bientôt connaître tous les ossements d'un animal, en nous les présentant dans leur véritable

Digitized by Google

situation. » D'où la conclusion qu'il faut dans les journaux de longs extraits, accompagnés de réflexions tirées directement du sujet. C'est ce que fit Chauvin, et non sans quelque succès, bien que son journal soit inférieur à celui de Basnage, auquel on l'a comparé. Il en paraissait tous les deux mois un numéro, avec une table particulière ; six numéros formaient un volume, qui se terminait par une table générale. En tout 4 volumes in-8°.

Vers la même époque, au mois de septembre 1693, un autre réfugié français, Gabriel d'Artis, commença à Amsterdam la publication d'un *Journal sur toutes sortes de sujets,* qu'il transporta ensuite, dans l'espoir d'un meilleur succès, à Hambourg, où il le continua jusqu'en 1696. Dans l'épître dédicatoire « aux très-illustres et très-magnifiques seigneurs les seigneurs du sénat et régence de la ville et république de Hambourg », l'auteur s'explique ainsi : « J'étais tout porté à Amsterdam, mais mon inclination donnait la préférence à Hambourg, pour plusieurs raisons que j'estime des plus importantes ; c'est ce qui m'a fait résoudre à commencer mon journal sous le titre de *Journal d'Amsterdam*, et à prendre en même temps les mesures nécessaires pour le pouvoir continuer sous le titre de *Journal de Hambourg*. »

On lit à la fin du numéro du 27 avril 1696 : « Ce

Digitized by Google

sera ici la dernière feuille du 4e tome de ce journal. Quelques occupations particulières m'obligent à en interrompre le cours pour un peu de temps ; mais c'est pour le reprendre le plus tôt qu'il me sera possible, et pour me mettre plus en état de remplir le plan que j'en donnai avant de commencer. » Nous ne sachions pas que ces promesses aient eu quelque suite. La numismatique occupe dans cette feuille une assez large place, et l'on y trouve la représentation de médailles rares et curieuses. — 5 vol.in-8°.

Bayle, dans ses lettres, parle de ce journaliste, mais il en fait peu de cas.

En 1695, Alleman, auteur de la *Guerre civile des Français sur la Langue française,* annonça l'intention de réunir chaque année dans un volume tout ce que les autres journaux offriraient de plus curieux et de plus certain. « Tous les ouvrages périodiques, disait-il, qu'on imprime en France et dans les pays étrangers, forment plus de 50 volumes par an, et reviennent à Paris, toutes les années, à 20 pistoles au moins. Ils sont pour la plupart trop diffus, remplis de mille choses inutiles, douteuses, déguisées et bien souvent fausses... » Il en tirait la conséquence que son journal, suivant le plan qu'il en avait formé, réduit à un in-12 d'un prix modique, épargnerait aux curieux beaucoup de temps et de

Digitized by Google

peine, et une dépense assez considérable. L'idée était bonne, et Alleman la mit à exécution, d'une manière satisfaisante, en publiant un premier volume sous le titre de : *Journal historique de l'Europe pour l'année 1694, contenant ce qui s'est passé de plus considérable dans tous les Etats de l'Europe savante pendant cette année ; le tout mis dans un ordre également beau, succinct et aisé pour trouver d'abord tout ce que l'on voudra savoir, avec quantité de remarques curieuses et recherchées.* In-12, de près de 600 pages. Ce journal fut imprimé à Paris, mais sous le nom de Strasbourg, les rédacteurs du *Journal des Savants* s'étant opposés à ce qu'un privilége fût donné pour un ouvrage dans lequel ils voyaient une sorte de concurrence. Alleman avait un volume tout prêt pour l'année 1695; mais n'ayant pu le faire imprimer à Paris, il se rebuta et renonça à son projet.

—

Mémoires pour servir à l'Histoire des Sciences et des Beaux-Arts, recueillis par l'ordre de S. A. S. Monseigneur le Prince souverain de Dombes. 1701 et s.

Ce journal célèbre, dont le titre a subi plusieurs changements, est plus connu sous le nom de *Journal de Trévoux,* qu'il reçut de la petite ville où il prit naissance. Louis-Auguste de Bourbon, prince sou-

Digitized by Google

verain de Dombes, ayant transféré son parlement à Trévoux, en 1696, y établit une imprimerie considérable. Peu de temps après, les PP. Michel Le Tellier et Philippe Lalleman, jésuites, conseillèrent au prince de faire imprimer dans cette ville un journal littéraire, dont ils lui représentèrent les avantages. Ce projet fut goûté et accepté, et la direction et composition du nouveau journal fut confiée aux jésuites, qui en commencèrent la publication avec l'année 1701.

Dans leur épître dédicatoire les auteurs disent au prince que l'imprimerie qu'il venait d'établir à Trévoux ne pouvait d'abord être mieux employée qu'à donner au public un état fidèle de tout ce qui paraît de curieux chaque jour dans le monde, en quelque genre de science que ce soit ; mais ailleurs ils expriment plus clairement le principal objet de leurs Mémoires. « Le grand cours des journaux hérétiques, lit-on dans le numéro de janvier 1712, fit naître à M. le duc du Maine l'idée d'un journal où l'on eût principalement en vue la défense de la religion, et il choisit les jésuites de Paris pour l'exécution de ce dessein. » Ils avaient déjà, d'ailleurs, laissé percer leur pensée dans leur premier avertissement, où ils annoncent qu'ils ne prendront point de parti dans leur journal, « excepté quand il s'agira de la religion, des bonnes mœurs ou de l'Etat, en quoi il n'est jamais permis d'être neutre. » Et dans

Digitized by Google

un autre avertissement (janvier 1708) : « Dans ce dessein où nous sommes d'attaquer sans ménagements les ennemis déclarés de la religion, et de démasquer ses ennemis cachés, nous devons nous attendre à tous les effets de leur ressentiment. Mais rien ne nous détournera de notre dessein. Appliqués à remplir les intentions de S. A. S., nous négligerons les plaintes injustes de ceux que nous n'aurons pas assez loués, et les mouvements de ceux qui voudront empêcher qu'on ne nous loue... Cependant la diversité de religion ne nous empêchera pas de rendre justice à l'esprit, à la doctrine et aux travaux des savants étrangers : nous haïssons l'erreur, il est vrai, mais non pas d'une haine aveugle, qui refuse de voir dans l'hérétique ce qu'il a d'estimable. »

Les journalistes de Trévoux se sont montrés constamment fidèles à cette pensée dominante de leur œuvre ; aussi s'attirèrent-ils dès l'origine les critiques les plus vives; on alla même, en Hollande, jusqu'à réimprimer leurs Mémoires dans le but « d'offrir aux auteurs qui croiraient avoir été maltraités un champ ouvert pour se défendre (1). »

Parmi les adversaires les plus ardents des journalistes de Trévoux, il faut citer Voltaire, qui, d'ailleurs, comme nous le montrerons bientôt, dé-

(1) Cette réimpression, en 9 vol. in-8, qui contient, en effet, de nombreuses réponses aux critiques du Journal de Trévoux, s'arrête au numéro de juin 1705.

Digitized by Google

testait cordialement toute la race des critiques. On connaît cette tirade de la *Pucelle* (3e chant) :

O toi, Sottise ! ô grosse déité,
De qui les flancs à tout âge ont porté
Plus de mortels que Cybèle féconde
N'avait jadis donné de dieux au monde,
Qu'avec plaisir ton grand œil hébété
Voit tes enfants dont ma patrie abonde,
Sots traducteurs, et sots compilateurs,
Et sots auteurs, et non moins sots lecteurs !
Je t'interroge, ô suprême puissance !
Daigne m'apprendre, en cette foule immense,
De tes enfants qui sont les plus chéris,
Les plus féconds en lourds et plats écrits,
Les plus constants à broncher comme à braire
A chaque pas dans la même carrière
Ah ! je connais que tes soins les plus doux
Sont pour l'auteur du Journal de Trévoux (1).

Citons encore ce trait que leur décoche J.-B. Rousseau (Epigr., III, 29) :

Petits auteurs d'un fort mauvais journal,
Qui d'Apollon vous croyez les apôtres,
Pour Dieu ! tâchez d'écrire un peu moins mal,
Ou taisez-vous sur les écrits des autres.
Vous vous tuez à chercher dans les nôtres
De quoi blâmer, et l'y trouvez très-bien :
Nous, au rebours, nous cherchons dans les vôtres
De quoi louer, et nous n'y trouvons rien.

(1) L'auteur sur lequel tirait Voltaire dans ce passage était le P. Berthier, qu'il poursuivit plus particulièrement de ses sarcasmes. Voy. *Relation de la maladie, de la confession, de la mort et de l'apparition du jésuite Berthier*, etc. (Edit. Beuchot, t. XL, p. 12). Ce célèbre jésuite rédigea le Journal de Trévoux depuis 1745 jusqu'à la destruction de sa société. Cette carrière pénible et délicate lui

Digitized by Google

Voici, d'après la première préface, quel était le plan du Journal de Trévoux. On y annonce qu'il contiendra des extraits de tous les livres de science imprimés en France, en Espagne, en Italie, en Allemagne et dans les royaumes du Nord, en Hollande, en Angleterre..., en sorte que rien de tout ce qui s'imprime en Europe n'y soit oublié. On promet d'y insérer souvent des pièces manuscrites de critique, de littérature et de sciences, comme aussi toutes les nouvelles des lettres. Et de fait on ne trouve dans aucun journal des nouvelles plus abondantes et plus généralement sûres. Quand ils se trompaient, ce qui arrive aux plus prudents, les rédacteurs de cette feuille célèbre n'hésitaient pas à réparer leur erreur, dès qu'elle leur était sigalée, et non-seulement les erreurs de fait, mais même les erreurs d'appréciation. Du reste ils invitaient tous les travailleurs à concourir à leur œuvre : une boîte était placée à la porte de l'imprimerie pour recevoir les articles qu'on voudrait bien leur faire parvenir. Mais ils avaient soin de prévenir qu'ils n'entendaient nullement se rendre garants du contenu des pièces, lettres ou dissertations qui leur seraient adressées, ni en prendre la défense contre ceux qui voudraient les réfuter, non plus que des livres dont ils donnaient des extraits.

suscita, surtout avec les encyclopédistes, des démêlés qui ne servirent qu'à donner un plus grand lustre à son mérite, par la modération qu'il mit dans ses défenses, et à accroître le succès de son journal.

Digitized by Google

Ils avaient d'abord invité les auteurs à faire eux-mêmes les extraits de leurs ouvrages. « Personne, ordinairement parlant, disaient-ils en 1701, n'est capable de faire mieux l'extrait d'un livre que celui qui l'a composé ; et d'ailleurs, un auteur pourrait craindre quelquefois qu'un autre faisant l'extrait de son livre, ne le fît pas parler et penser aussi bien qu'il croirait l'avoir fait. » Au bout de quelques années ils avaient changé d'avis; ils déclarent dans l'avertissement de 1712 « que nulle considération ne leur fera insérer dans leurs Mémoires des extraits faits par l'auteur même. C'est une fidélité, disent-ils, que nous devons au public notre juge : un rapporteur manque à son devoir quand il se fie aux parties de l'extrait d'une cause. » Cette opposition de sentiments dans un même ouvrage, ou, si l'on veut, un ouvrage dirigé par le même esprit, prouve qu'il y avait dès lors du pour et du contre sur cette question, qui n'est pas encore vidée, ou plutôt, — car si cela pouvait faire question à cette époque, où le point de vue de la critique était tout autre que de notre temps, il semblerait que cela n'est plus possible aujourd'hui, — sur un usage qui n'est pas encore complètement aboli.

Quoi qu'il en soit, on voit que la vanité des auteurs n'était, dans les derniers siècles, ni moins inventive ni moins ambitieuse qu'elle l'est aujourd'hui. Nous lisons dans les *Mémoires secrets :*

Digitized by Google

M. Meunier de Querlon, dans sa huitième feuille, du 19 février, à l'article des livres nouveaux, fait une nouvelle sortie contre M. l'abbé de La Porte sur les plaintes de ce dernier de n'avoir pas assez loué le *Porte-feuille d'un Homme de Goût*, compilation de cette espèce du facteur littéraire : il donne à entendre que l'éloge du *Mercure*, que cet éditeur met en opposition avec celui du feuilliste provincial, est sans doute plus fade, puisqu'il est vraisemblablement de la façon de cet abbé. M. Meunier révèle, à cette occasion, une charlatanerie trop commune, par laquelle un auteur est le panégyriste de son propre ouvrage. Il était réservé, en effet, à notre siècle, de montrer cette impudence dont ne s'était pas encore avisé l'amour-propre de nos auteurs, quelque grand, quelque chatouilleux qu'il ait toujours été.

L'abus que la paresse des journalistes a introduit de faire faire par les auteurs eux-mêmes les annonces de toutes les analyses de leurs ouvrages est poussé au point que ces messieurs se prodiguent sans pudeur les éloges les plus outrés. Voici comment M. d'Arnaud annonce, dans l'*Avant-Coureur*, la deuxième édition prétendue de son drame du *Comte de Cominges* :

« Nous nous empressons d'annoncer la seconde édition de ce drame, que le public a déjà vu avec tant de plaisir ; les corrections que l'auteur vient d'y faire lui assurent de nouveaux applaudissements. Le véritable génie, toujours modeste, se contente difficilement et cherche sans cesse le mieux... Ce drame d'ailleurs est une de ces productions qui se font lire et goûter, et qu'on aime mieux voir tout entière que par morceaux... M. d'Arnaud est fait pour avoir les plus grands applaudissements dans la carrière difficile du théâtre... On ne saurait trop l'exhorter à travailler dans ce genre ; nous ne faisons que rendre les sentiments du public : il se manquerait à lui-même s'il négligeait la gloire qui l'attend sur la scène... En dépit des satyriques, le vrai mérite est en lui accueilli. L'homme modeste ne doit jamais se décourager, malgré les cris de l'envie : ne faut-il pas que les réputations mûrissent (1) ? »

(1) *Mémoires secrets*, mai 1765, février 1766.

Digitized by Google

Mais revenons au Journal de Trévoux.

On lit dans l'avertissement de 1716 que des personnes amies des lettres ont demandé qu'on proposât dans les journaux des questions propres à exercer les savants, et différents desseins de livres. Les rédacteurs promettent en conséquence de proposer chaque mois deux questions, une sur l'Ecriture Sainte, l'autre sur les sciences ou la littérature, et d'indiquer chaque mois trois ou quatre desseins d'ouvrages dans tout genre de littérature, pour exciter au travail des esprits excellents qui languissent dans l'oisiveté : car trouver un beau dessein est souvent ce qui coûte le plus quand on veut devenir auteur. Ils proposèrent en effet quelques questions et desseins dans les numéros de janvier, d'avril et de mai, et ce beau projet paraît en être resté là.

Ils avaient promis, au commencement, de rapporter les différends qui pourraient s'élever entre les savants, mais en se bornant à exposer les raisons de part et d'autre, sans jamais eux-mêmes prendre parti. C'était promettre plus qu'on ne pouvait tenir. Aussi annoncèrent-ils dès 1712 la fin de ce système d'abstention, ou plutôt ils cherchèrent à se justifier de s'en être trop souvent écartés. « Nous ne pouvons nous dispenser, disent-ils, de mêler de la critique dans nos extraits : agir autrement, ce serait manquer à nos devoirs les plus essentiels;

Digitized by Google

ce serait trahir les lecteurs qui nous prennent pour guides dans la connaissance des livres, que de les laisser séduire par des titres imposants, que de leur cacher les écueils où ils donneront infailliblement. Réduits indispensablement à insinuer les défauts des livres dont nous parlons, nous mettrons notre application à tempérer une critique nécessaire par tout ce qui la peut rendre moins sensible aux auteurs. Nous joignons si souvent les louanges aux reproches que nos éloges les plus sincères en sont devenus suspects. » Si la critique du Journal de Trévoux eût toujours été aussi modérée qu'on le dit ici, il n'aurait pas soulevé tant de colères, on ne l'eût pas si souvent accusé de partialité. Et il faut que cette accusation fût bien fondée, puisque les rédacteurs eux-mêmes semblent avouer, dans leur avertissement de 1734, le tort qu'ils ont eu d'écouter trop souvent le préjugé ou la passion. « L'esprit de partialité, y disent-ils, est un écueil dangereux où bien des journaux ont échoué. » Et ils n'ont garde de s'excepter; on remarque même que depuis cette époque le journal est écrit avec plus de politesse et de modération, et en même temps avec plus de soin et plus de goût.

Cependant le prince de Dombes, fatigué, dit-on, des plaintes continuelles qu'on lui adressait contre ce journal, refusa, après trente ans, de lui accorder un nouveau privilége, de sorte que ses rédacteurs

Digitized by Google

furent obligés de le transférer à Paris, où ils le continuèrent jusqu'en 1762, c'est-à-dire jusqu'à l'expulsion des jésuites. En 1734 il avait changé de forme; un nouveau privilége du roi avait été expédié au nom du P. Rouillé, qui en eut la direction, et il avait été assujetti à l'approbation d'un censeur, dont chaque numéro devait porter le visa.

Ce recueil célèbre faillit être englouti dans le naufrage de ses fondateurs, et vécut pendant quelque temps on ne sait trop comment. On lit à ce sujet dans les *Mémoires* de Bachaumont, à la date du 16 mai 1762 : « Trévoux, malgré les protestations du sieur Berthier, a encore paru ce mois-ci : sa tendresse paternelle n'a pu se porter à égorger ainsi un enfant chéri; il continue pourtant à se refuser aux offres très-obligeantes du chancelier. Ce magistrat suprême veut lui en conserver le privilége pour lui, ses hoirs mâles ou femelles, ses héritiers ou ayant-cause, etc. On a tâté l'abbé de La Porte : les libraires lui ont proposé de remplacer ce journaliste. Le modeste abbé a refusé, sentant combien il était inférieur pour ce rôle. On prétend que le général veut mettre en Italie le P. Berthier à la tête d'un journal. »

Et à la date du 21 juillet 1762 : « On s'aperçoit facilement que ce ne sont plus les mêmes coopérateurs qui travaillent au Journal de Trévoux : il n'est plus ni aussi bien écrit, ni aussi savamment discuté. On conçoit en général qu'il est impossible

Digitized by Google

à des particuliers d'exécuter cet ouvrage périodique dans la même perfection que le faisaient les jésuites, et le P. Berthier en dernier lieu. Une bibliothèque immense, où vérifier à chaque instant les citations, des élèves sans nombre et pleins de talent qui travaillaient en sous-œuvre : comment rencontrer les mêmes secours? A l'ultramontanisme près, qui perçait toujours par quelque part, on regrettera longtemps ce journal, qui dégénère et dégénérera de plus en plus. »

La direction en fut enfin donnée, en 1763, à un M. Jolivet, médecin. A sa mort, arrivée environ deux ans après, M. de Sartines et le chancelier voulurent supprimer cette feuille, qui ne faisait plus que végéter, et n'avait plus, en quelque sorte, de raison d'être; ils étaient bien aises, en outre, de relever le *Journal des Savants,* déjà très-mécontent de l'introduction de la *Gazette littéraire* (V. plus loin), et de quelques autres contrebandiers qui empiétaient tous les jours sur son domaine. Mais ils cédèrent aux sollicitations des Génovéfains, qui en demandèrent la continuation, et en confièrent la rédaction au P. Mercier, si connu depuis sous le nom d'abbé de Saint-Léger. Cet abbé était un littérateur de beaucoup d'érudition, et il avait un « génie caustique, propre à répandre le sel nécessaire à un pareil ouvrage ». Il parvint à redonner quelque vie au vieux journal, et le continua jusqu'en 1776,

Digitized by Google

époque à laquelle il passa à l'abbé Aubert. Celui-ci, deux ans après, dans l'espoir de le régénérer, le transforma en une feuille aux allures plus jeunes, qui, « sans changer essentiellement de forme, devait contenir une infinité d'objets que comportait le titre, mais que les différentes mains par lesquelles il avait passé successivement en avaient écartés, par des raisons absolument étrangères au nouveau rédacteur. »

Nous trouvons dans les chroniqueurs du temps, sur ces dernières transformations du Journal de Trévoux, quelques particularités que nous transcrivons.

On lit dans la *Correspondance secrète*, à la date du 18 octobre 1777 : « Un officier de cavalerie, soutenu par le ministre de la guerre, vient de faire l'acquisition du *Journal des Sciences et Beaux-Arts*, si obscurément rédigé par M. de Castilhon. Il se propose de le faire faire avec plus d'éclat par une société de savants et de gens de lettres choisis qu'il s'est associés, et il destine le produit de ce journal à augmenter l'établissement d'une maison d'éducation qu'il vient de fonder à ses dépens, sous la protection du roi, pour élever des enfants de soldats et de pauvres orphelins, etc., et leur donner toutes les connaissances nécessaires à l'état qu'ils voudront embrasser, en quelque genre que ce soit. Cet officier bienfaisant se nomme M. le chevalier du Paulet. »

Digitized by Google

Et à la date du 8 novembre suivant : « On vient de publier le nouveau plan du *Journal des Sciences et des Beaux-Arts*. Un militaire en a acquis le privilége et s'est associé plusieurs gens de lettres qui se proposent de tirer de l'obscurité cet ouvrage périodique jadis célèbre. Tout le monde sait qu'il a remplacé le Journal de Trévoux, qui était entre les mains des jésuites. Les calembours de M. Castilhon n'avaient pas eu le même succès que le sérieux des bons Pères, et le nombre des souscripteurs était tombé à deux cents. Les nouveaux auteurs, tous connus avantageusement dans différents genres, sont bien propres à rendre à ce journal l'éclat nécessaire pour être distingué au milieu d'un grand nombre de productions rivales. Je ne dis pas assez, car, en vérité, un journal pourrait être médiocre et l'emporter encore sur ceux dont nous sommes inondés. Au reste, on assure que le nombre en sera diminué au renouvellement de l'année. On ne supprimera pourtant pas le *Journal de Littérature,* parce qu'il doit achever la réputation de M. de La Harpe ; on ne supprimera pas le *Mercure,* parce qu'il alimente la curiosité des laquais ; on ne supprimera pas le *Journal ecclésiastique,* parce qu'il trouve une foule de lecteurs qu'on ne supprime pas ; on ne supprimera pas l'*Année littéraire,* parce qu'elle se supprime d'elle-même, etc., etc., etc. Mais on supprimera le *Journal français,* parce qu'à vingt sous

Digitized by Google

de salaire à prendre sur chaque souscription, un auteur ne trouve pas de l'eau à boire; on supprimera le *Journal des Théâtres,* parce que les comédiens ne se soucient pas qu'on les juge; on supprimera le *Journal des Dames,* parce qu'il renferme une quantité de jolies choses, et que les autres ouvrages périodiques, qui sont fortement protégés, ne savent où trouver un couplet passable. »

Les efforts de Paulet ne furent pas heureux, paraît-il, puisqu'en 1779 il dut se résoudre à changer le titre de son journal et à lui donner un autre rédacteur en chef. C'est encore, en effet, ce même chevalier qui était propriétaire du *Journal de Littérature, des Sciences et des Arts*, si l'on en croit ce passage des *Mémoires secrets :*

« On sait que le Journal de Trévoux, depuis la destruction des jésuites, a passé dans différentes mains et n'a fait que se détériorer. Il semble qu'il était réservé à un ex-jésuite de le réparer et de lui rendre son lustre : ce que vient de faire M. l'abbé Grosier, qui, brouillé avec Fréron, a pris la direction de ce journal, sous le titre de *Journal de Littérature, des Sciences et des Arts*. Pour lui donner plus de véhicule par plus de fraîcheur, il a imaginé de le distribuer par cahiers, comme le *Mercure,* de dix jours en dix jours. Il a aussi tenté d'y insérer des nouvelles politiques, en s'écrivant ou se faisant écrire

Digitized by Google

des lettres ; mais le sieur Panckoucke n'a pas été dupe de cette ruse : il s'est plaint au garde des sceaux, et le premier journal a été condamné à lui payer un tribut considérable s'il voulait parler politique. C'est un chevalier Paulet qui est à la tête de l'entrepise, et donne cent louis à l'abbé Grosier, et le surplus du bénéfice doit tourner au profit d'un établissement nouveau du curé de Saint-Sulpice. » (Mai 1779.)

La collection du Journal de Trévoux se compose de 878 parties, en 265 vol., petit in-12 (1).

On y joint ordinairement les recueils suivants, qui sont considérés comme y faisant suite :

Journal des Sciences et des Beaux-Arts, par l'abbé Aubert, 1768-75, à raison de 4 vol. pet. in-12 par année, non compris les suppléments.

Journal des Sciences et des Beaux-Arts, par les frères Castilhon, 1776-78, 18 vol. gr. in-12.

Journal de Littérature, *des Sciences et des Arts,* par l'abbé Grosier, 1779-82.

Les principaux rédacteurs du Journal de Trévoux furent les PP. Catrou, Rouillé, Tournemine, Merlin, Buffier, Marquet, Tellier, Germon, Castel, Ducerceau, Brumoy, Charlevoix, Berthier, etc., etc.

(1) Le *Dictionnaire de la Conversation* (supplément) dit que le Journal de Trévoux parut de 1701 à 1704, et forme une collection de *seize volumes !!!* Nous sommes vraiment honteux de relever de pareilles bévues, et plus honteux encore de dire qu'à peu près toutes nos encyclopédies fourmillent d'erreurs de cette force.

Digitized by Google

Il serait superflu aujourd'hui de faire l'éloge du Journal de Trévoux.

« Les auteurs de ce journal, dit l'abbé Desfontaines, sont constants à louer tous les ouvrages de ceux qu'ils affectionnent ; et pour éviter une froide monotonie, ils exercent quelquefois la critique sur des écrivains à qui rien ne les oblige de faire grâce. Je ne déciderai point si en donnant des preuves de la bonté de leur cœur, ils en donnent également de celle de leur esprit, et si les éloges et le blâme sont toujours équitablement appliqués. Leurs analyses plairaient sans exception aux esprits désintéressés, s'ils s'éloignaient tant soit peu du plan qu'ils ont suivi jusqu'ici. Du reste, il y a dans ces Mémoires de solides réflexions, des observations curieuses et de savantes dissertations. »

« Quelque mépris qu'aient affecté pour ce journal, dit de Querlon, des écrivains intéressés à décrier un ouvrage qui décélait leurs erreurs, leurs ignorances, leurs sophismes, leurs plagiats, leurs bévues, qui sans cesse contreminait les ennemis de la religion et les corrupteurs des bonnes lettres, c'était le meilleur journal de France, le plus instructif, le mieux fait, le mieux écrit et le plus utile ; il se distinguait des autres par l'érudition, les recherches, la bonne critique, et même par les agréments répandus sur certaines matières.

On a publié en 1771 l'*Esprit des Journalistes de*

Digitized by Google

Trévoux, ou Morceaux précieux de Littérature répandus dans les Mémoires... depuis leur origine jusqu'en 1762, contenant ce qu'il y a de plus neuf et de plus curieux, soit par les ouvrages dont les littérateurs ont rendu compte, soit par les réflexions judicieuses qui servent de préliminaires à leurs analyses (par Allets, 4 vol. in-12). « C'est, dit encore Querlon, une réunion d'excellents traits de littérature et de critique, de jugements propres à former l'esprit et le goût, de bons préceptes pour tous les genres d'écrire, de saines maximes de morale, etc., répandus dans 800 volumes que peu de personnes sont en état de fouiller. »

Nous en extrairons un morceau qui intéresse plus particulièrement notre sujet :

SUR LES JOURNAUX.

Il y a des règles sages et même sûres pour faire un choix judicieux dans le compte que l'on rend d'un livre ; mais ces règles, que personne ne conteste, sont toujours, dans l'application, susceptibles de tempéraments délicats. Le style doit se mesurer à la qualité du sujet, et il serait contre la raison de transporter partout les mêmes tons, pour ainsi dire, et les mêmes réflexions ; les talents, avec cela, sont partagés inégalement : l'agrément domine dans l'un, dans l'autre la solidité. Le grand art pour un journaliste, comme pour quiconque fait le métier d'écrire, est de connaître son génie et de s'y conformer. Le naturel même, dans le médiocre, plaira plus que ce qui sera guindé et contraint dans un genre plus relevé.

Il ne suffit pas, pour un bon extrait, de bien prendre le sens d'un livre et d'en présenter la substance, il faut y joindre une

Digitized by Google

espèce de raisonnement. C'est sans doute le principal de ces sortes d'ouvrages et la partie qui en est la plus estimable ; mais ce n'est pas tout : il faut encore l'agrément et la vivacité. Plus on a d'exactitude d'un certain côté, plus il faut, de l'autre, une honnête liberté pour tempérer l'austérité qui l'accompagne. Aussi voyons-nous que les auteurs qui ont le mieux réussi dans ce genre, de l'aveu de tout le monde, se sont constamment permis cet ingénieux stratagème. Bayle, dans ses *Nouvelles de la République des Lettres,* occupé de son sujet, ne l'est pas moins de ce qui peut l'embellir : son imagination féconde lui présente les traits qui conviennent à sa matière, et il les enchâsse avec cette facilité que tout le monde admire. Basnage, dans un goût différent, suit à peu près la même route. Tous les deux, de ce côté-là, mériteraient tous nos éloges, si la liberté dont nous parlons ne dégénérait chez eux le plus souvent en licence, et s'ils ne substituaient, de temps en temps, au badinage ingénieux que nous voulons, les sarcasmes les plus indécents et les invectives les plus passionnées.

On demandera peut-être si les journalistes doivent louer. Nous répondons que les bons ouvrages s'annoncent toujours d'eux-mêmes. La meilleure façon d'assurer leur vogue serait d'insister sur ce qu'ils ont de bon, de neuf, de brillant. Pourquoi faut-il que mille considérations politiques, que d'incommodes bienséances, vous arrachent des louanges quelquefois peu méritées, et qui, lors même qu'elles sont justes, ne peuvent qu'indisposer le public dont vous voulez séduire le suffrage.

D'un autre côté, doivent-ils blâmer, critiquer ? Mais qui pourrait s'empêcher de le faire dans les cas, par exemple, où l'on voit les bonnes mœurs attaquées, ou la religion elle-même livrée aux attaques d'un profane écrivain ? L'impartialité bien entendue ne porta jamais à dissimuler ces attentats ; car il vous est permis alors d'élever la voix, de contredire, d'attaquer avec la force que suggère l'amour du bien et de la vérité. Hors de là, dans les chapitres indifférents, raisonnez en critique, sans passion, sans aigreur : plus votre jugement paraît opposé à l'auteur, plus vous devez mettre de politesse et de douceur dans la forme dont vous

Digitized by Google

l'exprimez. L'humanité et la vérité gagnent également aux procédés obligeants.

Enfin il est faux que les journaux, s'ils ne sont pas en trop grand nombre, fassent un tort aux bonnes études. Outre que, par ce moyen, nous connaissons tous les livres rares et singuliers qui s'impriment en Europe, il y a un raisonnement bien simple à faire : ou les journaux sont bons, et de quelle ressource pour l'instruction ne sont-ils pas à ceux que le défaut de temps ou de génie écarte des études sérieuses ! ou ils sont mauvais, et leur décri assez connu les rends nuls, et oblige de recourir à des sources plus abondantes et moins suspectes. Avant cet établissement, les bons ouvrages n'étaient connus et lus que des véritables savants. Aujourd'hui les gens habiles ou curieux de le devenir ne les étudient pas moins; les autres, en très-grand nombre, ont la facilité d'apprendre les particularités les plus importantes de la littérature, et de s'en procurer une connaissance qui, quoique superficielle, est bien supérieure à l'ignorance où l'on était auparavant comme obligé de vivre.

Les promesses d'un littérateur qui entreprend un journal sont ordinairement impartialité, équité, réserve dans les jugements, attention à ne critiquer qu'à propos, à louer plus volontiers, quoique sobrement, fidélité dans les extraits, recherche des nouveautés les plus intéressantes : tels sont les engagements qu'il contracte avec le public dans le premier moment de cette opération littéraire. En effet, qui se fit jamais journaliste pour ériger une *boutique de scandale*, comme dit Rousseau ! Lisez toutes les préfaces des journaux : leurs auteurs furent les plus honnêtes gens et les plus aimables littérateurs du monde. Comment arrive-t-il qu'on se plaint d'eux avant même la fin de leur premier semestre. Beaucoup de causes, indépendamment des révolutions imprévues et des *frottements de la matière*, comme on dit en mécanique, contribuent à ces catastrophes. On ne raisonne point sur les pensées des autres sans révolter leur amour-propre si l'on ne les approuve pas en tout, sans paraître un fade adulateur si l'on paraît d'accord avec eux, enfin sans ennuyer le public si l'on se contente de la fonction de rapporteur. On ne lit guère les jour-

Digitized by Google

naux pour s'instruire ; on a en vue de s'amuser, de s'égayer : les petites choses, et surtout celles qui sont malignes, piquent et intéressent par préférence. Cette inclination est née il y a près de six mille ans, et durera jusqu'à la fin du monde : on doit compter sur cela en posant la base d'un journal. Cependant la construction de cet édifice suppose autant le moral que le littéraire. Le *moral* est la probité, la sagesse, le désintéressement, le zèle du bien public ; le *littéraire* est un savoir fort étendu, une logique supérieure, un style éloigné de l'enflure et de la bassesse, plus approchant de la dissertation que du genre oratoire, plus proportionné aux manières de la conversation qu'au ton de l'enseignement.

—

Essais de Littérature pour la Connaissance des Livres. — Sous ce titre l'abbé Tricaud entreprit, en 1702, une espèce de manuel bibliographique. « Son dessein était, dit-il, de ne traiter précisément que de certains livres recommandables par leur antiquité, par leur rareté ou par leur singularité ; de discerner les meilleures éditions qui en ont été faites, d'indiquer les endroits qui en ont fait supprimer quelques-uns, et ceux qu'on a retranchés ou ajoutés à d'autres, et de rendre surtout au public la connaissance de certains livres curieux et secrets que le temps a fait périr, ou a rendus si rares qu'ils sont entièrement inconnus à la plupart des gens de lettres qui ont le plus d'érudition. » C'était là une idée heureuse ; assurément, un livre fait selon ce

Digitized by Google

plan manquait alors à la république des lettres. Malheureusement Tricaud n'était pas à la hauteur de la tâche qu'il s'imposait. Voici comment le *Journal des Savants* s'exprime sur le premier de ses Essais : « Celui qui s'est donné la peine de faire cette petite compilation promet d'en donner une tous les mois ; il n'aura pas grande peine : il ne lit point les livres dont il parle ; il tire ce qu'il en dit des auteurs modernes, qu'il copie, en y ajoutant beaucoup de fautes de sa façon... Il pourra fort aisément exécuter le dessein qu'il s'est proposé en mettant en pièces le Dictionnaire de Moréri et celui de Bayle, et en jetant les yeux de temps en temps sur quelques bibliographes. »

Des critiques du journal de l'abbé Tricaud ont été publiées par Pelhestre et l'abbé Faydit, sous les titres de *Remarques critiques,* et de *Supplément aux Essais de Littérature.*

On sait avec quel succès Debure le jeune réalisa, cinquante ans plus tard, le projet que l'abbé Tricaud n'avait fait pour ainsi dire qu'indiquer.

En 1705, Tricaud entreprit, de concert avec le P. Hugo, depuis évêque de Ptolémaïde, un nouveau *Journal littéraire*, qui était dans le goût des Essais de Littérature, mais avec plus de mordant, et qui fut supprimé après le septième numéro.

—

Digitized by Google

Pièces fugitives d'Histoire et de Littérature, anciennes et modernes, avec les nouvelles historiques de France et des pays étrangers sur les ouvrages du temps, et les nouvelles découvertes dans les arts et les sciences, pour servir à l'histoire anecdote des gens de lettres, 4 vol. in-12 ; 1704. — L'auteur de ce recueil le donne comme une sorte de supplément au *Journal des Savants.*

Ce nouveau journal, lit-on dans la préface, serait inutile si le plan de M. Sallo avait été exécuté dans toute son étendue, et comme il avait commencé de l'être par M. l'abbé Gallois et M. de La Roque, c'est-à-dire qu'on eût renfermé dans les *Journaux des Savants* toutes les pièces fugitives qui paraissent à Paris ou ailleurs; qu'on y eût recueilli toutes les nouvelles littéraires; qu'on y eût mis l'éloge de tous les savants que la mort enlève de temps en temps. Mais comme le *Journal des Savants* néglige présentement ces trois articles, pour ne s'attacher précisément qu'à l'analyse des livres nouveaux, l'auteur a cru obliger les savants en leur apprenant, avec la doctrine d'un livre, l'intrigue et l'anecdote qui y a rapport.

On trouve dans ce recueil des pièces curieuses et des anecdotes singulières ; le choix en est intéressant, et les nouvelles y sont contées d'une manière agréable, bien que le style laisse à désirer. Il est divisé en deux parties : la première destinée aux pièces fugitives, et dans laquelle la poésie ne devait être admise que lorsqu'elle serait excellente ; la seconde destinée aux nouvelles littéraires. Il devait paraître six parties par an, de deux en deux mois ;

Digitized by Google

il n'en parut que quatre, et encore ne trouve-t-on que très-difficilement la quatrième, parce qu'elle fut supprimée dès qu'elle parut. On n'est pas d'accord sur l'auteur de ce journal : le privilége est au nom du sieur Flachat de Saint-Sauveur ; mais il est attribué par le catalogue de Boze à l'abbé Archimbaud, qui essaya sans succès en 1717 un nouveau recueil dans le même genre, et par l'*Histoire des Ouvrages des Savants* à un M. Duperier.

—

Bibliothèque critique, ou Recueil de diverses pièces critiques, dont la plupart ne sont point imprimées ou ne se trouvent que très-difficilement, publiée par M. de Sainjore, qui y a ajouté quelques notes. — 1708-10 ; 4 vol. in-12. — Ce recueil, dû à la plume du savant hébraïsant Richard Simon, et à celle de Barat, son élève, contient un grand nombre de faits littéraires curieux, mais qui ne sont peut-être pas suffisamment autorisés par le nom des auteurs. Supprimé par arrêt du conseil, sur les plaintes de plusieurs personnes qui s'y trouvèrent maltraitées, il fut bientôt repris par les auteurs sous le nom de *Nouvelle Bibliothèque choisie, où l'on fait connaître les bons Livres en divers genres de Littérature et l'usage qu'on en doit faire* (1714, 2 vol. in-12). Le *Journal des Savants* attribue cette Nou-

Digitized by Google

velle Bibliothèque, pour la plus grande partie, à Barat, bibliophile très-éclairé.

En 1712, un réfugié français, Philippe Masson, ministre de l'église française à Dort, commença à Utrecht la publication d'une *Histoire critique de la République des Lettres, tant ancienne que moderne* (1712-1718, 15 vol. in-12), qu'il alla continuer à Amsterdam après les deux premiers volumes. « Son principal but était, disait-il, de faciliter aux gens de lettres les moyens de communiquer au public leurs pensées. » C'était une de ces tribunes comme on a tant de fois depuis essayé d'en élever, et qui à peu près toutes, comme leur aînée, sont demeurées sans écho.

—

Journal littéraire. La Haye ; 1713-36 ; 23 vol. — Le besoin d'un nouveau journal littéraire se faisait, paraît-il, sentir en Hollande. La mort de Basnage et la retraite de Bernard avaient mis fin à deux journaux justement estimés, et la *Bibliothèque* de Leclerc était renfermée dans des limites si étroites qu'elle semblait plutôt exciter que contenter la curiosité publique. Telles sont les considérations qui déterminèrent les nouveaux journalistes. Cela dit, ils exposent dans leur préface, l'utilité des journaux, et même de leur multiplicité, les principes qui cons-

Digitized by Google

tituent un bon journal, et la grande difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité qu'un seul auteur travaille avec succès à un ouvrage dont la bonté dépend de bien des qualités différentes, et souvent opposées; puis ils annoncent leur plan. Nous les laisserons parler eux-mêmes, et nous recommandons cette page à certains critiques d'aujourd'hui :

Voici, disent-ils après avoir montré l'utilité des journaux, un autre sentiment, à l'égard de ces sortes d'ouvrages, qui pourrait bien ne pas être reçu si généralement : c'est que plus les journaux se multiplient et plus les gens de lettres y peuvent trouver d'utilité. On sait qu'il y a du moins autant de différents tours d'esprit qu'il y a d'airs différents répandus sur le visage des hommes : chacun, selon le caractère de son génie, regarde un livre sous une autre face, et, dans un ouvrage où tout le monde trouvera du mérite, chacun en particulier en sera d'ordinaire frappé d'une façon particulière...

Au reste, un journal demande, dans ceux qui l'entreprennent, beaucoup d'exactitude et de bonne foi; un esprit partial n'y travaillera jamais d'une manière utile. Rien n'est plus facile que de faire trouver le meilleur livre extravagant par une analyse maligne; rien de si aisé que de répandre un air de beauté sur un ouvrage pitoyable qu'on a résolu de faire paraître excellent.

Ce n'est pas tout : avec l'exactitude et la bonne foi, il faut, pour réussir, qu'un journaliste ait encore une certaine habileté. Quiconque fera l'extrait d'un livre dont il n'entendra pas la matière à fond court risque de ne pas pénétrer dans les vues de l'auteur, ou, du moins, de ne rien dire qui ne soit superficiel et peu capable de donner une idée fidèle de l'ouvrage sur lequel il travaille. Il aura beau se prévaloir de la délicatesse de sa plume : les bons esprits ne sont jamais les dupes de l'agrément du style, et rien ne saurait les dédommager de la solidité, qui doit être la base d'un bon journal. Il est vrai que la beauté des expressions et la finesse du tour font une grande partie de l'habileté d'un

Digitized by Google

journaliste ; il sera peu lu, à coup sûr, si son style est sec et dénué de tout ornement. Si jamais l'agréable doit être mêlé à l'utile, c'est dans un ouvrage de cette nature, dans lequel il s'agit de répandre de la gaieté sur les matières les plus sèches et les plus abstraites, et d'embellir les sujets qui, de leur nature, sont le moins susceptibles d'embellissement. Mais, encore un coup, ces ornements sans solidité ne sauraient simplement que plaire, et il s'agit ici de plaire dans la vue d'instruire avec plus de facilité.

On aurait beau joindre une profonde connaissance des belles-lettres à la facilité de mettre ses pensées dans un beau jour, on ne saurait réussir à faire un bon journal sans un esprit extrêmement laborieux. Ce n'est pas assez de lire la préface et la table d'un livre. Si l'on n'en veut juger que par là, les journaux sont d'une utilité fort mince, et chacun peut faire un examen de cette sorte dans la boutique des libraires. Un bon journaliste doit s'y prendre tout autrement : il doit lire un ouvrage d'un bout à l'autre; il ne faut pas simplement qu'il le parcoure, il faut qu'il le lise avec attention, et la plume à la main, pour faire les remarques qu'il jugera propres à entrer dans son journal.

Il suit de tout ce qu'on vient de remarquer qu'il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, qu'un seul auteur travaille avec succès à un ouvrage dont la bonté dépend de tant de qualités différentes et souvent opposées...

Les journalistes se font ordinairement un devoir de ne pas décider du mérite d'un livre, et de laisser deviner dans leurs extraits à quel degré de bonté un ouvrage doit être mis. Nous croyons cette prudence excessive et inutile, et nous avons résolu de nous expliquer sans détour sur ce que nous trouverons de bon et de mauvais dans un livre (1). Cependant, le but de décrier un ouvrage ne sera jamais le nôtre; nous nous ferons toujours un plaisir de louer, et nous ne critiquerons qu'avec ménagement...

Est-il un ouvrage qui soit entièrement à l'abri de la critique,

(1) Ils exceptent cependant les matières de théologie et les sujets philosophiques qui influent sur la religion : là-dessus ils ne diront jamais leur sentiment; ils se contenteront de faire des extraits fidèles, et de mettre les différentes opinions dans tout leur jour.

Digitized by Google

et ne peut-on pas dire sur ce sujet « que cet heureux phénix est encore à trouver ? »

Aussi, quelque pointilleux que soient d'ordinaire les auteurs, il est certain que c'est moins la critique qui fait révolter leur amour-propre contre leurs censeurs que la manière de critiquer. Les critiques, même celles des plus célèbres auteurs satyriques de nos jours, sont ou outrageantes ou malignes ; elles ne tendent qu'à tourner un auteur en ridicule, et à lui attirer le mépris du public. En effet, l'art de ces écrivains ne consiste qu'à dire d'une manière fine et nouvelle que l'auteur qu'ils critiquent est un sot. Ils ne raisonnent pas, ils décident ; et cette décision, hardie et bien tournée, impose au public...

On ne saurait dire qu'on offense les personnes dont on critique les ouvrages lorsqu'on ne fait que les relever avec modération, et qu'on n'avance rien qu'on ne s'efforce de prouver. Il est vrai que l'affaire est délicate, et qu'un auteur est tellement uni avec son ouvrage qu'on peut aisément s'y méprendre. Quoi qu'il en soit, on peut soutenir que rien n'est plus utile qu'une critique de cette nature, et qu'elle est souvent plus propre à former le goût et le raisonnement qu'une méthode plus suivie...

Le nouveau journal fut entrepris par une société de gens de lettres qui réunissaient entre eux de remarquables talents ; on nommait Sallengre, Themiseul de Saint-Hyacinthe, Van Effen, S'Gravesande, Marchand, Alexandre, et l'on y joignait même Leibnitz, dont le nom était déjà célèbre dans l'Europe savante.

« De tous les journaux composés par les étrangers, dit Desfontaines dans le *Nouvelliste du Parnasse* (t. I, p. 212), il n'y en a point qui soit mieux écrit que le *Journal littéraire*, surtout depuis 1719.

Digitized by Google

On reconnaît que les auteurs lisent les ouvrages avec réflexion, qu'ils ont de la capacité, et que leurs jugements sont exacts et sans partialité. Mais, sous prétexte de donner des analyses, ils sont un peu trop copistes, défaut qui leur est commun avec la plupart des faiseurs de journaux. Je n'aime pas non plus le grand nombre de réflexions morales : qu'un journaliste entre dans des détails d'histoire littéraire, on le lui pardonne aisément, surtout quand ils sont peu connus ; mais qu'entraîné par la passion de faire le bel esprit, il m'accable de moralités, en vérité rien n'est plus incommode ; outre qu'on interrompt le fil de la narration, on blesse encore l'amour-propre des lecteurs : il semble qu'on ne les croie pas capables de tirer de justes inductions de certains faits historiques. Les personnes désintéressées applaudiront encore moins au zèle des journalistes pour le protestantisme, zèle qui leur fait adopter quelquefois des calomnies atroces : ce n'est pas dans un journal qu'on doit prêcher la controverse. » Ce dernier reproche ne doit point s'adresser aux premiers rédacteurs du journal, qui ne se sont point départis de la modération à laquelle ils s'étaient engagés, non plus qu'à ceux qui y ont travaillé depuis 1733, qui avaient eu soin de dire : « Nous nous attacherons peu aux controverses de religion, à moins qu'elles ne soient intéressantes par des accessoires qui les rattachent à l'histoire

Digitized by Google

ou à la critique. En ce cas-là, l'intérêt que nous avons que notre journal ait partout une entrée libre répond au public de notre honnêteté et de notre modération. Il est humiliant de donner un pareil gage : la douceur et l'équité devraient être naturelles aux gens de lettres. »

La première société constituée pour la rédaction du Journal littéraire s'était, en effet, dispersée en 1715, et ce n'est qu'à travers de nombreuses vicissitudes, et non sans avoir subi de longues interruptions, que ce recueil parvint jusqu'en 1736.

En 1732, époque où il passa entre les mains de La Barre de Beaumarchais, les anciens éditeurs en publièrent à Leyde, sous le titre de *Journal de la République des Lettres*, une suite qui n'eut que 3 volumes.

Au mois de septembre 1772, Castillon père et fils, Toussaint, Thiébault et autres, commencèrent à Berlin la publication d'un autre *Journal littéraire*, qui se poursuivit jusqu'à la fin de 1776, et forme 27 vol. in-8°.

Nous trouvons encore un *Journal littéraire de Lausanne*, par madame la chanoinesse de Polier, 1794 et suiv., 10 vol. in-8°.

Enfin Clément de Dijon publia sous ce titre, avec la collaboration de Fontanes, Deschamps et Després, une feuille qui vécut du 15 messidor an IV au 2 thermidor an V ; 4 vol. in-8°.

Digitized by Google

Nouvelles littéraires, contenant ce qui se passe de plus considérable dans la République des Lettres. La Haye, chez Henri du Sauzet, 1715-19, 11 vol. in-8°. — Ces Nouvelles littéraires sont extraites de tous les journaux du temps. L'éditeur, qui en était aussi le compilateur, en donnait toutes les semaines une feuille volante, qui avait cela de commode, dit-il, qu'on pouvait l'envoyer d'abord par la poste à ceux qui sont impatients de savoir ce que contiennent les journaux. En effet, outre les nouvelles il donnait des extraits des journaux qui leur servaient comme de table raisonnée, et informaient les curieux de ce qu'ils y trouveraient d'intéressant, extraits d'autant plus utiles, comme il le fait remarquer, que plusieurs journaux sont écrits dans des langues qui ne sont pas entendues de tout le monde. Il prévient qu'il ne hasardera pas de porter son jugement sur le mérite des ouvrages, et que, s'il se trouve des jugements dans ses Nouvelles, c'est d'après les gens de lettres avec lesquels il est en correspondance; mais que, s'il ne juge pas du sujet des livres, il se réserve le droit de juger des livres mêmes, parce qu'il est de sa profession de se connaître en papier, en caractères, en marges, en vignettes. Ses Nouvelles roulent donc sur les livres nouveaux, sur les nouvelles découvertes dans les sciences et dans les arts, sur la vie et les ouvrages des savants, sur ce qui se passe de remarquable dans les universités,

Digitized by Google

et généralement sur tout ce qui peut intéresser les amis des lettres. Il insérait quelquefois les Memoires littéraires qu'on lui envoyait, ainsi que des pièces volantes, en vers ou en prose, et même des prospectus d'ouvrages.

Ce journal, qui avait une incontestable raison d'être, fut bien accueilli des contemporains, et il se fait lire encore aujourd'hui avec intérêt par un grand nombre de pièces fugitives qu'on y trouve sur toutes sortes de matières, même sur les disputes qui agitaient alors l'Eglise, et surtout par une multitude d'anecdotes littéraires de cette époque qui ne se rencontrent pas ailleurs.

—

Bibliothèque anglaise, ou Histoire littéraire de la Grande-Bretagne. Amsterdam, 1717-1728, 17 vol. in-12.

Ce fut encore un réfugié français, Michel de La Roche, homme d'esprit et bon littérateur, qui introduisit en Angleterre les journaux littéraires. Il avait commencé à publier à Londres, à l'usage des Anglais, des *Memoirs of Litterature*, dans lesquels il faisait entrer les articles les plus curieux et les plus intéressants des journaux de France, de Hollande et d'Allemagne. Ce projet n'eut pas le succès qu'il

Digitized by Google

en espérait, et il l'abandonna dans la cinquième année (1710–1714, 4 vol. in-fol. et in-4°). Il pensa qu'il serait plus heureux avec un journal français consacré à la littérature anglaise, et il commença en 1717 la *Bibliothèque anglaise*. « Son but, disait-il, est d'instruire les étrangers, et surtout ceux qui n'entendent pas l'anglais, des livres qui s'impriment dans la Grande-Bretagne. C'est un pays où les sciences et les arts fleurissent autant qu'en aucun lieu du monde; ils y sont cultivés dans le sein de la liberté : il est donc important qu'il y ait quelqu'un qui soit capable d'informer de ce qui s'y passe. »

La Bibliothèque anglaise fut bien accueillie, et les journaux du temps s'accordent à en faire l'éloge. L'auteur, y dit-on, sait bien choisir les livres dont il veut parler; il entend bien ses matières; son style est simple, clair et concis. On remarque en lui un esprit d'équité et de modération. Il a l'art de mettre au fait d'un livre en formant l'extrait qu'il en donne de ce qu'il y a de plus instructif, de plus important et de plus curieux. Il joint quelquefois aux choses qu'il rapporte ses réflexions et sa critique, mais de façon que ce qu'il dit de lui n'est point confondu avec ce qu'il rapporte des auteurs. Quelquefois encore, au lieu d'un simple extrait, il prend la peine de traduire des morceaux assez longs, même des pièces entières, lorsqu'elles sont

Digitized by Google

courtes. Il rend compte non-seulement des livres nouveaux, mais aussi de quelques-uns de vieille date, lorsqu'ils sont curieux et que les autres journalistes n'en ont rien dit.

Des quinze volumes de la Bibliothèque anglaise, il n'y a que les cinq premiers qui soient de Michel de La Roche. Quelques reproches d'inexactitude qu'il s'attira, selon les uns, ou, selon les autres, sa partialité pour l'église anglicane, et même pour l'église romaine, contre les réformés, le brouillèrent avec son éditeur, qui refusa de continuer l'impression de son journal, et en même temps engagea sous main Armand de La Chapelle, célèbre ministre de la religion réformée, à le continuer sous le même titre. La Bibliothèque anglaise ne perdit rien au changement, si l'on en croit les auteurs de la *Bibliothèque britannique*, qui font un grand éloge du continuateur, recommandable par son grand savoir, par son jugement droit et solide, et par la beauté de son style, qui est vif et aisé, toujours assaisonné de quelques grains de sel attique.

Ainsi dépossédé, assez peu loyalement, de sa propriété, La Roche alla poursuivre ses projets à La Haye, où il publia de 1720 à 1721, des *Mémoires littéraires de la Grande-Bretagne* (16 vol.). Il cessa alors d'écrire en français, et reprit la publication de ses *Memoirs of Litterature*, qu'il fit réimprimer, en 1722, en 8 vol. in-8°, auxquels il donna une

Digitized by Google

suite de six nouveaux volumes, qui finissent en 1727.

En 1733 parut à La Haye une nouvelle *Bibliothèque britannique, ou Histoire des Ouvrages des Savants de la Grande-Bretagne*, qui s'annonçait comme la suite de celle de La Roche et La Chapelle. Les auteurs ne se sont pas nommés; ils se bornent à dire, dans leur avertissement, qu'ils entendent parfaitement l'anglais, qu'ils résident à Londres, et qu'ils sont bien au fait de la littérature anglaise, ce qu'ils présentent au public comme de suffisantes garanties.

S'il s'élève dans ces îles quelques disputes sur des matières de religion ou de philosophie, nous en rendrons, disent-ils, un compte exact, sans jamais prévenir le public ni pour ni contre. Epithètes honorables d'un côté, insinuations malignes ou satiriques de l'autre, tout cela sera banni de nos extraits, ne voulant pas nous ériger en déclamateurs ni en juges, mais en rapporteurs fidèles et en historiens désintéressés. Il ne faut donc pas que les lecteurs s'effarouchent si on leur expose quelquefois des opinions nouvelles, ou même opposées aux sentiments reçus : la fonction de journaliste demande qu'on rapporte fidèlement ce qui se passe dans la république des lettres. L'Angleterre, plus qu'aucun autre pays, est fertile en ouvrages remarquables pour la nouveauté, la singularité ou la hardiesse des sentiments; ce qui vient de la liberté qu'on y a d'examiner tout, et d'en appeler au seul tribunal de la raison... Nous nous abstiendrons de parler de certains ouvrages politiques, à moins qu'ils ne tendent à éclairer quelque loi, quelque point d'histoire ou quelque coutume de la Grande-Bretagne.

Le reste du plan est commun à tous les journaux. Cette nouvelle Bibliothèque britannique dura

Digitized by Google

d'avril 1733 à avril 1747, et se compose de 25 vol., dont un de tables.

Nous trouvons encore parmi les aïeux de notre *Revue britannique*, un *Journal britannique*, par Maty, docteur en philosophie et en médecine (La Haye, 1750-57, 24 vol. in-8°). — Contrairement à une opinion que nous avons eu plusieurs fois l'occasion de rapporter, le nouveau journaliste croit que « pour penser avec liberté il faut penser seul. » Il entre donc seul dans la carrière. Son recueil est exclusivement consacré à l'Angleterre, non-seulement pour les ouvrages dont il y est traité, mais même pour les nouvelles littéraires. Les nouvelles sont données sous la forme de petites notices, bien faites.

Il ne manque à l'Angleterre, dit l'auteur dans sa préface, qu'un journal qui fasse connaître les découvertes, les ouvrages et les projets qui paraissent dans cette île. Je me propose de remplir ce vide et d'animer ainsi les savants à de nouveaux travaux, les gens de goût à de nouvelles lectures, tous les hommes à l'amour de la vérité et de la vertu... Libre de chaînes étrangères, je sais le prix de mon indépendance, et je me flatte de n'en pas abuser. Je n'abandonnerai point ma plume à l'esprit de parti, de secte ou de système : pour moi tous les hommes sont frères ; tout homme qui pense est mon ami, et ce principe influera sur mes critiques autant que sur mes éloges. Aucune branche de littérature ne sera négligée dans ce journal, aucune n'obtiendra une injuste préférence. Le physicien, le géomètre, l'antiquaire, le théologien, l'homme de goût, également juges de ce travail, en seront également les objets. Je passerai sans scrupule du sermon à la poésie badine et de la métaphysique au roman...

Digitized by Google

Clément, dans ses *Lettres sur les Ouvrages de Littérature*, parle avantageusement de ce journal, qui présente, dit-il, une bonne littérature anglaise, et très-bien raisonnée. Il est rare, ajoute-t-il, de trouver réuni dans la même personne autant d'érudition, de connaissances variées, d'esprit, de goût et d'impartialité.

—

Le succès de la *Bibliothèque britannique* ne pouvait manquer d'exciter l'émulation et de provoquer dans les autres pays des entreprises semblables. En 1720 quelques gens de lettres de Berlin formèrent le projet de rendre compte en français d'un grand nombre d'ouvrages importants et curieux qui s'imprimaient journellement en Allemagne, et qui demeuraient à peu près inconnus à l'étranger, parce qu'il n'en était rendu compte qu'en latin et en allemand. Le promoteur de ce projet fut Jacques Lenfant, ministre protestant, connu par de nombreux ouvrages, et qui, au témoignage de Voltaire, « contribua plus que personne à répandre les grâces et la force de la langue française aux extrémités de l'Allemagne. » Lenfant était en correspondance avec les principaux personnages de son siècle, et avait collaboré aux *Nouvelles de la République des Lettres* et à la *Bibliothèque choisie* de Leclerc. Il forma donc une

Digitized by Google

société qui prit le nom de *Société anonyme*, et dont les assemblées se tenaient chez lui. Les principaux membres étaient Beausobre et Mauclerc, qui après la mort de Lenfant, arrivée en 1728, s'associèrent Formey.

La *Bibliothèque germanique, ou Histoire littéraire de l'Allemagne, de la Suisse et des pays du Nord*, qui ne devait accueillir ni les satires, ni les invectives, ni les écrits aigres et propres à mettre la désunion dans la république des lettres, et ne donner qu'une très-petite place aux controverses de religion, commença en juillet 1720, et se continua jusqu'en 1741, au 50e volume. Formey, resté alors seul maître du journal, en changea le titre pour celui de *Journal littéraire d'Allemagne, de Suisse et du Nord* (1). Il travailla seul à ce nouveau recueil jusqu'en 1746, époque à laquelle s'étant associé avec Pérard, pasteur français à Stettin, il recommença une *Nouvelle Bibliothèque germanique*, qui eut 26 volumes (1746-59). Il avait déjà, dès le temps de son association avec Beausobre et Mauclerc, publié séparément une feuille périodique intitulée *Mercure et Minerve*, sur laquelle nous manquons de renseignements. Le grand Frédéric, à peine monté sur le trône, fit engager Formey à publier un journal dont il lui fournirait les maté-

(1) C'est à tort que les auteurs de la *Biographie universelle* attribuent cette suite à Lenfant.

Digitized by Google

riaux. Ce fut ce qui donna naissance au *Journal de Berlin, ou Nouvelles politiques et littéraires*, in-fol., dont le premier numéro parut le 9 juillet 1740. Cependant les matériaux promis par le roi n'arrivant pas exactement, Formey prit prétexte de quelques plaintes qu'un article de circonstance avait soulevées de la part du département des affaires étrangères pour abandonner ce journal au commencement de 1741. Ce laborieux écrivain entreprit encore en 1750 une nouvelle publication sous le nom de *Bibliothèque impartiale*, dont il donna 18 volumes (Leyde, 1750-58).

L'abbé Desfontaines adresse à la Bibliothèque germanique le reproche, qu'il avait déjà fait au *Journal littéraire*, de trop aimer la controverse. « Je reconnais d'abord qu'il y a d'excellentes dissertations sur le droit public, des extraits bien raisonnés, une érudition solide; mais c'est moins un journal qu'une compilation : ce qui doit la faire encore plus estimer des Allemands. Tandis qu'on s'attend à lire des détails littéraires, on est tout étonné de se trouver au prêche. Ce sont quelquefois de ridicules déclamations contre la chimérique idolâtrie de la religion romaine, et, pour leur prêter des couleurs séduisantes, on ramasse des anecdotes satiriques dénuées de preuves. Il est étonnant que les auteurs de ce journal, estimables par leur savoir, veuillent jouer un tel personnage. »

Digitized by Google

En 1722 la Suisse eut aussi son journal littéraire français. Dès 1702 le savant médecin J.-J. Scheuchzer, à qui les sciences naturelles doivent un grand nombre d'ouvrages estimés, avait entrepris la publication des *Nova litteraria helvetica,* destinées à faire connaître les savants que la Suisse possédait de son temps et leurs ouvrages, et qui eurent une grande vogue en Allemagne et dans les pays du Nord, où la langue latine était presque aussi commune que la langue naturelle. Des occupations plus importantes le forcèrent à abandonner cette publication en 1715, après 12 volumes. Elle fut reprise en 1722, en français, par une association d'écrivains, qui promirent de donner un numéro tous les mois ; mais les *Nouvelles littéraires de la Suisse* éprouvèrent de fréquentes interruptions, et après dix ans elles firent place au *Mercure suisse, ou Journal helvétique de Neufchâtel.*

L'année 1728 vit naître une *Bibliothèque italique, ou Histoire littéraire de l'Italie,* publiée à Genève par Bourguet, de Ruchat, de Bochat et du Lignon, tous quatre demeurant en Suisse et connus par des ouvrages estimés. Leur but, annoncent-ils, est de faire connaître aux étrangers tous les livres qui se publient en Italie et qui méritent quelque attention; et ils ne se borneront pas aux livres nouveaux, ils donneront aussi des extraits de livres publiés aupa-

Digitized by Google

ravant, et même depuis le xve siècle, quand il s'en trouvera qui soient peu connus et qui soient intéressants. Il est certain que les savants d'Italie ont publié dans les trois siècles précédents des ouvrages très-dignes d'être lus, mais dont les noms sont à peine connus des gens de lettres les plus curieux du reste de l'Europe. On peut en dire autant de la plupart des ouvrages des savants italiens modernes. Diverses causes ont caché jusqu'à présent ces trésors aux étrangers, entre autres la rareté de quelques-uns de ces livres en Italie même, le peu de relations des libraires italiens avec les libraires étrangers, le prix pour l'ordinaire fort élevé des livres qui sortent de l'Italie, peut-être aussi le préjugé qu'il s'y produit moins de bons livres que dans les pays où la liberté de publier ce qu'on pense est plus grande, et enfin l'ignorance trop commune de la langue italienne, dans laquelle on a beaucoup écrit. Pour tous ces motifs, fondés en raison, la Bibliothèque italique, qui se compose de 18 vol. in-8°, devait être et fut favorablement accueillie. « Les extraits de ce journal, dit La Barre dans le *Journal de Verdun*, paraissent faits avec soin; on sent une main habile et beaucoup de goût dans le choix des faits; l'analyse est exacte et approfondie, et dans le peu de réflexions qui échappent aux auteurs on remarque une justesse admirable. Enfin le style m'a paru clair et facile, te

Digitized by Google

que le demande le genre didactique. Ce qui charme le plus, c'est le caractère de probité et d'honneur qui règne dans cette Bibliothèque, ainsi que l'impartialité, si souvent promise et presque toujours violée par les journalistes. »

Le *Nouvelliste du Parnasse* se montre moins indulgent pour la forme de ce recueil, tout en en reconnaissant l'incontestable utilité ; il paraît surtout blessé de ce qu'il appelle la bassesse des rédacteurs. « Les auteurs de cette Bibliothèque, dit-il, après avoir voué une impartialité constante, s'engagent solennellement à ne point faire les controversistes, et, afin de ne laisser aucun doute, ils déclarent, avec une franchise peu italienne, que deux motifs solides les empêcheront toujours de donner l'essor à leur zèle pour la religion protestante : 1° l'envie de faire entrer leur journal dans les pays d'inquisition ; 2° l'attention du libraire qui le débite à ne rien laisser échapper de trop libre. Voilà donc un journal soumis à un censeur fort éclairé ; les termes dont se servent à ce sujet les Bibliothécaires, non pas italiens, mais suisses, mériteraient d'être rapportés. On n'a jamais plus vanté le pouvoir typographique ; mais je ne sais si tant de bassesse formera un préjugé avantageux aux journalistes. — Cependant, ajoute Desfontaines, malgré la sagacité du libraire, pour me servir des termes de la préface, il échappe de temps en temps

Digitized by Google

des réflexions qui ne soutiendraient pas impunément l'examen du tribunal de l'inquisition. »

—

L'Europe savante, 1718-1720. La Haye, 12 vol. in-8°. — Ce journal est regardé comme un des meilleurs qui aient été publiés dans le dernier siècle; la critique en était délicate et solide sans malignité. C'était l'œuvre d'une société qui avait pour chef l'auteur du *Chef-d'œuvre d'un Inconnu*, Thémiseul de Saint-Hyacinthe, et pour principaux membres le savant Hollandais Juste Van Effen, et les trois frères de Pouilly, de Burigny et de Champeaux. Les auteurs, dans leur préface, se prononcent pour une thèse que nous avons déjà vu plaider plus d'une fois par les entrepreneurs de journaux; ils s'attachent à faire voir qu'une société composée d'écrivains dont chacun s'applique à une science particulière est plus capable de faire un bon journal qu'un seul auteur, et le doit faire avec plus d'impartialité.

Un auteur, disent-ils, quelque équitable qu'il puisse être, a toujours un parti qu'il affectionne plus qu'un autre... Dans une société, chaque particulier a ses sentiments et le même droit de les faire valoir : de là résulte un examen critique dont les contradictions amènent à l'impartialité, et où l'opposition de divers sentiments fait, pour ainsi dire, réfléchir des lumières qui servent à mettre la vérité dans tout son jour... Une société ne distribue

Digitized by Google

les livres qu'elle doit faire connaître qu'à ceux qu'elle sait bien entendre les matières dont les livres traitent ; elle ne charge point de l'extrait d'un ouvrage une personne qui soit amie de l'auteur ou indisposée contre lui ; elle oblige celui qui fait un extrait à justifier sa critique : un autre examine l'extrait sur le livre, et le livre et l'extrait sont encore examinés par toute la société.

Ils ne se dissimulaient pourtant pas les inconvénients des sociétés ; ils reconnaissent « qu'il est difficile d'y maintenir l'union, et qu'ainsi les ouvrages qu'elles entreprennent ne sont pas de durée ; mais ils ont pris des mesures certaines pour la continuation de leur journal... »

L'Europe savante ne dura que trois ans, — au grand regret des gens de lettres. Son plan ne différait des autres bons journaux que par un point, qui avait une réelle importance : elle devait donner à la fin de chaque année — mais cela n'eut lieu que pour la première année — un supplément contenant par ordre alphabétique tous les ouvrages dont les autres journaux auraient parlé, avec les jugements qu'ils en auraient portés.

Cinq ans plus tard Van Effen publiait seul un *Nouveau Spectateur français,* paraissant tous les quinze jours, et qui n'eut que dix-huit numéros. L'année suivante, 1726, il entreprenait une nouvelle publication, l'*Histoire littéraire de l'Europe, contenant l'extrait des meilleurs livres, un catalogue choisi des ouvrages nouveaux, les nouvelles les plus intéressantes de la République des Lettres et les pièces fugi-*

Digitized by Google

tives les plus curieuses, qui ne vécut que deux ans (6 vol. in-12). Il annonçait dans la préface de ce dernier recueil que ses extraits rouleraient sur toutes sortes de sujets indifféremment, avec réserve pour les livres de religion, dont il promettait seulement une exposition toute nue, sans y mêler ses propres sentiments. « Les journaux, disait-il, doivent ressembler à une histoire : donc il faut que l'auteur écrive comme s'il n'avait ni religion ni patrie ; c'est de la science seule qu'il s'agit dans un journal. » L'abbé Desfontaines fournit à ce recueil quelques articles de sa façon qui lui firent fermer les portes de la France.

—

Bibliothèque raisonnée des Ouvrages des Savants de l'Europe, Amsterdam, 1728-1753, 52 vol. in-8°.— Cette Bibliothèque fut présentée comme une suite des Bibliothèques de Leclerc, qui était resté seul de journaliste en Hollande, et qui venait de quitter la carrière. Dans la préface, on prévient que les auteurs ne veulent pas être connus, qu'ils ne se connaissent même pas entre eux et qu'ils travaillent à l'insu l'un de l'autre ; que les matières sont partagées entre eux suivant leurs professions, leurs talents et leurs études, et qu'en supposant la bonté du

Digitized by Google

choix, l'ouvrage doit être plus parfait que si un seul homme y travaillait : comme il n'entend pas tout, il ne peut pas également bien fournir à tous les extraits. On justifie l'incognito des auteurs par cette raison qu'un journaliste connu ne saurait être impartial et distribuer avec équité la louange et le blâme ; qu'il est souvent réduit à faire l'éloge de ce qui n'est point estimable, et à mettre au rabais des écrits et des écrivains qu'on estime. On promet de ne prononcer qu'avec connaissance de cause, et de ne point hasarder de censure qui ne soit raisonnée. On offre aux auteurs mécontents d'insérer dans le journal tous les éclaircissements et mémoires qui pourraient servir à leur faire rendre justice. On assure qu'on ne sortira jamais des bornes du respect dû à la religion, aux bonnes mœurs et aux lois ; mais qu'après cela il n'y aura point d'égards humains qui empêchent de prononcer hardiment sur les livres, de quelque ordre qu'ils soient, et de quelque plume qu'ils partent. Pour justifier le titre de *journal universel*, on remarque que tous les journaux nationaux ont le défaut d'une espèce d'uniformité dont il est impossible qu'aucun soit parfaitement exempt.

En Allemagne, dit-on, on cultive beaucoup la jurisprudence, et les compilations y sont extrêmement à la mode. En Angleterre, toutes les professions se mêlent de théologie. En France, on épluche des phrases, on compare les poètes, on fait des factums, des

Digitized by Google

mandements, des oraisons funèbres, des discours d'académie... Un journal universel où l'on fait entrer ce qui se produit de meilleur dans toute l'Europe, tant pour les arts que pour les sciences, sera donc fort utile.

Cette Bibliothèque universelle eut pour fondateur Armand de La Chapelle, qui avait continué la Bibliothèque anglaise depuis 1719 jusqu'en 1727, et il eut pour principaux collaborateurs deux littérateurs alors en grande réputation, Barbeyrac et Desmaizeaux.

« Ce sont les libraires, dit l'abbé Desfontaines, que l'auteur, pour voiler avec esprit sa vanité, fait doctement raisonner sur la fortune d'un journal, et sur les talents des journalistes. Si l'on voulait s'en tenir à l'idée magnifique qu'on trace de cette Bibliothèque, on croirait que l'auteur va effacer les Sallo, les Bayle et les Basnage; les figures les plus étonnantes sont encore trop faibles pour développer ses talents; cependant ce journal ne ressemble qu'aux plus médiocres. Qu'il est glorieux pour des libraires hollandais de se voir transformés en souverains législateurs de la république des lettres! Le noble usage que fait le bibliothécaire raisonneur de cette heureuse liberté batavique, en se soumettant aux décisions d'un tribunal si infaillible! Qu'on compare cette préface avec celle de la *Bibliothèque italique,* on reconnaîtra combien les auteurs étrangers font gloire de dépendre des libraires. Cette

Digitized by Google

aveugle dépendance contribuera sans doute à faire fleurir les lettres. La préface mérite d'être lue, tant pour la singularité des idées, que pour le ridicule néologisme. Il paraît que l'auteur s'est proposé dans son journal cette *unité variée* qui fait partout le beau, selon la définition de M. Crouzas. Il faut dire à sa louange qu'il a réussi, puisqu'il met partout une variété uniforme de réflexions plates et souvent ridicules, d'expressions vicieuses et comiques, et de phrases gothiques et excessivement longues. Tous ces défauts n'empêchent pas qu'il n'y ait de temps en temps quelques extraits curieux. »

Ce jugement est peut-être un peu sévère. Malgré des défauts réels, la Bibliothèque raisonnée ne laissa pas d'être estimée et recherchée, et la preuve en est qu'elle fournit une carrière dont bien peu des journaux nés en Hollande ont atteint seulement la moitié, puisqu'elle est parvenue jusqu'au cinquantième volume, à raison de deux volumes par année. Il y a en outre deux volumes de tables, l'un pour les vingt-cinq premiers volumes, et l'autre pour les vingt-cinq derniers. Ces tables, qui sont très-bien faites, se divisent en deux parties, une table des noms des auteurs cités, et une table des ouvrages analysés, rangés par ordre de matières.

—

Digitized by Google

Le Glaneur historique, moral, littéraire, galant et calotin. Amsterdam, 1728, in-8°. — « Ouvrage bien écrit, dit le *Nouvelliste du Parnasse,* et d'ordinaire rempli de traits ingénieux et satiriques. Il y a dans le style un air cavalier qui divertit, et certaines nouvelles y sont tournées assez agréablement. L'auteur avait pris le ton ironique, parce qu'il est quelquefois dangereux de dire cruement les vérités désagréables, qui ne perdent rien de leur mérite lorsqu'elles sont cachées sous une enveloppe ingénieuse. » On attribua cette espèce de gazette à l'abbé de Varennes; elle paraissait chaque semaine, par livraisons de 4 pages, et se compose d'une centaine de livraisons.

Outre ce Glaneur d'Amsterdam, il paraît qu'il s'en publia un autre, vers la même époque, à La Haye, qui n'avait ni la même modération, ni la même habileté. C'est du moins ce que nous apprend l'*Observateur sur les Ecrits modernes* (III, 47) en parlant d'un *Glaneur français* qui parut à Paris de 1734 à 1737, avec cette épigraphe : *Diversité est ma devise* (3 vol. in-12). « Ce Glaneur français, dit l'abbé Desfontaines, n'est point un glaneur de plates médisances, d'horribles calomnies et de mensonges impudents, tel que le libelle diffamatoire qui s'imprimait à Paris sous le même titre, ouvrage audacieux, digne du dernier mépris et de la punition la plus exemplaire. Les magistrats de

Digitized by Google

la république firent la grâce au moine métamorphosé qui en était l'auteur de supprimer seulement son libelle, où tout ce qu'il y a de plus respectable dans la société était déchiré par cette main téméraire. Les lois de la prudence et de la probité ne sont nullement violées dans le nouveau Glaneur imprimé à Paris : c'est un recueil innocent de petites pièces fugitives, en prose et en vers, d'anecdotes historiques et littéraires... On exhorte l'auteur à se refuser constamment à la fastidieuse trivialité de quelques bons mots sus de tout le monde, et à la fade apologie de certains ouvrages méprisés des personnes de bon sens. » Le Glaneur était en effet d'une complaisance un peu exagérée. « S'il m'échappe quelquefois un peu de critique, avait-il dit dans sa préface, elle tombera toujours sur les ouvrages, et non sur les auteurs, et elle y sera ménagée avec tous les égards qu'on doit à d'honnêtes gens, dont le principal but est de faire honneur aux lettres en général et à la nation en particulier. »

—

Lettres sérieuses et badines sur les Ouvrages des Savants et sur d'autres matières. La Haye, 1729, 5 vol. in-8°. — Le *Nouvelliste du Parnasse* dit que ces Lettres, où il était surtout question, dans l'origine,

Digitized by Google

des aventures secrètes des écrivains hollandais, de leurs querelles personnelles, où l'auteur accablait de railleries les faiseurs de rapsodies politiques et littéraires, sont écrites avec feu, bien que le style se sente un peu du terroir; et, suivant la *Bibliothèque raisonnée,* les auteurs paraissaient avoir des talents dont ils auraient dû faire un meilleur usage. Elles furent supprimées, sur les plaintes qu'elles soulevèrent, par un arrêt de la Cour de Hollande du 26 juillet 1731. Alors La Barre de Beaumarchais, que l'on en regardait comme le seul auteur, déclara, dans une lettre aux rédacteurs de la *Bibliothèque française*, qu'il avait des collaborateurs, et désigna nominativement Bruzen de la Martinière, qui lui donna un démenti formel dans la *Bibliothèque raisonnée.*

En 1738, Beaumarchais essaya, mais sans succès, de créer un autre recueil à Francfort. Il retourna en 1740 à La Haye, et y fonda, sous le titre d'*Amusements littéraires, ou Correspondance politique, historique, critique et galante,* une nouvelle publication, qui ne réussit pas beaucoup mieux, et n'eut que trois volumes.

—

Critique désintéressée des Journaux littéraires et des Ouvrages des Savants, par une Société de Gens de

Digitized by Google

Lettres; lisez par François Bruys, auteur famélique principalement connu par une *Histoire des Papes* qui eut à son apparition un succès de scandale. Combien n'en avons-nous pas vu, de nos jours, de ces jeunes gens à qui la faim, *malesuada fames*, mettait la plume à la main, s'imaginant que le journalisme était une ressource toujours prête pour quiconque n'en avait pas d'autre, qu'il suffisait, quand on ne savait plus que faire, de prendre une feuille de papier et de la barbouiller d'inepties quelconques qu'on faisait endosser à une société de littérateurs, de membres de l'Institut, dans l'espérance de leur donner plus de poids. Ainsi avait pensé Bruys, ce qui prouve que l'épidémie dont nous sommes affligés depuis quelques années n'est pas une maladie de notre siècle. Il avait à peine vingt-deux ans quand il s'érigea en aristarque de tous les journalistes. Mais il laissa bientôt voir « qu'il n'avait aucune des qualités nécessaires pour réussir dans un pareil ouvrage, qu'il avait plutôt toutes les qualités opposées : style plat et embarrassé, mauvais goût, aucune connaissance des livres, peu de bonne foi, et grande opinion de lui-même. » Ce jugement est de la *Bibliothèque française* (t. IV, part. 1, p. 134); le *Nouvelliste du Parnasse* (t. I, p. 289) le traite encore plus mal.

On dit que la *Critique désintéressée des Journaux* est l'ouvrage d'une communauté d'écrivains flamands, dirigée par un glorieux

Digitized by Google

rival de Bayle, qui promet d'enrichir la Hollande par l'impression d'un dictionnaire où il y aura plus d'érudition et plus d'esprit que dans celui de ce célèbre auteur. Il n'y a rien à rabattre de ces belles espérances. Mais ce grand prometteur d'ouvrages, il y a quelques années que, dans un petit journal qui expira dans sa naissance, il fit une critique de divers journaux, sans les nommer, et concluait par les déclarer tous détestables, excepté le sien, se donnant pour un autre Sallo. Les mêmes idées se retrouvent dans la *Critique désintéressée.* Il n'y a qu'un peu plus de fanfaronnades et d'injures. Le modeste écrivain ! Il persiste à soutenir qu'il est le seul homme capable de juger des ouvrages. Il y aurait de la cruauté à lui envier cette petite satisfaction. Quoi qu'il en soit, ces grands esprits tombent dans les méprises les plus grossières, et parlent de tout ce qu'ils n'entendent point. En vérité, ces critiques désintéressés, qui s'annoncent comme les grands médecins de la république des lettres, sont bien propres à faire mourir les lecteurs d'ennui; ce sont des réflexions immédiatement au-dessous du trivial, un style froid, et qui ne sent pas les *bouillons de l'âge,* pour me servir de leurs expressions; des tirades de sermon aussi élevées que celles qu'on trouve dans le *Pédagogue chrétien:* il y a partout un petit air de vanité et de présomption qui sied bien à ces fameux écrivains.

Si vous me demandez pourquoi ces journalistes, dont la plupart sont Français d'origine, écrivent si peu correctement, je vous dirai que, nés dans un pays où la langue est abâtardie, il est bien difficile qu'ils puissent éviter les mauvaises expressions et le tour de phrases hollandais dont leurs oreilles sont continuellement frappées; malgré toute leur application, ils mêlent toujours à leur style un air étranger. Les Français, même réfugiés, qui ne sont point attentifs là-dessus, le prennent à la longue, à peu près comme ces savants qui, à force de lire d'anciennes chartes d'un latin barbare, perdent cette fleur de politesse que leur avaient donnée les auteurs du siècle d'Auguste. C'est pour la même raison que le français est si corrompu dans les provinces du royaume.

Digitized by Google

La Critique désintéressée se mourait de consomption, quand elle se vit supprimer par arrêt de la cour de Hollande pour avoir pris avec trop de vivacité le parti de Jacques Saurin contre Armand de La Chapelle, en faveur du mensonge officieux. Obligé de quitter la Hollande après cet affront, Bruys se retira d'abord à Londres, puis à Utrecht, où le besoin lui fit entreprendre, sous le titre du *Postillon, ouvrage historique, critique, politique, moral, littéraire et galant,* un journal qu'il transporta à Cologne, puis à Neuwied, et qui végéta, sans plus de succès que le précédent, de 1733 à 1736. (4 petits vol. in-12; la Critique en avait eu 3.)

—

Mémoires secrets de la République des Lettres, ou le Théâtre de la Vérité, par l'auteur des Lettres juives. Amsterdam, 1737-48, 6 vol. in-12. — L'auteur des *Lettres juives*, c'est, comme on le sait, le marquis d'Argens, et celui-là encore c'est la nécessité qui l'avait poussé dans la carrière; mais au moins il y apportait des qualités qui, s'il eût eu un autre caractère, auraient pu en faire un écrivain remarquable. Déshérité par son père pour des folies que tout le monde connaît, d'Argens, pour vivre, s'était mis à écrire, et afin de le faire plus librement il

Digitized by Google

avait passé en Hollande. En fondant le recueil dont nous nous occupons, il s'était proposé de donner tous les mois des réflexions sur l'état présent de la république des lettres, persuadé qu'il était qu'une réforme dans l'empire littéraire serait non seulement profitable, mais encore très-nécessaire au bien et à l'instruction de toutes les nations européennes.

Depuis longtemps, disait-il, les savants se sont approprié le droit de ne point assez respecter le public, n'y ayant presque aucun d'entre eux qui ne soit responsable de quelque erreur qui s'est introduite par ses écrits... Il serait donc fort utile qu'il y eût dans la république des lettres un tribunal souverain qui jugeât des ouvrages des grands hommes avec l'impartialité qui conviendrait à des magistrats qui représenteraient les neuf muses et qui seraient les substituts d'Apollon. Le tribunal des journalistes est insuffisant, ajoutait-il, et même récusable, parce qu'ils ne parlent guère que des livres nouveaux, qu'ils donnent également des extraits des bons et des mauvais ouvrages, qu'il y a déjà longtemps qu'on les accuse de partialité et de se ressentir du vice interne qui cause tant de maux dans la république des lettres. Il faut des juges qui ne fassent aucune mention des ouvrages subalternes, qui entrent dans le détail des beautés et des fautes des bons auteurs, tant anciens que modernes, qui développent au public les causes des erreurs des grands hommes, qui fournissent les moyens de s'en garantir, qui parlent des intrigues littéraires, et qui montrent les ressorts cachés qui font agir les savants.

D'Argens veut bien se charger de cette magistrature suprême; mais, pour égayer son sujet, il promet d'entremêler ses jugements d'anecdotes, de bons mots, d'histoires propres à amuser le lecteur,

Digitized by Google

s'engageant à citer toujours ses garants et à n'avancer aucun fait dont il n'ait des preuves. Ces Mémoires, où l'auteur poussait, comme dans tous ses écrits, l'impartialité jusqu'à l'audace, ont joui dans leur temps d'une certaine vogue, et ne laissent pas que d'être curieux. D'Argens y montre une instruction grande et variée, mais employée avec trop peu de goût, de critique et de bonne foi.

—

Nouvelle Bibliothèque, ou Histoire littéraire des principaux Ecrits qui se publient. La Haye, 1738-44, 19 vol. in-12. — « Il importe peu au public de connaître les auteurs de cette Nouvelle Bibliothèque, lit-on dans la préface : ces sortes d'ouvrages n'ont d'agrément qu'autant que les auteurs en sont inconnus. » Il n'y est rien dit non plus des motifs qui l'ont fait entreprendre. On s'y borne à exposer au long les inconvénients de la critique, dont le principal est qu'un journaliste, obligé de montrer également les beautés et les défauts des ouvrages, court risque de se faire tous les jours de nouveaux ennemis, et qu'en louant également les bons et les mauvais livres, on prévient bien les mécontentements des nouveaux auteurs, mais l'on tombe alors dans un inconvénient plus fâcheux encore que le

Digitized by Google

premier : on trompe le public. — Ce recueil, dans tous les cas, émanait de plumes exercées; les extraits en sont bien faits, quoique un peu longs parfois, et ils sont écrits en bon style.

—

CAMUSAT. *Mémoires historiques et critiques.* Amsterdam, 1722, 3 vol. in-12. — *Bibliothèque française, ou Histoire littéraire de la France.* Amsterdam, 1723, et années suivantes, 50 vol. in-8°. — *Bibliothèque des Livres nouveaux.* Nanci, 1726, in-12.

Nous avons eu déjà souvent l'occasion de citer Camusat et son *Histoire critique des Journaux.* Historien du journalisme et journaliste lui-même, il mérite, à ce double titre, que nous lui consacrions une mention particulière.

Né à Besançon, en 1695, d'un avocat au Parlement de cette ville, il avait été destiné à la profession de son père; mais d'un caractère trop inconstant pour se livrer à rien qui demandât de la suite, il s'était promptement dégoûté de l'étude du droit. En 1716, à peine âgé de 22 ans, il publia une *Histoire des Journaux imprimés en France* qui n'était qu'une ébauche très-imparfaite, mais dont une deuxième édition, plus nourrie, commença

Digitized by Google

pourtant à le faire connaître. Il vint alors à Paris, où il fut accueilli par quelques personnes de distinction, et nommé bibliothécaire du maréchal d'Estrées, qui l'envoya en Hollande avec mission d'acheter des livres. La Hollande était alors la grande officine littéraire. Des libraires avec lesquels Camusat s'était mis en relation l'engagèrent à s'y fixer pour y faire valoir ses talents, et, depuis cette époque jusqu'à sa mort, il ne se passa pas une année sans qu'il fît paraître quelque nouvel ouvrage. Mais ses nombreux écrits se ressentent tous de la précipitation avec laquelle il les a composés; dans tous pourtant se décèle l'homme d'esprit.

Prompt à former des projets, il les abandonnait aussi vite qu'il les avait conçus; quand il était dans son cabinet, au milieu de ses livres, son imagination l'emportait, il échaffaudait des plans à perte de vue, et il s'illusionnait jusqu'à les regarder comme exécutés : c'est ainsi qu'il cite comme étant terminé un *Dictionnaire critique*, qui devait servir de supplément à celui de Bayle, et qui n'a jamais existé que dans son imagination. On a trouvé dans ses papiers un catalogue écrit de sa main contenant les titres non-seulement de tous les ouvrages qu'il a composés de 1716 à 1731 inclusivement, mais encore de ceux qu'il devait composer jusqu'en l'année 1759, à laquelle vraisemblablement il bornait sa carrière. Evidemment, si Camusat avait eu

Digitized by Google

autant de force et de résolution pour exécuter, qu'il avait de pénétration et de promptitude à former des plans, il occuperait un rang des plus honorables dans notre histoire littéraire.

Nous avons déjà dit ce qu'était son *Histoire des Journaux*, celle de ses œuvres sur laquelle il fondait les plus grandes espérances, et la seule qui lui ait survécu. Il avait conçu le dessein de faire l'histoire de tous les journaux depuis leur origine. Cet ouvrage devait renfermer un abrégé de la vie des auteurs de chaque journal, l'examen de leur plan, de leur méthode et de leur style, les jugements des savants sur le tour, le caractère, le mérite et les défauts des extraits donnés par les journalistes. Il aurait ajouté sa propre critique à ces jugements; il nous aurait appris aussi le succès et la durée des journaux; il aurait fait l'histoire critique des disputes qu'ils ont excitées. Toutes ces matières, qui étaient le fond de l'ouvrage, devaient être ornées d'une infinité d'accessoires, c'est-à-dire de notes où Camusat avait résolu de donner l'histoire des auteurs qu'il citait, et souvent aussi de ceux qu'il se bornait à nommer. Il aurait ainsi fait revivre beaucoup d'écrivains demeurés ensevelis dans l'oubli, et l'on n'aurait pas manqué de trouver à glaner dans les autres accessoires qu'il promettait encore, ou, si l'on veut, dans les divagations où son imagination l'eût infailliblement entraîné.

Digitized by Google

Telle devait être cette Histoire des Journaux, objet des prédilections de Camusat; mais, absorbé par d'autres préoccupations, et prévenu par une mort prématurée, il n'alla pas plus loin, comme nous l'avons dit, que l'histoire du *Journal des Savants,* et quelques notes sur cinq ou six autres ouvrages périodiques. Il en donna en 1716 un premier essai à Besançon en une brochure in-4° qui n'avait trait qu'au *Journal des Savants,* sur lequel il avait recueilli quelques anecdotes. Cet essai, faiblement écrit, supposait cependant dans son auteur des connaissances variées et assez étendues. Il l'augmenta en 1719 de quelques nouvelles remarques et réflexions critiques, dont il fit un petit volume in-8°, imprimé encore à Besançon. En 1734, le libraire J. Bernard, d'Amsterdam, en donna une nouvelle édition en deux petits tomes in-12, réunis ordinairement en un volume, qu'il augmenta d'une histoire du *Mercure galant,* et de deux notes sur Vertot et Fontenelle. « J'ai travaillé tout cela, dit-il, sur les mémoires qui m'ont été fournis de Paris, et l'ai façonné, autant que j'ai pu, suivant le caractère et le style de cet écrivain, pour mieux conserver l'uniformité convenable. Il ne me serait jamais venu dans l'esprit de me mettre auteur sous ses auspices, si l'on n'avait réveillé en moi l'envie de l'être, en me communiquant des matériaux qui devenaient inutiles faute d'ouvriers pour les mettre

Digitized by Google

en œuvre. J'avoue pourtant que nous ne manquons pas d'ouvriers, et que le pays où j'écris est pourvu de *manufactures* considérables. Je pouvais y avoir recours, mais je n'ai pu résister à la tentation. C'est peut-être une sottise à moi d'être sorti de la classe des libraires pour entrer en celle d'*ouvriers en littérature*... » Quoi qu'il en soit, l'ouvrage tel que Bernard l'a donné est plein de recherches curieuses, de renseignements précieux, et l'on ne peut que regretter qu'il n'ait point été achevé.

Camusat avait composé pour son Histoire des Journaux une préface qu'il a cru devoir supprimer avant sa mort, on ne sait pour quel motif. Il y donnait des règles pour bien faire les journaux, et accompagnait ces règles de réflexions justes et solides. Un journal écrit selon les idées qu'il émit dans cette préface eût été, selon l'expression de J. Bernard, un livre parfait, un phénomène dans la république des lettres; mais ce critique si judicieux, et qui connaissait si bien le fort et le faible des ouvrages, devait lui-même, comme nous allons le voir, fort mal réussir dans l'exécution.

Il débuta dans la carrière par les *Mémoires historiques et critiques*. La fougue de son caractère ne tarda pas à s'y révéler. Il souleva bientôt contre lui tant d'écrivains par l'amertume et la causticité de ses critiques, et il s'attira des ripostes si vigoureuses, qu'elles lui firent tomber la plume des mains.

Digitized by Google

Il ne donna qu'un volume; les deux autres sont de Bruzen de La Martinière, qui promit d'avance plus de retenue dans ses jugements, et s'attacha principalement à recueillir de bonnes pièces fugitives. « Ces Mémoires *critiques* auraient mieux été appelés *satiriques*, dit le *Nouvelliste du Parnasse* : les injures n'y sont point épargnées; encore se feraient-ils lire agréablement si elles étaient dites avec esprit. Il y a pourtant quelques pièces curieuses. »

Camusat ne se tint pas pour battu; il forma dès l'année suivante le plan de la *Bibliothèque française*, uniquement destinée aux ouvrages composés par des Français, en quelque langue qu'ils fussent écrits. Et comme il semblait entreprendre sur le *Journal des Savants*, il dit, pour se justifier: « Chacun sait que toute la littérature de l'Europe est du ressort de ce journal, mais qu'on y est borné à une analyse des ouvrages; rarement ose-t-on en faire connaître le prix; les journalistes, environnés d'une foule d'auteurs, ne se permettent aucune liberté. » C'était dire qu'il parlerait plus librement dans son nouveau journal; mais il promettait de n'être jamais que l'écho du public, et de rendre toujours raison de ses jugements. Il annonçait que les extraits n'en seraient pas la partie la plus considérable, qu'il y insérerait beaucoup de pièces fugitives, et des nouvelles littéraires sur les changements qui surviennent dans les universités,

Digitized by Google

sur les actes qui s'y soutiennent, les disputes qui y naissent, les discours qui s'y prononcent, les rentrées des académies, les nouveaux règlements qui les concernent, les hommes illustres qu'elles perdent ou qu'elles recouvrent; les plaidoyers fameux, les arrêts extraordinaires ou délicats; les sermons célèbres, les pièces de théâtre qui font quelque bruit, enfin tout ce qui a quelque rapport à la république des lettres. Il promettait encore de faire l'éloge des savants morts. « La mort, dit-il, n'en enlèvera aucun dont nous ne parlions, et assez au long. Quant aux savants qui vivent encore, on n'en parlera qu'avec beaucoup de circonspection, soit en bien, soit en mal; on sera très sobre à donner des louanges, même véritables; mais on n'épargnera pas les auteurs médiocres : il ne faudra pas s'étonner si l'on trouve plus de critiques que d'éloges dans ce journal. »

Rien de mieux assurément, s'il avait pu se tenir dans les bornes de la modération; mais s'étant, comme toujours, laissé emporter par son naturel agressif, il fut encore obligé d'abandonner cette entreprise, qui fut continuée à partir du quatrième volume par différents auteurs, et dans les dernières années par l'abbé Granet, sur lequel nous reviendrons bientôt (1).

(1) « Il règne dans les premiers volumes de cette Bibliothèque, dit l'abbé Desfontaines, une critique hardie et des réflexions très-indécentes sur des matières respectables. L'auteur, qui est assez connu par son utile talent à inventer des titres

Digitized by Google

Camusat ne se rebute pas encore; il va publier à Nanci une *Bibliothèque des Livres nouveaux*, dans laquelle il promet d'indiquer tous ceux qui viendront à sa connaissance.

Au lieu de ces interminables extraits qui remplissent les autres journaux, il se contentera d'exposer le sujet des ouvrages, de développer la méthode de l'auteur, d'examiner s'il va plus loin que ceux qui ont traité la même matière, ou s'il est resté au-dessous ; il promet de dire ingénuement ce qu'il trouve de bon et de mauvais dans les livres. « Il n'y a point de livres parfaits, dit-il; il n'y en a point de si détestables dans lesquels on ne trouve plusieurs traits dont il est aisé de faire usage. Voilà ce qu'il importe principalement à un journaliste d'examiner avec attention ; ce sont là les extraits utiles, quand même ils seraient médiocres. Telle est la manière de faire un journal où tout le monde puisse également acquérir une connaissance exacte des livres nouveaux, savoir les sujets qui sont à la mode, les pays où les sciences fleurissent avec plus d'éclat, le goût qui y règne, les hommes illustres qui travaillent à le soutenir par leurs productions, ou à le ramener par leurs avis... » Il exclut de son journal surtout les livres de théologie : « On ne sait par quel malheur, dit-il, ceux qui s'attachent à l'étude de la religion, laquelle ne respire que la paix et ne prêche que la charité, sont les plus aisés à choquer. »

Ces belles maximes n'empêchèrent pas que Camusat ne se laissât bientôt emporter, dans ses critiques, à l'amertume et à la violence de son caractère. Au bout de deux mois son nouveau journal était encore supprimé.

de journaux, fit beaucoup rire le public à ses dépens en imprimant dans son journal *Inès de Castro en mirlitons*, après avoir promis des pièces exquises. Un grave Hollandais l'ayant tourné en ridicule à ce sujet, il composa une apologie de ces mirlitons, entreprise bien digne de son auteur. »

Digitized by Google

Camusat, cette fois, céda-t-il à l'évidence, ou s'obstina-t-il à continuer sous le masque de l'anonyme une lutte impossible? C'est ce que nous ne saurions dire. On l'avait soupçonné d'être pour quelque chose dans la *Critique désintéressée*, dont nous avons parlé plus haut; on lui attribua encore un *Spectateur littéraire* qui parut à Paris en 1728, et que ses critiques par trop vives firent également supprimer par la police après quelques numéros; mais ce ne sont là que des conjectures (1).

Camusat, dit encore son éditeur, était de mœurs douces et polies; sa conversation marquait de la modestie; il parlait alors avec justesse et jugeait avec retenue. Il est vraiment regrettable qu'il n'ait pu conserver la même modération quand il avait la plume à la main, car il avait beaucoup des qualités qui font le vrai critique, et il aurait pu contribuer efficacement à relever le journalisme du discrédit où il était tombé, « déshonoré qu'il avait été par une multitude de feuilles que publièrent à l'envi des libraires avides, et que des écrivains obscurs remplirent d'extraits infidèles, d'inepties et de mensonges. » C'est Voltaire qui parle ainsi, et il ajoute que « rien n'a plus nui à la littérature, plus répandu le mauvais goût et plus confondu le vrai avec le faux (2). » Voltaire, il est vrai, n'était pas

(1) Il y eut encore un autre *Spectateur littéraire, ou Réflexions désintéressées sur quelques Ouvrages nouveaux*, en 1746, in-12.

(2) *Siècle de Louis XIV*. Il dit encore : « Enfin on est parvenu jusqu'à faire un

Digitized by Google

un juge impartial; il avait contre les journalistes, comme nous le verrons bientôt, des griefs qui ne lui laissent pas la liberté de son jugement. Mais Camusat lui-même, qui devait avoir naturellement de la sympathie pour le journalisme, ne dissimule pas ses écarts, et ne va pas moins loin que Voltaire dans ses appréciations. Nous avons parlé tout à l'heure de la préface qu'il avait composée pour son Histoire des Journaux. Après avoir relevé dans cette préface le mérite et l'utilité des journaux, il signalait le préjudice qu'ils faisaient aux études; il y prouvait que la corruption du goût et la décadence des lettres, dont l'Europe était généralement menacée, étaient en partie des effets des mauvais journaux que des auteurs à gages composaient sans goût, sans discernement, sans science, en un mot sans autre secours qu'un avertissement ou les sommaires d'un. livre, ou la table des matières. Il montrait que les jugements de ces *faiseurs de journaux* étaient fondés la plupart du temps sur les décisions des oracles de certains libraires, ou sur les vues intéressées de la librairie, ou sur un esprit de parti. Et cependant, ajoutait-il, « les jeunes gens puisent aujourd'hui leur savoir dans ces journaux, et, après y avoir lu un mauvais extrait, décident hardiment d'un livre et des matières qu'il

trafic public d'éloges et de censures, surtout dans les feuilles périodiques, et la littérature a éprouvé le plus grand avilissement de ces infâmes manéges. »

Digitized by Google

traite. Peut-on douter après cela que les journaux ne nuisent aux bonnes études? Il n'en serait pas de même si des Bayle, des Leclerc, etc., travaillaient à nos journaux. » Il revient encore sur ce thème en parlant du plan de M. de Sallo : « Il y a quelque lieu de croire, dit-il, que, si les successeurs de cet habile magistrat ne s'en étaient pas éloignés, on ne verrait pas tant de gens s'élever contre les journaux, et ce genre d'écrire, si utile dans son origine, ne serait pas devenu un des fléaux dont il est le plus à souhaiter qu'on délivre la république des lettres. »

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir ce qu'il y avait d'injuste dans ces colères imputant au journalisme les méfaits de quelques-uns de ses membres, condamnant, pour quelques inconvénients, une institution dont les avantages ne pouvaient pas ne pas frapper les plus prévenus. Bien d'autres et de plus puissantes clameurs vont s'élever contre ce *fléau*, et ne prévaudront pas contre lui.

—

Digitized by Google

LA PRESSE LITTÉRAIRE

—

Seconde période, 1730 - 1789

—

Avénement de la critique polémique. — Lutte du journalisme contre l'esprit philosophique et littéraire du XVIIIe *siècle.*

Nous nous arrêterons un instant pour mesurer le chemin parcouru. Nous sommes arrivés au milieu du XVIIIe siècle ; la presse littéraire compte déjà plus de soixante ans d'existence. Nous avons passé en revue ses principaux organes pendant cette première période, et nous les avons, autant que possible, laissé parler eux-mêmes. Cette méthode n'était pas exempte d'une certaine aridité, sans doute, mais elle nous a paru plus propre que toute autre à bien faire juger de la marche de la critique littéraire, qu'elle permet de suivre de l'œil, en quelque sorte, et pas à pas.

La première impression qui résulte de cet examen n'est rien moins que favorable, il faut en convenir ;

Digitized by Google

mais, comme le dit M. Sainte-Beuve avec cette douce raison qui donne tant de charme à son érudition, pour bien apprécier les anciens critiques et leurs productions de circonstance, on doit se remettre en situation et se replacer en idée dans l'esprit du temps.

Les procédés de la critique étaient bien différents alors de ce qu'ils sont aujourd'hui. Nos critiques modernes — et je parle des écrivains sérieux — se soucient généralement peu de donner idée du livre à l'occasion duquel ils écrivent; ils n'y voient qu'un prétexte à développement pour des considérations nouvelles, plus ou moins appropriées, et pour des essais nouveaux; l'auteur primitif sur lequel on s'appuie disparaît, c'est le critique qui devient le principal et le véritable auteur; ce sont des livres écrits à propos de livres. Tout au contraire, les écrivains du *Journal des Savants,* et des feuilles qui marchèrent sur ses traces, s'effaçaient complétement derrière le livre dont ils avaient à parler. Leur but était de tenir les savants des divers pays au courant des écrits nouveaux, et de les leur offrir du moins par extraits fidèles et sûrs, en attendant qu'ils pussent se procurer l'ouvrage même. Pour cela ils se bornaient le plus souvent à une exacte et sèche analyse, à un compte-rendu pur et simple, une sorte de description du livre, très-peu différente souvent d'une table des matières; sous prétexte d'en donner

Digitized by Google

la substance, on n'en offrait que le squelette. Nous savons ce qu'on peut reprocher à cette critique pesante, routinière, et qui tient du procès-verbal; cependant on ne saurait contester l'utilité d'une pareille méthode à une époque où les communications étaient loin d'être faciles. Nous admettons qu'il y ait excès ici comme là; mais notre conviction est que les critiques d'alors, s'ils étaient moins brillants, étaient plus dans leur rôle que ceux d'aujourd'hui. La juste mesure serait entre les deux extrêmes; il a été donné à bien peu d'écrivains de la rencontrer.

Indépendamment de cette disposition des esprits, de cette manière d'envisager la mission du critique, de cette habitude d'abstention reçue du *Journal des Savants* et autorisée par son exemple, d'autres causes, de nature diverse, contribuèrent à retenir la presse littéraire dans l'état d'infériorité où elle demeura si longtemps. Ainsi pourrait-on l'imputer à l'avidité avec laquelle la spéculation s'empara tout d'abord du nouvel instrument; nous n'entendons pas cette spéculation raffinée que nous avons baptisée du nom de chantage, nous voulons parler seulement du mercantilisme. C'était en effet un excellent véhicule pour les productions de la librairie, à cette époque où les moyens de publicité, comme les moyens de communication, étaient si incomplets. De là une foule de feuilles dont quel-

Digitized by Google

ques-unes n'étaient guère que des catalogues, où dans tous les cas la critique n'avait rien à voir, quelques beaux semblants qu'elles revêtissent. La faculté critique est assurément une des facultés les moins communes; outre une organisation spéciale, le métier de critique demande de patientes et longues études, des connaissances presque universelles, une grande expérience et un grand sens. « Le bon jugement littéraire, a dit M. Joubert, est une faculté très-lente, et qui n'atteint que fort tard le dernier point de son accroissement. » Mais on savait dès ce temps-là se passer de tout ce bagage; alors comme aujourd'hui les éditeurs avaient à leur disposition un troupeau de faiseurs imberbes qui n'auraient pas su coudre ensemble deux idées, mais qui n'hésitaient pas à s'ériger en juges et se donnaient des grands airs d'aristarques, écrivains affamés, qui, suivant la singulière expression de Delisle de Sales, « dînaient d'une analyse, et s'habillaient d'une satire à la manufacture des jugements périodiques. » Si aux produits de ces manufactures du mercantilisme on ajoute ceux non moins frelatés de la concurrence (1), on comprendra que les hommes véritablement capables se soient éloignés d'une carrière ainsi déshonorée.

(1) « Il paraît aujourd'hui, dit le marquis d'Argenson dans ses *Mémoires* (Bibliothèque elzevirienne, v, 170), plus de journaux critiques que de livres nouveaux. La satire mâche à vide, mais mâche toujours. »

Digitized by Google

Deux autres obstacles encore ont arrêté l'essor de la presse littéraire : le privilége dont jouissait le *Journal des Savants*, et le peu de liberté accordée aux écrivains.

Rappelons-nous qu'alors on était en tout sous le régime du privilége. A la fin du XVIIe siècle et dans le XVIIIe, la Comédie-Française s'opposait tant qu'elle pouvait aux théâtres de la foire, et leur fermait de temps en temps la bouche de peur de concurrence; l'Académie royale de musique s'opposait aux Italiens et aux théâtres chantants, ou du moins avait sur eux la haute main. Ainsi en était-il dans la république des lettres : quand un jeune littérateur pauvre voulait créer quelque petite feuille de littérature et de critique, il ne le pouvait qu'en contrebande, faute d'avoir de quoi payer 300 francs au *Journal des Savants* : c'était, comme nous l'avons déjà dit, un tribut qui était dû à ce père et seigneur suzerain des journaux littéraires.

D'un autre côté, on aura remarqué, en parcourant l'esquisse que nous en avons tracée, que la plupart des journaux littéraires avaient été publiés à l'étranger, et principalement en Hollande. Cela s'explique bien un peu par les entraves apportées à la liberté d'écrire, par les difficultés dont les susceptibilités particulières, plus encore que celles du gouvernement, entouraient le métier de journaliste; mais cela a tenu beaucoup plus aux persécutions reli-

Digitized by Google

gieuses, dont l'effet fut de jeter hors de nos frontières une foule d'hommes éclairés, que le désir de défendre leurs opinions, et quelquefois le besoin de vivre, firent descendre dans l'arène littéraire. Et en effet on aura pu voir aussi que le plus grand nombre des journalistes étaient des protestants réfugiés.

Dès avant la révocation de l'édit de Nantes, le parti de la rigueur l'ayant emporté, dans les conseils du gouvernement, sur celui de la prudence, on s'était mis à faire une guerre de destruction méthodique aux églises et aux académies protestantes. L'émigration commença donc par des ministres et des professeurs, contraints d'aller porter ailleurs leur savoir et leur parole. Les familles françaises que la persécution avait fait sortir du royaume au XVIe siècle s'étaient, pour la plupart, réfugiées à Genève ou dans les cantons suisses, un petit nombre en Angleterre, bien peu dans les Provinces-Unies, retraite trop menacée alors. Longtemps encore les émigrés protestants suivirent la même route; cependant depuis Richelieu, on les voit se diriger davantage vers la Hollande, devenue peu à peu le refuge des hommes qui font ombrage au pouvoir régnant, comme aussi des esprits aventureux. C'est en Hollande que Descartes va chercher sa thébaïde philosophique. La Hollande a des presses pour toutes les défenses et toutes les attaques qui n'ont pas eu

Digitized by Google

en France le champ libre. Dès lors on distingue visiblement un double courant dans le flux lent, mais soutenu, de l'émigration française. Genève continue à attirer les gens que le zèle religieux anime, pour qui prier Dieu dans ses temples célèbres et entendre la parole de la bouche des successeurs de Calvin est le premier des besoins. Les esprits actifs, indépendants, portés vers la guerre, se tournent de préférence du côté de la Hollande, où ils trouveront pour leur vie une discipline moins contraignante, pour leurs écrits des éditeurs moins surveillés, et l'intelligence, le goût, sinon l'usage populaire de la langue française (1). Ce petit coin de terre perdu au milieu des sables et des marais devint bientôt le foyer de l'opposition libérale et protestante contre le principe monarchique et catholique, personnifié dans Louis XIV. Cette guerre contre la personne, le gouvernement et les idées du grand roi, dura plus d'un siècle. La Hollande lança contre lui ses vaisseaux, sa diplomatie, son stathouder, son argent, ses livres. Tandis que Guillaume d'Orange réunissait dans un suprême effort toutes les forces de l'Europe coalisée contre la France, les libraires de La Haye et d'Amsterdam se liguaient, de leur côté, pour achever d'accabler

(1) « La langue française est si connue dans ce pays-ci, écrivait Bayle en 1684 (*Nouvelles lettres*, t. II, p. 20), que les livres français y ont plus de débit que tous les autres; il n'y a guère de gens de lettres qui n'entendent le français, quoiqu'ils ne le sachent pas parler. »

Digitized by Google

son souverain; leurs presses infatigables faisaient pleuvoir chaque jour une nuée de pamphlets, d'écrits séditieux, qui tombaient comme autant de fusées incendiaires sur l'antique édifice de la monarchie française. Là s'imprimaient les grands livres de controverse, les projets de réforme politique, les lettres pastorales de Jurieu, et cette terrible gazette, que Bayle appelle le *véhicule des médisances de toute l'Europe*.

Lorsque la révocation de l'édit de Nantes et les rigueurs qui la précédèrent poussèrent une multitude d'infortunés français loin du royaume, au premier moment le flot fut bien contraint de se partager sans choix entre les territoires hospitaliers; mais bientôt, et autant que les circonstances le permettaient, la tendance que nous avons fait remarquer se manifesta d'une manière très-prononcée, et la partie lettrée de l'émigration afflua toute vers la Hollande. Parmi les hommes de savoir, les uns, théologiens ardents et infatigables, poursuivirent avec un redoublement d'énergie la lutte qu'ils soutenaient en France contre les théologiens catholiques; d'autres s'appliquèrent à la prédication; plusieurs, admis dans les académies de Hollande, se livrèrent aux travaux de l'érudition et de l'enseignement; un très-grand nombre entreprirent la publication de recueils périodiques, graves ou légers, savants ou profanes. Malheureusement les rangs de

Digitized by Google

ces hommes d'élite se grossirent bientôt de pauvres réfugiés, que le désœuvrement, la misère ou le désespoir rendaient auteurs contre toute vocation, et qui brochaient des libelles ou de misérables compilations que les circonstances faisaient lire, et que les libraires de Hollande savaient débiter (1).

Ainsi presque exclusivement concentrée dans les mains des protestants, la presse littéraire en devait recevoir un caractère tout particulier. La controverse, quand elle se la permet, porte beaucoup moins sur les questions littéraires que sur les questions religieuses, qui avaient alors le privilége de passionner plus particulièrement les esprits. Obéissant d'ailleurs à un sentiment de conservation assez naturel, elle n'y touche qu'avec la plus grande réserve, et nous avons entendu tous les nouveaux entrants dans la carrière faire à ce sujet les protestations les plus formelles, promettant de se renfermer dans les limites d'une impartialité presque impossible en pareille matière. En général, sur ce point comme sur les autres, ils se défendent de la prétention de juger; leur méthode, nous l'avons dit, est l'abstention, méthode peu conforme à l'esprit de la critique, du journalisme, dont le propre est précisément de juger, et même, au besoin, de décider, de trancher. Et encore, si bénigne que se montrât la critique, si

(1) V. *Histoire de la Littérature française à l'étranger*, par M. Sayous.

Digitized by Google

humble qu'elle se fît, n'était-elle pas facilement acceptée par les intéressés. On peut dire, en un mot, qu'on ignora, pendant cette première période, ce qu'était la critique, qu'elle s'ignorait elle-même.

Avec la seconde moitié du XVIIIe siècle commence pour le journalisme une ère toute nouvelle; on pourrait presque dire, avec Delisle de Sales, mais dans un autre esprit, que c'est alors seulement que naquit le journalisme. Un concours singulier de circonstances vint lui révéler sa force, vint révéler au monde la puissance de cet instrument nouveau, ou du moins si timidement manié jusque là. « La pensée humaine commençait cette longue révolte qui a enfanté la plus longue, la plus difficile, la plus mémorable des révolutions; toute l'Europe, étonnée, disait à Voltaire : « Tu seras roi, Voltaire! » Un homme alors se leva qui défendit, lui tout seul, la littérature du XVIIe siècle, qui était déjà de la vieille littérature, les principes du grand règne, qui étaient déjà de vieux principes, la croyance de Bossuet et de Louis XIV, qui était déjà de la vieille croyance; qui, prenant pour mot d'ordre *Racine et Boileau,* combattit seul toute sa vie pour la sainte cause du goût, et de l'art, et des règles, au grand étonnement du monde, au grand scandale des dieux du jour, qui vainement s'ameutèrent en masse pour étouffer cette voix courageuse. »

C'est de Fréron que parle ainsi M. J. Janin, avec

Digitized by Google

une chaleur qui fera sourire quelques lecteurs; mais si le rédacteur de l'*Année littéraire* est demeuré l'expression la plus éclatante, la plus persistante, de la longue lutte que soutint le journalisme contre l'esprit du XVIIIe siècle, il n'en fut pas l'unique expression: on ne peut oublier, par exemple, qu'il eut pour prédécesseur et pour maître l'abbé Desfontaines; si le nom de celui-ci a été quelque peu étouffé par l'immense retentissement qu'eut celui de son élève, il n'en doit pas moins être regardé comme le créateur de la critique polémique, et, quelques torts qu'on lui puisse reprocher, les services qu'il a rendus à la cause des lettres lui assurent une place importante dans l'histoire du journalisme (1).

(1) J'ai mentionné tout à l'heure Delisle de Sales, et peut-être aurai-je encore occasion de le citer. Parmi les nombreux écrits de ce *singe de Diderot,* comme l'avaient surnommé les contemporains, se trouve un *Essai sur le Journalisme depuis* 1735 *jusqu'à l'an* 1800 (Paris, 1811, 1 vol. in-8), avec cette epigraphe, prise de Juvénal :

Dat veniam corvis, vexat censura columbas.

Ce titre est bien fait pour affriander les curieux, et il devait naturellement appeler mon attention; mais il ne couvre qu'un insipide radotage à propos de la presse périodique, que l'auteur détestait cordialement, comme presque tous les philosophes, une haineuse diatribe, dont on jugera par quelques citations. Pour Delisle de Sales, « le journalisme n'est pas issu du *Journal des Savants,* dont sa soif de nuire et son goût hétérodoxe le rendaient nécessairement l'antipode; c'est dans la lie du XVIIIe siècle qu'il faut chercher l'époque tristement mémorable où s'établit la séparation entre ce qu'il serait tenté d'appeler les journaux à ambroisie et les journaux à venin » — Il définit le journalisme : « Le besoin de déraisonner réuni au besoin de nuire » ; — c'est « une secte anti-littéraire, secte audacieusement abjecte, dont l'existence publique est un délit et le nom une injure, qui n'existe que par le vice et ne se soutient que par le ridicule. » Il ne voit dans la critique que « l'antipathie des gens qui vivent de feuilles contre ceux qui vivent de renommée. » Les journalistes sont des gens qui, « n'ayant souvent aucune existence, ni politique ni littéraire, sont possédés de la manie du détrônement,

Digitized by Google

L'ABBÉ DESFONTAINES

Le Nouvelliste du Parnasse. — Observations sur les Ecrits modernes. — Jugements sur quelques Ouvrages nouveaux.

Desfontaines a commencé ce triumvirat de critiques qui, continué par Fréron, et terminé par l'abbé Geoffroy, mort en 1814, a pendant un siècle lutté avec persévérance, et non sans succès, contre la renommée, l'influence et l'école philosophique de Voltaire. Destiné à la carrière ecclésiastique, il l'abandonna bientôt afin de se livrer tout entier à son goût pour les lettres, et de bonne heure il montra une rare aptitude à la critique. S'il est vrai de dire que presque toujours la vie d'un homme de lettres est dans ses ouvrages, cet adage est surtout applicable à la profession de journaliste. Cette magistrature polémique que s'attribua Desfontaines multiplia pour lui les événements littéraires qui font l'amusement du public en faisant le malheur de celui qui en est le héros. Ses querelles avec Voltaire, ses démêlés avec la police, qui le conduisirent à Bicêtre et dans les prisons du Châtelet, occupent

qui dînent d'une analyse et s'habillent d'une satire à la manufacture des jugements périodiques. »

Après 300 pages dans ce goût, l'auteur s'applaudit à lui-même; il se vante « d'avoir parcouru, le flambeau de la vérité à la main, le repaire hideux et sanglant du journalisme; d'avoir osé, le premier, attaquer en masse une légion de perturbateurs dont personne n'osait regarder les individus en face, et de les avoir détrônés. »

Digitized by Google

un grande place dans l'histoire littéraire de son temps, depuis 1725 jusqu'en 1745.

Desfontaines débuta par la censure d'un livre alors fort en vogue, et aujourd'hui complétement oublié, de l'abbé Houtteville, intitulé : *la Religion chrétienne prouvée par les faits.* Cet ouvrage, qui avait ouvert à son auteur les portes de l'Académie, était sous tous les rapports fort au-dessous de l'honneur qu'on lui faisait. Desfontaines osa s'élever contre le jugement du public, et fit voir, avec autant de justesse que d'agrément, toute la faiblesse de cette œuvre tant prônée. Le public, comme la fortune, favorise les audacieux qui le bravent : il accueillit avec faveur la critique de Desfontaines, et le livre de l'abbé Houtteville ne se releva pas du coup.

Ce succès anima notre critique d'une nouvelle ardeur. La Mothe passait alors pour le premier des poètes vivants; il avait ses partisans enthousiastes, frénétiques : l'attaquer n'était pas une petite affaire. Desfontaines le fit dans ses *Paradoxes littéraires, au sujet de la tragédie d'Inès de Castro,* et le suffrage du public encouragea encore une fois son audace. On applaudissait à la sagacité avec laquelle il avait su se préserver de l'illusion générale, et apercevoir des défauts là où le parterre prévenu n'avait vu que des beautés. La pureté, l'enjouement de son style, ajoutaient encore un nouveau prix à ses critiques. De ce moment l'abbé Desfontaines devint célèbre.

Digitized by Google

Le *Journal des Savants* était tombé dans le plus grand discrédit, et les libraires, en 1723, refusaient de l'imprimer. Les protecteurs de cette feuille offrirent alors à Desfontaines de coopérer à sa rédaction. Il se prêta sans peine à une proposition si conforme à son goût, et dès 1724 le *Journal des Savants* avait repris faveur. Desfontaines y travailla jusqu'en 1727 ; mais des démêlés qu'il eut avec ses confrères le rebutèrent, et il donna sa démission. Quelque mal que l'on ait dit de l'abbé Desfontaines, personne ne lui a refusé un mérite alors assez rare chez les beaux esprits, je veux dire un caractère indépendant. Il est à présumer que cette disposition lui fit éprouver beaucoup de dégoûts dans sa collaboration à une feuille soumise, comme l'était alors le *Journal des Savants*, à la direction méticuleuse de l'abbé Bignon. Heureusement Desfontaines pouvait se passer de protecteurs et d'emplois; il trouva dans sa plume des ressources qui ne tarirent jamais, quoiqu'il ne connût point l'économie, et que les jouissances d'une vie sensuelle fussent pour lui des besoins. Sa singulière facilité de travail, la variété de ses connaissances, la promptitude avec laquelle il concevait et exécutait des plans d'ouvrages, son intelligence à tirer parti de ceux des autres, à retoucher, pour en assurer la vente, les productions d'auteurs inconnus et sans expérience, tous ces moyens, alors peu employés en littérature, mais dont on connaît

Digitized by Google

aujourd'hui si bien l'usage, et même l'abus, assurèrent à Desfontaines une entière indépendance. Par sa persévérance, par son esprit de suite et de travail, il fit du métier de journaliste une profession qui devint pour lui, comme pour ses imitateurs, un véritable état dans la société.

Trois recueils périodiques ont surtout contribué à sa fortune.

En quittant le *Journal des Savants*, Desfontaines n'avait point renoncé au journalisme : c'était son élément ; il était poussé, dit-il lui-même, par une irrésistible vocation vers ce pénible emploi. A la fin de 1730, il fonda, de concert avec l'abbé Granet, le *Nouvelliste du Parnasse, ou Réflexions sur les Ouvrages nouveaux*. « Cette feuille, disent les journalistes de Trévoux se proposait de parler en style léger, et superficiellement, des petits ouvrages qui restent quand les journaux des savants sont remplis de ce qu'il y a de solide. » Ce jugement n'est peut-être pas très-impartial ; la vérité est cependant que le caractère du Nouvelliste est essentiellement léger, j'entends qu'il n'est rien moins que pédantesque.

Le but de cet ouvrage périodique, dit son auteur, n'a jamais été de faire des extraits des livres nouveaux ; il est destiné à des réflexions sur les ouvrages d'esprit, et sur d'autres, lorsqu'ils amènent l'occasion de dire des choses agréables ou curieuses... Nos lettres sont d'utiles Mémoires qui pourront servir un jour à

Digitized by Google

l'histoire du bel-esprit et des talents de ce siècle... Nous croyons devoir nous interdire certaines facultés, et particulièrement la théologie et toutes les hautes sciences qui ne sont point du ressort du Parnasse. Nous avons ainsi un champ bien moins vaste que tous les auteurs de journaux littéraires. De plus, toutes les semaines ne voient pas éclore des ouvrages nouveaux. Il nous faut donc quelquefois recourir à des livres qui ont plusieurs mois, et même presqu'une année d'ancienneté. Nous croyons surtout le pouvoir faire lorsqu'ils nous paraissent mériter nos réflexions ; et comme ces réflexions sont toujours *nouvelles,* elles ne dérogent point à la qualité que nous prenons dans ces lettres : un nouvelliste du Parnasse ne doit pas être un gazetier ; il doit penser, juger et raisonner... Notre critique est un peu hardie ; mais pourvu que cette hardiesse soit polie, et qu'il règne partout une exacte neutralité, elle ne peut déplaire aux personnes désintéressées ; pourvu que les traits ne soient ni personnels ni trop forts, ils ne sauraient être blâmés... Au reste, nous ne donnons nos jugements que comme de simples avis ou comme des témoignages, et non comme des décisions ; et nous avouons que nous pouvons souvent nous tromper... Pour ce qui regarde les auteurs que nous ne flattons point, nous les prions d'être persuadés que nous voudrions sincèrement pouvoir toujours louer leurs ouvrages ; mais, en vérité, nous ne pourrions quelquefois le faire sans nous rendre un peu ridicules. Rien ne nous fait plus de plaisir que d'avoir à rendre compte et à faire l'éloge d'un bon livre ; il faut même qu'un ouvrage soit bien mauvais si en le censurant nous ne le louons pas un peu. Si nous annoncions les livres sans les juger, si nous compilions des préfaces, si nous étalions quelques lambeaux dans le dessein de faire juger par là des ouvrages entiers, on sait assez dans quel mépris nous tomberions. Nous jugeons librement ; mais nous tâcherons toujours d'assaisonner nos jugements, et nous nous interdisons absolument tout ce qui pourrait blesser personnellement qui que ce soit. Nous jugeons, parce que les auteurs ne publient leurs ouvrages qu'afin qu'on en juge.

Si nous avions besoin de justifier notre conduite, nous ne

Digitized by Google

pourrions, il semble, mieux faire que de nous appuyer de l'autorité de M. Bayle : « La république des lettres, dit ce célèbre écrivain, est un état entièrement libre; on n'y reconnaît que l'empire de la vérité et de la raison, et sous leurs auspices on fait la guerre innocemment à qui que ce soit... Chacun y est tout ensemble souverain et justiciable de chacun. Les lois de la société n'ont pas fait de préjudice à l'indépendance de l'état de nature par rapport à l'ignorance; tous les particuliers, à cet égard, ont le droit du glaive... Les satires tendent à dépouiller un homme de son honneur, ce qui est une espèce d'homicide civil; mais la critique d'un livre ne tend qu'à montrer qu'un auteur n'a pas tel et tel degré de lumières. Or, comme il peut, avec ce défaut de science, jouir de tous les droits et de tous les priviléges de la société, sans que sa réputation d'honnête homme et de bon sujet de la république reçoive la moindre atteinte, on n'usurpe rien de ce qui dépend de la majesté de l'Etat en faisant connaître les fautes qui sont dans un livre. Il est vrai qu'on diminue quelquefois la réputation d'habile homme qu'un auteur s'était acquise; mais si on le fait en soutenant le parti de la raison et pour le seul intérêt de la vérité, et d'une manière honnête, personne n'y doit trouver à redire.

Analysant ensuite une harangue du P. Porée sur les critiques, Desfontaines ajoute, entre autres réflexions :

J'aurais souhaité que sa première proposition, qui concerne la nécessité de la critique, eût été un peu plus solidement appuyée, et qu'il eût entré dans des détails plus intéressants; qu'il eût fait plus sentir que tout ce qui tourne au profit de la vérité et à l'avantage des sciences et des beaux-arts est une chose toujours louable et toujours à désirer; qu'il est vrai que la réputation de nos semblables ne doit jamais être sacrifiée, même à la vérité, mais que cela ne doit pas s'entendre de la réputation littéraire, blessée quelquefois par la critique, parce que cette réputation ne

Digitized by Google

doit point s'obtenir à titre de grâce, et doit toujours être l'effet d'une justice exacte, à laquelle tout écrivain est censé se soumettre volontiers par la publication de ses écrits... Si on établit dans la république des lettres, comme un usage de politesse et de bienséance, celui de s'abstenir de toute critique extérieure à l'égard des ouvrages d'esprit, il n'y aura plus aucun risque à se produire au grand jour. Les mauvais auteurs ne seront plus retenus par la crainte de la censure, et les excellents ne seront plus excités par l'espérance de la distinction et de la louange, motif qui ne doit pas être confondu avec la vanité, parce qu'il y a de la différence entre vouloir mériter l'estime des hommes et être vain. ..... Il ne faut pas, dit-on, décourager les auteurs, surtout les jeunes gens. Cela est vrai; mais un auteur qui a mal réussi, et qui se sent du génie et des ressources, ne sera point découragé par la critique; ce sera, au contraire, pour lui, un motif qui l'excitera à rétablir sa réputation, et à mériter dans la suite ce qu'il n'a pas d'abord obtenu.

On ne pouvait mieux parler assurément; mais c'était prêcher dans le désert. Les écrivains critiqués et leurs éditeurs s'ameutèrent contre le Nouvelliste, qui fut arrêté au commencement de 1732, « au grand regret des littérateurs, qui y trouvaient l'instruction, et des gens du monde, qui y cherchaient l'amusement. »

Le Nouvelliste, comme la plupart des journaux de ce temps, était publié sous forme de lettres. Il en devait paraître une tous les huit jours; mais il n'y en eut en tout que cinquante-deux, dont la dernière est du 15 mars 1732, et qui sont réunies en 3 volumes in-12. La Bibliothèque impériale possède un exemplaire chargé de nombreuses notes manuscrites qui en sont comme la clé.

Digitized by Google

Trois ans après, Desfontaines obtint — et cela, dit-il lui-même, « en récompense des services qu'il avait rendus aux lettres et à l'Etat », — le privilége d'un nouveau recueil périodique, qu'il intitula *Observations sur les Ecrits modernes*. C'est dans ce journal que pendant huit ans il tint tête aux encyclopédistes, à Voltaire lui-même, dont il balança un moment le crédit ; c'est dans ces feuilles, si vives, si alertes, si pleines d'ironie, de malice, de feu, que l'on apprend surtout à connaître l'histoire de la critique littéraire au milieu du XVIIIe siècle. Quelque opinion que l'on ait de Desfontaines, on ne saurait méconnaître ce qu'il lui fallut d'énergie et de ressources pour résister pendant huit années à tant et de si redoutables adversaires. Mais il devait finir par succomber. Par arrêt du Conseil d'Etat du 6 septembre 1743, « le roi, étant informé que les auteurs et les libraires se plaignent des Observations sur les Ecrits modernes, dont l'auteur ne respecte ni les gens de mérite, ni les corps les plus distingués et honorés de la protection de S. M., révoque le privilége de cette feuille, ordonne que les autres ouvrages du même auteur seront mis entre les mains de nouveaux examinateurs, choisis par M. le chancelier, pour en être rendu compte à S. M., et pour être statué sur la révocation desdits ouvrages, et même, s'il y échet, sur la punition de l'auteur. »

Ce corps distingué dont parle l'arrêt, c'était

Digitized by Google

l'Académie française, qui avait pris pour elle certains mots du discours préliminaire que Desfontaines avait placé en tête de sa traduction de Virgile, nouvellement imprimée. « On est plus choqué, avait-il dit, d'entendre louer une *troupe orgueilleuse de gens sans mérite* sur leur esprit et leurs talents que de voir Ovide et Virgile traiter Auguste de dieu. » Et l'Académie avait crié à l'insolence.

Les Observations forment 34 vol. in-12. La première lettre est du 1er mars 1735; la dernière du 31 août 1743.

Desfontaines fit d'inutiles efforts pour obtenir la revocation de l'arrêt qui supprimait ses Observations; mais on lui accorda dès l'année suivante, grâce à de puissantes recommandations, la permission tacite de les continuer sous un autre titre et en les donnant comme imprimées à l'étranger. Il entreprit donc sous le pseudonyme de M. Burlon de la Busbaquerie, et sous la rubrique d'Avignon, un autre journal hebdomadaire, qu'il intitula *Jugements sur quelques Ouvrages nouveaux*, avec cette épigraphe : *Scire et nesciri*. Dans la préface, il s'annonçait comme un homme nouveau, qui se proposait de faire discerner et rechercher les bons ouvrages, de corriger avec douceur l'ignorance, l'erreur et le faux goût, qui s'accréditaient tous les jours, et d'apprendre au public à n'être point la dupe des mauvais auteurs. « On n'y verra jamais rien, disait-

Digitized by Google

il, qui puisse blesser la religion de l'Etat, le gouvernement, les bonnes mœurs, ni l'honneur de qui que ce soit : ce sont des remarques purement littéraires qu'on propose dans ce nouvel ouvrage périodique. » Nous n'avons pas besoin de dire que l'auteur fut reconnu dès le premier numéro. On ne trouve plus dans cette publication la même verve, le même entrain que dans les précédentes, on sent à chaque instant que le critique est muselé ; cependant elle eut un succès presque égal à celui des Observations. Elle était déjà parvenue au onzième volume quand la mort vint mettre un terme aux travaux et à la fécondité de son infatigable rédacteur (16 décembre 1745).

Desfontaines eut pour ses diverses publications plusieurs collaborateurs. Le principal fut l'abbé Granet, que nous avons déjà vu travailler à la *Bibliothèque française* de Camusat, et qui, en même temps qu'il coopérait aux *Observations* de Desfontaines, publiait de son côté des *Réflexions sur les Ouvrages de Littérature*, qui roulaient principalement sur les petites poésies, les romans et autres productions de ce genre, et qui forment 12 vol. in-12 (1737-41), avec une table générale. Viennent ensuite Fréron, dont nous nous occuperons bientôt, de Mairault et Détrées (1).

(1) Ou d'Estrées. « L'abbé l'Estrées, dit la *Correspondance secrète*, fils d'un cardeur de laine de Reims, qui, pour s'illustrer, a changé en D la première lettre

Digitized by Google

Desfontaines nous a laissé de son principal collaborateur un portrait que l'on peut rapprocher, à plus d'un titre, d'une page que nous avons citée t. I, p. 154, où Suard parle en termes si touchants de son collaborateur et ami l'abbé Arnaud.

François Granet, né à Brignoles d'une honnête famille de négociants, était un homme de probité et d'honneur, modeste, de mœurs douces et d'un esprit égal. Philosophe dans ses sentiments et dans sa conduite, il fut exempt d'ambition, et son âme élevée ne s'abaissa jamais à solliciter des bienfaits et des titres. Excellent humaniste, il joignait à un riche fond de belles-lettres beaucoup de lumières sur l'histoire de la littérature ancienne et moderne. Son érudition s'étendait à la théologie et à l'histoire ecclésiastique et profane. Une imagination vive et une mémoire heureuse lui donnaient une extrême facilité d'écrire, et depuis quelques années il avait beaucoup perfectionné son style. Il est l'auteur des *Réflexions sur les Ouvrages de Littérature,* en 12 vol., qui, à l'exception du premier, sont tous de lui seul. C'est par cet ouvrage principalement qu'on peut juger de son érudition, de son style et de son goût. Il a enrichi le public de plusieurs éditions importantes, qu'il a ornées de doctes préfaces. Il y a quelques années qu'ayant formé le plan de l'ouvrage périodique des *Observations sur les Ecrits modernes,* je le priai de vouloir bien se joindre à moi pour m'aider à fournir cette carrière. Comme il avait travaillé longtemps à un journal littéraire de Hollande, je connaissais son talent pour ce genre d'écrire. Je savais d'ailleurs qu'il avait les mêmes principes que moi sur les matières de littérature et de goût, et nous étions depuis longtemps liés d'une étroite amitié. Nous avons travaillé ensemble durant sept ans sans que rien ait troublé la douceur de notre association. Notre

de son nom et se fait appeler d'Estrées, a été le rival de Fréron après la mort de l'abbé Desfontaines ; mais le mauvais succès d'un cahier qu'il publia alors le força à renoncer à la concurrence.

Digitized by Google

soin principal était de rendre nos critiques solides, équitables et modérées, et, autant qu'il nous était possible, de veiller, pour ainsi dire, à la porte du temple du goût, pour empêcher l'irruption de l'ignorance et du faux bel esprit. Je conserverai toujours un vif regret de la perte de cet ami. C'en est une très-grande, non seulement pour moi, mais pour la république des lettres en général, et pour tous ceux qui le connaissaient particulièrement. Il avait une droiture qui rendait son commerce sûr. Il aimait la vérité en toutes choses, et la même chaleur d'imagination qui l'en éloignait quelquefois l'y ramenait aussitôt qu'on le mettait sur la voie de l'apercevoir. Malgré l'étendue et la vivacité de ses lumières, il ne se montra jamais opiniâtre dans ses sentiments. Son esprit orné et son humeur gaie rendaient sa conversation amusante et enjouée. Il saisissait et peignait bien le ridicule, surtout celui des gens de lettres, mais sans haine, sans malignité, sans envie; il n'était critique que dans le goût d'*Horace* et de *Lucien,* c'est-à-dire en philosophe; d'ailleurs toujours équitable à l'égard du vrai mérite et des talents décidés. Il avait un grand nombre d'amis dans la littérature, et à la cour et à la ville. Il avait même des amis illustres. Quoiqu'il fût fort attaché à son cabinet, il ne laissait pas de les cultiver. Assez répandu dans le monde, il joignait à la qualité d'homme savant celle d'homme poli et sociable. Il était d'une complexion faible et délicate, et depuis quelques années ses maladies fréquentes alarmaient ses amis. Celle dont il est mort n'a été que de cinq jours.

Desfontaines réunissait, on ne saurait le nier, plusieurs des qualités qu'exige le rôle qu'il s'était attribué, mais il lui en manquait de fort importantes. Il ne connut pas ou négligea beaucoup trop ces formes agréables, ces tours délicats et polis, auxquels un censeur prudent a recours pour éviter que les conseils de la critique ne deviennent autant

Digitized by Google

de blessures pour l'amour-propre. Il se piqua moins encore de cette impassible équité qui, dans l'examen d'un l'ivre « ne voit jamais l'auteur, ne voit que son ouvrage. » La précipitation de ses jugements, leur forme ironique, le ton tranchant qu'il affecta souvent de prendre, et surtout la partialité qu'il fit paraître dans plusieurs de ses critiques, lui suscitèrent de nombreux ennemis. Il n'en eut pas de plus violent ni de plus irréconciliable que Voltaire ; il faut dire aussi qu'il n'en rencontra pas de plus susceptible : la moindre critique, on le sait, mettait ce grand homme hors de lui. C'est une faiblesse incompréhensible, mais qu'il faut bien reconnaître, quelque admiration que l'on professe pour cet incomparable génie.

« Malheur à qui osait toucher aux lauriers de M. de Voltaire! dit Clément. Et n'est-il pas bien singulier, ajoute l'auteur des *Nouvelles littéraires*, que ce poète invulnérable à force de blessures et de ressources, après avoir prêché sur les toits la liberté de la presse, et donné l'exemple du libertinage de l'impression jusqu'à se faire brûler, n'ait pas plutôt joui d'un moment de faveur qu'il l'ait employé à gêner ses confrères. Je lui pardonne tous ses défauts, excepté celui-là. C'est le péché contre le Saint-Esprit dans la république des lettres : malheur à qui s'en est rendu coupable, eût-il la mort entre les dents et le billet de confession à la main ! »

Digitized by Google

Madame de Graffigny, qui, dans ses Lettres, nous montre Voltaire sous un jour si nouveau, parle souvent de ces crises, de ces quintes littéraires, qui « altéraient tout-à-fait la *douceur charmante de ses mœurs*. Voltaire était alors à Cirey, auprès de madame du Châtelet, et ses qualités si vives, si irrésistibles, si aimables même, quand il le voulait, remplissaient de vie et de lumière cette délicieuse retraite, où l'on passait des journées charmantes, et des soirées plus charmantes encore. De temps à autre il y avait gala, représentation, fête à grand orchestre; on jouait la comédie, la tragédie, la farce, et jusqu'aux marionnettes; Voltaire donnait la lanterne magique. D'autres fois on lisait les chants inédits de *Jeanne*, de la trop fameuse *Jeanne* (et on les lisait dans la chambre mystérieuse des bains); puis on faisait du punch, madame du Châtelet chantait de sa voix divine, on riait sans savoir pourquoi, on chantait des canons; enfin venait le souper, un de ces soupers où la gaieté ne sait ce qu'elle dit ni ce qu'elle fait, et rit sur la pointe d'une aiguille. »

Dans ces jours-là Voltaire est à l'état de pur génie; cet homme toujours mourant ressuscite : il est léger, brillant, infatigable; toutes les muses qu'il courtise, tous les démons qui le possèdent, revivent en lui. Mais tous les jours ne sont pas si riants; la gaieté de Voltaire n'est pas chaque soir si désintéressée et si légère. « Il y a bien des mo-

Digitized by Google

ments où il est furieusement auteur » ; il y a bien des soupers qu'on n'égaie qu'en mettant sur le tapis l'abbé Desfontaines ou J.-B. Rousseau : « Oh dame ! c'est là que l'homme reste et que le héros s'évanouit. Il serait homme à ne point pardonner à quelqu'un qui louerait Rousseau. » Et pour les louanges, « on les aime à toutes sauces, surtout quand on dit des injures à cet abbé Desfontaines. » — « Un mot de ses adversaires le met ce qui s'appelle au désespoir ; c'est la seule chose qui l'occupe et qui le noie dans l'amertume. Je ne puis vous donner l'idée de cette sottise qu'en vous disant qu'elle est plus forte et plus misérable que son esprit n'est grand et étendu. »

Adulé comme il l'était, Voltaire ne pouvait s'habituer à l'idée de compter avec un *misérable folliculaire*. Il ne soupçonnait pas la puissance du journalisme, puissance telle, dit M. Ch. Nisard (1), alors même qu'elle s'ignore, que le journaliste le plus chétif n'aurait rien à redouter d'une lutte avec le plus vigoureux athlète de la presse qui n'aurait pas un journal à sa disposition. Considérez en effet quels avantages énormes, incalculables, un journaliste retire de la faculté d'entrer en lice tous les jours, de parler tous les jours à vingt, trente, quarante, cinquante mille lecteurs, de leur parler seul,

(1) *Les Ennemis de Voltaire*, deux très-intéressants volumes, pleins de faits et de révélations, dont je me suis beaucoup aidé dans cette partie de mon travail.

Digitized by Google

et avec la certitude de n'en être point contredit, puisque l'Evangile n'a pas plus d'autorité aux yeux des abonnés d'un journal que ce journal même ; considérez encore qu'il n'attend pas, comme y est obligé l'auteur d'un livre, que le chaland vienne acheter sa feuille au lieu où elle se fabrique, mais que le même jour et au même moment l'Etat la transporte, à des frais insignifiants, sur toute la surface de la France et dans tous les pays de la terre ; que, s'il a quelque intérêt d'amour-propre ou de parti à affirmer un fait, il le reproduit dans les numéros de demain, d'après-demain, de tous les jours, jusqu'à ce qu'il juge que ce fait est solidement établi dans la croyance de ceux à qui il lui importe de le persuader ; que, s'il lui arrive de quelque part un démenti, et que la loi le force à l'imprimer, il le fera précéder ou suivre de réflexions qui en atténueront la portée ; il pourra même y revenir dans le plus prochain numéro, y trouver de nouvelles objections, et donner enfin si bien le change aux lecteurs, qu'ils finiront par croire que c'est le démenti qui en a menti. Il est hors de doute que quiconque, gouvernement ou simple particulier, voudra lutter à armes égales, c'est-à-dire de contradiction et de persévérance, contre un instrument de publicité de cette nature, devra nécessairement se lasser le premier, et marquer par son silence qu'il s'avoue à peu près

Digitized by Google

vaincu. Outre que bien peu de gens sont d'humeur à engager cette lutte, à cause des fâcheux effets qui peuvent résulter d'une polémique où, de part et d'autre, on finit par perdre de vue la modération et les convenances.

» Voltaire ne savait pas tout cela quand il trouva mauvais que Desfontaines et Fréron le critiquassent. Avec le secours de tout son talent, avec la complicité de la plus puissante coterie philosophique et littéraire qui fut jamais, les encyclopédistes; avec la tolérance, que dis-je? avec l'appui de magistrats qui servaient ses vengeances presque aussi religieusement que si elles eussent été des prescriptions de la loi; avec une armée d'intrigants lettrés à ses gages, qui signaient ses libelles ou en acceptaient la responsabilité quand ils étaient anonymes; enfin, et pour tout dire en un mot, avec l'opinion publique, dont la faveur lui servait d'égide, Voltaire ne laissa pas de se sentir souvent désarmé en face du journalisme. La violence de ses plaintes, ses mensonges, ses ruses, toutes ses démarches enfin pour parvenir à faire cesser les attaques auxquelles il était en butte, et, comme il disait, à en obtenir justice, tout cela joint à la complaisance pour lui du lieutenant de police, qui voulait bien prendre la peine de discuter avec lui sur la nature du châtiment à infliger à ses censeurs, et qui lui conseillait de s'adoucir et d'être clément, tout cela, dis-je,

Digitized by Google

prouve manifestement que Voltaire ne se faisait aucune idée juste ni de la puissance ni des devoirs du journalisme, et que les magistrats ne les comprenaient pas plus que lui.

» Quant à Desfontaines et à Fréron, il est certain qu'ils furent très-étonnés d'abord d'être si terribles, et qu'avant la persécution de Voltaire, ils pensaient faire la besogne du monde la plus légitime, sinon la plus innocente. C'est lorsqu'ils virent soulevés contre eux le pouvoir et Voltaire, et qu'après avoir résisté avec quelque succès aux efforts de cette association faite en vue de les opprimer, ils eurent balancé la victoire, qu'ils mesurèrent toute l'étendue de leur puissance, et qu'ils en abusèrent. »

Si quelques traits de ce tableau sont un peu forcés, peut-être, nous y avons trouvé cependant un fond de vérité qui nous a engagé à le reproduire intégralement.

Indépendamment de cette si grande susceptibilité, Voltaire avait contre Desfontaines un grief qui lui rendait ses critiques plus sensibles encore : Desfontaines, à l'entendre, « lui devait la vie et l'honneur », et cette considération aurait dû briser la plume dans ses mains et fermer à jamais les yeux du critique sur les défauts des ouvrages de son bienfaiteur. Ce qui est certain, c'est que leur connaissance datait de quelques semaines à peine,

Digitized by Google

quand Desfontaines fut enfermé à Bicêtre; ce serait, au dire de Voltaire, et nous ne trouvons sur ce point d'autre témoignage que le sien, ce serait « pour avoir corrompu des ramoneurs de cheminée, qu'il avait pris pour des Amours, à cause de leur fer et de leur bandeau. » Quoi qu'il en soit, Voltaire, à la prière de madame de Bernières, son amie, et parente de l'abbé, travailla chaleureusement à tirer de prison *leur pauvre ami*, et il y réussit. Après un pareil service, Desfontaines, dans la pensée de Voltaire, ne devait plus avoir que des éloges pour l'homme qui lui « avait sauvé la Grève. » Loin de là, par un manque de cœur, par un travers d'esprit auquel il est vraiment difficile de croire, à peine sorti de prison, il aurait publié contre son bienfaiteur un libelle que, même, il aurait commencé à Bicêtre, mettant à profit, pour le railler et le diffamer, les quelques instants qui précédèrent son élargissement.

Tels sont les griefs de Voltaire, griefs qu'il répète à satiété dans sa correspondance, et dont il autorise, en quelque sorte, ses colères et ses invectives.

Soit pourtant qu'il ne fût pas parfaitement sûr que le libelle en question (*Apologie de Voltaire adressée à lui-même*) fût de Desfontaines, qui l'a toujours nié, soit par égard pour quelques amis respectables que l'abbé et lui cultivaient en commun, Voltaire dissimula longtemps son ressenti-

Digitized by Google

ment. Il chargea même Desfontaines, quelques années après, de traduire un *Essai sur l'Epopée* qu'il avait écrit en anglais pendant son séjour à Londres; mais, peu satisfait, paraît-il, du travail de son traducteur, il le refit lui-même, et le fit imprimer comme sien. Desfontaines s'en formalisa, comme d'un mauvais procédé, et de ce jour, « ne se croyant pas lié par la reconnaissance au point de manquer à ses devoirs comme journaliste », dit un biographe de Voltaire, il apporta moins de ménagements dans ses critiques. Cependant ce n'est qu'avec les plus grands égards encore qu'il parle de Voltaire dans le Nouvelliste du Parnasse, qu'il venait de fonder, et, au dire même de M. Nisard, qu'on ne peut soupçonner de partialité pour Desfontaines, « ses censures étaient à ses éloges comme l'unité est à la centaine; mais Voltaire n'en était pas moins profondément blessé, et il amassait des trésors de vengeance. »

Des observations critiques sur le *Temple du Goût* ayant paru en 1733, Voltaire ne manqua pas de les attribuer à Desfontaines. « Pensant toutefois qu'il n'était pas encore à propos d'éclater, trop de gens à l'estime desquels il tenait lui-même s'intéressant au journaliste, il eut recours à un procédé dont il faisait déjà usage, et qui lui servait comme de soupape de sûreté dans les moments où il y eût eu péril pour sa vie à ne pas ouvrir une issue au

Digitized by Google

trop plein de sa colère. Ce procédé consistait dans une de ces petites pièces de poésie, philosophiques et morales, qui, sous le nom d'épîtres, d'odes, de discours en vers et de satires, exercices faciles et propres à lui éclaircir la bile comme à lui entretenir la main, donnaient lieu à des allusions si transparentes que ses ennemis qui en étaient l'objet n'étaient pas moins bien reconnus que s'ils eussent été nommés. » Dans un *Discours sur l'Envie* il décocha à Desfontaines ce trait perfide :

Cent fois plus malheureux et plus infâme encore
Est ce fripier d'écrits que l'intérêt dévore,
Qui vend au plus offrant son encre et ses fureurs;
Méprisable en son goût, détestable en ses mœurs;
Médisant qui se plaint des brocards qu'il essuie;
Satirique ennuyeux disant que tout l'ennuie,
Criant que le bon goût s'est perdu dans Paris,
Et le prouvant très-bien, du moins par ses écrits....
Hélas! quel est le fruit de tes cris imbéciles?
La police est sévère; on fouette les Zoïles.
Chacun avec mépris se détourne de toi;
Tout fuit, jusqu'aux enfants, et l'on sait trop pourquoi.

Desfontaines, cette fois, ne se crut plus obligé à aucun ménagement. Comme les *Observations sur le Temple du Goût* avaient été d'autant plus désagréables à Voltaire qu'elles avaient coïncidé avec la menace faite au poète d'une lettre de cachet, si son *Temple* n'était rebâti sur un nouveau plan (lettre de Voltaire à Thiriot, 1er mai 1733), Desfontaine

Digitized by Google

prit un malin plaisir à retourner le fer dans la blessure de son adversaire, et il débuta dans les Observations sur quelques Ecrits modernes (t. I, p. 4 et s.), qui avaient remplacé le Nouvelliste du Parnasse, par une critique aussi juste que spirituelle de la restauration du *Temple du Goût*.

Voltaire rugit à cette nouvelle attaque, ou, pour parler plus justement, à cette riposte habile. « Les Observations de l'abbé Desfontaines, écrit-il à Cideville, sont des outrages à la raison, à l'équité, à l'érudition et au goût..... Je me repens bien de l'avoir tiré de Bicêtre et de lui avoir sauvé la Grève. Il vaut mieux, après tout, brûler un prêtre que d'ennuyer le public : *Oportet aliquem mori pro populo.* Si je l'avais laissé cuire, j'aurais épargné au public bien des sottises. » Pour l'honneur de Voltaire, il ne faut voir qu'une fanfaronnade dans ces paroles si haineuses et si cruelles; avouons pourtant que ces criailleries sont peu dignes d'un philosophe. La *Mort de César* provoqua un orage plus violent encore, dont on peut voir les effets dans la correspondance de Voltaire (à Berger, septembre; à Thiriot, 4 octobre; à d'Olivet, 4 octobre 1735), où il prodigue à Desfontaines les épithètes les plus injurieuses.

Cette tempête, comme toutes les grandes crises, fut suivie d'un moment de calme. Revenant à des sentiments plus conformes à ses enseignements, Voltaire sembla comprendre que peut-être vaudrait-il

Digitized by Google

mieux avoir Desfontaines pour ami que pour ennemi; il tenait d'ailleurs absolument à le faire revenir de son jugement sur la *Mort de César,* et il essaya de tous les moyens pour y parvenir. Outre Thiriot, son principal négociateur dans cette entreprise délicate, il sollicita l'abbé Asselin, proviseur du collége d'Harcourt, de vouloir bien s'entremettre pour ménager une réconciliation, et il en offrait un moyen facile par la lettre même qu'il lui écrivit à ce sujet; il y disait : qu'il était fâché du procédé de Desfontaines, surtout parce que Desfontaines ayant du mérite, sachant l'anglais et devant avoir lu Shakespeare, était à portée de donner sur le goût anglais, et sur une tragédie française écrite dans ce goût, des lumières au public; qu'il lui pardonnait d'ailleurs volontiers, dans l'espoir que, par les choses désagréables semées contre lui dans vingt de ses feuilles, Desfontaines n'avait point eu l'intention de l'outrager; qu'il a rejeté bien des propositions de vengeance qui lui ont été faites par les ennemis du journaliste; qu'il souhaite de le voir revenir à lui avec l'amitié qu'il est en droit d'en attendre; qu'il proteste que la sienne ne sera pas altérée par la différence de leurs opinions; qu'enfin il trouvera bon que la lettre où il s'exprime en ces termes conciliants lui soit communiquée. (A l'abbé Asselin, 21 octobre et 4 novembre 1735.)

Desfontaines ne pouvait ne pas faire bon accueil

Digitized by Google

à de pareilles avances; il rétracta, ou plutôt il expliqua sa critique de la *Mort de César*. Voltaire se déclara satisfait, et il écrivit à son adversaire une lettre de remerciement trop curieuse pour que nous n'en citions pas quelques passages :

Si l'amitié vous a dicté, Monsieur, ce que j'ai lu dans la feuille 34e que vous m'avez envoyée, mon cœur en est bien plus touché que mon amour-propre n'avait été blessé des feuilles précédentes. Je ne me plaignais pas de vous comme d'un critique, mais comme d'un ami ; car mes ouvrages méritent beaucoup de censure, mais moi je ne méritais pas la perte de votre amitié... Il importe peu au public que la *Mort de César* soit une bonne ou une méchante pièce ; mais il me semble que les amateurs des lettres auraient été bien aises de voir quelques dissertations instructives sur cette espèce de tragédie, qui est si étrangère à notre théâtre... Vous devez connaître, à la manière dont j'insiste sur cet article, que je suis revenu à vous de bonne foi, et que mon cœur, sans fiel et sans rancune, se livre au plaisir de vous servir autant qu'à l'amour de la vérité. Donnez-moi donc des preuves de votre sensibilité et de la bonté de votre caractère : écrivez-moi ce que vous pensez et ce qu'on pense sur les choses dont vous m'avez dit un mot dans votre dernière lettre. La pénitence que je vous impose est de m'écrire au long ce que vous croyez qu'il y ait à corriger dans mes ouvrages, dont on prépare en Hollande une très-belle édition ; je veux avoir votre sentiment et celui de vos amis. Faites votre pénitence avec le zèle d'un homme bien converti, et songez que je mérite, par mes sentiments, ma franchise, par la vérité et la tendresse qui sont naturellement dans mon cœur, que vous vouliez goûter avec moi les douceurs de l'amitié et celles de la littérature. (14 novembre 1735.)

Il y a loin de cette lettre à celle qu'il écrivait à Cideville deux ou trois mois auparavant. Desfon-

Digitized by Google

taines, qui ne pouvait assurément partager l'avis de Voltaire, qu'il importait peu au public que la *Mort de César* fût une bonne ou une méchante pièce, crut-il néanmoins à la sincérité d'un langage en apparence si plein d'effusion ? Ce qui est certain, c'est que la paix ne fut pas de longue durée ; à peine était-elle conclue que « le corsaire de Desfontaines » la rompit et ralluma les fureurs de Voltaire en insérant malgré lui dans son journal une épître confidentielle adressée au comte Algarotti.

Voltaire, exaspéré, déchargeait ainsi sa bile dans une ode sur l'*Ingratitude* adressée au maréchal de Richelieu :

Quel monstre plus hideux s'avance ?
La nature fuit et s'offense
A l'aspect de ce vieux Giton ;
Il a la rage de Zoïle,
De Gacon l'esprit et le style,
Et l'âme impure de Chausson.

C'est Desfontaines, c'est ce prêtre
Venu de Sodome à Bicêtre,
De Bicêtre au sacré vallon :
A-t-il l'espérance bizarre
Que le bûcher qu'on lui prépare
Soit fait des lauriers d'Apollon ?

Il m'a dû l'honneur et la vie,
Et dans son injuste furie,
De Rousseau lâche imitateur,
Avec moins d'art et plus d'audace,
De la fange où sa voix coasse
Il outrage son bienfaiteur.

Digitized by Google

C'est toujours, comme on voit, le même thème. Cependant Voltaire, envoyant son ode à Berger, en supprima ces trois strophes : « J'ai dédaigné de parler de Desfontaines, lui écrit-il; il n'a pas assez illustré ses vices. » Avait-il donc été pris de remords? Non; c'est que, dans l'intervalle, Desfontaines, qui ne connaissait pas encore cette ode, avait parlé de la tragédie d'*Alzire* et de son auteur dans les termes les plus aimables. « La tragédie d'*Alzire* de M. de Voltaire, disait-il dans ses Observations (t. 4, p. 141), a eu un très-grand succès. J'y prends toute la part possible, comme son admirateur et son ami.... J'aurai soin de vous rendre compte de cette pièce au premier jour, et je ferai mes efforts pour en parler dignement. Je serai le panégyriste de cet illustre écrivain lorsque je croirai qu'il le mérite, c'est-à-dire que je le serai presque toujours. Pourrais-je avoir jamais la pensée de ternir la gloire d'un auteur qui contribue en son genre à celle de ce règne ?.... »

Un bon procédé en appelle un autre : Voltaire fit rentrer les trois strophes dans son portefeuille. Mais il en eut presque aussitôt regret, et il ne tarda pas à les rétablir; la raison qu'il en donne à son ami Thiriot est vraiment incroyable : « J'avais ôté, dit-il, ce monstre subalterne d'abbé Desfontaines de l'ode sur l'*Ingratitude;* mais les transitions ne s'accommodaient pas de ce retranchement, et il vaut

Digitized by Google

mieux gâter Desfontaines que mon ode, d'autant plus qu'il n'y a rien de gâté en relevant sa turpitude. Je vous envoie l'ode. Chacun est content de son ouvrage; cependant je ne le suis pas de m'être abaissé à cette guerre honteuse. »

Et cependant il s'y acharnait de plus en plus : à quelques mois de là il lançait contre son adversaire un pamphlet demeuré célèbre, le *Préservatif*, où il achevait d'épancher sa bile, et se livrait, sous prétexte de relever quelques erreurs du journaliste, aux personnalités les plus odieuses. En tête de la brochure se voyait une ignoble estampe. Elle représentait Desfontaines à genoux, recevant le fouet; au-dessus, Vénus, assise sur un nuage, entre deux Amours, dont l'un a laissé tomber son flambeau, semblait présider à l'exécution qui la vengeait des outrages faits à son culte. Au bas on lisait cette inscription :

Jadis curé, jadis jésuite,
Partout connu, partout chassé,
Il devint auteur parasitte,
Et le public en fut lassé.
Pour réparer le temps passé,
Il se déclara s..... ;
A Bissêtre il fut bien fessé :
Dieu récompense le méritte.

« En examinant, dit M. Nisard, la conduite de Voltaire dans ses querelles avec ses ennemis ou avec

Digitized by Google

ses critiques, lesquels il ne distinguait pas les uns des autres, on s'étonne du soin qu'il mettait d'abord à se dissimuler, lorsqu'il se décidait à repousser leurs attaques, et ensuite de son opiniâtreté dans le mensonge, quand il était démasqué. » Voltaire, dans cette circonstance, fut fidèle à sa tactique habituelle : il avait fait imprimer le *Préservatif* sous le nom du chevalier de Mouhy, et, quoique le doute ne fût possible pour personne, il nia hardiment qu'il en fût l'auteur ; mais il lui fut impossible de désavouer une lettre à Mafféi, insérée dans ce pamphlet, et qui était, de son propre aveu, l'unique fondement de la querelle. « Vous pouvez assurer, écrivait-il à Thiriot, que je n'ai pas d'autre part au livre très-fort qui vient de paraître contre ce monstre d'abbé Desfontaines que d'avoir écrit, il y a deux ans, à M. Mafféi, la lettre qu'on vient d'imprimer. » Eh ! c'était justement cette lettre qui devait irriter Desfontaines. Il s'inquiétait bien vraiment des autres attaques que le *Préservatif* dirigeait contre lui ; il se souciait bien d'y être traité de sot, de présomptueux et d'ignorant ; que ces injures vinssent ou non de Voltaire, que lui importait. Ce qui devait le toucher, c'était d'être représenté dans une lettre écrite et signée de la main de Voltaire, et dans une estampe qui le disputait d'énergie avec cette même lettre, comme un homme flétri par la main du bourreau, pour le plus sale, le plus infâme

Digitized by Google

de tous les vices, comme un misérable qui déchirait son bienfaiteur, le lendemain même du bienfait.

Toutes les dénégations, d'ailleurs, n'auraient pu donner le change à Desfontaines ; il n'avait pas un instant hésité à reconnaître la main qui le déchirait, et, si habitué qu'il fût à l'injure, il ne pouvait rester impassible en présence d'un aussi sanglant outrage. Il annonça donc hautement l'intention de se venger. A la nouvelle de cette résolution, Voltaire commence à perdre de son assurance ; il met tout en œuvre pour conjurer le danger qui le menace ; tantôt il regrette d'avoir été trop loin, tantôt il menace d'aller plus loin encore. « Assurez-le (ce coquin, ce scélérat), écrit-il à Thiriot, que j'ai en main de quoi le confondre et le faire mourir de honte, et que je suis un ennemi plus redoutable qu'il ne pense. » Mais ces rodomontades n'empêchèrent point Desfontaines de donner suite à son projet, et de publier, en réponse au *Préservatif,* la *Voltairomanie,* où il rendait à son agresseur outrage pour outrage.

Voltaire, qui aurait voulu avoir le monopole de la diffamation, fut frappé de stupeur à la lecture de la *Voltairomanie*, et, pour comble, il lui revint bientôt de toutes parts que la lecture de cette satire cruelle, faite par l'auteur lui-même, avec cet art que déploient les auteurs en débitant leurs œuvres, excitait à Paris des applaudissements unanimes. (Il

Digitized by Google

était alors à Cirey.) Hors de lui, il voulait, à chaque poste où il recevait des lettres, partir pour Paris, où il ne pouvait paraître sans danger pour sa liberté, voir les ministres, le lieutenant criminel, présenter requête, porter plainte, que sais-je? poursuivre à extinction sa vengeance. « Il lui faut une réparation, ou il meurt déshonoré : il s'agit de faits, il s'agit des plus horribles impostures. Vous ne savez pas à quel point Desfontaines est l'oracle des provinces. On m'écrit de Paris que mon ennemi est méprisé, et moi je vois que ses *Observations* se vendent mieux qu'aucun livre. Mon silence le désespère, dites-vous. Ah! que vous êtes loin de le connaître! Il prendra mon silence pour un aveu de sa supériorité, et encore cette fois je resterai flétri par le plus misérable des hommes, sans en pouvoir tirer la moindre vengeance, sans me justifier!... » Du fond de son cabinet il remue ciel et terre pour obtenir cette vengeance dont il a soif; il y touchait : le lieutenant criminel avait promis d'informer, quand il gâta tout par trop d'exigence et de précipitation. Ne voulut-il pas, comme mesure préalable au procès, qu'on sollicitât du premier président un arrêt en vertu duquel la *Voltairomanie* serait brûlée publiquement! Cette prétention, qui aurait préjugé la question, parut exorbitante aux magistrats, et refroidit quelque peu leur bon vouloir; si bien que Voltaire, cédant, après de longues hésitations, aux

Digitized by Google

sollicitations de ses amis, qui lui montrèrent l'issue d'un procès comme très-incertaine en présence de sa lettre à Maffei, et comme devant lui être dans tous les cas très-dommageable, finit par se contenter d'un désaveu, qui fut minuté de la main du marquis d'Argenson, que Desfontaines signa par ordre, et qui fut remis entre les mains du lieutenant de police.

« Ainsi, dit M. Ch. Nisard, ainsi finit cette querelle ridicule, qu'il ne tint pas à Voltaire de transformer en complot contre l'Etat, et de faire juger par le Parlement, toutes les chambres assemblées. L'issue n'en mit pas Desfontaines plus bas dans l'opinion qu'il n'y était déjà ; mais elle força Voltaire à dévoiler ses plus honteuses faiblesses, à mentir et à acheter le mensonge des autres à prix d'or... ; elle lui causa enfin un préjudice moral très-considérable. » C'est aussi l'avis des partisans les plus dévoués du grand écrivain, même de Delisle de Sales : « Voltaire, dit-il, au lieu de dédaigner un si faible ennemi, descendit jusqu'à lutter avec lui corps à corps, et ce fut le sommeil de sa gloire; les injures dont il accabla son ennemi dans le libelle du *Préservatif* firent douter un moment de la bonté de sa cause. »

Nous n'avons pu qu'esquisser à grands traits cette longue querelle (1). On ferait un volume, dit un

(1) On en trouvera tous les détails dans l'ouvrage de M. Nisard qui nous sert de guide. Voir, en outre, dans les *Mémoires et correspondances historiques et*

Digitized by Google

biographe, si seulement on voulait reproduire les injures atroces que leur auteur a eu le talent d'assaisonner de tant d'esprit dans sa prose ou de revêtir d'une poésie si séduisante. Pendant dix ans le nom de Desfontaines mit Voltaire en fureur, comme fit plus tard celui de Fréron ; pendant dix ans, abusant du prodigieux avantage que lui donnait sur son adversaire la supériorité de son génie, il ne cessa de le poursuivre de sa haine envenimée ; prose, vers, préfaces, brochures, romans, poésies, tout servit son ressentiment, et, pour déshonorer son ennemi, il ne rougit pas de souiller ses écrits des plus sales et des plus grossières invectives. L'aventure de Desfontaines en est toujours le sujet ou le prétexte. Doit-on croire à la réalité de cette aventure ? Est-il vrai que Desfontaines ne dut sa liberté qu'à Voltaire ? Est-il vrai que quinze jours après être sorti de prison il écrivit un libelle contre son bienfaiteur ? Tout cela n'est rien moins que prouvé ; tout cela serait-il vrai, d'ailleurs, que Voltaire n'en serait pas plus excusable d'avoir attaqué ce critique dans des termes qui révoltent également la raison et la pudeur. Nous en avons assez dit, du reste, pour faire voir que les premiers torts — lit-

littéraires, du même, page 136, une très-curieuse lettre du marquis d'Argenson à Voltaire, au sujet du désaveu, dans laquelle on lit cette phrase, entre autres : « Je semonce mon frère d'ordonner tout de nouveau à M. Maunoir, qui a succédé à L. Trublet pour censurer les *Observations,* de n'y pas passer la moindre chose qui ait rapport à vous, et cela sera fait » ! !

Digitized by Google

térairement parlant — ne furent pas précisément du côté du journaliste, et ceux qui prendront la peine de parcourir, dans le journal de Desfontaines, les articles qui furent certainement la cause de la guerre à mort que lui déclara Voltaire, seront forcés de convenir que ces démêlés, poussés jusqu'au scandale, eurent leur origine dans un sentiment de vanité mal entendue qui faisait que ce grand homme, avide de louanges au point de recevoir l'encens le plus grossier, ne supportait qu'avec une extrême impatience la censure la plus bénigne. Sans prétendre en aucune façon excuser les torts de Desfontaines, nous croyons pouvoir dire que ce qui l'a desservi surtout aux yeux de la postérité, c'est d'avoir osé voir et signaler les faiblesses d'un homme que le génie a sacré.

Quoi qu'il en soit, toutes les invectives de Voltaire et de ses partisans n'ont rien ôté au mérite de Desfontaines comme critique, et l'on ne saurait nier qu'il n'ait rendu par ses écrits de véritables services à la littérature. Ses ennemis les plus acharnés sont forcés de lui rendre justice. « On se tromperait, dit Delisle de Sales, si l'on croyait que ce fondateur du journalisme fut un homme sans mérite : il en avait, et de plus d'un genre, et surtout beaucoup plus que de petits Zoïles que le besoin de nuire avait fait ses prosélytes, et qui flétrirent sa mémoire quand il ne fut plus. Il était vraiment homme de lettres, et à ce

Digitized by Google

titre il pouvait bien ou mal juger ses pairs ; il donnait des gages à ses nombreux ennemis, et on pouvait user envers ce forban du droit de représailles... »

Desfontaines sut, un des premiers, éviter dans ses critiques et la froide sécheresse de l'analyse et la fastidieuse abondance d'une érudition pédantesque. Il joignait à la connaissance des anciens cette finesse de tact qui saisit rapidement les beautés et les défauts d'un ouvrage. Il eut sans doute le tort inexcusable d'écouter trop souvent, à l'égard de certains auteurs, ses préventions et ses ressentiments secrets; toutefois on peut dire qu'en général il fit une guerre salutaire aux mauvais écrivains de son temps, qu'il entretint le goût des bonnes études, combattit avec succès plusieurs opinions dangereuses, et concourut autant qu'il était en lui à prévenir la décadence des lettres. Malgré la haine des auteurs et des libraires, malgré les susceptibilités du gouvernement, il s'était créé dans la littérature un département dont il était l'âme et le chef. Doué d'une âme forte, il avait compris toutes les conséquences, mauvaises ou favorables, de ce rôle, et il les subissait avec calme et gaîté. C'est lui qui écrivait à l'abbé Prévost, au sujet de sa traduction des Lettres de Cicéron : « Je fais cas de votre ouvrage, j'en ferai un extrait comme il faut. Vous me pardonnerez bien si j'y fais quelques remarques

Digitized by Google

critiques : *Alger mourrait de faim, si Alger était en paix avec tout le monde.* »

Il me paraît difficile de voir là dedans autre chose qu'une plaisanterie. J'avoue que je ne saurais davantage prendre au sérieux cette anecdote que je lis dans les *Œuvres inédites de Piron* récemment publiées (1).

« L'abbé Desfontaines — c'est Piron qui parle — apôtre du goût sans autre mission, non plus que Fréron, son disciple, que son besoin de vivre et son penchant à nuire, avait fait main basse partout et avait tout déchiré, depuis M. de Lamotte jusqu'à l'abbé Leblanc. Il était aux égards encore pour moi, sans que j'en connusse la raison, quand un jour il vint exprès chez moi pour me dire qu'il allait mourir de faim; que tout tombait dans l'inaction; que tous les auteurs se faisaient censeurs royaux; que les libraires n'étaient tous que des poltrons, des fripons et des ânes; qu'en un mot il ne savait plus où tirer un coup de fusil. Conclusion : puisqu'il ne paraissait plus rien de nouveau, il venait, me connaissant moins scabreux que tout autre, me prier, faute de nouveautés, de ne pas trouver mauvais qu'il s'égayât sur mes ouvrages connus. — De tout mon cœur, lui répondis-je; grand bien vous

(1) *Œuvres inédites de Piron*, publiées par M. Honoré Bonhomme, chez Poulet-Malassis et de Broise, un très-curieux volume dont il n'est plus besoin de faire l'éloge.

Digitized by Google

fasse, monsieur l'abbé! Grêlez sur le persil, tombez sur moi, taillez, coupez, tranchez! On ne refuse pas une permission de chasse à qui ne tire sa poudre qu'aux moineaux.

» Il s'arrangea sur cette belle indifférence, et me mit en pièces dans ses feuilles. J'y fus traité d'auteur sans goût, sans art, sans style, sans délicatesse, etc. Je l'avais laissé le maître : il pouvait me tondre jusqu'à la peau exclusivement, sans que j'eusse envie ni droit de me plaindre. »

S'il fallait prendre ce récit au pied de la lettre, ce serait bien le cas de répéter que le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable. La modération n'était pas précisément la vertu de Piron, et ceux qui le connaissaient le mieux n'étaient pas bien convaincus de sa bonhomie, quoi qu'il pût dire. Je lis dans une lettre du même recueil : « Bonhomie est et fut toujours ma devise, pendant que peut-être on se relaie, à Dijon, à dire : Il est malin. » Et il le prouve tout de suite : « J'ai quelquefois plaisanté, il est vrai, mais qui ? Leblanc, Fréron, Desfontaines, Voltaire (1), la vergogne et les fléaux de la littérature, agresseurs insolents, corrupteurs du goût, malfaisants, malveillants, etc. »

L'étrange bonhomie ! Les innocentes plaisanteries ! Quoi qu'il en soit, la patience de Piron ne tint

(1) Voir sur les relations de Piron avec Voltaire deux très-intéressants et très-spirituels articles de M. Cuvillier-Fleury, dans le *Journal des Débats* de mai 1859.

Digitized by Google

pas à ce jeu, qu'à l'entendre il aurait lui-même provoqué. Nous lui rendons la parole.

« Je ne remuai donc pas, et je n'aurais jamais remué sans une vive écorchure qui me pinça jusqu'au vif. Il parut une nouvelle édition des œuvres du célèbre J.-B. Rousseau. Son métier était d'en parler. Il en rendit compte, et, plus pour mortifier Voltaire que pour aucun amour de la vérité, se répandit fort en louanges sur l'ouvrage. Ensuite, pour enfler commodément sa feuille, il en cita le plus d'endroits et les plus longs qu'il put, entre autres une lettre de ce poète à M. Racine fils, écrite de Bruxelles, où j'étais alors. Rousseau y parle de moi en ces termes : « Je possède ici, depuis quelques jours, un de mes compatriotes au Parnasse, M. Piron, que le Ciel semble m'avoir envoyé pour passer le temps agréablement. M. Piron est un excellent préservatif contre l'ennui; *mais* il s'en va dans huit jours, et je vais retomber dans mes langueurs, etc. » L'abbé s'arrêta à *mais,* suivi d'un malin etc. J'en aurais ri encore, mais tant d'honnêtes gens m'en firent sentir le venin que je pris feu. »

On conviendra que le bonhomme prenait feu assez facilement. Là-dessus donc, il promit à Desfontaines, à ce qu'on dit, de lui envoyer tous les matins, pendant cinquante jours, une épigramme pour son déjeuner. Et il lui tint largement parole, car la note que nous venons de citer, et qui était

Digitized by Google

restée jusqu'ici inédite, avait été placée par Piron, sous le titre d'avertissement, en tête de cinquante-deux épigrammes dirigées contre l'abbé. Toutes ces épigrammes se ressentent de la facilité avec laquelle Piron les *éternuait*, comme il disait lui-même (Fréron en eut trente-deux pour sa part). Nous en citerons une seule, des moins mauvaises, que M. Bonhomme semble donner comme inédite, mais que j'avais lue dans un *Contrôleur du Parnasse*, dont je parlerai tout à l'heure :

Maigres auteurs, pour être gras à lard,
Erigez-vous en censeurs téméraires,
Et barbouillez des feuilles au hasard
D'absurdités l'une à l'autre contraires :
Très-joliment vous ferez vos affaires.
Vous essuierez quelques petits chagrins,
Serez parfois conspués, pris aux crins,
Vilipendés ; n'importe : vos bedaines
S'arrondiront, et d'abbés Pellegrins
Vous deviendrez des abbés Desfontaines (1).

L'abbé de la Porte a publié, sous le titre de l'*Esprit de Desfontaines* (1775, 4 vol. in-12), un recueil dont tous les morceaux sont puisés dans les feuilles de ce journaliste célèbre; il y a dans cette compilation, classée suivant un ordre méthodique, intelligent, des pages très-remarquables. Elle est précédée d'une préface, que Quérard attribue à

(1) Desfontaines était gros comme un muid, et Pellegrin était plat comme une latte. (*Note de Piron.*)

Digitized by Google

Girard, où la vie du célèbre critique est racontée, et où son talent est justement apprécié.

J'ai rencontré à la bibliothèque Sainte-Geneviève quatre volumes d'un petit journal littéraire imprimé à Berne en 1745, et dirigé principalement contre Desfontaines; il a pour titre: « *Le Contrôleur du Parnasse*, ou Nouveaux Mémoires de Littérature française et étrangère, en forme de lettres, pour servir de préservatif contre les faux jugements de M. l'abbé Desfontaines, caché sous le nom de M. *Burlon de la Busbaquerie*, et de quelques autres journalistes ineptes et infidèles, par M. Le Sage de l'Hydrophonie (1). » On lit dans un avertissement des imprimeurs-libraires :

« Une ville de la ligue helvétique paraît naturellement un théâtre peu fait pour un ouvrage du genre de celui que nous présentons au public. Nous conviendrons aussi de bonne foi que dans sa première destination il ne devait point enrichir notre librairie. M. Le Sage de l'Hydrophonie étant Français et plein du désir de servir sa patrie dans l'ordre où la Providence l'a placé, c'est principalement pour la France qu'il comptait écrire; son ouvrage y était

(1) Ce nom, suivant l'avertissement, était « l'heureuse antigramme de celui sous lequel s'était caché l'auteur des Jugements sur quelques Ouvrages nouveaux. Le nom de *Burlon* signifie en italien un *bouffon;* celui d'*Hydrophonie* vient de deux mots grecs qui signifient *meurtrier* ou *vainqueur de l'hydre*. Et l'auteur, en effet, se flattait de remporter une victoire complète sur l'hydre *des fontaines* du Pinde. » J'ai quelque raison de croire que sous cette « heureuse antigramme » se cachait un des anciens collaborateurs de Desfontaines, l'abbé d'Estrées, dont j'ai parlé dans une note précédente (p. 346).

Digitized by Google

même annoncé et attendu depuis près de six mois, et il avait cru pouvoir raisonnablement espérer qu'il lui serait permis d'exécuter par la voie légitime, sous les yeux de l'autorité et avec tout le soin et l'attention qu'on doit attendre d'un écrivain jaloux de son honneur, ce que M. l'abbé D. F. exécute sous le masque, de la manière du monde la plus négligée, au mépris d'un arrêt du conseil de S. M. T. C. qui l'a condamné au silence. Mais après plus de cinq mois d'attente il lui fut répondu « qu'il était trop jeune pour entreprendre un ouvrage tel que celui qu'il proposait, et que d'ailleurs les ouvrages de cette espèce ne faisaient qu'entretenir l'ignorance. »

—

FRÉRON

Lettres sur quelques écrits de ce temps. — L'Année littéraire.

Fréron, comme nous l'avons vu, fit ses premières armes sous l'abbé Desfontaines; il s'était attaché de bonne heure à ce célèbre critique avec lequel il rédigea les *Observations* et les *Jugements*, et il en demeura jusqu'au bout le lieutenant le plus courageux et le plus dévoué; il conserva même à sa mémoire une fidélité et une reconnaissance dont les exemples, en pareil cas, sont assez rares.

Peu de jours après la mort de Desfontaines, il écrivait à Lefranc de Pompignan :

Digitized by Google

Je perds un bienfaiteur, un guide, et plus que tout cela, un ami. S'il a paru de moi quelque écrit qui ait mérité des applaudissements, si j'ai montré quelque étincelle de talent et de goût,

C'est à vous, ombre illustre ! à vous que je le dois.

J'ose dire, Monsieur, et je ne crains pas d'en être démenti, que notre siècle a autant d'obligations à l'abbé Desfontaines que le siècle dernier en eut à Boileau. Si l'on veut même examiner sans prévention les services que ces deux auteurs ont rendus aux lettres, on conviendra sans peine que nous devons beaucoup plus à notre critique que nos pères ne durent à Boileau, par le besoin pressant que nous avions d'un censeur judicieux et éclairé... D'ailleurs, l'ami de Racine, comme poète, n'a fait qu'effleurer les auteurs et jeter en passant du ridicule sur leurs misérables productions, au lieu que l'Aristarque de nos jours est entré dans des détails aussi instructifs qu'agréables... L'érudition, le choix, l'abondance, la précision, la délicatesse et l'enjouement, voilà ce qui caractérise cette plume célèbre. Il avait le coup d'œil infaillible ; il saisissait parfaitement le ridicule dans le goût d'Horace et de Lucien.

Cependant, soit qu'il fût impatient de voler de ses propres ailes, soit qu'il cédât à quelque considération que nous ignorons, Fréron, trois mois avant la mort de Desfontaines, le 1er septembre 1745, commença la publication d'un Journal à lui, sous le titre de *Lettres de Madame la Comtesse de* *** (1).

Voici le jugement qu'en porta le maître (*Jugements*, t. x, p. 288) : « C'est un petit ouvrage in-

(1) C'est donc par inadvertance que M. Ch. Nisard dit que Fréron s'attacha à Desfontaines, « qui rédigeait alors un petit journal intitulé : *Lettres à Madame la Comtesse de...* »

Digitized by Google

génieux, qui promet une suite. On souhaite que l'auteur puisse avoir autant d'esprit chaque mois, et qu'étant un peu plus correct dans son langage, il soit toujours aussi agréable, aussi brillant, aussi badin. On espère aussi qu'il ne daignera pas insérer dans sa brochure des pièces fades et surannées, telles que le portrait de M. de Fontenelle, barbouillé par quelque précieuse bégueule (1). »

Ces Lettres étaient rédigées avec une certaine modération; elles ne laissèrent pourtant pas que de blesser un grand nombre d'amours-propres par la liberté qu'y prenait l'auteur de dire nettement son avis sur les œuvres des écrivains même les plus célèbres : on avait peine encore à s'accommoder de tant de franchise. Il se forma bientôt contre lui un orage qu'il ne put conjurer, et sa feuille fut supprimée dès le mois de janvier suivant. Le coup partait évidemment de la coterie philosophique, peut-être même de Voltaire, qui en était le chef. Fréron ne s'y trompa point : il connaissait Voltaire et le crédit qu'avait cet homme, en dépit de la

(1) Desfontaines avait déjà eu l'occasion de s'expliquer sur le compte de son jeune collaborateur ; il en parlait ainsi, quelques années auparavant, dans ses *Observations* (t. XXX, p. 73) : « Cet ingénieux biographe est connu d'un grand nombre de personnes d'esprit et de lettres comme un jeune homme d'un goût sûr et parfait, d'une fine littérature, et surtout comme un excellent humaniste. Il consacre ses talents à l'histoire, qu'il étudie avec une extrême application depuis plusieurs années. Il a même entrepris un ouvrage historique très-considérable (l'*Histoire d'Allemagne*) qui manquait dans notre langue, et qui, à en juger par ce qu'il m'a fait l'honneur de m'en communiquer, doit effacer tout ce qui a été écrit sur cette matière. Il contiendra de grandes recherches, jointes à une scrupuleuse exactitude et à une élégante simplicité de style. »

Digitized by Google

disgrâce qui pesait sur lui, et il le savait peu scrupuleux sur les moyens de se venger de ses contradicteurs.

Fréron, d'ailleurs, devait être odieux à Voltaire à plus d'un titre. Il sortait des Jésuites, il avait été l'élève, le complice de Desfontaines, il s'annonçait comme un écrivain religieux, comme un ennemi des philosophes, et un ennemi autrement redoutable que Desfontaines. C'est plus qu'il n'en faut pour expliquer la guerre à mort qu'il lui déclara, guerre à laquelle tout le courage de Fréron n'aurait peut-être pas suffi, s'il n'eût rencontré quelques protecteurs dont l'autorité amortit la violence des coups qui lui étaient portés. Heureusement pour lui il obtint dès ses débuts les bonnes grâces et la protection de Stanislas, qui régnait alors sur la Lorraine, et, par son entremise, les bonnes grâces et la protection de la reine, sa fille. Marie Leczinska n'aimait pas les philosophes; son père, qui avait du goût pour les gens de lettres et les savants, les eût peut-être aimés, s'il n'eût été dévot; on sait combien Louis XV les redoutait. Un champion qui s'offrait à les combattre ne pouvait donc être que le bienvenu auprès de ces augustes personnages. Mais en obtenant la protection des deux premiers, Fréron contractait en quelque sorte l'engagement de combattre les philosophes à outrance, et, s'il ne pouvait les anéantir, tout au moins de ne leur accorder

Digitized by Google

ni trève ni merci. L'entreprise était audacieuse; elle ne fut pas au-dessus de son talent.

En 1749, il reparaît dans l'arène, avec les *Lettres sur quelques Ecrits de ce temps,* et cette fois il n'en sortira plus, ou du moins, si la puissance de ses ennemis parvient de temps à autre à l'en arracher, aussitôt que la violence aura cessé de peser sur lui il y reparaîtra, toujours animé d'une ardeur plus grande, contre laquelle les cachots de la Bastille et du Fort-l'Evêque demeureront impuissants.

Voici comment Fréron débute dans ce nouveau journal :

La Critique m'apparut dernièrement en songe, environnée d'une foule de poètes, d'orateurs, d'historiens et de romanciers. J'aperçus dans une de ses mains un faisceau de dards, dans l'autre quelques branches de laurier. Son aspect, loin d'inspirer la crainte, inspirait la confiance aux plus ignares amants des savantes sœurs; ils osaient l'envisager d'un œil fixe et semblaient défier son courroux. La déesse, indignée, faisait pleuvoir sur eux une grêle de traits. Quelques écrivains, dont la modestie rehaussait les talents, obtenaient des couronnes; plusieurs recevaient à la fois des récompenses et des châtiments. Cette vision m'a fourni l'idée de ces lettres, où l'éloge et la censure seront également dispensés.

Voilà tout, et quand, en 1754, les Lettres devinrent l'*Année littéraire* (1), titre auquel la renommée de Fréron est demeurée plus particulièrement at-

(1) Ce changement de titre, auquel l'auteur « aurait été forcé, par des raisons dont il serait inutile d'entretenir le public », devrait, si l'on en croyait les ennemis de Fréron, s'expliquer par des considérations qui n'auraient été ni désintéressées, ni même loyales : il n'aurait pu résister à l'offre que lui faisait un concurrent de le payer à raison de 10 louis la feuille, somme de beaucoup supérieure à celle qu'il recevait de l'éditeur des Lettres.

Digitized by Google

tachée, il n'y mit d'autre préambule que cette épigraphe, prise de Martial : *Parcere personis, dicere de vitiis ;* et s'il s'écarta quelquefois de ce précepte, qu'il semblait ainsi prendre pour règle, la faute en fut à ses ennemis, qui épargnaient si peu sa personne.

Elève de Desfontaines et son collaborateur pendant dix ans, qu'était-il besoin à Fréron de profession de foi? Son but, tout le monde le savait, c'était, si l'on peut ainsi dire, la démolition de Voltaire et des Encyclopédistes, et ce but, il le poursuivit pendant vingt-cinq ans avec une persévérance, avec une animosité, si l'on veut, mais, il faut bien en convenir aussi, avec un courage, avec une énergie, dont les annales littéraires n'offrent pas d'autre exemple. Il ne laissait échapper aucune occasion de montrer que Voltaire était injuste dans ses critiques, indécent dans ses diatribes, et que ses ouvrages n'étaient pas tous des chefs-d'œuvre. Il accusait les Encyclopédistes d'être intolérants, égoïstes, pleins de morgue et vindicatifs; il leur reprochait de corrompre le goût par leurs paradoxes, et les mœurs par des principes qui tendaient au renversement de l'ordre social; il avait le courage de dire que les philosophes ne respectaient dans leurs écrits ni la religion, ni les lois, ni le trône, et il semblait prédire les malheurs de la Révolution.

Les feuilles de Fréron furent accueillies tout d'abord avec la plus grande faveur, au dire même

Digitized by Google

de ses ennemis. « A la mort de l'abbé Desfontaines, dit La Harpe (1), Fréron se porta pour son successeur, et débuta, vers l'an 1748, avec beaucoup de succès. Les ouvrages périodiques, si multipliés depuis, étaient alors assez rares en France : il n'y avait guère que le *Mercure* et le *Journal des Savants*. Le *Mercure* était en possession de louer tout, et le *Journal des Savants* n'était fait, comme il l'est encore, que pour très-peu de lecteurs. Un ouvrage de pure critique devait donc être fort goûté ; il fournit des jugements à l'ignorance, des armes à la malignité et à l'envie, des consolations à la médiocrité. Dans les provinces surtout, les bourgeois qui lisent sont fort aises que quelqu'un se charge de leur indiquer quelles nouveautés il faut faire venir de la capitale et ce qu'il en faut penser. Les tragédies de Marmontel furent la première pâture dont s'engraissa Fréron. Le hasard a fait tomber en mes mains quelques-unes des feuilles de ce temps-là : elles sont un peu différentes de celles qu'il a faites depuis ; le ton est moins indécent et moins grossier ; il y a plus de discussion et moins d'injures. La critique de détail avait beau

(1) La Harpe fait précéder cette appréciation du « rôle qu'a joué pendant trente ans dans la littérature cet homme si malheureusement célèbre, ce journaliste qui a été de tout temps le plus furieux de ses ennemis », de protestations d'impartialité qu'on n'est pas obligé de prendre à la lettre. « Je me crois capable de le juger sans partialité, dit-il, parce que je n'ai jamais cru que nous eussions rien à nous disputer. J'écarterai les satires, qui ne sont des arguments que pour la haine, et franchement je méprise assez l'écrivain pour ne pas haïr l'homme. » (*Correspondance littéraire*, lettre 43.)

Digitized by Google

jeu sur les pièces de Marmontel, qui écrivait fort mal en vers, et cette critique avait le mérite piquant de s'exercer sur des ouvrages qui avaient joui d'un succès passager. Ses feuilles, d'abord sous le titre de *Lettres de la Comtesse*, et ensuite sous celui d'*Année littéraire*, eurent un débit prodigieux. Fréron gagna pendant plusieurs années plus de vingt mille livres par an. Ce n'est pas que dans le temps même de cette vogue il ait jamais bien écrit : on n'a jamais trouvé dans ses feuilles, ni cette aménité de ton qui tempère et adoucit la censure, ni cette finesse de goût qui la fait pardonner, ni ces discussions instructives, semées de principes féconds et lumineux, ni cette flexibilité de style qui se plie à tous les sujets, qui s'élève, quand il le faut, à la plus grande hauteur, et descend avec agrément jusqu'au plus frivole badinage : c'est ainsi que devrait être fait un bon journal, et j'avoue que ce ne peut jamais être l'ouvrage que d'un écrivain très-supérieur à cette besogne. Fréron, au contraire, a toujours écrit ou en homme de collége qui prodigue les figures d'une rhétorique triviale, ou en bel esprit de café qui ne connaît point la bonne plaisanterie, ou en satirique emporté qui n'a plus rien à ménager, ni pour les autres ni pour lui-même. »

Grimm aussi reproche à Fréron ce manque de formes, et il le fait, comme pour prêcher d'exemples, dans des termes qui donneront un avant-goût

Digitized by Google

de l'aménité que les philosophes apportèrent dans cette querelle : « Nous avons ici un homme qui se nourrit de la honte, des ridicules et des chutes des auteurs, et qui, au défaut de mauvais ouvrages à critiquer, trouverait encore le secret de vivre de satires et de libelles faits contre les auteurs. Cet homme, que M. de Voltaire a appelé un insecte sorti du cadavre de l'abbé Desfontaines (1), a d'ailleurs assez d'esprit pour trouver son compte dans l'exercice d'un métier aussi méprisable. Quoique *la plupart de ses remarques soient fondées,* il n'en a pas moins excité l'indignation des honnêtes gens, de ceux même qui trouvent sa critique juste. Il y a une façon de dire tout; mais ces critiques impudents et mercenaires n'ont jamais connu les égards qu'on doit aux hommes en général, et encore moins ceux qu'on doit aux gens de mérite qui ont droit à l'estime publique. » Plus tard nous verrons Grimm dire, à propos de la *Gazette littéraire* : « Il faudrait que tout, jusqu'aux noms des journalistes, fût ignoré du public, sans quoi le chapitre des égards et la crainte des tracasseries disposeront, dans mille circonstances, de leur franchise et de leur impartialité. » Mais la passion ne se pique pas d'être conséquente.

(1) Dans le *Pauvre Diable* :

De Loyola chassé pour ses fredaines,
Vermisseau-né du c.. de Desfontaines...
Cet animal se nomme Jean Fréron.

Digitized by Google

Les ennemis de Fréron, qui étaient cent contre un, qui disposaient en outre d'un immense crédit, mirent d'ailleurs dans leurs persécutions contre l'intrépide journaliste le plus violent acharnement. Bientôt il devint l'objet de toutes les satires, de toutes les calomnies, et si quelquefois il paraît échapper à la haine, ce n'est que par le ridicule, dont tous les amours-propres irrités s'efforçaient de le couvrir; on sait quel déluge de prose et de vers Voltaire fit pleuvoir pendant vingt ans sur la tête de son impassible adversaire.

Nous nous bornerons à rappeler les principaux épisodes de cette longue lutte, du reste assez connue : ce sont toujours les mêmes faiblesses, les mêmes passions. Nous nous attacherons plus particulièrement à quelques incidents propres à faire ressortir l'attitude, le rôle de l'autorité, dans ces querelles qui passionnèrent si fortement les esprits

On ne dit pas de quel camp partit l'agression; mais la chose importe assez peu : l'égale antipathie qui animait les deux partis l'un contre l'autre ne pouvait que bien difficilement se contenir. Dès ses débuts, Fréron escarmouche contre son ennemi; son arme favorite c'est l'ironie, et il la manie avec une rare dextérité. Nous citerons comme exemple le début et la conclusion de la critique qu'il fit du *Temple de la Gloire*, très-pauvre opéra composé par Voltaire à l'occasion de la victoire de

Digitized by Google

Fontenoy, et représenté à une fête donnée à Versailles le 27 novembre 1745.

Voici comment il débute :

Ce n'est pas seulement par l'élévation de son génie que Corneille a mérité le nom de grand; la droiture et la noble simplicité de son cœur, sa modestie, compagne ordinaire du vrai mérite, son aversion pour les vils manéges, son indifférence pour les honneurs et les bienfaits de la cour, son attachement à la religion, tout concourait dans sa personne à lui acquérir ce titre glorieux... Ce poète, le seul digne peut-être de remplir l'étendue de ce nom, se citait au tribunal de sa propre raison, et se jugeait avec toute la rigueur dont aurait pu s'armer l'envieuse rivalité; il imprimait à la tête de ses ouvrages et découvrait au public les fautes qui lui étaient échappées, soit dans le dessein, soit dans l'exécution.

Et comme s'il eût craint que Voltaire ne se reconnût pas dans ce portrait par antiphrase, il continue ainsi :

Qu'il serait heureux, pour le maintien du bon goût, que tous les auteurs célèbres eussent le désintéressement et la bonne foi de Corneille! Il ne manque aux talents de M. de Voltaire que de rendre ce service à la littérature. Si, au lieu de songer à de nouvelles productions, il prenait la peine de revoir ses enfants d'un œil sévère et d'en relever héroïquement les défauts, n'aurait-il pas assez d'occupation pour le reste de sa vie? En attendant qu'il se livre à ce noble travail, je vais risquer mon sentiment sur son *Temple de la Gloire*. L'estime singulière que j'ai conçue depuis longtemps pour cet illustre écrivain m'inspirera, dans cet examen, autant d'indulgence que l'amour paternel pourrait lui en donner à lui-même, s'il entreprenait de se critiquer.

Digitized by Google

Suit l'examen du poëme, dont Fréron fait ressortir toutes les pauvretés ; puis il termine ainsi :

Qu'on ne dise donc plus que les paroles de ce ballet sont d'autant plus consolantes pour M. de Cahusac (1) qu'elles viennent du premier génie du siècle. Quand bien même elles seraient indignes de M. de Voltaire, n'a-t-il donc pas la prérogative des héros, qui par la multitude de leur hauts faits ont acquis le droit de faillir ? Quoique notre poète ne soit pas encore introduit dans le temple privilégié des immortels beaux-esprits, ses succès brillants et ses nombreux lauriers lui donnent assurément le droit de faire désormais de mauvais ouvrages. On sait d'ailleurs qu'il n'a jamais été heureux dans la structure de ses temples. Je lui en connais quatre, savoir : les Temples du *Goût*, de la *Gloire*, du *Bonheur* et de l'*Amitié* (2). Le dessin de ce dernier est plus régulier; l'architecture en est même légère et délicate. Si j'osais, je proposerais à l'auteur d'en construire un cinquième, le *Temple de l'Amour-propre* (3).

C'était aussi spirituel que méchant. Il semblerait que Voltaire, là-dessus, eût dû éclater. Mais non ; soit qu'il eût résolu de ne plus se commettre avec des folliculaires, soit qu'il jugeât prudent de laisser tomber cette attaque pour ne pas s'en attirer de plus vives, il se borna à lancer contre son adversaire des épigrammes sournoises que ses amis livraient à la publicité, à le déchirer dans ses correspondances, à le couvrir de boue, à entasser sur son compte les plus odieuses calomnies : l'injure, la

(1) Auteur de quelques mauvais opéras.

(2) Le goût malheureux de Voltaire pour ces édifices poétiques lui avait valu le surnom de *Templier*.

(3) *Opuscules*, t. II, lettre 13.

Digitized by Google

calomnie, ce sont là trop souvent, malheureusement, les raisons de Voltaire, et il ne recule pas devant les plus grossières, les plus absurdes, persuadé, comme Basile, qu'il en restera toujours quelque chose. « Pourquoi permet-on que ce coquin de Fréron succède à Desfontaines? Pourquoi souffrir Raffiat après Cartouche? Est-ce que Bicêtre est plein (1)? » Ainsi s'exprime le défenseur de la liberté de la presse la première fois qu'il se décide à parler de Fréron, coupable d'avoir usé de cette liberté contre lui. Cette phrase si violemment haineuse résume d'ailleurs toute la polémique de Voltaire avec ses adversaires : quiconque n'est pas pour lui ne peut être qu'un monstre que la société doit rejeter de son sein, et il en dirait presque autant de ceux qui osent les accueillir. Ainsi de Desfontaines, ainsi de Fréron. Fréron était sorti de chez les jésuites : il n'a pu en sortir que pour quelque crime honteux, il en a été chassé. M. de Choiseul protége Fréron, ou, ce qui est pour lui la même chose, ne le persécute pas : il s'en plaint à d'Argental, il le déplore avec Thiriot, il en cherche la cause; il se rappelle alors que M. de Choiseul a été le condisciple de Fréron au collége de Clermont, et que leur intimité, dit-il quelque part, y a été poussée « jusqu'aux complaisances les plus infâmes. » Il

(1) Lettre au comte d'Argental, 24 juillet 1749.

Digitized by Google

n'est pas jusqu'à M. de Malesherbes que nous le verrons insulter tout à l'heure pour le trouver trop tiède à le venger des critiques de Fréron.

Quel que fût le stoïcisme de Fréron, on comprendra que la modération ne lui fut pas toujours facile dans une pareille guerre. Cependant sa critique n'a pas la violence qu'on pourrait supposer; elle est de beaucoup dépassée sous ce rapport par certaine critique de nos jours qui n'a pas pour elle les circonstances atténuantes qu'on pourrait invoquer en faveur de Fréron. On en jugera par l'article suivant, qui mit le feu aux poudres et détermina l'explosion de la colère, de la haine de Voltaire, si longtemps, si violemment concentrée. Fréron commençait ainsi la lettre 1re du tome VI des Lettres sur quelques écrits de ce temps (1752).

S'il y avait parmi nous un auteur qui aimât passionnément la gloire et qui se trompât souvent sur les moyens de l'acquérir; sublime dans quelques-uns de ses écrits, rampant dans toutes ses actions; quelquefois heureux à peindre les grandes passions, toujours occupé de petites; qui sans cesse recommandât l'union et l'égalité entre les gens de lettres, et qui, ambitionnant la souveraineté du Parnasse, ne souffrît pas plus que le Turc qu'aucun de ses frères partageât son trône; dont la plume ne respirât que la grandeur et la probité, et qui sans cesse tendît des piéges à la bonne foi; qui changeât de dogmes suivant les temps et les lieux, indépendant à Londres, catholique à Paris, dévot en Austrasie, tolérant en Allemagne; si, dis-je, la patrie avait produit un écrivain de ce caractère, je suis persuadé qu'en faveur de ses talents

Digitized by Google

on ferait grâce aux travers de son esprit et aux vices de son cœur.

Le bruit que fit ce portrait « dicté par Mégère », et dont, au témoignage de Delisle de Sales, on répandit une foule de copies manuscrites dans la capitale, prouve assez combien il était ressemblant : « le nom de Voltaire n'y était pas ; mais l'énigme portait son nom avec elle. » Il était évidemment de l'intérêt de Voltaire, de sa gloire peut-être, de ne pas justifier les interprétations malignes du public en les prenant pour soi. Il aima mieux avouer en quelque sorte la ressemblance et satisfaire son ressentiment. Comme il n'était pas alors à Paris, il mit en campagne sa nièce, Madame Denis, qui « frappa à toutes les portes ministérielles, et obtint la suppression momentanée du journal, ainsi que le châtiment sévère du journaliste. » Tant il est vrai que toute vérité n'est pas bonne à dire, surtout aux puissances (1).

« Dans l'intervalle, continue Delisle, Thiriot, le correspondant du grand Frédéric, que Voltaire appelait plaisamment son thuriféraire, négocia avec Fréron lui-même pour qu'il rétractât sa diatribe. Le

(1) On fit courir à ce sujet une épigramme dont nous nous bornerons à citer le trait final. A la solliciteuse qui lui demande vengeance :

Mais, dit le chef de notre librairie,
Notre Aristarque a peint de fantaisie
Ce monstre en l'air que vous réalisez.
— Ce monstre en l'air ! Votre erreur est extrême,
Reprend la nièce. Eh ! Monseigneur, lisez :
Ce monstre-là, c'est mon oncle lui-même.

Digitized by Google

journaliste, qui voyait déjà la prison en perspective, répondit, avec autant de fierté que d'intelligence, que, quand un sujet tirait l'épée contre son souverain, il ne devait jamais la remettre dans le fourreau. Et il tint parole, car il mourut les armes à la main.

» Voltaire, conseillé par sa grandeur d'âme et par le sentiment de sa supériorité, devait, de ce moment, accorder une sorte d'estime à son dangereux, mais loyal ennemi ; il n'en fit rien : il eut recours à une espèce de vengeance d'Atrée qui déshonore à la fois le vainqueur et sa victime.

» Le *Pauvre Diable* parut, ouvrage charmant dans sa double licence, qui donna une sinistre immortalité à Trublet, à Pompignan, et surtout à Fréron. Ce dernier fut écrasé par ce coup de massue (il ne s'en portait pas plus mal, comme nous le verrons); malheureusement l'épigramme, écrite avec la plume licencieuse de Pétrone, ne saurait se lire sans faire rougir, et dès lors elle perdit tout son effet. Fréron parut un moment absous de son crime parce que son vainqueur l'avait partagé. »

Et en effet, dit M. Nisard, tout ce que peut suggérer la haine la plus implacable jointe au mépris le plus profond, tout le poison que peut distiller la calomnie, quand le calomniateur est altéré de la soif de la vengeance, est renfermé dans cette courte, mais abominable peinture. Cependant, ce portrait

Digitized by Google

n'est rien, si on le compare à celui que le poète vindicatif a tracé du même personnage dans le 18e chant de la *Pucelle*, et qui le remplit tout entier. Voltaire appelait ce chant *la Capilotade*. Il en avait d'abord fait un poëme à part, et ce n'est que plus tard qu'il l'inséra dans la *Pucelle*, « par voie de prophétie ou à peu près. » Fréron y fait partie d'une bande de galériens composée de tous les écrivains dont Voltaire avait à se plaindre, et qui, s'acheminant vers Toulon, se livre à des exploits dignes des Cartouche et des Mandrin. « Dieu m'a fait la grâce, écrit-il à ce propos à Thiriot, que quand on veut rendre les gens ridicules et méprisables à la postérité, il faut les nicher dans quelque ouvrage qui aille à la postérité. Or, le sujet de Jeanne étant cher à la nation, et l'auteur, inspiré de Dieu, ayant retouché et achevé ce saint ouvrage avec un zèle pur, il se flatte que nos derniers neveux siffleront les Fréron, les Mayer, les Caveirac, les Chaumeix, les Gauchat, et tous les énergumènes, et tous les fripons ennemis des frères. »

A peu de temps de là fut répandue dans le public une brochure anonyme intitulée : *Anecdotes sur Fréron écrites par un homme de lettres à un magistrat qui voulait être instruit des mœurs de cet homme.* « Ce pamphlet dégoûtant, où rien n'est omis de ce qui illustrerait au bagne les états de service du plus effronté coquin, fut attribué tout d'une voix à Vol-

Digitized by Google

taire. » — « Qui croirait, dit Grimm, grand admirateur du patriarche, comme on sait, qui croirait que la même plume pût écrire la traduction de M. Plokof et les *Anecdotes sur Fréron?* Sérieusement, je n'ai garde d'accuser le patriarche de ce tas d'ordures détestables ; c'est quelque Thiriot ou quelque abbé de La Porte, tout aussi grand gueux que Fréron, qui lui fournit ces infamies, dont il a ensuite la faiblesse de souiller sa plume dans un moment de désœuvrement. » Voltaire, voyant le mauvais effet produit par cet ignoble libelle, nia hardiment qu'il en fût l'auteur ; il poussa plus loin la hardiesse, il le mit sur le compte de La Harpe. « Les Anecdotes sur Fréron, écrit-il à Le Brun, sont du sieur La Harpe, jadis son associé et friponné par lui... Thiriot, ajouta-t-il, m'a envoyé ces Anecdotes, écrites de la main de La Harpe. » Plus tard il est obligé de rétracter cette indigne calomnie ; il écrit à La Harpe, auquel il avait déjà une première fois fourni des explications : « Soyez persuadé qu'il n'y a personne dans la littérature d'assez vil et d'assez insensé pour vous attribuer jamais ces Anecdotes sur feu Zoïle Fréron. Il n'y a qu'un colporteur qui puisse les avoir écrites, et ce n'est pas à l'auteur de *Warwich* et de *Mélanie* qu'on pourra jamais attribuer de pareilles misères. » De semblables traits n'ont pas besoin de commentaires.

Digitized by Google

Mais aucune de ces satires, aucun de ces pamphlets, n'eut autant de retentissement que l'*Ecossaise,* comédie soi-disant traduite de l'anglais, dont Voltaire inonda Paris au commencement de 1760. Dans cette pièce, Fréron, sous le nom de Frélon, joue le rôle infâme d'espion et de dénonciateur politique; il y est traité de fripon, de crapaud, de lézard, de couleuvre, d'araignée, de vipère, de faquin, de lâche coquin, de dogue (1), etc., etc., etc.

Fréron, feignant de prendre cette pièce au sérieux, en rend compte dans le plus grand détail, et avec plus de modération encore que d'habitude. Il en signale habilement les défauts; mais il nie qu'elle soit traduite du théâtre anglais de M. Hume, sous le nom duquel elle était publiée, et ne croit pas davantage qu'elle soit de Voltaire.

Quelle apparence, en effet, qu'une aussi médiocre production soit sortie d'une si belle plume ?... Il m'est revenu, ajoute-t-il plus loin, que quelques petits écrivailleurs prétendaient que c'était moi qu'on avait voulu désigner sous le nom de Frélon : à la bonne heure, qu'ils le croient ou qu'ils feignent de le croire, et qu'ils

(1) « Voltaire, raconte Delisle de Sales, avait, pour la garde de son château de Ferney, un dogue d'une haute stature, toujours le poil hérissé, toujours aboyant contre son ombre, et, par une de ces espiégleries qu'il serait infiniment téméraire de confondre avec la méchanceté, il lui avait donné le nom de Fréron... L'illustre vieillard parut étrangement surpris qu'un écrivain qui avait fait la *Philosophie de la Nature* (Delisle de Sales, « qui avait été appelé à faire un assez long séjour dans cette espèce de terre promise de la littérature ») eût pu apprivoiser un animal à tête parlante ou aboyante tel que Jean Fréron. » Disons en passant que Fréron s'appelait Elie Catherin, et non Jean, comme les encyclopédistes, et Voltaire le premier, affectaient de l'appeler, soit pour la commodité de la versification, soit, comme le prétendent quelques-uns, à cause de la grossière équivoque à laquelle prêtaient les initiales du nom ainsi accommodé, J... F.....

Digitized by Google

tâchent même de le faire croire aux autres. Mais si c'est moi réellement que l'auteur de la comédie a eu en vue, j'en conclus que ce n'est pas M. de Voltaire qui a fait ce drame. Ce grand poète, qui a beaucoup de génie, surtout celui de l'invention, ne se serait pas abaissé jusqu'à être le plagiaire de M. Piron, qui longtemps avant l'*Ecossaise* m'a ingénieusement appelé Frélon. Il est vrai que Piron avait lui-même dérobé ce bon mot, cette idée charmante, cet effort d'esprit incroyable, à M. Chevrier, auteur infiniment plaisant. De plus, M. de Voltaire aurait-il jamais osé traiter quelqu'un de fripon ? Il connaît les égards, il sait trop ce qu'il se doit à lui-même et ce qu'il doit aux autres. Si je m'arrêtais à ce tas d'ordures, j'aurais peut-être l'air d'y être sensible, et je vous proteste que je m'en réjouis plus que mes ennemis mêmes. Je suis accoutumé depuis longtemps aux petits ressentiments des écrivains. Il faut que je vous apprenne, à ce sujet, une anecdote vraie. Un auteur français très-célèbre, qui s'était retiré dans une cour d'Allemagne, fit un ouvrage dont il ne me fut pas possible de dire beaucoup de bien. Ma critique blessa son amour-propre. Un jour on lui demanda des nouvelles de France ; il répondit qu'il n'en savait point. Par hasard on vint à parler de moi : « Ah ! ce pauvre Fréron, s'écria-t-il d'un air touché, il est condamné aux galères ; il est parti ces jours derniers avec la chaîne : on me l'a mandé de Paris. » On interrogea l'auteur sur les raisons qui m'avaient attiré ce malheur ; on le pria de montrer la lettre dans laquelle on lui apprenait cette étrange nouvelle. Il répondit qu'on ne lui avait appris que le fait, sans en expliquer la cause, et qu'il avait déchiré la lettre. On vit tout d'un coup que ce n'était qu'une gentillesse d'esprit. Je ne pus m'empêcher d'en rire moi-même, lorsque quelques amis m'écrivirent cette heureuse saillie.

On ne saurait porter plus loin le stoïcisme. Avons-nous besoin de dire que cet « auteur français très-célèbre » n'était autre que Voltaire, qui, suivant l'expression d'un biographe, répéta si souvent

Digitized by Google

que Fréron avait été aux galères, que la moitié de l'Europe savante finit par le croire, et l'autre moitié par en douter.

Cependant la vengeance de Voltaire demeurait incomplète tant que l'*Ecossaise* n'avait pas été représentée. Il travailla donc sans relâche à se donner cette satisfaction, et il l'obtint le 26 juillet de la même année. La bravoure de Fréron, si l'on peut ainsi dire, ne se démentit pas dans cette occasion solennelle : placé, le jour de la première représentation, au centre de l'orchestre, où il était le point de mire de toute la salle, il assista stoïquement au spectacle de sa propre dégradation, si je puis ainsi dire ; il se vit sans sourciller attaché à cet infâme pilori, tandis que le public, recruté parmi les amis de Voltaire, et la cabale philosophique, applaudissaient à tout rompre. Il n'y avait qu'un Fréron ou un Socrate qui pussent se voir de sang-froid traiter ainsi en plein théâtre de vil coquin, de scélérat. Madame Fréron, qui, par l'ordre de son mari, siégeait au premier rang de l'amphithéâtre, ne put soutenir jusqu'au bout une si pénible épreuve; elle se trouva mal, et l'on fut obligé de l'emporter.

Voici comment s'exprime Delisle de Sales à propos de ce honteux scandale :

Me voilà arrivé à la partie peut-être la plus délicate de ces mémoires : il s'agit d'avoir raison contre un grand homme qui m'honora

Digitized by Google

de son amitié ; il m'en coûte de le traduire un moment sur la scène. Je voudrais arracher de sa vie le feuillet du triomphe de l'*Ecossaise,* comme la muse de l'histoire, à Chantilly, déchirait celui des victoires du grand Condé contre sa patrie ; mais la reconnaissance ne saurait parler plus haut dans mon cœur que cet instinct irrésistible de morale, de justice et de philanthropie, destiné à entraîner tout homme de bien qui, en présence de ses contemporains, ne voit que la postérité. Oui, je le déclare avec franchise, l'*Ecossaise,* jouée sur le théâtre de l'Athènes moderne, avec l'autorisation d'un gouvernement sans principes et les applaudissements tumultueux d'un public qui ne juge pas, mais qui se venge, est un délit d'un ordre majeur qu'aucune considération littéraire ne saurait expier. Jamais l'histoire ne pardonnera au ministère désorganisateur de Louis XV d'avoir laissé traîner dans la fange, sans jugement préliminaire des tribunaux, le nom de Fréron, tout couvert d'opprobre qu'il était, et encore moins les noms couverts de gloire du créateur d'*Emile* et d'Helvétius, dans la comédie des *Philosophes.* Ces deux scandales sont une tache ineffaçable pour la monarchie dégénérée qui avait eu un siècle de Louis XIV.

Voltaire a osé tout cela et bien plus encore contre Fréron, et le gouvernement l'a toléré, et le monde s'en est amusé; mais que Fréron en insinue seulement, bien bas, la millionnième partie contre Voltaire, et il sera bien heureux s'il échappe à la Bastille; sa feuille est confisquée quand sa liberté ne l'est pas. A peine lui passe-t-on la plaisanterie la plus innocente en réponse aux injures les plus atroces. C'est ainsi qu'on lui fit toutes sortes de difficultés pour un compte rendu en charge de la première représentation de l'*Ecossaise* dont il voulait égayer ses lecteurs. Et pourtant il y avait

Digitized by Google

alors à la tête de la direction de la librairie un magistrat dont le nom est synonyme d'homme de bien; nous voulons parler de M. de Malesherbes. Nous trouvons dans les *Causeries* de M. Sainte-Beuve, cet arsenal si riche et si charmant, sur l'administration de ce magistrat libéral, et notamment sur l'incident qui nous occupe, de précieux renseignements dont nous sommes heureux de pouvoir faire notre profit.

« C'est en 1750 que M. le chancelier de Lamoignon avait chargé son fils de diriger la librairie, qui était alors dans les attributions du chancelier. M. de Malesherbes était un homme éclairé, et selon les lumières modernes; il aurait voulu la liberté de la presse, et croyait peu à l'efficacité de la censure, quand une fois l'opinion a pris son essor dans un certain sens. Et malgré tout le voilà placé à la tête de cette censure, et investi de la plus délicate des fonctions, en présence d'une littérature philosophique très-émancipée, dont il partage plus d'une doctrine, en face d'une opposition religieuse et réactionnaire très-irritée, qui a des appuis à la Cour auprès de la reine et du dauphin, en regard enfin du Parlement, qui a ses préjugés, ses prétentions, et qui voudrait, dans bien des cas, évoquer à lui le jugement des livres et des auteurs.

» L'office du directeur de la librairie consistait, quand un livre lui était soumis (et tous devaient l'être) à indiquer un censeur; sur l'approbation de

Digitized by Google

ce censeur, approbation quelquefois publique et d'autres fois tacite, ou permettait d'imprimer l'ouvrage, non sans avoir exigé le plus souvent des corrections. Ce n'était cependant pas une raison pour qu'à la rigueur, même après la publication du livre, et nonobstant cette censure préalable, suivie d'approbation, il ne pût y avoir poursuite, soit par arrêt du Conseil du roi, soit par le fait du Parlement. Enfin il était toujours temps pour qu'une lettre de cachet intervînt, qui envoyait l'auteur à la Bastille. On voit d'ici la complication et le dédale. Malesherbes, qui était d'ailleurs premier président de la Cour des aides, ne pouvait donc consentir à remplir une mission aussi arbitraire, d'une juridiction si peu définie et d'une responsabilité si périlleuse, que pour obliger son père, et aussi dans l'intérêt des lettres et des sciences, qu'il aimait si vivement, et auxquelles il pouvait être utile.

» Il était impossible qu'il contentât tout le monde, ou mieux il était impossible qu'il n'indisposât presque tout le monde.

On ne peut contenter tout le monde et son père.

Il l'éprouva dans son administration, et dut se le redire bien souvent; ce qui n'empêcha point que, le lendemain de sa démission, il ne fût universellement regretté de tous les gens de lettres.

» Le directeur de la librairie, par sa position, se

Digitized by Google

trouvait le confident et quelquefois le point de mire de tous les amours-propres inquiets ou irrités ; amours-propres de gens du monde, de grands seigneurs, de dévots, de gens de lettres surtout, il avait affaire à tous ensemble ou à chacun tour à tour, et il en savait plus long que personne sur leurs singularités secrètes et leurs faiblesses. Quelques-uns de ces amours-propres parlaient au nom de la religion et de la morale ; quelques autres (et ce n'étaient pas les moins aigres) se mettaient en avant au nom du goût.

» J'ai entendu dire sérieusement, remarquait-il, qu'il est contre le bon ordre de laisser imprimer que *la musique italienne est la seule bonne*...

» Je connais des magistrats qui regardent comme un abus de laisser imprimer, sur la jurisprudence, des livres élémentaires, et qui prétendent que ces livres diminuent le nombre des véritables savants.

» La plupart des médecins voudraient qu'on défendît d'écrire en langue vulgaire sur la médecine.

» Presque tous ceux qui ont joué un rôle dans les affaires publiques n'aiment point à voir écrire sur la politique, le commerce, la législation.

» Les gens de lettres pensent de même sur la critique littéraire ; ils n'osent pas proposer de la proscrire entièrement, mais leur délicatesse sur cet article est si grande, que, si l'on y avait tout l'égard qu'ils désirent, on réduirait la critique à rien. »

Digitized by Google

» Dans les Mémoires de lui qui ont été publiés sur la librairie et la liberté de la presse, M. de Malesherbes revient souvent, et avec une raison piquante, sur cette diversité et cette contradiction des mille amours-propres entre eux. On eût fait de ces observations une satire ingénieuse dans le goût d'Horace; il se bornait à en tirer quelques principes d'équité et de bonne administration.

» Nous sommes aujourd'hui dans un moment peu favorable pour bien sentir les avantages de la liberté de la presse. Ces avantages sont répandus et comme disséminés dans un ensemble d'effets généraux insensibles qui tiennent au contrôle de la publicité et à tout ce qu'elle prévient d'abus; au contraire, les inconvénients de cette liberté sont directs et très-sensibles, ils touchent et frappent chacun. La société a eu peur, et, depuis qu'elle se rasseoit, elle n'est pas devenue très-raisonnable sur cet article de la presse. Les écrivains eux-mêmes sont devenus de plus en plus exigeants. Pour retrouver de part et d'autre quelque justesse d'appréciation et de la lucidité de coup-d'œil, il faut se reporter au temps de M. de Malesherbes et le suivre dans quelques-unes des mille affaires contentieuses qu'il eut à démêler. On appréciera la différence des régimes à cent ans de distance. La société verra qu'elle n'a raisonnablement rien à regretter ni à vouloir reprendre de ce bon vieux temps, et les écrivains

Digitized by Google

verront aussi qu'ils n'ont pas trop à se plaindre du temps d'aujourd'hui. »

L'*Ecossaise* fut une des grandes affaires de l'administration de M. de Malesherbes. Fréron, comme nous venons de le dire, voulut rendre compte dans sa feuille de la comédie où il était outragé, et en tirer vengeance. Il était difficile de s'y opposer. Le censeur donné par M. de Malesherbes (Coqueley de Chaussepierre) fit d'abord toutes sortes de difficultés au critique. Fréron, dans le premier moment, s'était livré à de grosses représailles, à des personnalités et à des injures; le tout était encadré dans une relation assez spirituelle qu'il intitulait *Relation d'une grande bataille,* c'est-à-dire de la soirée de la Comédie-Française (26 juillet 1760). Mais le censeur lui rayait tout. Fréron, hors de lui, écrivait à ce censeur dont il ne savait pas le nom; il s'adressait en dernier ressort à M. de Malesherbes :

C'est bien la moindre des choses que je réponde par une gaieté à un homme qui m'appelle *fripon, coquin, impudent*... J'ai recours à votre équité, Monsieur. On imprime tous les jours à Paris cent horreurs : je me flatte que vous voudrez bien me permettre un badinage. Le travail de mon Année littéraire ne me permet pas de faire de petites brochures détachées; mon ouvrage m'occupe tout entier et ne me laisse point le temps de faire autre chose. Mes feuilles sont mon théâtre, mon champ de bataille: c'est là où j'attends mes ennemis et où je dois repousser leurs coups.

Digitized by Google

M. de Malesherbes fut d'avis que, cette fois, il fallait passer quelque chose à Fréron; on ne lui raya que les personnalités les plus directes. « Il faut suivre une règle, écrivait Malesherbes au censeur, quoique nous nous en soyons un peu écartés dans la feuille de la *Bataille,* parce que, dans ce moment-là, le pauvre Fréron était dans une crise qui exigeait quelque indulgence. »

« Grâce aux difficultés que lui opposa la censure, Fréron, obligé de se contraindre et de passer de l'injure à l'allusion, a véritablement acquis de la finesse et de l'esprit plus qu'il ne s'en accorde ordinairement. C'est un de ses meilleurs articles, le meilleur peut-être; c'est presque du Janin déjà, avec plus de sobriété. Il caractérise sous des noms légèrement travestis, comme dans la bataille du *Lutrin,* les principaux chefs de l'armée philosophique, Diderot et son aide-de-camp Sedaine, Grimm, Marmontel, et les autres à la suite : on les reconnaissait tous alors sous leur masque transparent. »

Nous croyons qu'on lira avec intérêt cette pièce curieuse :

*Relation d'une grande bataille donnée à la Comédie-Française à la première représentation de l'*Ecossaise.

Hier samedi 26 de ce mois, sur les cinq heures et demie du soir, il se donna au parterre de la Comédie-Française une des plus

Digitized by Google

mémorables batailles dont l'histoire littéraire fasse mention. Il s'agissait du *Caffé* ou de *l'Ecossaise* qu'on représentait pour la première fois. Les gens de goût voulaient que cette pièce fût sifflée ; les philosophes s'étaient engagés à la faire applaudir.

L'avant-garde de ces derniers, composée de tous les rimailleurs et *prosailleurs* ridiculisés dans l'Année littéraire, était conduite par une espèce de *savetier* appelé *Blaise*, qui faisait le *Diable à quatre* (1). Le redoutable *Dortidius* (2) était au centre de l'armée ; on l'avait élu général d'une voix unanime. Son visage était brûlant, ses regards furieux, sa tête échevelée, tous ses sens agités, comme ils le sont lorsque, dominé par son divin enthousiasme, il rend ses oracles sur le trépied philosophique. Le centre renfermait l'élite des troupes, c'est-à-dire tous ceux qui travaillaient à ce grand dictionnaire *dont la suspension fait gémir l'Europe*, les typographes qui l'ont imprimé, les libraires qui le vendent et leurs garçons de boutique (3). L'aile droite était commandée par un *Prophète de Boëhmischbroda* (4), le *Calchas* de l'armée, qui avait prédit le succès du combat. Il avait sous ses ordres deux régiments de clercs de procureurs et d'écrivains sous les charniers. La gauche, formée de deux brigades d'apprentis chirurgiens et perruquiers, avait pour chef le pesant *La M...* (5), cet usurpateur du petit royaume d'*Angola*. Un bataillon d'ergoteurs irlandais, charmés d'obéir à l'abbé *Micromégan* (6) leur compatriote, faisait l'arrière-garde ; ils avaient juré d'user jusqu'au dernier lobe de leurs poumons pour défendre la charmante *Ecossaise*, cette nouvelle *Hélène*, qui trouble la littérature et la philosophie. Il y

(1) Sedaine, auteur d'un opéra comique connu sous ce titre.

(2) Diderot.

(3) Ceci est un coup de patte à Voltaire, qui avait laissé échapper ces mots prétentieux à propos des persécutions contre l'*Encyclopédie*, encore une des affaires, et des plus grosses, de l'administration de Malesherbes.

(4) Grimm, qui avait fait une brochure sous ce titre.

(5) Le chevalier de La Morlière, qui s'attribuait, faussement pensait-on, la paternité d'un roman ayant pour titre : *Angola*. Dans un article postérieur, Fréron, reconnaît qu'il « s'est trompé ou a été trompé sur ce point : « M. *de La M...* ne s'est point trouvé à ce fameux combat. Mais quel était donc ce commandant de l'aile gauche ? C'est un point historique qui me paraît mériter la peine d'être éclairci. »

(6) Le chevalier de Mehégan, qui avait eu maille à partir avec Fréron.

Digitized by Google

avait jusqu'à un corps de réserve de laquais et de savoyards, en redingotes et en couteaux de chasse, qui recevaient l'ordre d'un petit prestolet (1) que la secte elle-même méprise et qu'elle emploie, chassé de l'autre parti dès qu'on a connu son peu d'esprit et de talent, dévoré de la rage d'être journaliste et ne pouvant y réussir, chose pourtant si aisée, au rapport des philosophes ses protecteurs.

La veille et le matin de cette grande journée, on avait eu soin d'exercer tous ces nobles combattants, et de leur marquer les endroits où ils devaient faire feu et applaudir à toute outrance. Le sage Tacite (2), le prudent Théophraste (3) et tous les graves sénateurs de la république des philosophes ne se trouvèrent point à cette affaire ; ils ne jugèrent pas à propos d'exposer leurs augustes personnes. Ils attendaient l'événement aux Tuileries, où ils se promenaient inquiets, égarés, impatients. Ils avaient donné ordre qu'on leur envoyât un courrier à chaque acte.

Les gens de goût s'avançaient tranquillement, mais en très-petit nombre, sans commandants, sans dispositions, et même sans troupes auxiliaires ; ils se reposaient sur la justice de leur cause : confiance trop aveugle !

La toile se lève : le signal est donné, l'armée philosophique s'ébranle ; elle fait retentir la salle d'acclamations ; le choc des mains agite l'air, et la terre tremble sous les battements de pieds. On fut quelque temps sans dépêcher le courrier, parce qu'on ne savait si le premier acte était fini ; lorsqu'on en fut certain, le général honora de cet emploi un de ses plus braves aides-de-camp, *Mercure,* exilé de l'Olympe et privé de ses fonctions périodiques (4). Il partit plus prompt qu'un éclair, arriva aux Tuileries, annonça le brillant début aux sénateurs assemblés, leur dit qu'on avait applaudi à tout rompre, même avant que les acteurs ouvrissent la bouche ; que le seul nom de *Wasp* (mot anglais qui

(1) L'abbé de La Porte, autrefois collaborateur, alors rival de Fréron par son *Observateur littéraire.*

(2) D'Alembert, qui avait traduit quelques portions du grand historien.

(3) Duclos.

(4) Marmontel, à qui l'on avait retiré le brevet du *Mercure.*

Digitized by Google

signifie guêpe) avait excité des transports d'admiration, que rien n'était échappé, et qu'on avait saisi tout l'esprit, tout le sel, toute la finesse des épigrammes d'*araignée*, de *vipère*, de *coquin*, de *faquin*, de *fripon*, etc., etc., etc.

Le Sénat, en récompense d'une si heureuse nouvelle, assura le messager qu'il releverait toutes ses pièces tombées, qu'il forcerait le public à les trouver nobles et touchantes, ou du moins qu'il les ferait jouer devant lui.

Au second, au troisième, au quatrième acte, nouveaux courriers, nouveaux avantages. Enfin le faible détachement du goût fut écrasé par la supériorité du nombre, et les barbares se virent maîtres du champ de bataille. L'armée victorieuse fit une marche forcée pour se rendre aux Tuileries, où elle déboucha par le pont Royal, au bruit des trompettes et des clairons (1). Le Sénat très-philosophique fut dans un instant entouré des vainqueurs, couverts de sueur et de poussière. Tous parlaient en même temps ; tous s'écriaient : *Triomphe ! victoire ! victoire complète !*

Les Anciens leur imposèrent silence, et, après avoir embrassé deux fois leur habile général, ils voulurent apprendre de lui-même les particularités de l'action. Le vaillant *Dortidius* en fit le récit d'un style sublime, mais inintelligible. On eut recours au

(1) Allusion à mademoiselle Clairon, violente ennemie du journaliste, qui, un jour, voulut, elle aussi, se donner le plaisir de l'envoyer au Fort-l'Evêque. On lit dans la *Correspondance* de Grimm : « On dit que le vertueux Fréron, connu par son amour pour la vérité et son fanatisme pour les bonnes mœurs, en s'extasiant sur la sagesse de mademoiselle Doligny, dans son journal immortel, s'est laissé emporter un peu trop loin par sa ferveur pour la chasteté, et que le public a cru reconnaître, dans sa philippique contre les actrices qui vivent dans le désordre, les erreurs célèbres de la première jeunesse de mademoiselle Clairon. Ce qu'il y a de sûr, c'est que cette fameuse actrice s'est plainte du vertueux M. Fréron, et que ce digne panégyriste de la chasteté des actrices a été mis au Fort-l'Evêque pour avoir insulté mademoiselle Clairon. Qu'on se fasse, après cela, l'apôtre de la vertu ! L'expérience et la connaissance du siècle auraient dû apprendre depuis longtemps au pauvre Wasp qu'il est plus sûr d'insulter M. de Voltaire, M. Diderot, M. d'Alembert, M. Helvétius, que de s'attaquer à une comédienne. » (1765.) La nouvelle était prématurée. Voltaire, à qui elle était parvenue jusqu'à Ferney, en avait tressailli de joie : *Absolvit nunc pœna deos !* s'était-il écrié. Mais sa joie fut trompée : Fréron ayant réussi à se soustraire au mandat d'arrêt lancé contre lui, fit agir ses protections auprès de la reine, qui obtint sa grâce. Heureusement pour nos journaux, petits et grands, que les artistes d'aujourd'hui sont moins susceptibles.

Digitized by Google

petit prestolet, qui fut clair, mais plat. Ses yeux pétillaient d'allégresse. Cependant sa joie était mêlée d'un peu d'amertume : il regrettait qu'on eût mis *Wasp* à la place de *Frélon ;* il prétendait que ce dernier nom eût été bien plus plaisant ; il ne concevait pas pourquoi on l'avait supprimé ; il savait que l'auteur de l'Année littéraire lui-même avait demandé qu'on le laissât (1).

Le Sénat fut très-satisfait de tout ce qu'il venait d'entendre. Le général lui présenta la liste des guerriers qui s'étaient le plus distingués. Sur la lecture qui en fut faite à haute voix, on ordonna au petit prestolet de l'insérer en entier dans sa première gazette littéraire, avec de grands éloges pour chaque héros. Ensuite les sénateurs tendirent la main à l'un, sourirent agréablement à l'autre, promirent à celui-ci un exemplaire de leurs œuvres *mêlées*, à celui-là de le louer dans le premier ouvrage qu'ils feraient, à quelques-uns des places de courtier dans l'Encyclopédie, à tous des billets pour aller encore à l'*Ecossaise* gratis, en leur recommandant de ne point s'endormir sur leurs lauriers et de continuer à bien faire leur devoir ; ils leur représentèrent qu'il était à craindre que la vigilance des ennemis ne profitât de leur inaction pour leur dérober le fruit de leur victoire.

Après ce discours éloquent et flatteur, le Sénat les congédia, et invita à souper le général et les principaux officiers. Avant le banquet, on tira un beau feu d'artifice. Il y eut grande chère, un excellent concert de musique italienne, un intermède exécuté par des bouffons, des illuminations à la façade de tous les hôtels des philosophes. Un bal philosophique, qui dura jusqu'à huit

(1) « Cette circonstance est très-vraie. Les comédiens sont témoins que je les ai priés de conserver le nom de *Frélon*, et même de mettre *Fréron*, s'ils croyaient que cela pût contribuer au succès de la pièce. Ils étaient assez portés à m'obliger ; apparemment qu'il n'a pas dépendu d'eux de me faire ce plaisir, et j'en suis très-fâché : notre théâtre aurait acquis une petite liberté honnête dont on aurait tiré un très-grand avantage pour la perfection de l'art dramatique. » (Note de l'*Année littéraire.*) — « La police, dit Grimm (15 août 1760), par délicatesse pour M. Fréron, a exigé ce changement, et cela fait un honneur infini à son amour pour le bon ordre. Cependant, le public ayant applaudi avec scandale le rôle de M. Wasp, et en ayant fait une application continuelle au faiseur de feuilles de Paris, a persuadé aux honnêtes gens que la police aurait pu, sans danger, pousser la sévérité un peu plus loin. »

Digitized by Google

heures du matin, termina la fête. Les sénateurs, en se retirant, ordonnèrent qu'on eût à s'assembler aux Tuileries, sur les six heures du soir, pour chanter un *Te Voltarium*.

Ce n'est pas sans peine que Fréron avait sauvé ce *Te Voltarium* des griffes du censeur; cet homme désolant alléguait que ce serait pris comme une parodie indécente et une profanation. Fréron avait dû en référer encore à M. de Malesherbes; c'était sa plaisanterie finale, son trait, sa pointe; il y tenait plus qu'à tout :

Ainsi, Monsieur, écrivait-il, je vous prie en grâce de me la passer. Tout mon article n'est fait que pour amener cette chute, et je suis perdu si vous me la retranchez. Je vous supplie, Monsieur, de m'accorder cette grâce. Ce n'est point une supposition en l'air quand j'ai l'honneur de vous dire, Monsieur, que j'ai lu le *Te Voltarium* à deux évêques; rien de plus certain et de plus vrai; j'aurai l'honneur de vous les nommer lorsque j'aurai celui de vous voir : ils n'en ont fait que rire.

M. de Malesherbes avait ri aussi, et le lui avait passé. Tous ceux qui ont lu l'*Ecossaise* trouveront que ce n'était que justice. Voltaire, c'est tout simple, n'en jugea pas ainsi; il entra dans une véritable fureur. Il avait insulté Fréron sur la scène; Fréron lui répondait dans sa feuille : il ne pouvait concevoir une telle audace. Ses lettres de ce temps sont remplies à tout propos d'invectives contre M. de Malesherbes, qu'il représente comme le protecteur des feuilles de Fréron, parce que cet homme juste n'en était pas le persécuteur. Il va, dans son

Digitized by Google

délire d'amour-propre, jusqu'à écrire par allusion à ce nom vénéré : « Le nom de Fréron est sans doute celui du dernier des hommes; mais *celui de son protecteur serait à coup sûr l'avant-dernier.* » A l'entendre M. de Malesherbes *avilit la littérature; il fait entrer dans ses calculs de budget le produit des infamies de Fréron; il aime le chamaillis.* » Lui, M. de Malesherbes, accusé par Voltaire d'aimer le *chamaillis !* La plume s'arrête à transcrire de telles injures. Mais que Malesherbes quitte la direction de la librairie, alors Voltaire, ramené au sang-froid et à des sentiments plus justes, écrira à d'Argental (14 oct. 1763) : « M. de Malesherbes n'avait pas laissé de rendre service à l'esprit humain en donnant à la presse plus de liberté qu'elle n'en a jamais eu. Nous étions déjà à moitié chemin des Anglais... » De tels rapprochements sont toute une histoire, tout le portrait d'un homme; que dis-je? le portrait plus ou moins de tous les hommes (1).

Une autre fois c'est d'Alembert qui prenait Malesherbes en quelque sorte à partie à propos des attaques de Fréron, se plaignant à lui avec une aigreur des plus vives d'être sacrifié au journaliste. Voici une de ces lettres de d'Alembert, qui, voulant toute liberté et toute licence pour lui, n'en souffrait aucune chez les autres (23 janvier 1758) :

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. II, p. 404 et suiv.

Digitized by Google

Monsieur, mes amis (les amis servent toujours à merveille dans ces occasions-là), me forcent à rompre le silence que j'étais résolu de garder sur la dernière feuille de Fréron. L'auteur des *Cacouacs* (plaisanterie de Moreau contre les Encyclopédistes), en attaquant l'Encyclopédie en général et quelques-uns des auteurs en particulier, avait jugé à propos de ne rien dire nommément contre moi ; il a plu à Fréron de ne pas suivre cet exemple. Dans un endroit des *Cacouacs*, il est parlé de la géométrie : Fréron, en rapportant cet endroit, a ajouté une note dans laquelle il cite un de mes ouvrages pour faire connaître que l'auteur a voulu me désigner en cet endroit, quoique la phrase qu'il rapporte ne se trouve dans aucun de mes ouvrages. Mes amis m'ont représenté, Monsieur, que les accusations de l'auteur des *Cocouacs* étaient trop graves et trop atroces pour que je dusse souffrir d'y être impliqué nommément. Je prends donc la liberté de vous porter une plainte des commentaires que Fréron a fait à mon sujet, et de vous en demander justice.

Là-dessus M. de Malesherbes, avec une patience exemplaire et en vrai juge de paix de la littérature, faisait avertir Fréron, et on lui demandait sur quoi il se croyait fondé pour attaquer si violemment l'Encyclopédie et si personnellement l'un des auteurs. Fréron répondait cette fois avec toute sorte d'esprit et de justesse (27 janvier) :

Monsieur, il m'est impossible de vous envoyer la note des articles encyclopédiques où je suis directement ou indirectement attaqué. Je n'ai jamais lu toute l'Encyclopédie ni ne la lirai jamais, à moins que je ne commette quelque grand crime et que je ne sois condamné au supplice de la lire. D'ailleurs ces messieurs me font venir, à propos de botte, dans les articles les plus indifférents, et où je ne soupçonnerais jamais qu'il fût question de moi. On m'a dit qu'à l'article *Cependant,* par exemple, il y avait

Digitized by Google

deux traits, l'un contre Dieu, l'autre contre moi ; mais l'article où ils se sont le plus déchaînés sur mon compte, c'est l'article *Critique*. Il y en a mille autres que je ne me rappelle pas, et mille autres que je n'ai pas lus.

Tout était bien jusque là, et Fréron aurait eu en tout ceci un trop beau rôle si vers la fin de sa lettre son amour-propre n'avait pas pris le dessus, s'exaltant jusqu'à lui faire dire : « Je crois que je m'y connais un peu, Monsieur; je sais ce qu'ils valent, et je sens ce que je vaux. Qu'ils écrivent contre moi tout ce qu'ils voudront; je suis bien sûr qu'avec un seul trait je ferai plus de tort à leur petite existence littéraire qu'ils ne pourront me nuire avec des pages entières de l'Encyclopédie. »

Des deux côtés il y a un moment où la folie commence. Malgré tout, Fréron était dans son droit; et à ce sujet M. de Malesherbes écrivait à d'Alembert une admirable lettre qu'on peut lire dans les *Mémoires* de l'abbé Morellet, et dans laquelle sont posés tous les vrais principes de la tolérance littéraire. Il y joignit une lettre à l'abbé Morellet, qui s'était entremis dans cette affaire, et lui disait :

« Pour les gens de lettres, l'expérience m'a appris que quiconque a à statuer sur les intérêts de leur amour-propre doit renoncer à leur amitié, s'il ne veut affecter une partialité qui le rende indigne de leur estime. »

— « Je suis très-accoutumé, disait-il encore en

Digitized by Google

une autre occasion, aux boutades et aux espèces d'accès auxquels les gens de lettres sont sujets; je ne m'en offense jamais, parce que je sais que ce sont de petits défauts inséparables de leurs talents. »

Dans une autre circonstance, répondant à l'abbé de Bernis, alors ministre, qui le pressait d'aviser à des moyens plus efficaces de censure contre l'Encyclopédie, dont chaque tome soulevait des clameurs de plus en plus violentes, il disait qu'il n'y avait guère au fond à compter sur la censure; que des gens d'esprit, dans un ouvrage de longue haleine, viendraient toujours à bout de l'éluder. « Si j'étais lieutenant-criminel, ajoutait-il, mon métier serait d'intimider ceux qui seraient assez malheureux pour avoir affaire à moi. Je ne sais pas si j'aurais la vertu de cet état; mais heureusement ce n'est pas le mien. Je suis chargé d'une police qui concerne les gens de lettres, les savants, les auteurs de toute espèce, c'est-à-dire des gens que j'aime et que j'estime, avec qui j'ai toujours désiré de passer ma vie, qui font honneur à leur siècle et à leur patrie. »

Et c'est un pareil homme que les Encyclopédistes poursuivaient de leurs récriminations ! Ce n'était, nous devons le croire avec Malesherbes, que des *boutades*, des *espèces d'accès*. Nous venons de voir Voltaire revenir sur son compte à des sentiments plus équitables. Grimm, également, a rendu justice après coup à ses bons offices, et l'irascibilité de

Digitized by Google

d'Alembert ne l'empêchait pas de demander à Malesherbes, quelques mois après, une permission tacite pour imprimer à Lyon (sous la rubrique de *Genève*) ses *Mélanges de Littérature :* on lui donnait un censeur encyclopédiste pour la forme, et les épreuves allaient et venaient sous le couvert de l'indulgent directeur de la librairie (1).

La susceptibilité si chatouilleuse de d'Alembert lui attira une autre leçon, mais partie de plus haut encore. Un jour il se trouve insulté par je ne sais quel gazetier qui rédigeait le *Courrier du Bas-Rhin,* dans les Etats du roi de Prusse. Vite il le dénonce à Frédéric, avec lequel il était, comme on sait, en grandes relations. Le roi, dans cette circonstance, se montre le vrai philosophe, le vrai citoyen de la société moderne ; il répond à d'Alembert :

Je sais qu'un Français, votre compatriote, barbouille régulièrement par semaine deux feuilles de papier ; je sais qu'on achète ses feuilles et qu'un sot trouve toujours un plus sot pour le lire, mais j'ai bien de la peine à me persuader qu'un écrivain de cette trempe puisse porter préjudice à votre réputation. Ah ! mon bon d'Alembert, si vous étiez roi d'Angleterre, vous essuieriez bien d'autres brocards, que vos très-fidèles sujets vous fourniraient pour exercer votre patience. Si vous saviez quel nombre d'écrits infâmes vos chers compatriotes ont publié contre moi pendant la guerre, vous ririez de ce misérable folliculaire. Je n'ai pas daigné lire tous ces ouvrages de la haine et de l'envie de mes ennemis, et je me suis rappelé cette belle ode d'Horace : *Le sage demeure inébranlable.*

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. II, p, 414.

Digitized by Google

Et il continue de lui paraphraser le *Justum et tenacem*... On reconnaît dans cette admirable leçon le disciple de Bayle sur le trône (1).

Disons à l'honneur de Diderot qu'il fut exempt de cette faiblesse qu'on regrette de rencontrer dans des hommes comme Voltaire et d'Alembert. « Si l'Encyclopédie fut l'œuvre sociale et principale de Diderot en son temps et à son heure, dit encore M. Sainte-Beuve (2), sa principale gloire à nos yeux, aujourd'hui, est d'avoir été le créateur de la critique émue, empressée et éloquente ; c'est par ce côté qu'il survit et qu'il nous doit être à jamais cher, à nous tous journalistes et improvisateurs sur tous sujets : saluons en lui notre père et le premier modèle du genre. Avant Diderot, la critique, en France, avait été exacte, curieuse et fine avec Bayle, élégante et exquise avec Fénélon, honnête et utile avec Rollin ; j'omets par pudeur les Fréron et les Desfontaines. Mais nulle part elle n'avait été vive, féconde, pénétrante, et, si je puis dire, elle n'avait pas trouvé son âme. Ce fut Diderot qui le premier la lui donna. Naturellement porté à négliger les défauts et à prendre feu pour les qualités, « je suis plus affecté, disait-il, des charmes de la vertu que de la difformité du vice ; je me détourne doucement

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. III, p. 158.
(2) *Ibid.*, p. 233.

Digitized by Google

des méchants, et je vole au-devant des bons. S'il y a dans un ouvrage, dans un caractère, dans un tableau, dans une statue, un bel endroit, c'est là que mes yeux s'arrêtent ; je ne vois que cela, je ne me souviens que de cela, le reste est presque oublié. Que deviens-je lorsque tout est beau !... » Cette disposition de bon accueil, de facilité universelle et d'enthousiasme, avait son péril sans doute. On a dit de lui qu'il était singulièrement heureux en deux points, « en ce qu'il n'avait jamais rencontré ni un méchant homme, ni un mauvais livre. » Car, si le livre était mauvais, il le refaisait, il imputait à l'auteur, sans y songer, quelques-unes de ses propres inventions à lui-même ; il trouvait de l'or dans le creuset, comme l'alchimiste, parce qu'il l'y avait mis. J'indique l'inconvénient et l'abus. Pourtant c'est bien à lui que revient l'honneur d'avoir introduit le premier chez nous la critique féconde des *beautés*, qu'il substitua à celle des *défauts*, et, en ce sens, Châteaubriand lui-même, dans cette partie du *Génie du Christianisme* qui traite éloquemment de la critique littéraire, ne fait que suivre la voie ouverte par Diderot... « Diderot avait au plus haut degré cette faculté de *demi*-métamorphose qui est le jeu et le triomphe de la critique, et qui consiste à se mettre à la place de l'auteur et au point de vue du sujet qu'on examine, à lire tout écrit *selon l'esprit qui l'a dicté*. Il excellait à prendre pour un temps

Digitized by Google

et à volonté cet esprit d'autrui, à s'en inspirer, et souvent mieux que cet autre n'avait fait lui-même, à s'en échauffer, non-seulement de tête, mais de cœur; il était le grand journaliste moderne, l'Homère du genre, intelligent, chaleureux, expansif, éloquent, jamais chez lui, toujours chez les autres, ou, si c'était chez lui et au sein de sa propre idée qu'il les recevait, le plus ouvert alors, le plus hospitalier des esprits, le plus ami de tous et de toute chose, et donnant à tout son monde, tant lecteurs qu'auteurs ou artistes, non pas une leçon, mais une fête. »

Mais retournons à Fréron et à l'*Ecossaise*. A quelques numéros du compte-rendu de la première représentation, il revient sur cette pièce, qu'il juge avec sang-froid et avec beaucoup de justesse. Les gens de lettres, dit-il, et les amateurs les plus estimables par leurs lumières et les plus zélés pour la gloire de la scène française gémissent de voir représenter une pareille pièce; ils s'étonnent qu'après que nos grands hommes ont travaillé pendant un siècle à purger l'art dramatique de tout ce qui le déshonorait, il ait pu être permis à un homme inquiet, mécontent, envieux, atrabilaire, de verser sur les lettres le poison qui le dévore, d'abuser de la célébrité de son nom et du crédit de ses partisans pour nous replonger dans la nuit dont nous

Digitized by Google

avions eu tant de peine à sortir, pour faire jouer une prétendue comédie, où il n'y a ni vraisemblance, ni liaison, ni intrigue, ni marche, ni chaleur, ni action, une farce italienne ou espagnole dans laquelle les premières règles sont violées. Quant au rôle de Wasp, extraordinairement applaudi à la première représentation, beaucoup moins à la seconde, tout ce qu'il en peut dire, c'est que ce n'est pas d'aujourd'hui que les auteurs, irrités des critiques qu'on fait de leurs ouvrages, y répondent par des invectives et par des calomnies. Il nous reste des pièces de vers, des épigrammes, des libelles, où Boileau, auquel d'ailleurs il ne convient à aucun écrivain de ce siècle de se comparer, est traité de *coquin,* de *fripon,* d'*infâme,* de *scélérat.*

Cela dit, il n'y pensa plus, et *Tancrède* ayant été représenté six semaines après, il en fit le plus grand éloge.

Les ennemis de Fréron, le voyant ainsi inébranlable, recoururent, pour le ruiner, à un moyen auquel on aurait peine à croire, si la révélation publique qu'en fit la victime n'était demeurée sans réplique. C'est assurément un des traits les plus curieux des mœurs littéraires du XVIIIe siècle ; nous laisserons Fréron nous le raconter lui-même.

Les philosophes, dit-il, M. de Voltaire à leur tête, crient sans cesse à la persécution, et ce sont eux-mêmes qui m'ont persé-

Digitized by Google

cuté de toute leur fureur et de toute leur adresse. Je ne vous parle plus des libelles abominables qu'ils ont publiés contre moi, de leur acharnement à décrier ces malheureuses feuilles..., de leurs efforts pour me rendre odieux au gouvernement, de leur satisfaction lorsqu'ils ont pu réussir à me faire interdire mon travail, et quelquefois même à me ravir la liberté de ma personne. Malheureusement, dans le moment qu'ils se flattaient d'être délivrés d'un Aristarque incommode, je reparaissais sur l'arène avec l'ardeur d'un athlète dont quelques blessures que des lâches lui ont faites en trahison ranimaient le courage au lieu de l'abattre.

Le grand but qu'ils se proposaient était l'extinction d'un journal où je respecte aussi peu leur doctrine détestable que leur style emphatique, où, faible roseau, j'ai l'insolence de ne pas plier devant ces cèdres majestueux. Désespérés de ne pouvoir faire supprimer ces feuilles, ils formèrent le projet de les faire tomber, et vous conviendrez, quand vous en serez instruit, qu'ils s'y prirent très-habilement pour couronner ce dessein d'une heureuse exécution. Le détail de cette anecdote ne vous ennuiera pas.

Un censeur, nommé par le chef de la justice, a toujours mis à mes ouvrages le sceau de son approbation. Feu M. l'abbé Trublet fut chargé pendant longtemps de les examiner; mais, fatigué des plaintes importunes des auteurs, qui sans cesse lui faisaient des reproches de mes critiques, il m'annonça que son repos ne lui en permettait plus la révision. Je demandai un autre censeur, et, pour le mettre à couvert des criailleries de la tourbe des écrivailleurs, je priai le magistrat qui présidait alors à la librairie de m'en donner un qui gardât l'anonyme. Le magistrat goûta cet expédient; mais il ajouta qu'il ne fallait pas que je susse moi-même le nom du censeur, afin que, lorsqu'il se croirait obligé de me rayer quelques traits, il fût inaccessible à mes instances pour les lui faire passer. On régla donc que le censeur ne serait connu que du magistrat et d'une autre personne que je connaîtrais, à qui je remettrais mes articles, qui serait chargée de les donner au censeur et de les retirer de ses mains lorsqu'il les aurait approuvés.

Digitized by Google

Je n'eus lieu que de m'applaudir, pendant plusieurs années, de cet arrangement; mais l'officieux médiateur s'étant démis de cet emploi, un autre que je connaissais encore prit sa place. J'ignorais qu'il fût l'ami de mes ennemis. Ils lui firent part d'un moyen neuf et admirable qu'ils avaient imaginé pour dégoûter le public de mon ouvrage : c'était de me renvoyer tous mes articles un peu saillants, sans les faire voir au censeur, en me marquant que ce dernier leur refusait son approbation.

Cette heureuse idée fut merveilleusement remplie. Toutes les fois que, dans mes extraits, je m'avisais de m'égayer aux dépens de quelque grand ou petit philosophe, le nouveau facteur me les rendait, et ne manquait pas de me dire d'un air touché que le censeur ne voulait pas en entendre parler.

Et le pauvre journaliste était obligé de refaire ces articles ou d'en composer d'autres, qui se ressentaient nécessairement de la précipitation qu'il était obligé d'y mettre pour que ses feuilles parussent au jour fixé.

..... Ce cruel manége a duré près de quatre ans. Enfin j'y soupçonnais quelque mystère; il ne me paraissait pas naturel qu'il y eût en France un censeur assez déraisonnable pour condamner des critiques quelquefois un peu vives, à la vérité, mais toujours renfermées dans les bornes prescrites. Je confiai ma pensée au magistrat sage, honnête, intègre autant qu'éclairé, qui, sous les ordres de M. le chancelier, veille aujourd'hui sur le département de la librairie. Il daigna m'écouter avec intérêt, et promit de me rendre justice. Je lui laissai tous les articles qu'on avait impitoyablement proscrits. Il les fit passer à mon censeur, accompagnés d'une lettre par laquelle il lui demandait pourquoi il ne les avait pas approuvés. Le lendemain le censeur rapporta les articles au magistrat, en lui protestant que jamais on ne les lui avait envoyés, que c'était pour la première fois qu'il les avait lus, et qu'il n'y trouvait rien qui parût devoir en empêcher l'im-

Digitized by Google

pression. Je saisis cette circonstance pour solliciter qu'on me permît de connaître mon approbateur et de lui adresser moi-même mes ouvrages; ce qui me fut accordé.

C'est dans l'*Année littéraire* (1772, t. I, p. 3-10), en face de M. de Malesherbes et de l'*officieux médiateur*, avec l'autorisation du censeur, que Fréron raconte cette chose étrange; il n'est donc pas possible de la révoquer en doute.

« Il y a deux réflexions à faire sur ce passage, dit M. Nisard, qu'on ne saurait accuser de partialité pour Fréron. La première est que, dans un siècle qui avait la prétention fondée de ne rien admettre sur parole, de tout examiner, de tout approfondir, de tout contrôler, la secte éminente investie de cette haute mission se soit méprise à ce point, qu'elle ait non seulement dénié à ceux dont elle combattait les préjugés le droit de se défendre eux-mêmes avec les mêmes armes, mais qu'elle ait employé, pour les réduire au silence, des moyens auxquels l'impuissance elle-même, poussée à bout, aurait eu honte de recourir. La seconde est qu'il se soit rencontré un homme qui, assez courageux pour n'être pas de l'avis de cette secte vindicative, et trop faible pour pouvoir se soustraire à ses persécuteurs, n'ait jamais permis à sa plainte de prendre le ton de l'invective, et qu'il ait, au contraire, montré une telle modération, une si grande simplicité, que l'innocence la plus pure et

Digitized by Google

la plus incontestable n'a pas un langage plus décent ni plus persuasif.

» La haine de Voltaire et des Encyclopédistes est honteuse. Ils étaient sans contredit les plus forts par le nombre et par le talent, et toutefois, tous leurs efforts, toutes leurs intrigues, n'avaient qu'un but, celui d'accabler Fréron sous le poids de la force brutale. On ne voit pas qu'il y en ait un seul qui daigne raisonner avec lui... Et pourtant ce Fréron traqué par eux comme une bête fauve opposait à toutes les injures la patience d'un Socrate, discutait avec un admirable sang-froid le mérite littéraire des pamphlets où ils travaillaient à le déshonorer; et, peu sensible à l'accusation d'ignorance qu'ils portaient contre lui, il s'attachait à les convaincre qu'en fait de bon goût, de tenue et de savoir-vivre, il était plus riche à lui seul, quand il le voulait, que tout leur bataillon réuni. Il est vrai que ses mœurs étaient détestables, et que les gens les plus touchés de son esprit se montraient difficiles sur les rapports avec sa personne. Mais, outre que les vices de Fréron étaient ceux de son temps, et que l'espèce de ministère public dont il était revêtu leur donnait des proportions qu'ils n'eussent pas eues dans un simple particulier, il valait apparemment mieux que sa réputation, et quand, par hasard ou autrement, on était mis en contact avec lui, la répulsion dont il avait été l'objet s'évanouissait tout-

Digitized by Google

à-coup pour faire place à un sentiment tout opposé. »

Tous ceux qui voudront examiner impartialement les pièces de ce long procès, dont nous n'avons pu qu'effleurer les principaux épisodes, partageront l'avis de M. Nisard, et reconnaîtront qu'en effet ce Fréron si durement traité vaut mieux que la réputation que lui ont faite des ennemis peu scrupuleux, et que la génération nouvelle a aveuglément acceptée sur la foi de son oracle; ils comprendront que sa mémoire ait trouvé des vengeurs, et ne s'étonneront pas de la chaleur avec laquelle un de ses héritiers les plus illustres, M. J. Janin, a pris sa défense; nous avons déjà cité quelques lignes du brillant article qu'il lui a consacré dans le *Dictionnaire de la Conversation*, nous ne pouvons résister au plaisir d'en citer encore quelques traits :

« Fréron a été l'homme le plus courageux et le plus constamment courageux de son temps. Tout seul, lui qui n'était pas même le dernier des gentilshommes ou le dernier des hommes d'Eglise, il a défendu nuit et jour la cause du Roi et de l'Eglise, abandonnée par la France entière, par l'Europe entière. Tout misérable que vous le voyez là, perdu dans la foule, sans protecteur, sans appui, sans ami, sans conseil, tout seul, il a osé s'opposer à Voltaire, le Mahomet de ce temps-là; il a tenu tête

Digitized by Google

tout seul aux Encyclopédistes, ameutés en masse... Il arrive à Paris, jeune encore et profondément versé dans l'étude de l'antiquité; la grande ville était alors toute fumante sur le volcan philosophique qui brûlait dans son sein... Il lève l'étendard de l'opposition philosophique; il entre en lice le premier, visière levée, et il dit à ses champions : « Venez et combattez derrière moi, à mon ombre et le visage couvert. » Alors commence cette lutte de vingt ans entre Fréron et le parti philosophique. Chaque jour, matin et soir, Fréron est sur la brèche, voyant venir les nouveaux hommes et les œuvres nouvelles. Que de grands hommes il a vu ainsi venir du haut de la critique où il s'était placé, comme au sommet d'une tour inexpugnable! Tout le XVIIIe siècle a passé devant lui en hurlant des cris de rage; et lui, il a jugé tranquillement et de sang-froid le XVIIIe siècle qui passait....

» Autant Voltaire aimait la gloire, autant il haïssait Fréron; autant Voltaire adorait la toute-puissance, autant il détestait Fréron. Cela vous paraîtra hardi à dire, et cependant cela n'est que vrai : le grand Voltaire, ce maître souverain de l'Europe philosophique et littéraire, ce grand poète qui a pensé détrôner le Christ, ce roi tout puissant dont la capitale était Ferney, ce roi de l'esprit et des révolutions, des grâces et des paradoxes, ce prodige qui a renversé en se jouant, et comme il eût brisé

Digitized by Google

une porcelaine chez madame de Pompadour, une monarchie et une religion de quinze siècles, s'il a été jaloux de quelqu'un dans sa gloire et dans sa toute-puissance, ce grand Voltaire, il n'a été jaloux ni de Racine, ni de Corneille, ni de Bossuet, ni de J.-J. Rousseau, ni de Montesquieu, il a été jaloux de Fréron! — Oui, lui-même, oui, Voltaire, il a été jaloux de Fréron. Et comment expliquer cette haine formidable de tous les jours et de toutes les nuits? Comment expliquer tant d'esprit et de génie inutilement dépensé à poursuivre et à accabler un seul homme? Comment se rendre compte de ce fait-là : Fréron attaqué par Voltaire autant, et aussi souvent, et plus violemment que Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même! Fréron traité comme une religion, attaqué comme une croyance, et ce rare esprit, Voltaire, aussi inquiété par l'*Année littéraire* que par la *Bible!* Comment pensez-vous qu'un homme de l'esprit, du talent, du génie, de la poésie et de l'éloquence de Voltaire, se sera heurté toute sa vie contre un écrivain isolé, faible et pauvre, accablé de toutes parts? Je le dis encore, c'est que Voltaire a été jaloux de Fréron; c'est que Voltaire, dans tout son triomphe, a été bien surpris et bien indigné quand il s'est vu tout d'un coup arrêté, par qui, grands dieux! arrêté par Fréron! Lui, Voltaire, portant ses deux mains de fer et de feu contre ce chiffon de l'*Année littéraire*, et ne pouvant venir

Digitized by Google

à bout de l'anéantir! Lui, Voltaire, arrêté dans sa gloire par cette misérable feuille!... Avouez avec moi qu'en effet cela est étrange, et qu'en effet Voltaire, se voyant vaincu, comme Cromwell, par *ce grain de sable placé là,* a eu bien raison d'être furieux toute sa vie et de toute sa fureur contre Fréron. — Aussi vous savez comment s'est exhalée cette immense colère de Voltaire, qui n'a jamais eu d'égale... Tout ce que la haine a de fiel, tout ce que la rage a de venin, tout ce que la langue des halles a d'insolentes injures, tout ce que le mépris peut imaginer dans ses accès de brutalité, tout ce que des crocheteurs pris de vin, tout ce que des femmes de la halle brûlées de soif peuvent trouver dans leur gosier desséché d'horribles, de sales et infâmes mensonges, tout cela a été prodigué et versé à plein vase sur la tête de Fréron le journaliste. Voltaire, à cette grande occupation, a passé une grande partie de sa vie. Voltaire voyait Fréron partout, à chacune de ses pages. Fréron était pour Voltaire comme cet abîme entr'ouvert qui épouvantait Pascal. Au milieu d'une grande dissertation historique, Voltaire s'interrompait pour attaquer Fréron; au milieu d'un conte léger, cette ironie de tant de verve, de hardiesse et d'esprit, Voltaire, s'arrêtait pour insulter Fréron. Partout, à chaque instant, Voltaire écrit le nom de Fréron (1):..

(1) « Les feuilles de Fréron étaient, de toutes les feuilles périodiques de Paris

Digitized by Google

» On ne saurait nier qu'il n'ait fallu un grand courage, un courage plus qu'humain, pour résister à toutes ces épreuves. Et cependant Fréron a tenu bon et n'a pas lâché d'un pas; ni les outrages, ni les insultes, ni les persécutions de tout genre, n'ont pu le faire dévier un instant de la route qu'il s'était tracée. »

Un jour seulement le courage lui manqua avec la force. L'Année littéraire était entrée dans sa 23e année, dans sa 29e si l'on y ajoute les Lettres sur quelques écrits de ce temps, dont elle n'était que la continuation sous un autre titre, lorsqu'un jour qu'il souffrait d'un violent accès de goutte on vint lui apprendre que ses ennemis l'emportaient enfin, et que le garde des sceaux venait de supprimer le privilége de son journal sous le prétexte qu'il ne payait point les pensions dont on l'avait grevé. A cette nouvelle, Fréron désarmé s'avoua vaincu, pour la première fois. Cependant il ne ressentit ni indignation, ni colère. « C'est là, dit-il, un malheur particulier, qui ne doit détourner personne de la défense de la monarchie; le salut de tous est attaché au sien. » Disant ces mots, il baissa la tête et mourut, accablé de fatigues et d'ennuis. La goutte lui était remontée et l'avait étouffé.

celles que Voltaire lisait le plus assidûment, dit Delisle de Salles. Quand il en recevait une et qu'il la prenait pour la parcourir, on a remarqué que la main lui tremblait; il avait l'air d'un criminel qui va entendre sa sentence.

Digitized by Google

Ainsi tomba sur la brèche, le 10 mars 1776, à l'âge de 55 ans environ, cet intrépide joûteur, auquel on ne saurait, si prévenu que l'on soit, refuser quelques applaudissements. Il faudrait être aveugle pour ne pas reconnaître les services qu'il a rendus aux lettres en démasquant, en signalant, des écrivains médiocres, des novateurs dangereux, des réputations usurpées, en défendant les principes de la saine littérature, en se montrant l'ennemi du néologisme, du style emphatique, des dramaturges qui menaçaient de ramener vers la barbarie la scène où brillaient Corneille, Molière et Racine. « On peut regarder l'auteur de l'*Année littéraire*, dit Meusnier de Querlon, comme le grand prévôt du Parnasse ; il est la terreur des écrivains. C'est un genre particulier, que le courage et la sévérité du censeur rendent nécessaire dans un temps où tout paraît se dénaturer, où la décadence du goût est si générale et si sensible. »

« Au nombre des travaux de Fréron, dit encore M. Jules Janin, il faut placer sa défense de l'ancien théâtre et sa constante admiration pour Corneille et pour Racine, et son opposition constante à cette larmoyante et fade comédie par laquelle on espérait remplacer la comédie de Molière. C'est Fréron qui le premier a trouvé la critique dramatique, comme il a trouvé le style de la critique littéraire. Fréron est le plus habile analyste de ce monde. Son coup-

Digitized by Google

d'œil est prompt et sûr, sa parole est rapide et vive; il a bientôt trouvé le fort et le faible des ouvrages ; il est peu facile à éblouir, et jamais homme ne s'est mieux tenu en garde contre les étincelles du faux bel esprit et les efforts grandioses du mauvais goût. Fréron sait par cœur tous les modèles ; il en a puisé le suc de bonne heure, et, grâce à eux, il a toujours près de lui, à sa portée, une règle constante et sûre pour bien juger des ouvrages de l'esprit. Ajoutons encore que c'est Fréron qui a formulé les droits de la critique; c'est lui qui a enseigné aux plus beaux esprits à reconnaître et à adopter ces jugements portés au nom de l'art, par des hommes qui ont consenti à ne pas être des artistes et des écrivains à condition qu'on leur permettrait de comprendre et de juger les écrivains, qui a appris aux grands hommes que c'est le droit de la critique de les citer à sa barre, et qu'un homme de goût et de style est l'égal, sinon de tous les grands écrivains, du moins de tous les grands livres... »

Palissot, qui avait été l'ami de Fréron, mais qui s'était ensuite brouillé avec lui et l'avait peu ménagé dans sa *Dunciade*, a tracé du célèbre critique, dans son *Journal français*, un portrait aussi fidèle, aussi impartial qu'il était possible de le faire alors, et que je regrette de ne pouvoir reproduire. Les torts de Fréron, dit-il en somme, appartiennent encore plus au dangereux métier de journaliste qu'au

Digitized by Google

journaliste lui-même. Il avait beaucoup d'esprit naturel, une éducation cultivée, un caractère facile et gai, et, quoi qu'en aient dit ses ennemis, des mœurs très-douces.

Jusqu'au bout l'Année littéraire demeura une véritable puissance ; le succès ne se soutint pourtant pas toujours égal pendant sa longue existence, et cela se comprend facilement. Si grand que fût le courage de Fréron, son rôle n'était pas toujours facile. Apportait-il dans la discussion quelque vivacité, on l'accusait de « ne se soutenir que par le scandale, et ces scandales même commençaient à fatiguer : on se dégoûtait de cette monotonie d'injures toujours attachées aux mêmes noms, et qu'on savait par cœur dès la première ligne (1). » D'un autre côté, « dès que ses feuilles n'étaient plus soutenues par le sarcasme, si à sa main, et si agréable au lecteur, on les trouvait vides, on se plaignait. A quoi il répondait qu'il ne pouvait plaisanter le moindre grimaud du Parnasse qu'on ne le mulctât à la police, qu'on ne le sabrât, qu'on ne le mît en pièces (2). »

Pendant les sept ou huit dernières années de sa vie, dit La Harpe, « ses feuilles, qui ne lui valaient plus que six à sept mille livres, et qui étaient chargées de quatre mille livres de pensions, ne pouvaient

(1) La Harpe. — (2) *Mémoires secrets.*

Digitized by Google

plus suffire à sa subsistance. Il n'était soutenu que par des secours étrangers, fournis par des hommes qui ne s'apercevaient pas que son nom pouvait décrier la meilleure cause. Aussi l'archevêque de Paris se trouve-t-il pour neuf mille francs dans la banqueroute de Fréron, qui meurt endetté, dit-on, de plus de quarante mille livres. Ce dérangement peut tenir à une grande facilité de caractère que lui attribuent ceux qui le connaissent, et qui ne s'accorde pas avec l'ordre et l'économie, mais bien avec des goûts dispendieux, et même ruineux. Les pensions qu'il payait dans les derniers temps avaient achevé de l'accabler, et j'ose croire que c'était une injustice. Il faut laisser à un homme le produit de son métier, quel qu'il soit. L'exemple de Fréron, ajoute le haineux Aristarque, si habile, lui aussi, à se créer des ennemis, est une leçon pour quiconque croira pouvoir, avec quelque esprit et quelque littérature, se déclarer impunément l'ennemi des talents. » Ce qui n'empêcha pas que sa succession ne fut ardemment convoitée.

Si l'on en croit les *Mémoires secrets*, Fréron aurait rédigé pendant quelques années une gazette manuscrite qu'il envoyait en Piémont et dans quelques autres Etats, et pour laquelle il recevait cinquante louis; ce n'aurait été, à les entendre, qu'une rapsodie de tous les rogatons, contes populaires, historiettes, nouvèlles de Paris, digérée à la hâte et

Digitized by Google

mal écrite. Nous n'avons pas été à même de vérifier le fait.

Fréron eut pour collaborateurs l'abbé de La Porte, qui éleva autel contre autel en fondant les *Observations littéraires ;* l'abbé Duport du Tertre, Sautereau de Marsy, Daillant de Latouche, d'Arnaud Baculard, Jourdain, Palissot, Dorat, Gastel Dudoyer, etc. Il avait en outre de nombreux collaborateurs officieux ou anonymes, et dans le nombre se trouvaient de grands personnages, si l'on en juge par cette phrase que je lis dans les *Mémoires* du marquis d'Argenson (1) : « J'envoie au sieur Fréron, auteur de l'*Année littéraire,* mon jugement sur ce livre (*La Noblesse commerçante*), et j'en ai gardé minute. »

Fréron mort, l'Année littéraire était-elle encore possible ? Qui oserait, qui pourrait prendre la lourde férule tombée de ses mains puissantes ? Il laissait un fils, qui s'était déjà essayé dans quelques contes auxquels l'*Almanach des Muses* avait donné une indulgente hospitalité, mais qui n'avait guère qu'une vingtaine d'années et n'était pas à la hauteur d'une pareille tâche. « Le sieur Fréron est mort ces jours derniers, lit-on dans les *Mémoires secrets,* et l'on ne sait qui aura le privilége de ses

(1) Tom. v, p. 135, édit. elzevirienne de P. Jannet.

Digitized by Google

feuilles; mais tel écrivain que ce soit, il y a à parier qu'il ne vaudra pas son prédécesseur. Ce critique avait le goût sûr et exquis; il maniait le sarcasme avec beaucoup de gaîté et de finesse, et, s'il n'était aussi savant, aussi profond que l'abbé Desfontaines, son prédécesseur, il avait plus de grâces et de légèreté. On ne doute pas que Voltaire et tout le parti encyclopédiste ne triomphe de cette perte pour la littérature. » Il ne dépendit pas d'eux en effet que cette feuille si incommode ne fût supprimée; et tandis qu'ils intriguaient pour la tuer, des compétiteurs avides s'efforçaient, d'un autre côté, de s'en emparer.

Linguet, entre autres, le futur auteur des *Annales politiques*, aurait, dit-on, convoité la succession de Fréron. Nous ne savons ce qu'il y a de vrai dans cette assertion; mais ce qui est plus positif, c'est qu'il fut l'un des rares défenseurs de l'Année littéraire et du jeune Fréron. Réfutant, « contre la loi générale qu'il s'était faite de ne point parler de ces petites superfétations dont notre littérature n'abonde que trop », une brochure, la *Satyre des satyres*, « qui n'était qu'un tissu d'injures dans le genre de celles dont M. *Harpula* a rempli, dans tous les temps, les feuilles où on l'a admis à travailler », et dans laquelle l'Année littéraire, et le jeune homme qui en était l'héritier, étaient indignement maltraités, il s'exprime ainsi (*Annales*, t. 4, p. 293.) :

Digitized by Google

Représenter aux philosophes que ce journal est la ressource d'une famille honnête et peu fortunée ; qu'à ce titre seul, si l'humanité dont ils parlent tant, était, en effet, la règle de leur conduite, ils devraient le ménager ; que, quels qu'aient été les torts du père envers leurs coryphées et ses saillies contre M. de Voltaire, ses enfants en sont innocents ; qu'une des vertus les plus recommandées par la vraie philosophie, même chez les payens, c'est le pardon des injures ; que, si M. Fréron fils, pour expier le malheur de porter son nom, ne s'est pas fait l'adulateur des patriciens de l'*Encyclopédie*, ce n'est qu'avec des raisons qu'il les a combattus, et que, si cet usage qu'il a fait de ses talents n'en est pas une pour eux de les vanter, ce n'en est pas une non plus de chercher à les déprimer, de tâcher à couvrir sa jeunesse d'un opprobre capable de la décourager, de la priver même des ressources nécessaires pour se soutenir ; leur prêcher cette morale, ce serait me rendre ridicule à leurs yeux.

Mais pour être équitable autant qu'ils sont injustes et injurieux, j'oserai dire que ce journal, décrié par eux avec tant d'acharnement, est non seulement le mieux écrit de toutes nos feuilles périodiques actuelles, sans exception, mais que très-peu de livres du jour peuvent lui être comparés ; que c'est le seul asile qui reste au bon goût et peut-être aux vrais principes dans plus d'un genre ; que l'associé du jeune titulaire, appelé par le libelle *un bon pédant stupidement orthodoxe*, est un homme d'un vrai mérite, d'une érudition rare, très-supérieur à ce que la tourbe philosophique compte aujourd'hui de génies parmi ses chefs (1) ; que, sans les entraves dont on l'accable, il donnerait à ses talents un essor encore plus élevé, plus redoutable à la secte qui prodigue les grands et les petits moyens pour l'enchaîner : voilà ce qu'il faut apprendre au public. Les philosophes font ce qu'ils

(1) Le déclamateur satirique l'appelle Grosier ; cela n'est pas juste. M. l'abbé Grosier a, en effet, travaillé quelque temps à l'Année littéraire, mais depuis longtemps il s'en est retiré. C'est aujourd'hui l'abbé Royou qui le remplace. Celui-ci est professeur de l'Université, comme l'ont été MM. Lebatteux, Thomas, Delille, tous *académiciens ;* il n'est pas plus pédant qu'eux, pas moins orthodoxe, et certainement aussi peu stupide. (*Note de Linguet.*)

Digitized by Google

peuvent pour anéantir ce journal, et, en tout sens, assurément, ce serait une perte, et une perte irréparable.

Le jeune satirique fait un crime au jeune journaliste d'avoir la protection du clergé ; il serait plaisant qu'on pût se glorifier du patronage de je ne sais quels sectaires, qu'on pût s'enorgueillir d'être porté par les rédacteurs, compilateurs, colporteurs de l'*Encyclopédie,* et qu'on eût à rougir d'avoir mérité l'appui du premier corps de l'Etat.

Quoi qu'il en soit, la succession de Fréron resta à son fils, grâce, paraît-il, à la protection de madame Adélaïde, tante du roi ; mais le garde des sceaux ne lui avait d'abord permis que de remplir les engagements de son père et de finir l'année courante, de sorte qu'il avait été un instant question dans le conseil du journal de solliciter un autre privilége, et d'éteindre ainsi cinq mille livres de pensions dont l'esprit du défunt était grevé.

Ce fut, comme nous venons de le voir, l'abbé Grosier qui, à la mort de Fréron, prit la direction en chef de l'Année littéraire. « C'est un abbé Grosier, dit La Harpe, qui s'annonce aujourd'hui pour le continuateur des feuilles de Fréron, auxquelles il travaillait du vivant de ce dernier. Ces feuilles, quoique toujours composées dans le même esprit, c'est-à-dire pour flatter la jalousie naturelle qu'inspirent les réputations et les succès, n'ont pourtant pas repris faveur; elles ont même, dit-on, perdu de leur débit depuis la mort de Fréron, dont le nom excitait encore cette espèce de curiosité qu'on a tou-

Digitized by Google

jours pour la satire. Je doute que l'abbé Grosier parvienne, en ce genre, au même degré de célébrité. » (*Correspond. littér.* Lett., 50.)

On lit, d'un autre côté, dans la *Correspondance secrète :*

« M. Fréron fils a conservé le privilége des feuilles de son père ; mais la plume du défunt aurait pu être dans sa main le cimeterre de Scanderberg : MM. Le Bret, Clément et l'abbé Grosier doivent être ses aides-de-camp et opposer leurs efforts aux usurpations de la secte encyclopédique...

» Les successeurs de Fréron, dont le fils de ce célèbre écrivain est le prête-nom, promettent au public beaucoup plus d'exactitude que le paresseux défunt n'en avait. On doit douter que ces feuilles aient le même succès qu'elles avaient, à différents titres, du temps du père. Indépendamment des gens de goût, qui, trouvant par ci par là des articles de sa main, se dédommageaient de l'ennui d'un grand nombre d'extraits fabriqués à 15 ou 20 sous la page, deux causes attiraient à Fréron un grand nombre de souscripteurs. Les femmes et les gens du monde aiment ici prodigieusement les méchancetés, et avaient de quoi se satisfaire amplement à cet égard dans l'*Année littéraire*. Les prêtres et les moines trouvent peu d'apologistes en ce siècle : tout le clergé lisait cette feuille et l'encourageait par des abonnements multipliés, parce que Fréron, pour

Digitized by Google

faire sa cour à feu M. le Dauphin, avait pris depuis quelques années le ton capucin, et s'était déclaré le Don Quichotte de la religion, de ses ministres et de leurs suppôts. Je ne sais si les rédacteurs actuels auront les mêmes vues et la même adresse, mais, à coup sûr, ils n'auront pas assez d'esprit, et il faut de l'esprit infiniment pour assaisonner les méchancetés; il en faut autant pour n'être pas un capucin dégoûtant, ennuyeux et ridicule. Le temps est passé où l'on baisait la robe des moines; on conduit maintenant assez militairement la sainte mère Eglise. »

Les mêmes haines qui avaient poursuivi Fréron s'attachèrent à son successeur, et elles triomphèrent un instant. L'Année littéraire s'étant oubliée, dans le courant de 1781, jusqu'à manquer de respect à un comédien, ses ennemis firent si bien qu'elle fut suspendue sous ce prétexte, et le grand accapareur Panckoucke, « cet Atlas de la librairie, dont les vastes épaules auraient supporté le poids des masses les plus énormes », se mit aussitôt en campagne, à l'instigation et avec l'appui du parti encyclopédique, pour la faire supprimer et l'annexer à son *Mercure*.

Cette intrigue ne réussit qu'à moitié. L'Année littéraire obtint la permission de reparaître; mais le privilége en fut ôté à Fréron, dont elle cessa de porter le nom, et transféré à sa belle-mère, sans aucune stipulation en faveur de l'ancien proprié-

Digitized by Google

taire, qui restait ainsi à la merci de cette marâtre ; il avait été seulement recommandé à celle-ci de lui donner les secours pécuniaires que sa bienfaisance et le succès du journal pourraient lui permettre. C'est par un arrêt du conseil que fut opérée cette dépossession. Elle était motivée sur l'abus que Fréron faisait de son privilége ; ses feuilles étaient qualifiées de satiriques, de calomnieuses contre les citoyens, même contre des personnes étrangères à la littérature. Et ce qu'il y avait de plus fâcheux pour Fréron, c'est que l'arrêt était dit rendu *du propre mouvement du roi*, formule dont on se servait quand on voulait couper court à toute opposition, à toute réclamation juridique. Il était, en outre, défendu à la dame Fréron de se servir de la plume trop mordante des sieurs Salaun et Clément, non plus que de celle de son fils, et tous les autres journaux, dit-on, leur étaient également interdits.

Et tout cela sous le prétexte de l'épithète de *ventriloque* appliquée à un comédien. Mais pour tout le monde il était évident que le parti philosophique avait beaucoup influé dans cette vengeance, et ce qui le confirmait encore, c'est que défenses avaient été faites à la dame Fréron de rien laisser insérer dans son journal contre l'Académie, ou contre aucun de ses membres.

Il était impossible que le ministère, mieux renseigné, tînt longtemps rigueur au jeune Fréron,

Digitized by Google

auquel d'ailleurs la Révolution qui approchait préparait un rôle autrement redoutable. Et qui sait si le souvenir des avanies qu'il lui fallut dévorer alors ne fut pas pour quelque chose dans les excès qui ont valu à son nom une si triste célébrité. Qui pourrait dire ce qui se passa dans son âme quand enfin, après les longues années de son enfance, années chargées d'humiliations et d'insultes publiques, il se vit, dans sa jeunesse, un nom redouté à l'égal de celui de Marat? Ecoutez encore La Harpe :

On vient de faire une justice publique de la basse et scandaleuse méchanceté. Le lieutenant de police, à propos de quelqu'une des grossières insolences de l'*Année littéraire*, a fait venir le petit Fréron à son audience, lui a fait ôter son épée publiquement, en vertu des ordonnances de police qui défendent de la porter, à moins qu'on en ait le droit par sa naissance ou par son état, et l'a traité devant tout le monde comme le dernier des misérables. « Vous êtes, lui a-t-il dit en propres termes, vous et vos coopérateurs, de la vile canaille, que je ferai punir. » On lui a ôté le privilége de son journal, qu'on a laissé par commisération à sa mère. Le journal continuera d'être rédigé par quelques pédants mercenaires; mais ce malheureux libelle, depuis longtemps, traîne dans la poussière des colléges et des cafés (1).

Et tant d'injures accumulées pendant trente ans sur la tête de son père, qu'il avait vu ne recueillir de son dévouement aux principes conservateurs que les insultes et les moqueries de ceux même qu'il défendait, n'ont-elles pas dû nécessairement retomber sur le cœur du fils ?

(1) *Correspondance littéraire*, lettre 154.

Digitized by Google

L'*Année littéraire* fut continuée jusqu'en 1790. Avec les collaborateurs de Fréron fils que nous avons déjà nommés, nous devons encore citer le fameux Geoffroy, qui devait faire plus tard presque autant de bruit que le fondateur de l'Année littéraire. La collection, de 1754 à 1790, forme 292 vol. in-12. Les *Lettres sur quelques écrits* forment 12 volumes complets, plus 2 cahiers. La forme et les conditions sont les mêmes pour les deux publications : elles paraissaient tous les dix jours, par cahiers de 3 feuilles ou 72 pages, et coûtaient 12 sous le cahier, 16 sous par la poste.

En 1800, Geoffroy et l'abbé Grosier tentèrent de ressusciter cette feuille célèbre; mais il n'a paru de cette continuation que 45 numéros, en 7 volumes.

—

La Harpe journaliste

Il ne faudrait pas s'imaginer, d'ailleurs, que Fréron eut le monopole des inimitiés littéraires; il eut seulement l'honneur d'avoir les adversaires les plus illustres. Quiconque se mêlait de juger était sûr d'avoir contre lui le ban et l'arrière-ban de la littérature. « La mode dominante, écrit La Harpe dans la préface de sa tragédie de *Timoléon*, est au-

Digitized by Google

jourd'hui d'avoir de l'esprit.... Tandis qu'un petit nombre d'écrivains illustres honore et éclaire la nation, un bien plus grand nombre d'écrivains obscurs, possédés de la manie d'être littérateurs, sans titres et sans études, ont fait une espèce de ligue pour se venger du public, qui les oublie, et des véritables gens de lettres, qui ne les connaissent pas; ils sont convenus de se trouver du génie les uns aux autres, et de le répéter jusqu'à ce qu'on le croie. Ils ont établi que l'*honnêteté de l'âme* consistait à louer tout ce qui n'était pas louable, à applaudir de toutes ses forces lorsqu'on s'ennuyait. Ils ont décidé que celui qui aurait l'audace de n'être pas tout-à-fait aussi épris de leurs ouvrages qu'ils le sont eux-mêmes serait un homme *d'un caractère affreux, sans douceur, sans aménité, sans respect pour les lois de la société,* en un mot *sans honnêteté,* c'est le terme. »

C'est ce qu'éprouva La Harpe lui-même, ce premier lieutenant de Voltaire. Nous ne voyons plus guère en lui aujourd'hui que le grave et élégant aristarque du *Cours de Littérature;* mais avant de monter dans la chaire du Lycée, il avait tenu le sceptre, ou, si l'on veut, la férule, dans le *Mercure* et dans le *Journal de Bruxelles;* même antérieurement à son entrée dans le journalisme, avant d'être une puissance, il avait eu ses jours d'émeute. Dès ses débuts, bien qu'il semblât aspirer avant tout à la

Digitized by Google

gloire du poète tragique, il avait quelque chose qui décelait le juge et l'arbitre, et qui excluait l'idée de camarade : cela déplaisait, et tout d'abord on le traita sans indulgence et presque comme un ennemi commun (1).

La Harpe, en effet, était né critique. Doué d'une grande aptitude à juger, il avait cette irritabilité dans les matières de goût dont parle Rivarol (1); mais aussi il avait cette ardeur d'amour-propre qui paraît inhérente au tempérament littéraire. Et puis il commença par bien des tâtonnements et des faux pas avant d'atteindre au plein exercice de sa vocation véritable. Destiné à être un critique et un professeur de littérature, il aspirait à être poète. Sur cette route il rencontra tout d'abord, malgré quelques succès,

(1) « Je ne connais pas ce jeune homme, dit Grimm en parlant de La Harpe, pas même de figure. Il a du talent; on dit généralement qu'il a encore plus de fatuité, et il faut qu'il en soit quelque chose, car il a une foule d'ennemis, et son talent n'est ni assez décidé ni assez éminent pour lui en avoir attiré un si grand nombre. » (15 avril 1768.)

(1) « Le jugement, dit Rivarol, excellent juge en cette matière, se contente d'approuver et de condamner; mais le goût jouit et souffre. Il est au jugement ce que l'honneur est à la probité; ses lois sont délicates, mystérieuses et sacrées. L'honneur est tendre et se blesse de peu : tel est le goût, et, tandis que le jugement se mesure avec son objet ou le pèse dans la balance, il ne faut au goût qu'un coup-d'œil pour décider son suffrage ou sa répugnance, je dirais presque son amour ou sa haine, son enthousiasme ou son indignation, tant il est sensible, exquis et prompt. Aussi les gens de goût sont-ils les hauts justiciers de la littérature. L'esprit de critique est un esprit d'ordre; il connaît des délits contre le goût et les porte au tribunal du ridicule : car le rire est souvent l'expression de sa colère, et ceux qui le blâment ne songent pas assez que l'homme de goût a reçu vingt blessures avant d'en faire une. On dit qu'un homme a l'esprit de critique lorsqu'il a reçu du ciel non seulement la faculté de distinguer les beautés et les défauts des productions qu'il juge, mais une âme qui se passionne pour les unes et s'irrite contre les autres, une âme que le beau ravit, que le sublime transporte, et qui, furieuse contre la médiocrité, la flétrit de ses dédains et l'accable de son ennui. »

Cette définition si bien sentie, Rivarol a passé sa vie à la pratiquer, et presque toutes les inimitiés qu'il a soulevées viennent de là.

Digitized by Google

une opposition, des animosités, qui le déconcertèrent. Il s'en plaint amèrement à Voltaire : « Il est également triste et inconcevable lui écrivait-il, d'être haï par une foule de personnes qu'on n'a jamais vues. » A quoi Voltaire répliquait : « Il y a eu de tout temps des Frérons dans la littérature; mais on dit qu'il faut qu'il y ait des chenilles pour que les rossignols les mangent, afin de mieux chanter. » La recette était singulière. La Harpe en usa trop; il eut trop affaire aux chenilles de la littérature, et il n'en devint pas plus rossignol. Il n'eut pas le bon esprit de ne se point choquer des critiques modérées, ni de fermer les yeux sur les injures et les méchants procédés que l'envie oppose à tout succès, à toute célébrité naissante; il engagea avec la foule des amours-propres des auteurs du temps une guerre, ou plutôt mille petites guerres, dans lesquelles sa dignité d'homme et d'écrivain reçut de cruelles et irremédiables blessures.

Ces querelles incessantes, les sifflets qui, à tort ou à raison, ne lui étaient pas épargnés, l'existence inégale et nécessiteuse qu'il mena d'abord, tout cela était peu propre à fonder la considération et à imprimer le respect. Ajoutez qu'il était petit de taille, et même exigu, « haut comme Ragotin », disait Voltaire; ses ennemis l'avaient surnommé *Bébé*, en lui appliquant le sobriquet d'un nain du roi Stanislas; j'omets les autres sobriquets de *Harpula*,

Digitized by Google

Psalterion, Cithara, qui ne sont que des traductions ou des travestissements de son nom. C'était là un inconvénient très-réel pour le rôle auquel il visait. Les qualités qui tiennent à la personne physique ont beaucoup plus d'influence au moral qu'on ne l'imagine. Les hommes sont ainsi faits : le ton qu'on passe aisément à un homme de haute taille, on ne le pardonne pas de même à un petit. Pope en son temps en sut quelque chose. La Harpe de même. Les auteurs critiqués par lui en vinrent bien souvent à la menace. « On se moque d'un nain qui se piète pour se grandir, écrivait Dorat, et, quand il importune, une chiquenaude en débarrasse. » Un méchant auteur du temps, Blin de Sainmore, passe même pour en être venu aux voies de fait en pleine rue contre La Harpe. Cette brutalité amusa fort la galerie et passa pour un tour de carnaval.

Mais ces grossièretés étaient moins à redouter pour La Harpe que les bons vers et les bonnes épigrammes dont il se vit plus d'une fois l'objet, et dont sa mémoire, jusqu'à un certain point, demeure victime. Jamais, par exemple, à son propos, on n'oubliera ces vers de l'apologie de Gilbert se justifiant de nommer les masques par leur nom :

Si j'évoque jamais du fond de son journal
Des sophistes du temps l'adulateur banal,
Lorsque son nom suffit pour évoquer le rire,
Dois-je, au lieu de La Harpe, obscurément écrire :

Digitized by Google

C'est ce petit rimeur de tant de prix enflé
Qui, sifflé pour ses vers, pour sa prose sifflé,
Tout meurtri des faux pas de sa muse tragique,
Tomba de chute en chute au trône académique ?
Ces détours sont d'un lâche et malin détracteur.

De tels vers sont des flèches que le blessé, bon gré mal gré, emporte avec soi dans l'avenir. On connaît ces autres de Le Brun, qui plus que personne semble avoir trouvé à harceler La Harpe une sorte de délectation vengeresse (1) :

De La Harpe, a-t-on dit, l'impertinent visage
Appelle le soufflet. Ce mot n'est qu'un outrage.
Je veux qu'un trait plus doux, léger, inattendu,
Frappe l'orgueil d'un fat plaisamment confondu.
Dites : Ce froid rimeur se caresse lui-même ;
Au défaut du public, il est juste qu'il s'aime ;
Il s'est signé grand homme, et se dit immortel
Au Mercure ! — *Ces mots n'ont rien qui soit cruel.*
Jadis il me louait dans sa prose enfantine ;
Mais, dix fois repoussé du trône de Racine,
Il boude, et son dépit m'a, dit-on, harcelé.
L'ingrat ! j'étais le seul qui ne l'eût pas sifflé !

Et cette épigramme, une des meilleures qui aient été faites.

Ce petit homme à son petit compas
Veut sans pudeur asservir le génie ;
Au bas du Pinde il trotte à petits pas
Et croit franchir les sommets d'Aonie.

(1) Le Brun ne démentait point le *genus irritabile vatum* ; nous le verrons dans le prochain volume aux prises avec Fréron, qui s'était permis de critiquer une de ses odes.

Digitized by Google

Au grand Corneille il a fait avanie ;
Mais, à vrai dire, on riait aux éclats
De voir ce nain mesurer un Atlas,
Et, redoublant ses efforts de Pygmée,
Burlesquement roidir ses petits bras
Pour étouffer si haute renommée (1).

La mort de Voltaire mit le comble aux épreuves et aux tribulations de La Harpe. La foule des petits auteurs, ses ennemis, n'attendait qu'une occasion pour tomber sur le disciple que la protection du maître ne couvrait plus. Le gouvernement, afin d'éviter des querelles indécentes, avait désiré que les journaux gardassent le silence sur Voltaire. La Harpe, rendant compte dans le *Mercure*, quelques semaines après, du *Bajazet* de Racine, se permit quelques observations sur cette tragédie, regardée généralement, disait-il, comme l'une des plus fai-

(1) On en pourrait citer cent autres. Nous avons dit que Piron, ayant eu à se plaindre de l'abbé Desfontaines, lui promit, en reconnaissance, de lui envoyer, pendant cinquante jours de suite, tous les matins, une épigramme pour son déjeuner, et qu'il lui tint parole. Linguet, qui avait bien autrement à se plaindre de La Harpe, lui promit de même de lui adresser des épigrammes périodiques, mais tous les lundis seulement. Aucune de celles de ces épigrammes qui sont parvenues jusqu'à nous ne m'a paru digne d'être citée après les précédentes. La Harpe eut même les honneurs de la caricature. « On est inondé tous les jours, dit Grimm, à la date d'octobre 1778, de nouvelles estampes relatives à nos traités avec l'Amérique et à nos brouilleries avec l'Angleterre. Puisqu'on se permet ces libertés avec les puissances de la terre, faut-il s'étonner qu'on les prenne avec les chefs prétendus de la littérature ? L'estampe qu'on vient de faire graver en mémoire de la déclaration de guerre envoyée par M. de La Harpe, de l'Académie française, au *Courrier de l'Europe,* et de la réplique dudit *Courrier* au sieur de La Harpe, n'est qu'un mauvais calembour dont la malignité a fait tout le succès. Le jeune académicien y est représenté dans une posture fort ridicule, entouré de quatre estafiers qui l'assomment de coups de bâton, et au bas de l'estampe on lit ces mots : *Accompagnement pour La Harpe.* » — En répondant au cartel du *fameux critique,* comme on se plaisait à l'appeler, le *Courrier de l'Europe* lui avait laissé le choix des armes, *depuis l'épingle jusqu'au canon,* et il ajoutait que, ne pouvant faire de lui un soldat, il en ferait un tambour.

Digitized by Google

bles de Racine ; il en indiquait les défauts, il en montrait les beautés toutefois, et remarquait que Voltaire, qui s'était essayé sur un sujet à peu près semblable dans *Zulime*, était loin d'avoir réussi à égaler Racine. « C'est donc une terrible entreprise, concluait-il, que de refaire une pièce de Racine, même quand Racine n'a pas très-bien fait. »

Que La Harpe, lié comme il était à Voltaire par les liens d'une reconnaissance presque filiale, eût pu choisir un autre moment et une autre circonstance pour parler de Voltaire que cette trêve de silence qui s'observait depuis sa mort, on le conçoit aisément ; mais quand on a lu le judicieux et innocent article dans le *Mercure* même (5 juillet 1778), on a peine à comprendre la colère et l'indignation factices qu'il excita au sein de la coterie voltairienne. Une lettre adressée au *Journal de Paris* le dénonçait à la vindicte des frères et amis. La Harpe s'empressa de se justifier : il avait parlé de Voltaire, dit-il, comme il eût parlé d'un classique, d'un ancien ; il a parlé de *Zulime* comme il eût fait de l'*Othon* de Corneille, sans prétendre rabaisser le génie du poète lui-même. Il avait mille fois raison, sauf un léger coin de convenance et d'à-propos, sur lequel il faisait tout le premier son *meâ culpâ* d'assez bonne grâce : il était évident que dans ce cas, comme dans bien d'autres, l'instinct du critique, de l'homme qui se sent une idée juste et qui ne résiste pas à la

Digitized by Google

dire, l'avait emporté chez lui sur les considérations secondaires. Mais rien n'y devait faire. Cette querelle, dont je signale seulement l'occasion et le prétexte, ne s'arrêta pas sitôt ; elle eut des suites et des ricochets sans nombre. La Harpe fut obligé de renoncer à la rédaction en chef du *Mercure ;* on réduisit ses honoraires à mille écus, en bornant son travail à un article de littérature et à la partie des spectacles (1).

L'irritation où cette attaque, injuste à l'origine, jeta La Harpe, l'engagea dans une série de disputes et de chamailleries indignes, où il se compromit de plus en plus. A des injures, il eut la faiblesse de répondre par d'autres injures, ce qui lui fit un tort irréparable, et lui nuisit beaucoup plus que tous les libelles dont il était assailli. « C'est une sottise inexcusable, écrit l'abbé Maury (2) ; mais il ne veut consulter personne, et, s'il écrit une seule ligne contre ses ennemis, il est perdu sans ressource. Le déchaînement du public est tel, qu'il n'est plus permis à La Harpe d'avoir raison. Je le lui ai dit avec tout le courage, et peut-être toute la brutalité de l'amitié : on le bafouera, on lui crachera au visage,

(1) Delisle de Sales assure, pour le tenir de La Harpe lui-même, que, sous sa direction, l'on tira du *Mercure* jusqu'à 7,000 exemplaires, ce qui suppose au moins, dit-il, 70,000 lecteurs, et qu'alors ses honoraires avaient été quadruplés. Panckoucke lui-même confirme ce chiffre de 7,000 abonnés dans une réponse qu'il faisait à des attaques de Linguet, six mois à peine après qu'il eut pris la direction du *Mercure*.

(2) Lettre à Dureau de la Malle, du 9 décembre 1778.

Digitized by Google

on le chassera de l'Académie et de Paris, s'il ne renonce pas absolument au pugilat qui lui a si mal réussi. Je ne lui connais plus à présent qu'un seul ennemi : c'est le public en corps, qui se réunit en un seul point, et qui ne veut ni écouter ses apologies ni lire ses ouvrages. »

Ceux qui ont été habitués dès l'enfance à entendre parler de La Harpe comme d'un oracle, d'un dictateur du goût, comme du *Quintilien français*, seront étonnés de voir à quel degré de discrédit il était tombé à ce moment. Il y avait pour lui à revenir de bien loin, comme on voit, et il lui fallait pour cela toute son énergie d'esprit et tout son courage. On sait comment il en revint.

La Harpe avait des qualités diverses; mais c'est comme journaliste que dès ses débuts il se montre le plus remarquable, et avec une verve propre, qui se produit moins dans son style que dans la suite de sa conduite même et de son zèle. Son goût n'est ni très-rare ni très-curieux, ni même exquis ; mais, dans son ordre d'idées, ce goût est pur et judicieux, il est prompt et n'hésite pas. Tel il se montre dans la plupart des articles du *Mercure* qui lui ont valu tant de représailles et de rancunes, tel dans sa correspondance avec le grand-duc de Russie, où il se donne toute carrière en fait de décisif, et dont la publication fit un bruit si épouvantable. Ses articles nous semblent assez froids aujourd'hui; mais les

Digitized by Google

plaignants et les blessés appelaient cela des satires pleines de fiel, et, si on les lui reprochait, comme l'honnête Dorat le fit un jour, il répondait naïvement : « Je ne puis m'en empêcher, cela est plus fort que moi. »

La Harpe, comme tous les vrais critiques destinés à agir en leur temps, tels que Malherbe, Boileau, Samuel Johnson, a eu le courage de ses jugements ; il en a eu l'intrépidité et jusqu'à la témérité imprudente, en face de la cohue des petits auteurs offensés. On trouve à travers tous ses écarts cette nature essentielle de critique, qui est son titre respectable. Somme toute, c'était, ainsi que l'a défini Châteaubriand, « un esprit droit, éclairé, impartial au milieu de ses passions, capable de sentir le talent, de l'admirer, de pleurer à de beaux vers ou à une belle action. » De telles paroles sont bonnes à opposer à tant de récits moqueurs et dénigrants (1).

Mais une chose étrange, à peine croyable, c'est que La Harpe, qui était si foncièrement journaliste, qui ne pouvait résister à sa passion de critique, se retourna plus tard contre le journal. Nous lisons dans la correspondance de Grimm, à la date de janvier 1784 : « M. de La Harpe, qui depuis quelques années ne fait plus de journaux, sent aujour-

(1) Prenant notre bien partout où nous le trouvons, et heureux quand nous le trouvons en si bon lieu, nous avons emprunté ce portrait de La Harpe, et la plupart des particularités qui précèdent, à M. Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. v, p. 81 et suiv.

Digitized by Google

d'hui non-seulement toute l'inutilité d'un pareil travail, mais encore tout ce qu'il a de dangereux et de nuisible. Il prétend surtout que c'est à cette espèce de peste de l'empire littéraire qu'il faut s'en prendre du mauvais succès de tant d'ouvrages dramatiques faits pour aller aux nues, si la canaille folliculaire leur laissait le temps de prendre l'essor, au lieu de leur arracher les ailes, pour ainsi dire, au sortir du nid paternel. Si les *Brames,* écoutés tranquillement le premier jour, ont été abandonnés à la seconde représentation, n'est-ce pas encore la faute de ces maudites *Affiches,* de ce maudit *Journal de Paris?* Entraîné par la force de ces réflexions, M. de La Harpe a présenté une requête à M. le garde des sceaux pour le supplier d'ordonner à tous les faiseurs de feuilles de ne parler des nouveautés dramatiques qu'après un certain nombre de représentations ; et afin de donner à cette requête une plus grande importance, il a tâché d'abord de la faire signer par tous les gens de lettres qui travaillent dans ce moment pour le théâtre ; il a obtenu de plus qu'elle serait appuyée de la protection prépondérante de la Comédie-Française. Tant de puissants ressorts ont cependant échoué; la requête a paru ridicule. On s'est fort égayé à la cour de l'extrême sensibilité de messieurs nos poètes. »

Le *Journal de Paris* se vengea de cette hostilité secrète par une fable, moitié prose, moitié vers, que

Digitized by Google

Grimm reproduit, mais trop plate vraiment pour que nous lui fassions cet honneur ; nous nous bornerons à l'analyser :

Un jeune éléphant de bonne race régnait, dans les belles forêts du Gange, sur un peuple nombreux d'animaux célèbres par leur industrie. Ce roi, juste et bienfaisant tout ensemble, persuadé que la liberté est la mère des grandes choses, permettait à chacun de ses sujets de dire, faire et écrire tout ce qui ne blessait ni les mœurs, ni les lois, ni les personnes. Aussi usait-on amplement de la permission; quelques-uns même se donnaient les airs d'endoctriner le prince, de lui dénoncer publiquement ce qu'ils appelaient les abus de son gouvernement, et le prince, né débonnaire, lisait sans se fâcher leurs exagérations, tout prêt à faire usage de ce qu'elles pouvaient avoir d'utile au bien commun, car il avait lu quelque part qu'*un sot quelquefois ouvre un avis important*.

Notre éléphant vit paraître un jour à son audience un chien de basse-cour à la mine rogue (La Harpe); un bœuf à la tête forte (Marmontel), un cheval d'assez bonne encolure (Ducis), et un chat-huant à plumage bariolé (Lemierre, qu'il était d'autant plus injuste de mêler dans cette affaire qu'il avait résisté constamment aux sollicitations réitérées de La Harpe, et, seul des auteurs dramatiques, n'avait point signé la requête). Ces quatre animaux

Digitized by Google

s'étaient associés pour se plaindre de deux ou trois lynx dont l'œil perçant avait surpris en eux des défauts mêlés à de bonnes qualités; ils demandaient à l'éléphant

D'imposer à ces lynx un éternel silence.

L'éléphant partit d'un éclat de rire,

Et puis il ajouta : Sur moi, sur mon empire,
Je vous laisse, je crois, jaser très-librement :
Souffrez donc que sur vous j'en laisse faire autant.

. . . . . .

Soyez, si vous pouvez, admirables en tout,
Si vous voulez qu'en tout on vous admire.

Ces démêlés de La Harpe avec la critique donnèrent lieu, lors des premières représentations, si traversées, de sa *Jeanne de Naples*, à une scène assez curieuse que la *Correspondance secrète* raconte ainsi (t. XII, p. 234) :

« Le rédacteur des *Petites-Affiches*, l'abbé Aubert, plus vrai que le fade *Journal de Paris* et que les aboyeurs gagés du *Mercure*, qui affirment que les représentations sont très-brillantes, et cela à la face de tout un public qui crie au mensonge insigne ; cet abbé s'est amusé à indiquer les défauts de cette prétendue tragédie en se servant assez plaisamment des propres mots d'une ancienne critique de l'inexorable M. de La Harpe, tournure qui a beaucoup fait rire les nombreux ennemis que le mérite supérieur,

Digitized by Google

le génie transcendant, et surtout la modestie et l'urbanité de ce M. de La Harpe, lui ont fait dans le monde, on ne sait comment. Aussi, pour une seconde fois que quelques pauvres diables, afin de payer leur entrée, ont appelé l'auteur, combien de fois n'y a-t-on pas appelé *l'auteur des Petites-Affiches, l'abbé Aubert, l'abbé Aubert!* Cet abbé est certainement le premier écrivain qui ait été demandé par le parterre sans avoir fait de pièce de théâtre. Quel homme que ce M. de La Harpe ! il suffit d'avoir fait quelque mention de lui, d'avoir écrit une ou deux pages sur son compte, d'avoir rappelé, quoique contre lui-même, quelques-uns de ses jugements en matière de littérature, pour participer à ses honneurs, pour se voir enveloppé des rayons de sa gloire, pour être appelé par un public enthousiaste, pour s'entendre nommer après cet auteur sans pareil, et s'entendre nommer même avec plus d'empressement que lui ! »

Nous avons vu la part que La Harpe prit à la rédaction du *Mercure;* plus tard nous le retrouverons à la tête d'un autre journal. Toute sa vie, d'ailleurs, il fut journaliste quand même. La tournure de son esprit le portant à disserter, un attrait de prédilection le ramenait sans cesse vers cette épineuse profession. Pendant quarante ans il enrichit divers journaux d'articles où règnent les principes conser-

Digitized by Google

vateurs du bon goût, lorsque aucun motif de partialité ne l'égare et qu'il croit devoir adoucir l'humeur dénigrante qui lui est naturelle; il traitait si rudement la plupart des écrivains soumis à sa censure que d'Alembert lui appliqua un jour, assez plaisamment, ce vers burlesque :

Gille a cela de bon, quand il frappe il assomme.

Ses remarques sont quelquefois minutieuses, quelquefois il s'étend avec trop de complaisance sur des lieux communs; mais, en général, sa discussion annonce le véritable esprit d'analyse. Dans les morceaux qu'il soigne, sa dialectique est sûre et pressante; à la clarté, à la précision, à la correction de son style, on reconnaît le disciple zélé de nos classiques.

En 1779, La Harpe fit une collection de ses principaux ouvrages, qu'il publia en six volumes. Il rassembla dans les deux derniers ce qui lui parut le plus curieux et le plus intéressant parmi les articles qu'il avait insérés dans le *Mercure* et dans le *Journal de Politique et de Littérature*. « On peut, dit Grimm à cette occasion, se plaindre du ton de ses critiques, on peut leur reprocher de ne porter presque jamais que sur un seul objet, sur le style, mais on ne peut leur refuser en général le mérite d'un goût sûr et sévère. Il ne se croit point obligé de faire valoir toutes les beautés de son ouvrage, et

Digitized by Google

c'est sans doute une espèce d'injustice ; mais ses critiques n'en sont pas moins fondées.... Il est malheureux que les circonstances l'aient obligé à perdre tant de temps à dire du mal des autres et à se défendre ensuite contre les ennemis qu'il se faisait tous les jours en exerçant un si triste métier. » (Edit. Tachereau, t. x, p. 184.)

Le célèbre critique nous a laissé, dans le *Mercure*, sur cette profession de journaliste, pour laquelle il était si bien fait, quelques pages qui m'ont semblé bonnes à conserver.

Voltaire, dont on connaît les bontés pour La Harpe, qu'il honora de sa collaboration dans le *Mercure*, et ensuite dans le *Journal de Bruxelles*, lui avait écrit de Ferney, à la date du 19 avril 1772, une lettre on ne peut plus élogieuse.

Vous prêtez, lui disait-il, de belles ailes à ce *Mercure*, qui n'était pas même galant du temps de Visé, et qui devient, grâce à vos soins, un monument de goût, de raison et de génie. Votre dissertation sur l'ode me paraît un des meilleurs ouvrages que nous ayons. Vous donnez le précepte et l'exemple. C'est ce que j'avais conseillé, il y a longtemps, aux journalistes (1) ; mais peut-on conseiller d'avoir du talent ?...Vous soutenez votre rôle bien

(1) On trouve, en effet, dans les œuvres de Voltaire, sous le titre de *Conseils à un journaliste sur la philosophie, l'histoire, le théâtre, les pièces de poésie, les mélanges de littérature, les anecdotes littéraires, les langues, le style* (édition Beuchot, t. XXXVII, p. 358 et suiv.), d'excellentes pages, qui avaient paru dans le *Mercure* de novembre 1744, et que nous regrettons de ne pouvoir reproduire. « Vous me demandez, dit-il en entrant en matière, comment il faut vous y prendre pour faire un journal qui plaise à notre siècle et à la postérité. Je vous répondrai en deux mots : *Soyez impartial*. Vous avez la science et le goût; si, avec cela, vous êtes juste, je vous prédis un succès durable. »

Digitized by Google

noblement. Vous éclairez vos ennemis en triomphant d'eux; vous ressemblez à ces braves généraux qui traitent leurs prisonniers avec politesse, et qui leur font faire grande chère. — Il faut avouer que la plupart des querelles littéraires sont l'opprobre d'une nation. — C'est une chose plaisante à considérer que tous ces bas satiriques qui osent avoir de l'orgueil... Vous avez grande raison de ne pas baisser les yeux vers de tels objets. Mais ne vous lassez pas de combattre en faveur du bon goût, avancez hardiment dans cette épineuse carrière des lettres où vous avez remporté plus d'une victoire en plus d'un genre. Vous savez que les serpents sont sur la route, mais qu'au bout est le temple de la gloire. Ce n'est point l'amitié qui m'a dicté cette lettre, c'est la vérité ; mais j'avoue que mon amitié pour vous a beaucoup augmenté avec votre mérite, et avec les malheureux efforts qu'on a faits pour étouffer le mérite qu'on devait encourager (1).

La Harpe répondit par une longue lettre, qui mérite, à divers titres, de figurer dans cette histoire.

Rien ne fait plus d'honneur au *Mercure* que l'intérêt que vous voulez bien y prendre. Il serait à souhaiter que cet exemple engageât les gens de lettres les plus distingués à concourir à la perfection d'un ouvrage d'autant plus intéressant pour eux que c'est une espèce de patrimoine littéraire où tous ont également des droits. Le Mercure est encore, malgré tout ce qui lui manque, le plus varié et le plus utile des ouvrages périodiques. J'avoue qu'on a porté jusqu'à l'excès l'abus de cette espèce d'ouvrages aujourd'hui trop multipliés ; ce qui, dans son origine, était destiné à instruire le public, est employé trop souvent à le tromper. Je sais bien que le nombre des journaux a dû croître avec l'étendue de nos connaissances et les objets de notre curiosité. Il n'est pas possible qu'un seul ouvrage et un seul auteur puissent suffire à les analyser, et pour décider qu'un homme est à peu près un sot, c'en serait assez de savoir qu'il se charge

(1) Voy. cette lettre dans le *Mercure* de mai 1772, p. 122.

Digitized by Google

de prononcer magistralement tous les huit jours, non seulement sur les travaux de la littérature et des arts, depuis la tragédie jusqu'à la satire et depuis la physique jusqu'à la gravure, mais même sur le mérite personnel de tous les écrivains et de tous les artistes, et sur ce qu'ils sont capables de faire ou de ne pas faire dans tout le cours de leur vie. Je conviens qu'il a fallu que les auteurs qui se chargent de mettre les provinces au courant des nouveautés dont la capitale est le centre se partageassent les différents objets sur lesquels s'exercent les sciences et les arts. Plusieurs de ces journaux n'ont point dégénéré de leur première institution. Ceux de Basnage, de Bernard, de Bayle, étaient des dissertations aussi travaillées qu'instructives sur des ouvrages de littérature grave, d'érudition et de philosophie. Loin d'être destinés à amuser les oisifs ignorants, ils étaient faits pour occuper les hommes instruits. Le *Journal des Savants* leur a succédé, et son titre n'est point un mensonge; il est, en effet, rédigé par des savants respectables, sous les yeux du chef de la justice. Il ne s'est point écarté de son but. La littérature agréable et d'imagination y tient peu de place, et cette place est très-bien remplie par un homme de lettres qui a autant d'honnêteté que de goût, et qui est aujourd'hui un de vos confrères à l'Académie.

Nous avons eu pendant quelque temps une *Gazette littéraire* que nous honoriez de votre correspondance, et qui avait le mérite de vous faire connaître ce que la littérature des peuples étrangers a de plus intéressant et de plus curieux. Ce journal utile et important, qui demandait beaucoup de connaissances et de lumières de la part des rédacteurs, et beaucoup de secours de la part du gouvernement, nous a fourni huit volumes qui forment une collection précieuse à beaucoup d'égards, et doivent faire honneur au goût et aux talents des deux hommes de lettres à qui l'on en est redevable.

Quant au *Mercure*, il a été de tout temps le dépôt de toutes les espèces de nouveautés que la capitale peut transmettre aux provinces. Il est susceptible de tous les tons et de tous les objets. Il a été souvent entre les mains de gens de lettres d'un vrai

Digitized by Google

mérite, et on doit lui rendre cette justice qu'il n'y a peut-être point d'exemple, depuis le commencement de ce siècle, qu'aucun écrivain d'un talent reconnu y ait été maltraité, ni qu'on ait jamais manqué à la décence et aux égards envers ceux qu'on y a critiqués.

Ces égards si indispensables n'ont pas toujours été observés dans d'autres journaux. C'est que malheureusement les auteurs de ces journaux n'étaient pas de véritables gens de lettres, et c'est là un très-grand abus, qui peut-être est la source de tous les autres. Il serait à souhaiter que tous les écrivains n'eussent pour juges de ce genre que des confrères avoués, qui aient fait preuve de talent et jouissent d'une réputation méritée, qui, se devant quelque chose à eux-mêmes, n'oublient jamais ce qu'on doit aux autres et puissent craindre de compromettre leur jugement et leur considération. Mais à quoi faudrait-il s'attendre si par malheur on était jugé par des hommes qui n'auraient rien à perdre, et qui, ne pouvant pas se faire un état de la culture des lettres, qui n'est pas à la portée de tout le monde, auraient recours à la misérable ressource de se faire satiriques en prose, ce qui est à la fois le plus facile et le dernier de tous les métiers.

On ne peut pas se dissimuler combien toute la bonne compagnie de Paris et des provinces, et cette foule d'hommes éclairés dont la France est remplie, combien cette classe distinguée pour qui surtout l'on devrait écrire, est fatiguée de tant de rapsodies périodiques, où l'on n'apprend jamais rien, si ce n'est à mépriser les auteurs de tant d'adulations et de satires également dégoûtantes, de toutes ces compilations mensuelles ou hebdomadaires qui diffèrent par le titre et se ressemblent par l'ennui, enfin de tant d'écrivains sans esprit qui rendent compte de l'esprit des autres. C'est ce dégoût même qui a contribué peut-être à procurer un accueil plus favorable à quelques fragments d'une meilleure littérature qui ont été séparés de la foule, et qui ont attiré les regards des connaisseurs.

Vous avez paru satisfait, Monsieur, ainsi que le public, des morceaux de critique que j'ai hasardés, de temps en temps, dans le *Mercure*, et auxquels je suis loin d'attacher de l'importance.

Digitized by Google

S'ils ont eu quelque succès, je crois en être redevable aux principes que j'ai suivis, et dont j'aime à vous rendre compte.

J'ai toujours cru qu'un critique honnête ne devait jamais avoir d'autre but que d'instruire. S'il veut offenser et humilier, il est odieux ; s'il veut flatter, il est insipide ; s'il veut tromper, il est vil; s'il réunit ces trois vices, il est infâme.

Quand les intentions sont pures, le style est décent. Ils mentiraient ceux qui, en écrivant des grossièretés et des injures, se diraient animés du zèle de la vérité.

Vous avez à parler ou d'un écrivain supérieur, ou d'un homme médiocre, ou d'un homme sans talent qui écrit par manie ou par besoin : vous devez au premier du respect, à l'autre des égards, au dernier de l'indulgence.

S'il est question d'un ouvrage excellent, d'un bon ouvrage, plus vous mêlerez d'observations aux louanges, plus vous éclairerez le lecteur et servirez le bon goût, sans blesser l'auteur. Le ton de l'admiration vraie se fera sentir jusque dans vos censures, et l'homme supérieur vous permet tout, dès que vous l'avez mis à sa place.

Si l'ouvrage et l'auteur sont médiocres, votre tâche devient plus difficile. Vous avez affaire à un amour-propre tremblant, à une conscience alarmée. Si vous ne lui accordez de mérite que ce qu'il en a, il sera mécontent. Votre devoir n'est pas de le contenter, mais de faire en sorte qu'il n'ait pas droit de se plaindre. Le public et la vérité méritent plus de respect que lui, et rien n'est si funeste que les encouragements donnés au mauvais goût. Servez-vous de ce qu'il y aura de bon dans l'ouvrage pour éclairer l'auteur sur ce qu'il y a de mauvais. S'il est susceptible d'émulation et de progrès, il en profitera, sans peut-être vous aimer d'avantage ; s'il ne voit rien au-delà de ce qu'il a fait, il se plaindra tout seul.

Enfin, s'il s'agit d'une de ces productions dont la foule est innombrable, et que cent cinquante ans de lumières font naître avec une facilité si malheureuse, comme la chaleur fait éclore les insectes, il n'y a qu'une ressource. Peut-être y a-t-il deux bonnes pages dans un volume ; tâchez de les trouver, et citez-les sans

Digitized by Google

parler du reste. Si rien n'est digne des regards du lecteur, alors n'en parlez pas, à moins que ce ne soit une matière à des réflexions utiles au goût. Mais, en général, toutes les fois qu'il n'y a rien à louer, le meilleur est de garder le silence. La louange est la partie douce et consolante de la pénible fonction de juger.

La plaisanterie est une autre partie bien délicate. Il ne faut se la permettre que contre ceux qui ont voulu offenser. La plaisanterie est la vengeance de la supériorité, et la punition du scandale littéraire.

Si l'on répond à vos censures, et que l'adversaire et l'ouvrage méritent une réplique, une discussion approfondie, une question traitée avec politesse honore les parties contendantes. Si l'on descend aux injures, laissez la haine se débattre contre le mépris.

Peut-être aurez-vous à parler d'un homme connu pour votre ennemi. Gardez que personne loue plus franchement que vous tout ce qu'il aura de louable, et n'épuisez pas la critique sur ce qui sera répréhensible. Qu'il soit bien évident que vous ne vous servez pas de tous vos avantages. Vous seul n'avez pas le droit d'être le plus sévere de ses lecteurs.

Il arrive quelquefois qu'un critique annonce, dès les premières lignes, une haine emportée, et prononce ensuite du ton d'un juge après avoir déclamé du ton d'un ennemi. C'est l'aveuglement d'une passion furieuse, qui, pourvu qu'elle s'exhale, ne se soucie pas d'en imposer.

Vous donnez, Monsieur, des leçons bien sages et bien éloquentes à ceux qui s'exposent à devenir, par état et par caractère, les ennemis de tous les talents, de tous les succès, de toutes les réputations. Vous vous êtes souvent élevé, dans votre juste indignation, contre ces organes de l'envie, de la haine et de l'injustice. Mais n'avez-vous jamais été tenté de les plaindre ? Ah ! Monsieur, qu'il y a loin du plaisir d'admirer, de sentir le génie, au malheur de le haïr ! Quel sort de s'être condamné à détester tout ce que les autres hommes aiment et révèrent, de trouver sa punition partout où les autres trouvent une jouissance, de ne

Digitized by Google

pouvoir prononcer qu'avec fureur des noms que l'on prononce partout avec enthousiasme, de poursuivre toujours de si loin des hommes qui s'avancent à pas de géant dans la carrière de la gloire, et de combattre avec une voix faible et impuissante la renommée, qui répond avec ses cent voix ? Convenez, Monsieur, que Gravina a eu bien raison de dire que *l'envieux n'est jamais libre, mais qu'il est l'esclave du génie, qui le traîne partout sur ses pas.*

Vous daignez me parler, Monsieur, des obstacles et des chagrins de toute espèce que mes ennemis m'ont suscités. Il est vrai qu'ils m'ont poursuivi avec un acharnement qui ne s'est pas démenti, depuis *Warvic* jusqu'à l'*Eloge de Fénelon*. Je sais qu'ils se flattaient de parvenir à me décourager entièrement, et qu'ils s'en sont même vantés. Mais si tel était leur dessein, ils ont bien mal réussi. Leurs emportements et leurs excès n'ont servi qu'à intéresser en ma faveur ce public honnête et impartial qui s'indigne de la persécution et de l'injustice. Ce public a été révolté du projet si odieux et si manifeste d'étouffer un jeune homme qui n'opposait à la fureur de ses ennemis qu'une conduite irréprochable, le courage, le travail, et des ouvrages où les âmes bien nées aiment à retrouver leurs sentiments et leurs principes. Il m'a pardonné quelques productions précipitées qui échappent à la première effervescence de la jeunesse, en faveur des efforts qu'il m'a vu faire pour lui offrir des écrits mieux conçus et plus travaillés. Enfin, accueilli dès mes premiers pas par tout ce que la nation a de plus illustre dans tous les genres, honoré du suffrage public des principaux membres de l'Académie et de la littérature, honoré surtout du vôtre et de votre amitié constante, je marche avec fermeté dans cette pénible route où l'on me préparait tant d'écueils. Votre voix m'y soutient encore. Puisse-t-elle s'y faire entendre longtemps! Puisse le Sophocle des Français finir comme le Sophocle des Grecs, par un chef-d'œuvre, et finir plus tard que lui !

—

Digitized by Google

APPENDICE

Les Gens de lettres et le Lieutenant de police.

Nous avons vu le directeur de la librairie assiégé par les gens de lettres, et fort empêché souvent de pacifier tous ces amours-propres insurgés. Cette intervention du magistrat dans les querelles littéraires est bien faite pour nous surprendre aujourd'hui; mais elle semble encore plus étrange quand ce magistrat est le lieutenant de police, et que son intervention est provoquée par les écrivains eux-mêmes. Manuel a trouvé sur ce sujet, dans les archives de la police, les révélations les plus curieuses; nous le laisserons nous les raconter dans son langage pittoresque, que nous ne ferons qu'abréger.

Le chef-d'œuvre des lieutenants de police, dit-il, c'était la foi aveugle des citoyens, qui les croyaient capables de tout voir, de tout entendre, de tout juger. Leur cabinet passait pour un tribunal; leurs avis étaient des sentences; leurs ordres, des décrets. C'est que nos lois étaient si mauvaises, qu'on aimait à penser qu'ils étaient meilleurs qu'elles.

Croirait-on que ce sont les hommes de lettres qui ont le plus craint la verge de la police, eux qui auraient dû, les premiers, apprendre à l'école de la raison qu'il n'y a qu'un maître sur la terre, comme

Digitized by Google

il n'y en a qu'un au ciel, la loi et Dieu. Avaient-ils des grâces à obtenir, des plaintes à faire, des réparations à exiger, c'était *monseigneur*, qu'ils appelaient pourtant monsieur, qui était leur confident et l'arbitre de tous les amours-propres. Si Fréron jetait un peu d'encre sur le marquis de Ximenès, le marquis de Ximenès, au lieu d'en jeter beaucoup sur Fréron, adressait une épître à M. de Sartines (1):

Depuis que j'ai eu le bonheur de vous connaître, Monsieur, j'ai toujours éprouvé vos bontés, et je ne les ai jamais implorées pour moi. L'occasion se présente de les réclamer pour moi-même, et j'espère que vous ne confondrez pas mes justes plaintes avec celles que votre place vous oblige d'entendre tous les jours. L'honneur est la seule règle que je doive respecter, et c'est lui seul qui me force à me plaindre à vous de l'impudence punissable de ce misérable Fréron, dont je me croirais assez vengé par le mépris si les personnes avec lesquelles mon état m'accoutume à vivre portaient de cet odieux fripier d'écrits le même jugement que moi. Je vous fais passer les personnalités que cet insolent ex-jésuite se permet contre moi, qui n'ai rien écrit que sous votre protection, et sans aucune espérance que celle de rendre justice aux talents qui ont mérité cette année, au Théâtre-Français, les applaudissements du public. Vous jugerez, Monsieur, s'il est convenable de laisser avilir les lettres jusqu'au point de permettre qu'on insulte impunément un homme comme moi pour avoir écrit deux pages qui sont le résultat du jugement public.

Si vous ne réprimez pas de pareilles licences, c'est vouloir interdire aux gens qui pensent la liberté d'écrire, ou exiger que

(1) Né le 26 février 1726, Ximenès mourut en 1817, doyen des colonels et des poètes français. « Avec de la naissance et une fortune plus que suffisante, dit Grimm, M. de Ximenès n'a jamais su être qu'un homme ridicule. »

Digitized by Google

tout homme qui écrira renonce aux principes de l'honneur, qui n'endure point d'affronts.

Voilà, cependant, Monsieur, les conséquences funestes qu'entraîne la protection dont jouit, à je ne sais quel titre, l'auteur détesté de l'*Année littéraire*. Quand j'ose vous demander justice contre lui, je vous supplie de croire qu'il m'en coûte beaucoup, et, si je me respectais moins, je n'aurais pas besoin d'appui pour me satisfaire.

Ce serait donc, Monsieur, me déclarer bien indigne de cette bonté dont j'ai reçu tant de preuves de votre part que de suspendre le châtiment qu'a mérité le sieur Fréron en osant m'insulter. Quant au genre de châtiment, soyez-en l'unique arbitre. Le plus léger me suffira, pourvu qu'il sache bien que c'est moi qui le sollicite, non pour moi, qu'il ne peut blesser, mais pour mon honneur, qui m'impose la loi de paraître sensible à des affronts seulement médités.

A ces accès de rage, on imaginerait que Fréron a mordu le marquis de Ximenès, et c'est tout au plus une mouche qui l'a piqué. Voici le dard : « Je ne sais quel est celui à qui M. Augers, dans le discours de clôture à la Comédie-Française, a prêté son organe ; mais je lui conseille de garder l'anonyme le plus rigoureux et de chérir son obscurité. »

Fréron n'en fut pas moins mandé à la barre du magistrat, qui, pour cette fois, fronçant le sourcil de Jupin, ne lui montra que les clefs de Vincennes

On gâte les beaux esprits comme les jolies femmes. Dès le moment qu'il fut défendu de dire au marquis de Ximenès qu'il était un sot, il ne put plus se passer d'encens, et de si loin qu'il aperce-

Digitized by Google

vait la critique, vite il se sauvait à la police. On le trouva, le 25 avril 1786, sous le manteau de M. de Crosne, à qui il disait :

Votre réputation, Monsieur, et la sagesse circonspecte qui caractérise votre administration, m'ont fait penser que vous étiez du nombre des magistrats respectables qui aiment mieux prévenir tout genre de fautes que d'avoir à punir. J'ai lieu de croire que le *Journal de Paris* prépare une critique amère de mon épître en vers adressée à M. de Rivarol, et publiée avec votre approbation et celle de M. le garde des sceaux. Cette critique est encore chez l'imprimeur Quillau ; et je vous serais très-obligé d'ordonner qu'elle ne soit point publiée sans de nouveaux ordres de votre part. Vous avez été témoin et juge de la circonspection avec laquelle je me suis permis de censurer des ouvrages livrés au public, et de la précaution que j'ai prise de ne nommer aucun auteur vivant. Cela seul semble mériter que vous arrêtiez la plume des journalistes, qui pourraient être moins polis et plus injustes que je ne l'ai été envers leurs protégés.

Ce n'était point assez de se venger ; il avait le même courage à se battre pour les autres. En 1785, il avait déjà tiré la plume pour son ami de Bagnol :

Monsieur, si vous avez le loisir de lire le *Mercure,* vous aurez vu avec quelle irrévérence M. Garat se permet de parler du discours couronné à Berlin. M. Thibaut, l'un des membres de cette académie les plus distingués, dans laquelle M. le comte de Rivarol est admis, et qui est maintenant à Paris, en est un peu scandalisé. Je crois qu'il est de votre justice d'ordonner que la satisfaction soit égale à l'injure.

M. le lieutenant général, après avoir ouï toutes les parties, fit mettre toutes les plumes dans l'écritoire.

Digitized by Google

Il paraît que c'est le malheur de tous les hommes de qualité d'avoir l'épiderme sensible, même en Suisse. Deux mauvais vers du *Mercure* ont plus tourmenté le baron de Besenval que la prison de Brie-Comte-Robert et tout le procès du Châtelet. Le sphinx Lacombe avait parlé, dans une énigme,

D'un Bezenval qui, d'ancienne merveille,
Avec un front d'airain vous fatigue l'oreille.

Le commandant des sept provinces se croit offensé, et, tout en craignant de dérober au magistrat des moments si utiles au bonheur de *tant de gens*, il ne lui écrit pas moins :

Ce qui me semble faire beaucoup de bruit, c'est la négligence ou l'impertinence des éditeurs du journal et des censeurs d'y laisser imprimer un nom connu, quoique M. de La Combe m'a dit qu'il ne connaissait pas le mien : comme il est en plusieurs endroits de l'*Almanach*, l'excuse est mauvaise, et si j'ai paru m'en contenter, c'est que j'ai cinquante ans. Les sentiments que je vous ai voués m'engagent à vous avertir que sans cesse on me demande quelle punition vous avez infligée à ces messieurs : à quoi je réponds qu'on peut s'en rapporter à vous. Vous sentez bien que ceci est la cause de tout le monde, et que chacun désire être à l'abri ; et l'on ne peut disconvenir que chacun n'ait raison.

Le censeur Louvel eut beaucoup de peine à faire entendre au héros de Soleure que *Bezenval* avec un *z* est moins *Besenval* avec une *s*, que *Molé* du théâtre n'est *Molé* du parlement, que *Dupuis* de la Comédie n'est *Dupuis* de l'Académie. Une seule rai-

Digitized by Google

son le désarma, parce qu'elle est sans réplique. « La scène se passe dans un café; or, on sait qu'un lieutenant général des armées du roi, un homme titré, un officier décoré comme l'est M. le baron, ne se confond point dans une pareille foule; ou si par hasard il daignait y paraître, toujours ne pourrait-on pas, avec quelque vraisemblance, le soupçonner d'y porter un ton qui ne serait ni de sa naissance ni de son rang. »

M. Louvel eut sa grâce : M. le baron de Besenval sera toujours un grand homme dans l'Almanach royal et au Châtelet, en dépit de cette grande dame qui prétendait qu'il n'était bon qu'à être suisse à la porte de Cythère.

Ce n'était pas seulement M. Louvel qui se servait de paroles de soie devant les grands. Quand on pense que M. Palissot, lui qui a eu le courage de juger les vivants comme les morts, disait à un Sartines, pour lui faire passer sa *Dunciade* : « J'ai loué le roi, M. le duc de Choiseul et d'autres personnes en place, qui sont, comme vous, l'élite de la nation. » Et il ajoutait : « Il y eut une plainte commencée au Parlement contre Despréaux; mais alors les Lamoignon, les Caumartin, les Bignon, les Termes, les Daguesseau, existaient. En vain la sottise essaya de se faire un rempart de leur autorité. Je me flatte que ses entreprises n'échoueront pas moins tant que la France conservera des hommes

Digitized by Google

tels que vous et M. de Maupeou. » S'il fallait faire tous ces compliments-là pour avoir la permission de trouver des vers mauvais, il me semble qu'il devait moins en coûter au pape d'Argenteuil de louer les Trublet et les Durozoi qu'un lieutenant de police qui traitait les Muses comme des filles.

N'est-il pas étonnant de voir les gens de lettres, accoutumés pourtant aux sifflements de l'envie, occuper ainsi le lieutenant de police des coups d'épingles qu'ils se donnaient, et celui qui les enfonçait le plus, le *Lucien* de la Lorraine, être le premier à se plaindre d'un journaliste qui n'était pas malin :

Monsieur, je vous dois mille remerciements pour la bonté avec laquelle vous voulez bien vous prêter à faire, en ma faveur, un acte de justice. J'ai l'honneur de vous envoyer la réponse que j'ai cru devoir faire à M. l'abbé Remi, qui ne devait pas se permettre de traiter, dans le *Mercure de France,* d'ouvrage scandaleux, une comédie représentée de l'aveu du gouvernement, et qui n'a paru qu'après avoir subi toutes les formes prescrites par les lois. J'ai ouï dire que cet abbé, qui me persécute sans qu'il ait jamais eu à se plaindre de moi, avait été persécuté lui-même à l'occasion d'un éloge du chancelier de l'Hôpital. Ce serait pour lui une raison d'avoir le plus grand ménagement pour tout le monde.

Il m'est permis, Monsieur, d'être sensible aux calomnies qui se renouvellent sans cesse contre mes ouvrages. Ce sont elles qui m'ont confiné dans ma retraite, et qui m'ont écarté jusqu'à présent de toutes les grâces littéraires. Puisque vous voulez bien être touché de cette injustice et vous occuper même de la réparer, c'est remplir en quelque sorte vos vues bienfaisantes que de me permettre de me justifier. Je vous supplie donc, Monsieur,

Digitized by Google

de vouloir bien donner ordre au sieur Panckoucke d'insérer cette réponse dans le *Mercure*, et surtout de ne pas se permettre de l'altérer. J'en ai pesé avec soin toutes les expressions ; j'ai eu le ménagement de ne pas même soulever le masque de l'abbé Remi, et j'ose me flatter que vous la trouverez aussi modérée qu'elle pouvait l'être.

Je vous demande encore d'exiger qu'elle paraisse samedi 26 ; ce qui sera très-aisé, si vous voulez bien ne pas l'éloigner de votre vue, et la faire passer sur-le-champ au sieur Panckoucke, avec un ordre précis. Vous sentez que plus l'attaque commencerait à vieillir, plus une réponse perdrait de son effet.

Ce n'était pas la peine de se retirer à Argenteuil pour n'être pas plus philosophe.

Le lendemain, c'est le marquis de Bièvre qui se plaint d'être dépouillé au profit de Palissot :

J'apprends à l'instant qu'il doit paraître demain dans le *Mercure* une pièce de vers adressée à M. Palissot pour le prier de ne plus garder l'anonyme. Cette pièce paraîtra sous le nom du vicomte de....., et elle est du chevalier de Fargès. C'est M. de Saint-Ange qui a le détail des pièces fugitives qui paraissent dans ce journal. A la seconde représentation, il soutenait que la pièce était de Palissot, et un de mes amis lui a fermé la bouche. Ainsi, il ne peut ignorer que j'en suis l'auteur. De plus, j'ai consigné ma déclaration dans le *Journal de Paris*. Ainsi, je ne pourrais considérer cette pièce que comme un démenti public. C'est une petite intrigue sourde des prétendants de l'Académie. J'ose vous prier de vouloir bien arrêter cette honteuse cabale dans sa naissance, et de prévenir les suites qui en pourraient résulter. Je me flatte que vous ne refuserez pas d'ajouter cette marque de bonté à celles que j'ai reçues de vous. C'est M. de Saint-Ange seul qui est coupable de cet excès. M. Imbert voulait faire mettre un carton ; il est encore temps, car il m'est arrivé d'en faire mettre un, du soir au lendemain, pour corriger un article

Digitized by Google

insolent où on rendait compte de la première folie que j'ai fait imprimer.

En vérité, il faut avoir le talent d'Eole pour contenir tous les amours-propres littéraires. Se mettre en colère parce que le public, à qui on se cache, ne devine pas tout de suite que le *Séducteur* est de celui qui n'avait encore fait que des calembours! Et pour changer l'adresse d'un compliment, exiger qu'un journal de 4 feuilles, tiré à 8000 et huit jours d'avance, subisse en une nuit 8,000 cartons! On peut donc avoir beaucoup d'esprit et peu de sens commun.

Je ne sais ce dont on accusait d'Arnaud Baculard; mais ses plaintes, ses exclamations, et tous ses points, feraient croire qu'il était accusé d'un de ces crimes qui font reculer le soleil.

Monsieur, daignez recevoir un hommage qui vous est dû à tant de titres. Je vous prie de ne pas oublier que ma vie est conforme à mes écrits, et, en conséquence, j'implore votre justice contre ce scélérat obscur de Boyer, qui m'a diffamé dans la *Gazette d'Utrecht* du 7 juin. Je vous en conjure : si vous me refusiez ce que l'humanité, même *outragée,* exige, considérez à quelle extrémité vous me réduiriez. J'ai l'honneur d'être gentilhomme et attaché à monseigneur le comte d'Artois. Je porte aussi mes plaintes à M. de Vergennes. J'irai me jeter aux pieds du roi, s'il le faut... Ce 15 juillet 1785.

Et dans la lettre de M. de Vergennes du 29 :

Ce n'est point ce Boyer, qui, en effet, est un ouvrier de gazette.

Digitized by Google

Ce scélérat est un nommé Fouilhoux, mauvais sujet, etc. Il ne suffit pas que sa rétractation soit consignée dans les papiers publics. Je me flatte que votre équité si connue plongera, pour quelque temps, ce monstre dans une prison infamante : c'est un assassin moral... On lit en Allemagne, en Angleterre, partout, ces horreurs, qui ont des ailes. Encore une fois, ce n'est point le gentilhomme, l'homme de lettres attaché à monseigneur le comte d'Artois en qualité de son secrétaire, c'est l'homme dépouillé de tous les vains alentours, qui embrasse vos genoux, etc.

Croirait-on que c'est là un de ces précepteurs du monde qui, magistrats suppléants, devaient prévoir, et par leurs exemples comme par leurs écrits, hâter le règne des lois?

Les plus philosophes ne savaient pas se défendre de cette étrange faiblesse.

On attendait avec grande impatience la préface du *Mariage de Figaro*. Beaucoup de gens y étaient attaqués, disait-on, avec assez peu de ménagement. L'abbé Aubert, des *Petites Affiches*, était appelé l'abbé Basile. Suard, pour un petit soufflet donné à Figaro en pleine Académie le jour de la réception de M. de Montesquiou, se trouvait désigné par ces mots : « Un homme de bien à qui il n'a manqué qu'un peu d'esprit pour être un écrivain médiocre »; et en note rayée au bas de la page : « *Un frère Chapeau littéraire;* mes amis ont exigé le sacrifice de cette expression, et ce mot n'existe plus, comme

Digitized by Google

on le voit bien. » En ayant été instruit, Suard écrivit aussitôt à M. Le Noir :

J'ai eu connaissance d'un paragraphe que M. Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais m'a consacré dans la préface de son *Figaro,* et j'y ai trouvé son exactitude accoutumée.

Il dit...

J'espère de la bienveillance et de la justice de M. le lieutenant-général de police qu'il voudra bien communiquer mes observations à M. de Beaumarchais, et exiger de lui qu'en me faisant l'honneur de citer mes paroles, il ne me fasse dire que ce que j'ai dit (1).

Enfin on ne voyait dans les bureaux de MM. Martin et Cauchy que des muses qui se battaient tous les jours comme des harengères. Combien de fois M. Laus de Boissy ne réclama-t-il pas contre M. Masson de Morvillier !

Voudriez-vous l'envoyer chercher et lui faire défense de rien imprimer contre moi, soit sous mon nom véritable, soit sous la dénomination injurieuse de *Bos de Poissy.* Il est indécent et peut-être punissable de jeter du ridicule sur un homme qui remplit des fonctions graves, nobles, et intéressantes à l'ordre public.

Toutes ces plaintes, toutes ces confidences, ne servaient souvent qu'à amuser les bureaux. Une de ces terribles *coquilles,* comme s'en permettent souvent les compositeurs, et quelquefois aussi les copistes, leur prêta un jour singulièrement à rire.

(1) Voy. Grimm, février 1783; édit. Taschereau, t. XXII, p. 262.

Digitized by Google

Furieux du jugement qu'avait porté le *Journal de Paris* de sa tragédie des *Barmécides*, La Harpe avait adressé à Dussieux une lettre fulminante et pleine de menaces, qui se terminait par ces mots : « Il vous sied bien à vous de juger les productions du génie, à vous qui n'êtes connu qu'au *carcan !* » Carcan était là pour *Caveau*. Plainte fut portée au lieutenant-criminel, et la malencontreuse lettre était déjà dans la poche d'un procureur pour valoir ce que de raison, quand on finit par s'expliquer.

Ces recours à l'autorité n'empêchaient pas les auteurs critiqués de se servir de toutes les autres armes usitées dans ces sortes de querelles; on connaissait dès lors le droit de réponse, et on en usait largement. Nous lisons dans la *Correspondance littéraire*, à la date du 2 janvier 1782 :

J'ai un conseil d'ami à vous donner. Ne dites et surtout n'écrivez jamais que MM. de Piis et Barré ne sont pas très-plaisants. Le pauvre auteur de l'*Année littéraire* sait comme on punit un tel blasphème. Ces trois plaisants messieurs vous accableraient de mortelles lettres de plusieurs pages, où, en entassant prose, vers, citations, latin même, car ils font arme de tout, ils vous démontreraient, à vous faire périr de vapeurs, que les petits vers dont ils bouchent les trous de ces espèces de cribles où tout le fin passe, que nous nommons des *journaux*, sont excessivement ingénieux; que *Les Amours d'été*, *Les Vendangeurs ou les deux Baillis*, *Cassandre astrologue*, *Aristote amoureux*, *Le Bonnet magique*, etc., sont des efforts de génie, d'importants services rendus à la patrie, influant merveilleusement sur le caractère national; car (admirez la force du raisonnement) si

Digitized by Google

MM. de Piis et Barré ont recours, pour égayer leurs petits drames, a de mauvaises pointes, à des jeux de mots, Panard en a bien usé dans telle pièce, voyez tel tome et telle page : recherche prodigieusement instructive ! Ce Panard, tome III, page 459, n'a-t-il pas dit :

Quand la femme se laisse choir,
C'est au mari que vient la bosse, etc., etc.

Eh ! quelles autres pointes ne s'est pas permis ce Panard ! — Si vous regimbez, on vous citera quelques platitudes échappées à Regnard, et on ajoutera à tant d'autorités l'immortel ouvrage dont le titre devrait servir d'épigraphe à tant d'autres : *Ah ! que c'est bête !* Pour épargner toute cette érudition à des chansonniers et cette vigoureuse logique à des auteurs de parades, exaltez à cet égard votre âme jusqu'à cette sorte de foi qui n'admet ou n'exige aucun raisonnement, et croyez sur parole que ce sont de forts plaisants illustres que ces écrivains qui font imprimer que, lorsqu'ils auront donné le *Gâteau des Rois* au public, et que leurs moments seront moins précieux, ils composeront, pour confondre leurs envieux, un vaudeville sur l'air : *Tout cela m'est fort indifférent*... N'est-il pas disgracieux, pour de pareils personnages, que leurs rimes et leurs longues lettres figurent journellement à côté des prix des fourrages, de l'avoine, du foin, de la paille ? Mais non ; je me trompe : *utile dulci,*

Heureux qui peut mêler l'utile et l'agréable !

C'était surtout contre Geoffroy, rédacteur alors de l'*Année littéraire*, que s'exhalait la mauvaise humeur des susceptibles vaudevillistes. Piis ayant un jour décoché à son adversaire un quatrain où, plaisantant sur le nom du critique, il disait, par allusion à deux rues de Paris, que ce n'était pas Geoffroy l'Angevin, mais Geoffroy l'Anier, Geoffroy

Digitized by Google

lui riposta par le suivant, qui mit cette fois les rieurs de son côté :

Oui, je suis un ánier sans doute,
Et je le prouve à coups de fouet
Que je donne à chaque baudet
Que je rencontre sur ma route.

La susceptibilité des auteurs n'est pas devenue moins grande, et l'on sait à quels excès elle se porte trop souvent. Je me rappelle, à cette occasion, avoir lu quelque part chez M. Sainte-Beuve, une anecdote qui m'a semblé bonne à raconter. La Société des gens de lettres venait de se fonder, et elle affichait d'assez étranges prétentions. Son comité paraissait disposé à se croire le représentant unique et juré de la littérature française, et tout prêt à demander compte aux profanes de leurs bons ou méchants mots et à les citer par devant lui, pour la plus grande dignité de l'ordre. Un jour, dit le spirituel causeur, il arriva au directeur de la *Revue des Deux-Mondes* d'être accusé d'un mot inouï : il se serait plaint, en plaisantant, d'avoir affaire à deux sortes de gens les plus indisciplinables du monde, les comédiens et les gens de lettres. Le propos eût été leste, et je ne puis croire que M. Buloz l'ait tenu. Quoi qu'il en soit, une note se trouva insérée dans deux ou trois journaux, note qui avait une tournure vraiment officielle, et qui relatait qu'à la

Digitized by Google

nouvelle du propos scandaleux le comité de l'association s'était transporté chez le mauvais plaisant, pour recevoir son désaveu *formel*. Si ces prétentions eussent pu triompher, il n'eût plus été permis de dire que les gens de lettres sont indisciplinables; ils eussent, au contraire, été peut-être trop disciplinés.

FIN DU SECOND VOLUME

Digitized by Google

TABLE

—

LA PRESSE AVANT LA RÉVOLUTION.

LA PETITE PRESSE (*suite*). 5

— *Journal de Paris*, premier journal français quotidien. — *Journal de la ville de Paris*. — *Histoire journalière de Paris*. 7

— Les *Petites Affiches*. — Recherches sur les origines de la publicité commerciale. — Nouveaux détails sur les commencements de Renaudot et de son Bureau d'adresse. — Histoire des *Petites Affiches*. — Alliance de la littérature et de l'industrie. 56

LA PRESSE LITTÉRAIRE AUX XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES. 149

PREMIÈRE PÉRIODE, 1665-1730. 151

— *Journal des Savants*. 151

— Nombreuse descendance du *Journal des Savants*. — Ses imitateurs. — *Philosophical transactions*. — *Acta eruditorom*. — etc. 217

Digitized by Google

— Premier journal du Palais. 219
— Premier journal de médecine. 220
— Bayle. — *Nouvelles de la République des Lettres.* 222
— J. Leclerc. — *Bibliothèque universelle et historique. — Bibliothèque choisie. — Bibliothèque ancienne et moderne.* 246
— *Histoire des Ouvrages des Savants*, par H. Basnage. 251
— La Roque. — *Journal ecclésiastique. — Journaux de médecine.* 255
— *Dépêches du Parnasse ou la Gazette des Savants.* 256
— *Nouveau Journal des Savants.* 257
— *Journal sur toutes sortes de sujets.* 258
— *Journal historique de l'Europe.* 259
— *Journal de Trévoux.* 260
— *Essais de Littérature pour la connaissance des livres.* 279
— *Pièces justificatives d'Histoire et de Littérature, anciennes et modernes.* 281
— *Bibliothèque critique.* 282
— *Histoire critique de la République des Lettres, tant ancienne que moderne.* 283
— *Journal littéraire.* 283
— *Nouvelles littéraires, contenant ce qui se passe de plus considérable dans la République des Lettres.* 289
— *Bibliothèque anglaise, ou Histoire littéraire de la Grande-Bretagne.* 290
— *Nouvelle Bibliothèque britannique, ou Histoire des Ouvrages des Savants de la Grande-Bretagne.* 293
— *Journal britannique.* 294
— *Bibliothèque germanique, ou Histoire littéraire de l'Allemagne, de la Suisse et des pays du Nord.* 295
— *Journal de Berlin.* 296
— *Nouvelles littéraires de la Suisse.* 298
— *Bibliothèque italique, ou Histoire littéraire de l'Italie.* 298
— *L'Europe savante.* 301
— *Histoire littéraire de l'Europe*, etc. 302

Digitized by Google

— *Bibliothèque raisonnée des Ouvrages des Savants de l'Europe.* 303
— *Le Glaneur historique, moral, littéraire, galant et calotin.* 307
— *Lettres sérieuses et badines sur les Ouvrages des Savants et sur d'autres matières.* 308
— *Critique désintéressée des Journaux littéraires et des Ouvrages des Savants.* 309
— *Mémoires secrets de la République des Lettres.* 312
— *Nouvelle Bibliothèque, ou Histoire littéraire des principaux écrits qui se publient.* 314
— Camusat. — *Mémoires historiques et critiques.* — *Bibliothèque française, ou Histoire littéraire de la France.* — *Bibliothèque des livres nouveaux.* 315

SECONDE PÉDIODE, 1730-1789. 328
Avénement de la critique polémique. — Lutte du journalisme contre l'esprit philosophique et littéraire du XVIIIe siècle. 328
— L'abbé Desfontaines. — *Le Nouvelliste du Parnasse.* — *Observations sur les Ecrits modernes.* — *Jugements sur quelques Ouvrages nouveaux.* 337
— Fréron. — *Lettres sur quelques Ecrits de ce temps.* — *L'Année littéraire.* 376
— La Harpe journaliste. 439

APPENDICE. — Les gens de lettres et le lieutenant de police. 462

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google